



 VILLE DE RENENS

**RAPPORT
DE GESTION
2010**

Le présent document est imprimé sur du papier Nautilus, label «L'Ange Bleu»



L'Ange Bleu

Label d'origine allemande, l'Ange Bleu garantit la fabrication du papier à 100% à base de vieux papiers et le respect d'une réglementation stricte sur les produits chimiques utilisés.

Répertoire

Conseil communal	3 - 13
Municipalité	15 - 24
Administration générale-Personnel	
Administration générale	27 - 46
Service du personnel	47 - 52
Finances-Cultes	53 - 59
Centre technique communal	
Urbanisme-Constructions-Infrastructures-Affaires administratives	63 - 80
Environnement-Maintenance	81 - 88
Culture-Jeunesse-Sport	89 - 104
Etablissement primaire	104 - 107
Etablissement secondaire	108 - 113
Sécurité publique-Informatique-Population	
Sécurité publique	117 - 122
Informatique-Population	123 - 128
Sécurité sociale	129 - 146

Ville de Renens

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion durant l'année 2010

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 4 et 93c),
- du règlement du Conseil communal de Renens du 1er juillet 2006 (art. 111 à 118),

la Municipalité de Renens a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur la gestion 2010.

Conseil communal

Bureau

Du 1er juillet 2009 au 30 juin 2010

Présidente	Mme Rosana JOLIAT HERRERA
1 ^{er} Vice-président	M. Daniel ROHRBACH
2 ^{ème} Vice-président	M. Thierry BRANDT
Scrutateurs	Mme Barbara BAUMANN M. Jean-Pierre GLAUS
Scrutatrices suppléantes	Mme Denise SCHMID Mme Nicole HAAS TORRIANI
Secrétaire	Mme Suzanne SISTO-ZOLLER
Secrétaire suppléante	Mme Arielle BONZON
Huissier	M. François TABANYI

Du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011

Président	M. Daniel ROHRBACH
1 ^{er} Vice-président	M. Thierry BRANDT
2 ^{ème} Vice-présidente	Mme Nicole DIVORNE
Scrutatrices	Mme Denise SCHMID Mme Nicole HAAS TORRIANI
Scrutateurs suppléants	Mme Victoria RAVAIOLI M. Antoine PHILIPPE
Secrétaire	Mme Suzanne SISTO-ZOLLER
Secrétaire suppléante	Mme Arielle BONZON
Huissier	M. François TABANYI

Conseil communal

Introduction

En date du 4 février 2010, la Présidente du Conseil communal Mme Rosana Joliat et les Président-e-s des partis et groupes politiques ont été conviés par la Municipalité à une séance d'information et d'échanges. A cette occasion, un bilan de la procédure relative au dépôt des postulats et autres interventions a notamment été effectué. Par ailleurs, d'un commun accord avec la Municipalité et le nouveau Président dès le 1^{er} juillet 2010 M. Daniel Rohrbach, une autre séance d'information avec les mêmes protagonistes a eu lieu le 23 août. Cette séance a permis à la Municipalité de présenter entre autres choses les futurs projets d'urbanisme, de transport et de culture à réaliser.

La cérémonie de remise des pouvoirs a eu lieu le 28 juin à la Buvette de la Salle de spectacles. Mme Rosana Joliat, Présidente sortante, a remis le sceau du Conseil et la clé du carnetet à M. Daniel Rohrbach, nouveau Président. A l'issue de cette petite manifestation, un apéritif offert par la Municipalité, suivi d'un repas-surprise organisé par M. Jean-Pierre Leyvraz, Compère-Président 2009-



M. Daniel Rohrbach, Président, reçoit le sceau du Conseil remis par Mme Rosana Joliat, ancienne Présidente

2010 de la Confrérie des Anciens Présidents du Conseil, a réuni les anciens et les nouveaux membres du Bureau, la Municipalité et les membres de la Confrérie.

Dans le cadre de la traditionnelle journée de coupe des sapins de Noël dans les bois de Bottens, qui a eu lieu le 29 novembre, M. Daniel Rohrbach, Président du Conseil communal a, comme le veut la coutume, coupé le sapin qui trône à la Salle de spectacles pendant les fêtes de fin d'année.



«Coupe des sapins», le 29 novembre 2010, à Bottens

Retransmission des séances du Conseil communal

En juin 2009, la Municipalité s'était engagée à présenter au Conseil communal un préavis lui soumettant une solution définitive pour la retransmission de ses séances. Finalement, par préavis municipal N° 87-2010 du 12 avril 2010, le Conseil communal a autorisé la poursuite de la diffusion des séances durant une année afin de permettre à la Municipalité d'approfondir les études sur les différentes variantes d'ores et déjà identifiées et a accepté en conséquence les charges supplémentaires non prévues au budget 2010, soit le montant de Fr. 15'000.— correspondant à quatre séances de septembre à décembre 2010.

Il a aussi accepté que, selon le résultat des études, soit porté au budget 2011 et suivants, un montant maximum de Fr. 7'000.— par séance du Conseil communal (représentant les frais de captation et de retransmission sur un canal de diffusion télévisé ainsi que la diffusion par internet), ceci pour autant que le périmètre de diffusion soit en adéquation avec ce montant).

La Municipalité tiendra le Conseil communal informé du résultat de ses investigations et des décisions qu'elle souhaite prendre.

Rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2009

Le rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2009, avec les réponses de la Municipalité aux diverses observations, remarques et vœux formulés, a été adopté par le Conseil communal le 24 juin 2010.

Toutefois, deux réponses ont été refusées et trois maintenues, soit :

• **Observation N° 2 - Rapport sur les forces et faiblesses des dicastères**

La Commission de gestion demande qu'on refasse l'exercice chaque année et d'une manière plus précise et pointue.

Réponse de la Municipalité : S'agissant du rapport sur les forces et faiblesses, la Municipalité tient à préciser que même si la Commission de gestion l'estime « bâclé », il a suscité une réflexion importante tant au niveau de la Municipalité que des services. Sa rédaction dans chaque direction, la coordination de l'ensemble des textes, les travaux de mise en page et de relecture ont représenté de nombreuses heures de travail. L'exercice a été intéressant et la Municipalité a considéré la démarche comme étant constructive.

Une nouvelle législature arrive à grands pas. Un nouveau programme de législature devra être mis en place pour les années 2011 à 2016. La Municipalité estime qu'une fois de nouveaux objectifs fixés, il aura lieu alors de se donner un outil pour le suivi des projets, en faisant régulièrement un bilan sur les forces et faiblesses, plutôt sous la forme d'un tableau que d'un rapport.

La Commission de gestion maintient son observation. Elle souhaite que cet exercice se fasse chaque année sous forme de tableau, comme le suggère la Municipalité, plutôt que de rapport.

Réponse de la Municipalité 2010 :

Cette proposition sera étudiée au début de la nouvelle législature.

• **Observation N° 9 : Eclairages publics**

La Commission de gestion maintient l'observation de l'année passée. Elle souhaite que les problèmes de l'éclairage public soient résolus au plus vite. Le changement et le contrôle des ampoules sur les passages piétons doivent être réguliers et rapides ! (avec ou sans l'appel téléphonique d'un citoyen). La Commission de gestion souhaite obtenir en 2011 l'état et l'inventaire du patrimoine de l'éclairage public.

Réponse de la Municipalité : Le CTC et le Service des finances sont en pourparlers avec le SIE pour mettre en place un contrat d'entretien annuel de toutes les infrastructures liées à l'éclairage public. Ce contrat devrait rentrer en vigueur au 1^{er} janvier 2011. Il devrait considérablement améliorer le suivi des pannes et autres déficiences liées à cette problématique. En outre l'inventaire du patrimoine de l'éclairage public fait partie intégrante du contrat en cours de finalisation.

La Commission de gestion maintient l'observation du fait que le contrat, déjà évoqué dans la gestion 2008, n'est pas encore signé à ce jour et n'est pas encore entré en vigueur.

Réponse de la Municipalité 2010 :

La Municipalité, dans sa séance du 10 décembre 2010, a accepté de signer le contrat d'entretien et de maintenance des installations de l'éclairage public s'élevant à Fr. 150'000.— HT par année et valable pour une durée de cinq ans, avec entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

• **Observation N° 11 - Horaires d'ouverture de la bibliothèque du Léman**

La Commission de gestion s'offusque d'apprendre que les heures d'ouverture pourraient être réduites. Il faut que les heures d'ouverture soient maintenues avec le personnel actuel.

Réponse de la Municipalité : Les heures d'ouverture ne seront malheureusement pas augmentées. En effet dans le préavis concernant l'agrandissement, il avait été mentionné qu'un EPT supplémentaire pour la partie publique serait nécessaire pour faire fonctionner ce nouvel espace. Dans le cadre de l'élaboration du budget 2010, de manière à maintenir un équilibre budgétaire, il a été décidé de mettre dans le budget qu'un poste à mi-temps. En conséquence, aucune ouverture supplémentaire ne pourra être proposée. L'ouverture au public sera même légèrement restreinte une fois que la nouvelle bibliothèque ouvrira ses portes dans sa configuration agrandie.

La Commission de gestion refuse la réponse et ne peut accepter la diminution des heures d'ouverture alors que tout a été mis en

place pour améliorer le service au public.

Réponse de la Municipalité 2011 :

Ce point a été discuté à l'occasion de la séance tenue sur place avec la Commission de gestion le 2 février 2011.

• **Question de la Commission de gestion** : A Culture-Jeunesse-Sport, où en est-on avec l'engagement des apprentis ? Maintenant le service a le personnel en plus et des locaux plus grands.

Réponse de la Municipalité : Pour le service, il s'agit encore d'une faiblesse. Les locaux à disposition qui sont plus spacieux et nous permettraient d'offrir une place d'apprentissage ne sont pas le seul élément qui aurait pu freiner un engagement. C'est surtout une question de personne ressource et responsable au sein du service : qui, comment, quand sont encore des questions à résoudre. L'encadrement d'un apprenti ne doit pas se faire à la légère. Le service espère vivement être prêt à recevoir un ou une apprentie en 2011. Par contre, une stagiaire de dernière année de l'EESP a été engagée (6 mois de stage en animation). Le délégué jeunesse est son praticien formateur.

• **Observation N° 13**

La Commission de gestion ne peut pas accepter cette réponse car avec des locaux si grands et spacieux et l'engagement d'une personne supplémentaire, le dicastère Culture-Jeunesse-Sport se doit d'avoir un apprenti à la rentrée scolaire. Rappel : la Commission de gestion réitère sa demande d'une supervision administrative et scolaire par les Ressources Humaines.

Réponse de la Municipalité : Si la question des locaux est aujourd'hui résolue avec grande satisfaction, celle de l'encadrement d'apprentis doit encore être réglée afin que la Direction CJS puisse garantir les meilleures conditions d'encadrement. La Municipalité rappelle que l'accueil de stagiaires, régulier à CJS, est également un élément important dans le parcours d'un futur professionnel.

La Commission de gestion maintient l'observation car, si elle félicite le dicastère Culture-Jeunesse-Sport pour la prise en

charge des stagiaires, elle estime que ce dicastère doit aussi engager un-e apprenti-e de façon régulière.

Réponse de la Municipalité 2011 :

Un apprenti a été engagé à partir du 1er août 2011 au Service Culture-Jeunesse-Sport.

• **Observation N° 13bis**

La Commission de gestion regrette que l'accès du SPOP soit toujours aussi difficile. Il aurait été plus judicieux de mettre le SPOP au rez-de-chaussée dans les nouveaux locaux de CJS. Il est urgent de trouver une solution !

Réponse de la Municipalité : La Municipalité a mis en place un groupe de travail chargé d'étudier les questions de locaux dans l'Administration. La situation du Service de la population a déjà été décrite dans le «préavis No 57-2008 – Administration communale – Besoins en locaux supplémentaires.» En effet, une solution doit être trouvée et s'est la prochaine priorité dudit groupe de travail. Plusieurs alternatives sont à l'étude mais il n'a pas encore été possible de définir la plus adéquate. La Municipalité est donc bien consciente de la problématique et va se donner les moyens de trouver une solution.

Réponse de la Municipalité 2011 :

Ce sujet a été abordé en date du 16 février 2011 avec la Commission de gestion et la Municipalité continuera à faire les études nécessaires pour trouver une solution le plus rapidement possible.

• **Observation N° 14 - Préavis des Ateliers de la Ville de Renens**

La Commission de gestion refuse d'accepter le bouclage du préavis des Ateliers de la Ville et le reprendra l'année prochaine.

Réponse de la Municipalité : Concernant le bouclage du préavis des Ateliers de la Ville de Renens, lors de la séance avec une délégation de la Commission de gestion, M. Leyvraz avait précisé que le CTC conservait toutes les factures relatives aux différents chantiers, ceci de manière à pouvoir assumer un suivi correct de l'avancement des travaux.

Par contre, pour les préavis comme celui des Ateliers, les factures sont

adressées au Service des finances, y restent et leur paiement peut-être vérifié par chaque service par voie informatique. M. Leyvraz avait encore précisé que les appels d'offre s'étaient faits à l'échelle de l'ensemble du chantier ECAL et que le même architecte, soit M. Serge Fehlmann avait eu le mandat pour les travaux exécutés aux Ateliers. Lors de la séance, la présence du chef du Service des finances et de son adjointe était justifiée pour toute demande d'information relative aux factures liées au préavis, factures qui étaient en leur possession. De plus, Mme Favre, adjointe, est la personne qui assume tout le suivi financier des Ateliers. Dès lors, la Municipalité ne comprend pas le refus par la Commission de gestion d'accepter le bouclage du préavis.

Complément de réponse de la Municipalité adressé par courriel le 16 juin 2010

En effet, la dépense de Fr. 78'028.45, soit une moins-value de Fr. 8'971.55 par rapport au préavis No 23-2007, a été approuvée par la Municipalité le 3 juillet 2009 et la Direction des Finances-Cultes a clôturé définitivement le compte d'investissement et informé la Commission des finances.

La Commission de gestion refuse la réponse de la Municipalité. Il y a eu certainement un malentendu lors des deux rencontres avec la Municipalité car la Commission de gestion n'a pas compris et n'a pas entendu ce qui est précisé dans la réponse et dans le complément d'information envoyé par courrier quelques jours plus tard. La Commission de gestion reviendra sur le bouclage de ce préavis en 2010. Enfin la Commission de gestion fait remarquer qu'elle ne fait pas le travail de la Commission de finances.

Réponse de la Municipalité 2011 :

Une séance est prévue le 16 mars 2011 avec la Commission de gestion pour boucler le préavis N° 23-2007 - Les Ateliers de la Ville de Renens - avec M. Jean-Daniel Leyvraz, Secrétaire municipal et Mme Laurence Favre, Adjointe du Chef du Service des finances.

Sommaire des décisions du Conseil communal

Séance du 21 janvier 2010

• Assermentation de M. Jakup Ahmeti, élu en remplacement de M. Thierry Oppikofer, démissionnaire.

• Nomination de M. Jean-Daniel Roulier à la Commission de recours en matière d'impôts, en remplacement de M. Walter Siegrist, démissionnaire.

• Postulat de M. Olivier Barraud et conjoints intitulé «Pour plus de sécurité à la gare de Renens»

Décision : Nomination d'une commission.

• Postulat de M. Reza Safai intitulé «Pour un terrain synthétique au stade du Censuy» - Rapport de la commission

Décision : Transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

• Postulat du Groupe «Les Verts» intitulé «Des coursiers à vélo. Un élément supplémentaire pour l'attractivité commerciale du centre de notre ville ?» - Rapport de la commission

Décision : Transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

Séance du 4 mars 2010

• Assermentation de Mme Betty Forestier, élue en remplacement de M. Walter Siegrist (suite à la démission de M. Martial Rittiner, lequel devait remplacer M. Siegrist).

• Postulat de M. Jean-Marc Dupuis, intitulé «Accueil des enfants : une solution au sein de la famille également»

Décision : Nomination d'une commission

Séance du 22 avril 2010

• Assermentation de M. Didier Divorve, élu en remplacement de M. Faustino de la Fuente, démissionnaire.

• Assermentation de Mme Irina Krier, élue en remplacement de Mme Catheline Reymond, démissionnaire.

- Postulat de M. Olivier Barraud et consorts intitulé «Pour plus de sécurité à la gare de Renens» - Rapport de la commission

Décision : Transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Postulat de M. Jean-Marc Dupuis, intitulé «Accueil des enfants : une solution au sein de la famille également» - Rapport de la commission

Décision : Non transmis à la Municipalité.

- Préavis N° 83-2010 - Règlement sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur la voie publique - **Amendement**

Décision : Le Conseil communal

1. Adopte le règlement sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur la voie publique, selon le texte **amendé par rapport au texte** annexé au présent préavis. Celui-ci entrera en vigueur à partir du moment où le Chef du Département de l'Intérieur l'aura approuvé;

2. Alloue à la Municipalité un crédit de Fr. 150'000.— pour les travaux nécessaires à la mise en place du concept.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et couverte, si nécessaire, ultérieurement par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, section 3711.5010.117 - Zones macarons, sous la Direction «Urbanisme et Bâtiments».

Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mise à jour au 1^{er} janvier 1990) sur la comptabilité des communes;

3. accepte pour 2010 :

- une charge supplémentaire de Fr. 30'000.— relative aux frais de fonctionnement pour la moitié de l'année 2010, qui figurera dans les comptes de la Direction Sécurité publique-Informatique-Population, Service administratif - Section 6015 - Zone macarons, les recettes seront portées dans la même section;

- une charge unique et distincte de **Fr. 20'000.—** relative aux frais de communication et d'information, qui

figurera dans les comptes de la Direction Administration générale-Personnel, dans la rubrique information et communication, section 1046;

4. prend acte que soit portée au budget 2011 et suivants une charge de Fr. 60'000.— relative aux frais de fonctionnement, qui figurera dans la même section que celle citée précédemment. Les recettes seront portées dans la même section;

5. considère avoir répondu à la motion de M. le Conseiller communal Olivier Barraud et consorts du 30 juin 2004 concernant l'introduction de macarons de parage.

6. accepte le tarif suivant dès l'entrée en vigueur du règlement :

- **pour les macarons, taxe annuelle Fr. 360.—, taxe semestrielle Fr. 180.—, frais d'établissement Fr. 20.—,**

- **pour les cartes à gratter sauf secteur D1, journée Fr. 12.—, demi-journée Fr. 6.—,**

- **pour les cartes à gratter avec secteur D1, journée Fr. 25.—, demi-journée Fr. 12.50.**

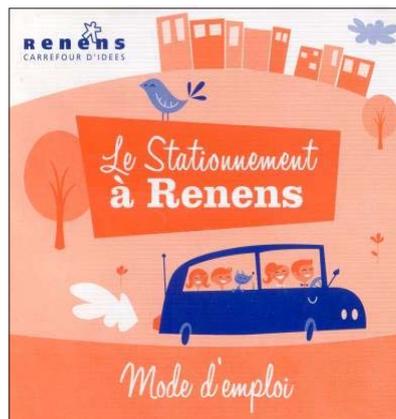
- Préavis N° 84-2010 - Pose de collecteurs d'eaux usées et claires dans la rue de la Savonnerie

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à réaliser les travaux de pose de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires dans la rue de la Savonnerie.

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 370'000.— TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et couverte ultérieurement, si nécessaire, par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.



Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif sous rubrique 37 «Bureau technique», plus précisément sous le numéro 3761 «Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration». La dépense sera comptabilisée dans le compte par nature 5010 «Ouvrages de génie civil et d'assainissement», plus précisément dans le compte N° 3761.5010.135, rue de la Savonnerie - collecteurs.

Cette dépense sera amortie, en une seule fois par un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet, compte N° 9280.01 «Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration».

- Préavis N° 85-2010 - Déplacement de la garderie «La Farandole» et augmentation de sa capacité d'accueil - Création d'un accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

Décision : Le Conseil communal

1. Alloue à la Municipalité le financement nécessaire au déplacement de la garderie «La Farandole» à la rue de l'Industrie ainsi que l'augmentation de sa capacité d'accueil et, pour ce faire, autorise la Municipalité à signer le bail nécessaire.

2. Alloue à la Municipalité le financement nécessaire à la création d'un accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) à l'avenue du 24-Janvier.

Ces dépenses seront financées par la trésorerie ordinaire et, si nécessaire, couverte ultérieurement par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elles figureront dans les comptes d'investissement du patrimoine administratif.

D'une part, pour un montant de Fr. 350'000.— brut avant déduction de la participation du propriétaire, sous le compte N° 7112.5060.325 - garderie «La Farandole».

Et, d'autre part, pour un montant de Fr. 576'000.— brut avant déduction de la participation du propriétaire et de la FAJE sous le compte N° 7157.5060.326 (anciennement 3430.5030.201) - APEMS du 24-Janvier.

Dépliant réalisé à l'intention de la population



Inauguration de «La Farandole»

Ces dépenses seront amorties en 10 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes.

3. Accepte les charges et les recettes supplémentaires au budget 2010.

4. Prend acte que soient portées aux budgets 2011 et suivants les charges et recettes inhérentes au présent préavis.

- Préavis N° 86-2010 - Autorisation générale d'emprunter pour les années 2010 et 2011

Décision : Le Conseil communal

Autorise la Municipalité à contracter et à renouveler des emprunts pour un montant total de Fr. 65.0 millions (soixante-cinq millions de francs) pour les années 2010 et 2011, en lui laissant le choix du moment et de l'établissement financier offrant les meilleures conditions dans l'intérêt de la Commune, ainsi que la détermination des modalités d'emprunts.

Séance du 20 mai 2010

- Assermentation de M. Alain Amann, élu en remplacement de M. Marco Ecclesie, démissionnaire.

- Election du Bureau du Conseil pour l'année 2010-2011

M. Daniel Rohrbach est élu Président.

M. Thierry Brandt est élu 1^{er} Vice-Président.

Mme Nicole Divorne est élue 2^{ème} Vice-Présidente.

Mmes Nicole Haas Torriani et Denise Schmid sont élues scrutatrices.

Mme Victoria Ravaioli et M. Franco Narducci sont élus scrutateurs suppléants.

- Postulat de Mme Batiennne Joerchel intitulé «Une journée hebdomadaire sans viande ni poisson !»

Décision : Nomination d'une commission

- Motion de MM. Michele Scala et Byron Allauca intitulée «Une formation professionnelle pour les jeunes sans-papiers»

Décision : Transmise à la Municipalité pour étude et rapport.

Séance du 24 juin 2010

- Nomination de M. Jean-Pierre Leyvraz à la Commission de gestion, en remplacement de Mme Arielle Bonzon, démissionnaire.

- Nomination de M. Didier Divorne à la Commission des finances, en remplacement de Mme Rose-Marie Matti, démissionnaire.

- Pétition pour une amélioration des conditions de vie dans le quartier nord de Renens - Rapport de la Commission des pétitions

Décision : Transmis à la Municipalité.

- Comptes communaux - Exercice 2009

Décision : Le Conseil communal

Adopte

1. Les comptes de la Commission intercommunale Mèbre-Sorge, arrêtés au 31 décembre 2009.

2. Les comptes de la Commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux usées de Vidy (STEP), arrêtés au 31 décembre 2009.

3. Les comptes de la Commune de Renens, arrêtés au 31 décembre 2009.

- Gestion - Exercice 2009

Décision : Le Conseil communal

Approuve la gestion de l'exercice 2009 et en donne décharge aux organes responsables.

- Postulat de M. Eric Aeschlimann, intitulé «Produire du courant propre : photovoltaïque et éolien»

Décision : Nomination d'une commission.

- Postulat de M. Pascal Golay, intitulé «Encourageons les voitures électriques»

Décision : Transmis à la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

- Postulat de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire sur les supports des moyens de communication - Rapport de la Commission

Décision : Transmis à la Municipalité.

- Préavis N° 87-2010 - Retransmission des séances du Conseil communal - **Amendement**

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la poursuite de la diffusion des séances du Conseil communal durant une année afin de permettre à la Municipalité d'approfondir les études sur les différentes variantes d'ores et déjà identifiées.

En conséquence, le Conseil communal accepte les charges supplémentaires non prévues au budget 2010, soit le montant d'environ Fr. 15'000.— correspondant à quatre séances de septembre à décembre. Cette charge sera portée dans le compte N° 1000.3199.

2. Autorise la poursuite de la diffusion des séances du Conseil communal pour l'année 2011, soit de janvier à décembre, au tarif de Fr. 3'500.— la séance, soit un budget d'environ Fr. 35'000.—. Cette charge sera également portée dans le compte N° 1000.3199.

Avant toute décision, le Conseil communal sera informé des intentions de la Municipalité.

- Préavis N° 88-2010 - Acquisition et remplacement de véhicules pour le Service Environnement-Maintenance

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à acquérir une nouvelle camionnette et à remplacer un mini-tracteur avec leurs accessoires pour le Secteur Environnement et Maintenance.

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité le financement nécessaire à ces acquisitions.

Ces dépenses seront financées par la trésorerie ordinaire et, si nécessaire, couvertes ultérieurement par voie d'emprunt, conformément aux auto-



Ancien tracteur



Nouveau tracteur

risations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elles figureront dans les comptes d'investissements du patrimoine administratif.

D'une part, pour le montant de Fr. 62'300.00 TTC, sous le compte N° 3930.5060.322 «Camionnette gestion des déchets».

D'autre part, pour le montant de Fr. 59'200.00 TTC, sous le compte N° 3930.5060.321 «Remplacement d'un tracteur espaces verts».

Ces dépenses seront amorties en 10 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1^{er} janvier 1900) sur la comptabilité des communes.

3. Accepte les charges supplémentaires au budget 2010.

4. Prend acte que soient portées aux budgets 2011 et suivants les charges inhérentes au présent préavis.

- Préavis N° 89-2010 - Collecteurs eaux claires et eaux usées Simplon-Les Ramiers

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à réaliser les travaux de pose d'un collecteur d'eaux usées et la réhabilitation du collecteur unitaire existant en collecteur d'eaux claires dans le secteur des Ramiers.

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 459'000.— TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et couverte ultérieurement, si nécessaire, par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif sous rubrique 37 «Bureau technique», plus précisément sous le numéro 3761 «Réseau d'égouts et

ouvrages d'épuration». La dépense sera comptabilisée dans le compte par nature 5010 «Ouvrages de génie civil et d'assainissement», plus précisément dans le compte N° 3761.5010.114 - Les Ramiers - collecteurs EU + EC.

Cette dépense sera amortie, en une seule fois par un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet, compte N° 9280.01 «Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration».

Séance du 9 septembre 2010

- Assermentation de Mme Sylvia Sandoz, élue en remplacement de M. Franco Narducci, démissionnaire.

- Assermentation de Mme Véronique Bovey Diagne, élue en remplacement de Mme Barbara Baumann, démissionnaire.

- Nomination de M. Antoine Philippe en qualité de scrutateur suppléant pour l'année 2010-2011, en remplacement de M. Franco Narducci, démissionnaire.

- Election de M. Raymond Gauthier en qualité de délégué à l'assemblée régionale de l'Organisation régionale de protection civile, en remplacement de M. Matthias Abderhalden, démissionnaire.

- Nomination de M. Jakup Ahmeti à la Commission des pétitions, en remplacement de M. Laurent Desarzens, démissionnaire.

- Nomination de Mme Irinia Krier à la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire, en remplacement de M. Laurent Desarzens, démissionnaire.

- Nomination de M. Ali Ghassem à la Commission de gestion, en remplacement de M. Mady Keita, démissionnaire.

- Postulat de Mme Bastienne Joerchel, intitulé «Une journée hebdomadaire sans viande ni poisson !» - Rapport de la commission

Décision : Non transmis à la Municipalité.

- Postulat de M. Eric Aeschlimann, intitulé «Produire du courant propre : photovoltaïque et éolien» - Rapport de la commission

Décision : Transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Préavis N° 90-2010 - Immeuble communal rue de Lausanne 25 - Réaménagement des locaux du Service de la sécurité sociale et rénovations diverses - **Amendement**

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à entreprendre les travaux de réaménagement et de rénovation des locaux du Service de la sécurité sociale.

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 1'650'000.— TTC.

Ces dépenses seront financées par la trésorerie ordinaire et, si nécessaire, couvertes ultérieurement par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elles figureront dans les comptes d'investissements du patrimoine administratif.

D'une part, pour le montant de Fr. 1'565'000.— TTC, sous le compte N° 3400.5030.207 «Lausanne 25 - Agrandissement et modernisation».

D'autre part, pour le montant de Fr. 85'000.— TTC, sous le compte N° 3400.5060.327 «Lausanne 25 - Mobilier».

Ces dépenses seront amorties en 30 ans (bâtiment) et en 10 ans (mobilière), selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1^{er} janvier 1990) sur la comptabilité des communes.

3. Demande à la Municipalité de faire une étude ad hoc et au plus vite, pour la pose de panneaux solaires sur le toit le l'immeuble, rue de Lausanne 25.

Le crédit d'étude sera financé par le préavis N° 1 du 26 août 2006.

Au cas où la faisabilité se confirme, la Municipalité présentera au Conseil un préavis complémentaire au préavis N° 90-2010, d'ici au 31 décembre 2010.

- Postulat de M. Ali Korkmaz, intitulé «Création de nouveaux jardins familiaux»

Décision : Transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Postulat de M. Ali Korkmaz, intitulé «Développement des alentours du terrain de football de Verdeaux»

Décision : Transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Postulat commun de Mmes Nathalie Kocher et Christine Sartoretti, intitulé «Pour la création de ruchers urbains»

Décision : Transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

Séance du 14 octobre 2010

- Assermentation de M. Ali Kilinc, élu en remplacement de Mme Karine Clerc Ulloa, démissionnaire.

- Assermentation de Mme Annelise Besançon, élue en remplacement de M. Michel Brun, démissionnaire.

- Nomination de M. Alain Amann à la Commission des finances, en remplacement de M. Michel Brun, démissionnaire.

- Nomination de M. Rémy Petitpierre à la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire, en remplacement de Mme Raquel Vega, démissionnaire.

- Postulat de M. Pascal Golay intitulé «Encourageons les voitures électriques» - Rapport de la commission

Décision : Non transmis à la Municipalité.

Séance du 11 novembre 2010

- Assermentation de M. Richard Neal, élu en remplacement de M. Olivier Barraud, démissionnaire.

- Nomination de Mme Véronique Bovey Diagne à la Commission des finances, en remplacement de M. Laurent Desarzens.

- Postulat de Mme Irina Krier intitulé «Chauffer efficace, pour un diagnostic sur le territoire de Renens à l'aide de la thermographie aérienne»

Décision : Nomination d'une commission.

- Postulat de M. Pascal Golay intitulé «Encourageons les voitures électriques»

Décision : Transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Postulat de Mme Line Rouyet intitulé «Installation de bornes Internet publiques dans les bâtiments de l'administration»

Décision : Nomination d'une commission.

- Postulat de Mme Victoria Ravaioli intitulé «Pour avoir un couvert dans chaque école»

Décision : Nomination d'une commission.

- Préavis N° 93-2010 - Aménagements extérieurs du Centre Technique Communal (CTC)

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à entreprendre les travaux d'aménagement des extérieurs du Centre Technique Communal.

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 423'000.— TTC. Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et, si nécessaire, couverte ultérieurement par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Cet investissement figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif et sera comptabilisé dans le compte N° 3400.5030.221.

Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1^{er} janvier 1990) sur la comptabilité des communes.

Séance du 9 décembre 2010

- Assermentation de Mme Myriam Coleman, élue en remplacement de Mme Bastienne Joerchel-Anhorn, démissionnaire.

- Motion de M. Laurent Desarzens intitulée «Remboursement des frais de campagne»

Décision : Non transmise à la Municipalité.

- Budgets 2011

Décision : Le Conseil communal

Adopte le budget 2011

- a) de la Commune de Renens
- b) de l'Organisme intercommunal Mèbre-Sorge
- c) de la Station d'épuration des eaux usées (STEP) de Vidy.

- Préavis N° 91-2010 - Rapport de la Municipalité sur l'état des postulats et motions en suspens au 30 juin 2010 - **Amendement**

Décision : Le Conseil communal

- Approuve le rapport de la Municipalité sur l'état des postulats et motions en suspens au 30 juin 2010.

- Considère qu'il a été répondu au postulat suivant :

4. Postulat de M. Hubert Desboeufs et consorts relatif aux conséquences des engagements liés aux débits potentiels d'une crue de la Mèbre (suite au préavis N° 69), du 6 avril 2006.

- Accepte de repousser le délai de réponses des interventions suivantes :

5. Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulé «Crédits d'investissement», du 5 octobre 2006.

6. Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulée «Motion TL», du 15 juin 2006/ Postulat de M. Laurent Desarzens pour la gratuité des transports publics sur la ligne TL N° 7 à Renens, dans la boucle : La Croisée - Av. du 14-Avril - Place Nord de la Gare - Rue de Lausanne - La Croisée, du 9 novembre 2006 / Postulat de Mme Rose-Marie Matti intitulé «Pour encourager la mobilité douce», du 28 juin 2007 / Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulé «Prendre avec» (transports publics), du 14 mai 2009/ Interpellation de M. Pascal Waeber relative à l'harmonisation des prix dans les zones Mobilis 11 et 12, du 8 octobre 2009.

7. Postulat de M. Olivier Barraud intitulé «Ouest lausannois, horizon 2011», du 21 février 2007.

8. Postulat de M. Roland Divoirne intitulé «Informer pour mieux vivre à Renens», du 10 avril 2008.

9. Postulat de M. Olivier Barraud relatif à l'accessibilité des handicapés dans l'administration, du 22 janvier 2009.

10. Motion de M. Michel Brun relative au concept de cyberadministra-

tion et de la création d'un guichet unique, du 2 avril 2009.

11. Postulat de Mme Line Rouyet relatif à une journée participative pour les jeunes de Renens, du 14 mai 2009.

~~12. Postulat de Mme Nicole Haas Torriani relatif à la décentralisation de certaines animations culturelles dans les quartiers éloignés du centre de Renens, du 3 décembre 2009.~~

- Prend acte de l'état de la situation au 30 septembre 2010.

• Préavis N° 92-2010 - Fixation des indemnités du(de la) syndic(que) et des membres de la Municipalité pour la législature 2011-2016

Décision : Le Conseil communal

1. Accepte l'indexation du salaire de base des membres de la Municipalité à la hausse du coût de la vie avec comme référence l'échelle des traitements communaux; ceci représente une charge supplémentaire de Fr. 30'864.—;

2. Accepte l'augmentation de 10% du taux d'activité des Municipaux; ceci représente une charge supplémentaire de Fr. 101'718.—;

3. Octroie à la Municipalité, pour la législature 2011-2016, un montant annuel brut, sans les charges patronales, de Fr. 644'222.— à titre de salaires, 13ème compris, ce qui représente pour le(la) (Syndic(que)) : Fr. 135'626.— (80%) et pour les Municipaux : Fr. 84'766.— (50%). Ces montants seront indexés au coût de la vie au 1er janvier 2011 et ainsi de suite, d'année en année, jusqu'à la fin de la législature;

4. Accepte le versement d'une indemnité annuelle de Fr. 1'000.— pour le(la) Vice-président(e);

5. Accepte de verser à chaque membre de la Municipalité une indemnité annuelle forfaitaire de Fr. 2'400.— pour couvrir les frais occasionnés dans le cadre de la fonction. Cette prestation représente une charge annuelle de Fr. 16'800.—;

6. Accepte le principe du versement d'une indemnité de départ équivalant à 2 mois de traitement pour 1 législature, 4 mois de traitement pour 2 législatures, 6 mois de traitement pour 3 législatures.

Entrée en vigueur : 1er juillet 2011.

• Préavis N° 94-2010 - Financement d'un concours d'architecture et crédit d'études pour la construction d'un bâtiment scolaire de 15 classes, de salles annexes, d'une salle de gymnastique double (VD4) et d'un parc sportif au Censuy

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à financer un concours d'architecture ainsi que l'étude pour la construction d'un bâtiment scolaire de 15 classes, de salles annexes, d'une salle de gymnastique double (VD4) ainsi que d'un parc sportif au Censuy.

2. Alloue à la Municipalité un crédit de Fr. 1'973'000.— TTC pour financer ce projet.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et couverte ultérieurement par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif pour le montant de Fr. 1'973'000.— TTC, section 3540 Bâtiments scolaires, sous le compte N° 3540.5030.226 - Collège du Censuy, nouveau bâtiment, salles de gym, aménagements extérieurs.

Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1^{er} janvier 1990) sur la comptabilité des communes.

• Préavis N° 96-2010 - Place du Marché - Subventionnement communal de neuf appartements et financement complémentaire pour six appartements protégés, propriété de la Société Coop Immobilier

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à accorder à la Société Coop Immobilier le subventionnement communal, selon la loi sur le logement du 9 septembre 1975, pour les neuf appartements de l'immeuble rue de la Savonnerie 9, permettant un abaissement des loyers de 10% pendant 15 ans sur les appartements de l'immeuble précité.

Les sommes correspondantes seront comptabilisées dans le compte N° 7640.3655.01 «Subventions ordinaires aux habitations à loyers modérés» dès 2011, au moment de la mise en location effective des appartements, sous réserve de l'approbation du Conseil d'Etat concernant la participation cantonale.

2. Autorise la Municipalité à accorder un financement communal pour six appartements protégés de l'immeuble rue du 14-Avril 12, propriété de la Société Coop Immobilier, gérés par l'Association Avril, afin de prendre en charge la part du loyer non couverte par les Prestations complémentaires.

Les sommes correspondantes seront comptabilisées dans le compte N° 7640.3655.03 «Financement complémentaire pour appartements protégés» dès 2011, au moment de la mise en location effective des appartements, sous réserve de l'approbation du Conseil d'Etat concernant la participation cantonale.

Votations et élections

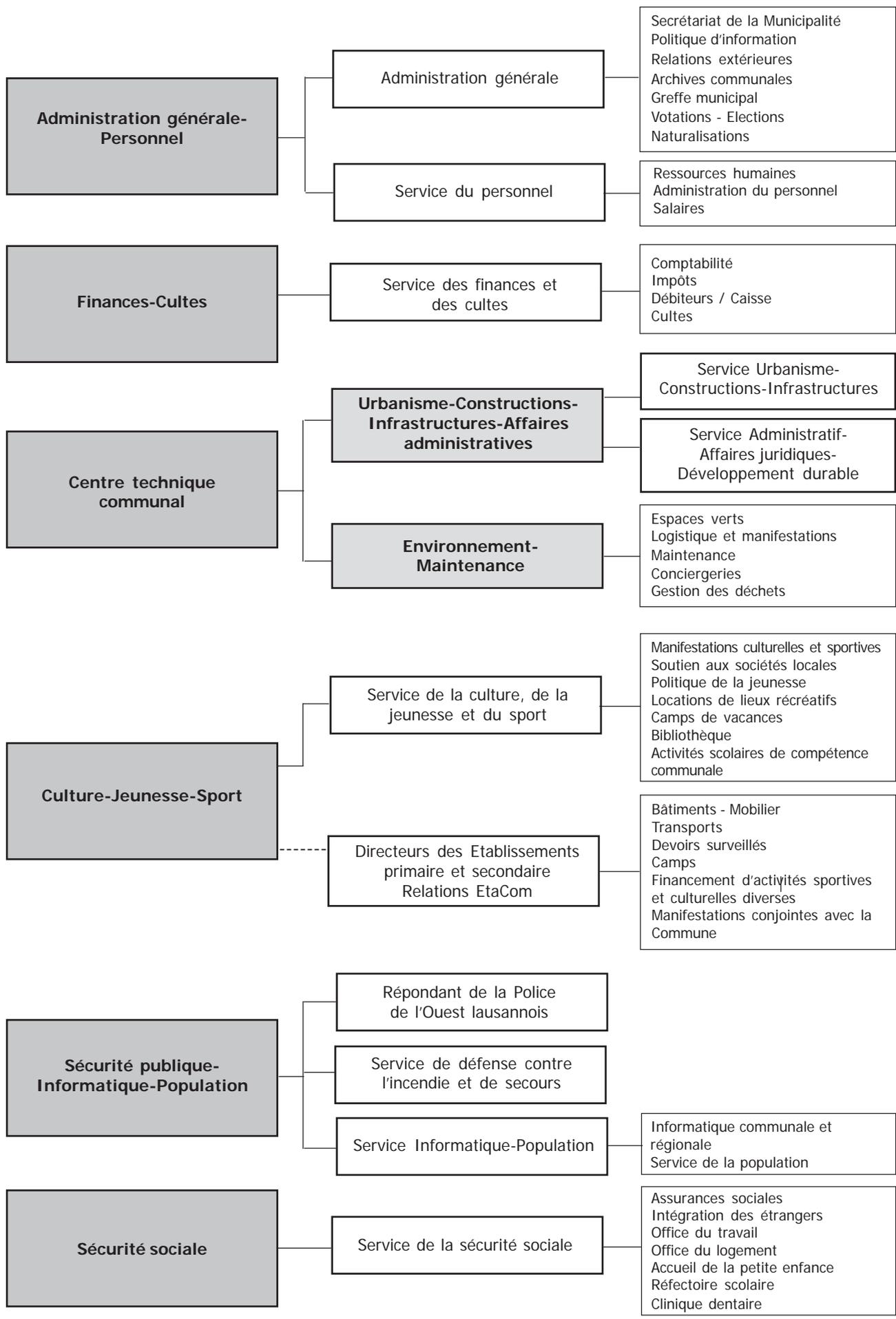
Scrutins

	Oui	Non	Participation %
Votation fédérale du 7 mars 2010			
1. Arrêté fédéral du 25 septembre 2009 relatif à un article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain	3'086	422	47.21
2. Initiative populaire du 26 juillet 2007 «Contre les mauvais traitements envers les animaux et pour une meilleure protection juridique de ces derniers (Initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux)»	847	2'679	47.39
3. Modification du 19 décembre 2008 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Taux de conversion minimal)	564	3'015	47.46
Votation fédérale du 26 septembre 2010			
Modification du 19 mars 2010 de la loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (loi sur l'assurance-chômage, LACI)	954	2'012	38.87
Votation cantonale du 26 septembre 2010			
1. Modification de l'article 151 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (prolongation du mandat des autorités communales dans certains cas de fusions de communes)	2'466	369	38.18
2. Loi du 16 décembre 2009 sur la juridiction en matière de bail	913	1'988	38.42
Votation fédérale du 28 novembre 2010			
1. Initiative populaire du 15 février 2008 «Pour le renvoi des étrangers criminels (Initiative sur le renvoi)»	1'578	Suffrages initiative : 2'026	47.23
ainsi que contre-projet direct (arrêté fédéral du 10 juin 2010 concernant l'expulsion et le renvoi des criminels étrangers dans le respect de la Constitution)	1'203	Suffrages contre-projet : 2'338	47.23
Suffrages question subsidiaire	Initiative 1'365	Contre-projet 1'913	47.23
2. Initiative populaire du 6 mai 2008 «Pour des impôts équitables. Stop aux abus de la concurrence fiscale (Initiative pour des impôts équitables)»	2'112	1'408	46.85

Municipalité

Composition

Administration générale-Personnel	Mme Marianne HUGUENIN Syndique
Finances-Cultes	M. Jean-François CLEMENT
Urbanisme-Constructions-Infrastructures- Affaires administratives	Mme Tinetta MAYSTRE
Environnement-Maintenance	M. Michel PERRETEN
Culture-Jeunesse-Sport	Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA
Sécurité publique-Informatique-Population	M. Olivier GOLAZ
Sécurité sociale	M. Jean-Pierre ROUYET
Secrétaire municipal	M. Jean-Daniel LEYVRAZ
Adjointe du Secrétaire municipal	Mme Laure BONNEVIE
Adjointe administrative	Mme Myriam CHAPUIS



**Administration générale-
Personnel**

Administration générale

Secrétariat de la Municipalité
Politique d'information
Relations extérieures
Archives communales
Greffes municipal
Votations - Elections
Naturalisations

Service du personnel

Ressources humaines
Administration du personnel
Salaires

Finances-Cultes

Service des finances et
des cultes

Comptabilité
Impôts
Débiteurs / Caisse
Cultes

**Centre technique
communal**

**Urbanisme-Constructions-
Infrastructures-Affaires
administratives**

Service Urbanisme-
Constructions-Infrastructures

Service Administratif-
Affaires juridiques-
Développement durable

**Environnement-
Maintenance**

Espaces verts
Logistique et manifestations
Maintenance
Conciergeries
Gestion des déchets

Culture-Jeunesse-Sport

Service de la culture, de la
jeunesse et du sport

Manifestations culturelles et sportives
Soutien aux sociétés locales
Politique de la jeunesse
Locations de lieux récréatifs
Camps de vacances
Bibliothèque
Activités scolaires de compétence
communale

Directeurs des Etablissements
primaire et secondaire
Relations EtaCom

Bâtiments - Mobilier
Transports
Devoirs surveillés
Camps
Financement d'activités sportives
et culturelles diverses
Manifestations conjointes avec la
Commune

**Sécurité publique-
Informatique-Population**

Répondant de la Police
de l'Ouest lausannois

Service de défense contre
l'incendie et de secours

Service Informatique-Population

Informatique communale et
régionale
Service de la population

Sécurité sociale

Service de la sécurité sociale

Assurances sociales
Intégration des étrangers
Office du travail
Office du logement
Accueil de la petite enfance
Réfectoire scolaire
Clinique dentaire

Municipalité

Introduction

L'année 2010 a, à nouveau, été bien remplie. La réalisation et l'étude de différents projets se sont poursuivies. Les études relatives au projet du futur tram avancent, celles sur le double sens de l'avenue du 14-Avril ont sérieusement démarré et celles d'une liaison rapide avec un trolleybus Crissier/Lausanne, par la RC 251 - route de Cossonay en direction de Crissier, ont commencé. Le Collège du Léman a été inauguré le samedi 29 mai, la bibliothèque du Léman, agrandie et modernisée, a ouvert ses portes le mardi 11 mai, les nouveaux locaux de la garderie «La Farandole» à la rue de l'Industrie 4 ont été inaugurés le samedi 13 novembre.

Toujours soucieuse de donner des informations sur ses projets en cours, la Municipalité a organisé des rencontres avec les commerçants, les habitants et les propriétaires du centre-ville au sujet des travaux relatifs à la Place du Marché et aux rues adjacentes.

En fin d'année, il faut relever que trois projets importants se sont concrétisés. Il s'agit de l'application du plan de mobilité pour le personnel, de l'introduction des zones 30 et de la création des zones macarons. Ce type de nouvelles actions soulèvent toujours des réticences, des résistances au changement ou des critiques. L'ensemble de la Municipalité, principalement les directions «Administration générale», «Police» et «Urbanisme», n'ont pas ménagé leurs efforts pour apporter les correctifs nécessaires et donner les informations utiles. C'est dans ce sens qu'il a été répondu à de nombreuses correspondances, que des séances d'information ont

été organisées pour le personnel communal et enseignant et que divers articles informatifs ont parus dans le journal communal.

Le travail de la Municipalité est riche et varié. Il existe ce qui vient brièvement d'être décrit mais il y a aussi eu l'audit mené par la Cour des comptes au sujet de la Loi sur les participations de l'Etat et des communes à des personnes morales (LPECPM). Suite à cet audit mené dans les communes d'Echallens, de Lausanne, de Morges, de Nyon, d'Ollon, de Payerne, de Pully, de Vevey et d'Yverdon-les-Bains, la Ville de Renens, au terme de l'analyse, s'est retrouvée au deuxième rang quant à l'application de cette loi. Parmi les points positifs, il a été mentionné la qualité des informations données au Conseil communal.

Un point encore, pour illustrer la diversité des activités, réside dans l'achat de la collection de 294 cartes postales et de 272 photos d'archives que M. Jean-Claude Marendaz a accumulées avec passion durant 40 ans. Dans un autre domaine, il faut encore, et ce sera presque la conclusion de cette introduction, signaler la réflexion de la Municipalité sur le nombre idéal de membres devant la composer et sur les conditions de travail des membres de celle-ci. Le préavis N° 53-2005 - Fixation du nombre de membres, du taux d'activité, du traitement et des indemnités de la Municipalité pour la législature 2006-2011, adopté par le Conseil communal en date du 29 juin 2005, donne la position de la Municipalité mais, on retiendra que c'est le nombre de 7 qui été retenu.

Ce qui précède ne relate que très modestement quelques faits mar-

quants qui sont, ainsi que d'autres, développés dans des textes rattachés aux différentes directions.

Une dernière note plutôt triste. Mme Martine Heiniger, entrée au service de la Commune en 1992, en sa qualité tout d'abord de responsable de l'Office du personnel puis de cheffe de service au Centre technique communal, a largement collaboré à la rédaction des rapports de gestion depuis presque 20 ans. Son esprit de synthèse ainsi que sa qualité d'écriture ne font plus partie du présent rapport, ceci dans la mesure où elle nous a quittés brutalement le 18 décembre 2010, après une longue maladie.

La Municipalité ne peut terminer cette brève introduction sans remercier le Conseil communal pour sa collaboration ainsi que le personnel communal, sans qui bon nombre de projets n'auraient pas vu le jour.

Séances

En 2010, la Municipalité a tenu 41 séances ordinaires qui lui ont permis de traiter 1136 dossiers.

Séances spéciales

Invitations, rencontres diverses et visites

A titre d'exemple, durant 15 jours, les séances et autres rencontres auxquelles participent tout ou partie des membres de la Municipalité se présentent comme suit :

- Lundi 8 novembre : Auditions de candidats à la naturalisation / Bureau du Conseil d'Etablissement

Utilisation du droit d'initiative par le Conseil communal

Le tableau ci-dessous reprend depuis 2000 le nombre des diverses interventions déposées. En ce qui concerne en particulier les motions, postulats et interpellations, les chiffres montrent clairement une augmentation depuis le début de la législature. La préparation des réponses nécessaires s'ajoute aux nombreux autres dossiers traités tant par la Municipalité que par ses services.

Année	Motions	Postulats	Interpellations	Sous-total	Questions	Voeux	Résolutions	Pétitions	Total
2000	5		7	12	8		1	3	24
2001	6		4	10	7	2		2	21
2002	5		7	12	8	2		2	24
2003	6		8	14	2		1	1	18
2004	4		8	12	11	1	5	1	30
2005	5	3	6	14	11		2	3	30
2006	8	15	12	35	10	2			47
2007	1	8	19	28	8	6	2	1	45
2008		6	24	30	7	3	6	1	47
2009	2	8	24	34	5	5	2	1	47
2010	1	9	20	30	10			1	41

des établissements secondaire et primaire / Conférence de presse précédent la séance du Conseil communal / Commission des Finances pour budget 2011 - Direction Administration générale et personnel.

• Mardi 9 novembre : Commission des Finances précédent la séance du Conseil communal.

• Mercredi 10 novembre : Délégation aux affaires du personnel - séance annuelle de révision des salaires / Groupe bâtiments et planification scolaires / Bureau inter-municipal / Lausanne Région- Secteur Ouest / Commission culturelle.

• Jeudi 11 novembre : Comité de pilotage du Projet d'agglomération Lausanne-Morges / Conseil communal.

• Vendredi 12 novembre : Séance de Municipalité / Journée commémorative des 40 ans de Dorigny/ Spectacle Evolution de la Compagnie Lumen - Nouveau cirque.

• Vendredi 12 et samedi 13 novembre : Marché du Schéma directeur de l'Ouest lausannois.

• Samedi 13 novembre : Inauguration de la garderie «La Farandole»/ Inauguration de l'Institut Suisse d'Etudes Albanaises et Symposium «L'Intégration des Albanais en Suisse» / SGDay10 - Journée de Swiss Graphic Designer.

• Lundi 15 novembre : Conférence politique culturelle / Conseil d'administration des tl / Cérémonie des Mérites renanais 2010.

• Mardi 16 novembre : Auditions de candidats à la naturalisation / Atelier «Parcs, nature et paysage dans l'agglomération Lausanne-Morges/ Signature du «Protocole additionnel pour la mise en œuvre du Projet d'Agglomération Lausanne-Morges» / Projet d'Agglomération Lausanne-Morges - Conférence d'Agglomération / Repas des accueillantes en milieu familial / Subventionnement communal de neuf appartements et financement complémentaire pour six appartements protégés à la place du Marché, propriété de la Société COOP Immobilier / Groupe de Concertation locale Tram.

• Mercredi 17 novembre : Groupe relations Ecoles / Commission d'urbanisme, bâtiments et affaires immobilières / Séance plénière de la CISE / Rencontre avec les occupants de l'Atelier6 pour découvrir leurs activités ainsi que quelques projets en gestation.

• Jeudi 18 novembre : Conseil d'administration du TSOL / Comité de direction du CIGM / Conseil d'administration du SIE SA / Conseil d'administration de TvT Services SA / Repas de soutien du FC Renens / COPROJ / Comité de la Société coopérative de la Piscine.

• Vendredi 19 novembre : Séance de Municipalité / Auditions de candidats à la naturalisation / Séance d'information organisée par le Canton et l'Union des Communes Vaudoises sur la Réforme Policière / Comité de direction de l'APREMADOL/ Séance d'ouverture de la 13^{ème} nuit du court de Lausanne (cinéma).

En plus de ses séances normales, la Municipalité s'est retrouvée pour analyser le résultat des comptes 2009, du plan des investissements et du budget 2011. Elle s'est aussi réunie pour partager des réflexions et des préoccupations particulières. Elle a tenu en janvier sa traditionnelle rencontre avec les CFF. Les thèmes abordés étaient :

- Plan de quartier entrepôts.
- Saute-mouton 4^{ème} voie CFF.
- Revue des projets en cours (Malley, tram, Gare...).
- Bilan programme RailFair - Parrainage des gares.

En vrac et d'une manière non exhaustive, la Municipalité a encore participé ou a été représentée par une délégation municipale aux manifestations ou rencontres suivantes :

- Rencontre avec l'Orif et la Coop en vue de l'installation au chemin du Chêne 5 à Renens d'un centre de formation spécialisée pour jeunes en difficulté d'insertion professionnelle. Ce projet a vu le jour grâce à une collaboration efficace entre la Commune de Renens, la Direction de la Coop qui y a engagé beaucoup de moyens et de soutien ainsi que l'Orif.
- Pose de la première pierre du projet Longemalle Parc à Renens à l'avenue de Longemalle 1, en présence de MM. les Conseillers d'Etat François Marthaler et Philippe Leuba et de Mme la Syndique.
- Apéritif culturel 2010 dans les locaux de l'Association d'artistes pluridisciplinaire A6 au chemin du chêne 5.

- Rencontre entre une délégation municipale et le Comité du Groupe d'intérêts de Florissant (GIF), association indépendante ayant pour but de représenter les habitants de Florissant afin de promouvoir et soutenir un développement harmonieux du quartier.
- Présentation à la Municipalité par le Comité de la Société coopérative de la piscine de Renens de ses projets futurs et discussion par rapport à ses préoccupations liées au parking du Censuy.
- Rencontre avec Crissier pour un échange d'informations sur les crèches-garderies et différents projets : la Gare, la route de Cossonay, le quartier du Pont-Bleu / Terminus, le carrefour du Lumen et un repas-buffet.
- La Municipalité a invité à la Salle de spectacles les Directions, les Corps enseignants et les Secrétaires des Etablissements scolaires primaire et secondaire à partager un repas et un moment de convivialité.

Visite du Préfet

Le lundi 22 novembre. M. Etienne Roy, Préfet, a procédé à la traditionnelle visite de l'Administration communale. Il a examiné des documents, registres et procès-verbaux et s'est entretenu en tête-à-tête avec M. le Président du Conseil communal et la Secrétaire, puis avec Mme la Syndique et finalement avec la Municipalité au complet. A l'issue de la visite, M. le Préfet a été invité par la Municipalité à un repas auquel étaient également associé-e-s les Chef-fe-s de service, les Directeurs des écoles et d'autres invité-e-s qui entretiennent des relations de proximité avec la Commune.

Par ailleurs, M. le Préfet a organisé dans le District de l'Ouest lausannois, le jeudi 20 mai, la journée annuelle de la Confrérie des Préfetes et Préfets vaudois. Les participants ont visité le matin l'ECAL à Renens et le Rolex Learning Center sur le site de l'EPFL à Ecublens et l'après-midi le Musée Encre & Plomb à Chavannes, alors que le repas de midi s'est déroulé à l'Hôtel-de-Ville de Bussigny.



Consultations - Avant-projets de lois et règlements

La Municipalité a répondu aux consultations suivantes :

Canton de Vaud

• Avant-projet de loi sur l'enseignement obligatoire

Afin d'actualiser une loi scolaire datant de 1984 et de tenir compte de la volonté populaire d'harmonisation des systèmes de formations cantonaux, le Département cantonal de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC) a lancé une large consultation auprès de tous ses partenaires sur son avant-projet de loi sur l'enseignement obligatoire.

Outre le fait d'émettre une réserve sur des dispositions susceptibles de générer certains transferts de charges du canton aux communes (mode de financement des classes de raccourcissement) ou des augmentations significatives des besoins en infrastructures (réduction du nombre d'élèves par classe, organisation des transports scolaires), la Municipalité s'est positionnée sur la défense des points suivants :

- Saluer le concept d'une école inclusive et égalitaire visant notamment une prise en charge adéquate des enfants allophones ou d'origine socioculturelle défavorisée;
- Adapter les ressources allouées aux établissements scolaires en fonction de leurs réalités socioculturelles respectives;
- Imaginer un concept de devoirs surveillés avec des objectifs pédagogiques tendant vers la mise à niveau des acquis scolaires et allant au-delà d'une simple activité parascolaire, nécessitant une fois encore des ressources adaptées.

D'autre part, la Municipalité a préconisé une concertation efficiente entre les autorités cantonales et communales sur les questions ayant des incidences directes en matière de planification scolaire.

• Avant-projet de loi sur l'organisation policière

La Municipalité a adressé la réponse suivante au Département

de la sécurité et de l'environnement :

«D'emblée, nous souhaitons distinguer les questions opérationnelles des questions politiques et institutionnelles. Si sur les points opérationnels la nouvelle loi et la nouvelle organisation semblent bien répondre aux besoins, nous ne pouvons donner en l'état notre aval au volet politique et institutionnel.

En effet, les projets de loi et de modifications de lois proposés ne respectent à notre sens ni l'esprit ni le texte de la convention signée entre le canton et les communes. Le partage des responsabilités entre ces deux niveaux institutionnels dans le domaine de la sécurité ne ressort pas suffisamment du projet proposé. Un certain nombre de modifications devraient être apportées, à commencer par une modification du titre de la loi en «Loi sur l'organisation policière vaudoise» plutôt que «cantonale». Ensuite, au chapitre «Autorités», un article spécifique sur les communes est à rédiger. Enfin, au niveau général, les communes ne trouvent pas la garantie que leurs compétences nouvelles soient prises en compte et respectées, un certain nombre d'articles méritent d'être modifiés en ce sens, notamment dans la Loi sur la circulation routière (LVCR).

Les deux points ci-après ne peuvent trouver notre approbation s'ils ne sont pas modifiés. Dans cette hypothèse, cela impliquerait de notre part un rejet global du projet. Ces éléments sont fondamentaux, car ils sont révélateurs de la difficulté de trouver un équilibre financier et sécuritaire entre le canton et les communes d'une part et entre les communes d'autre part. Ces deux sujets sont les suivants :

La suppression des contrats de prestation

Bien que notre commune ne soit pas touchée directement par cette mesure, elle la rejette formellement. En effet, elle ne respecte pas la convention passée et prêterite gravement les prérogatives des communes quant à la définition de leurs besoins et de leur niveau de sécurité souhaité.

Le report de charges des salaires des gendarmes libérés des contrats de prestation et

intégrés dans la mission générale de la gendarmerie

Il est inadmissible qu'il puisse être envisagé que les communes qui bénéficient elles-mêmes d'un corps de police communal ou intercommunal paient de surcroît par le biais d'une péréquation intercommunale des charges pour les communes n'assumant pas leur responsabilité elles-mêmes.

L'analyse des conséquences du maintien de ces deux mesures montre que cela amènerait toute une série d'écueils importants dont en particulier :

La définition de la mission générale qui correspondrait à un prix de 2 points d'impôts. Cet exercice est inapplicable si des communes aussi variées que celle de Lausanne ou de Goumoens-le-Jux doivent être évaluées de la même manière. Soit la mission générale est trop étendue, soit le prix n'est pas conforme.

L'utilisation des assistants de police pour compléter le dispositif sécuritaire dans des communes sans corps de police impliquerait l'existence de deux types d'assistants, ceux des polices communales et les « hors sol ». Ceci engendrerait une difficulté pour le public à comprendre cette fonction et une attractivité mise à mal pour les postes d'assistants dans les corps communaux.

La remise en cause du respect des compétences communales, telles que précisées dans la convention, confirmées en votation populaire et base de la collaboration entre les communes et le canton.

En ce qui concerne les modifications et ajustements article par article, nous rejoignons et soutenons les deux prises de positions de la Conférence des polices municipales vaudoises (CDPMV) et du Comité directeur de la Police de l'Ouest que vous recevrez par courriers séparés.»

- Avant-projet de loi sur la promotion de la culture (LPC) et l'avant-projet de loi sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI)

Ces deux avant-projets de lois mis en consultation par l'Etat de Vaud représentent une refonte complète de la loi sur les activités culturelles (LAC) du 19 septembre

1978, ainsi que de la loi sur le patrimoine, la nature, les monuments et les sites (LPNMS) du 10 décembre 1969. Ils ont pour objectif de répondre à des besoins essentiels de la communauté vaudoise en matière culturelle.

Par l'avant-projet de loi sur la promotion de la culture, il est proposé que l'Etat encourage la vie culturelle et la création artistique professionnelle ainsi que sa diffusion, qu'il favorise l'accès et la participation de tous à la culture, qu'il développe la coopération entre les acteurs impliqués et qu'il contribue au rayonnement artistique du Canton par des échanges au niveau inter-cantonal, national voire international.

Par l'avant-projet de loi sur le patrimoine mobilier et immatériel, il est proposé que l'Etat sauvegarde, accroisse et mette en valeur le patrimoine pour le transmettre aux générations futures. Le patrimoine est considéré comme essentiel à l'identité d'une collectivité.

Le sujet est particulièrement important dans le paysage culturel vaudois actuel alors qu'un certain nombre de villes-centres élaborent leur propre politique culturelle. C'est pourquoi les responsables culturels des Villes de Lausanne, Vevey, Nyon et Renens se sont réunis à deux reprises afin de proposer à leur Municipalité respective une position commune sous la forme d'un rapport.

Ce rapport adopté par les quatre Municipalités salue la volonté de l'Etat d'adapter à la société d'aujourd'hui une loi datant de plus de trente ans. L'apparition d'un soutien du Canton pour la médiation culturelle (actions visant à rendre accessible la culture à tout type de public) est particulièrement importante, notamment pour Renens et le futur Corso, dont un des points forts sera le travail en lien avec les écoles.

Cependant, il met également en lumière des réserves et des questions sur les points suivants :

- le manque de différenciation entre communes et villes-centres;
- la notion d'« animation culturelle locale » pour principale mission des communes est considérée comme réductrice;

- le rapport de partenariat pas assez marqué entre Canton et communes, notamment dans la nomination des commissions, dans l'établissement de certains critères ou dans le principe de financement subsidiaire;
- le principe d'incitation des communes à se mettre ensemble pour obtenir un financement. Le financement ne devrait pas être conditionné à ce principe sous peine d'exclure les communes qui développeraient seules un projet;
- la nature des fonds de soutien de l'Etat et leur composition : dans un contexte où les disciplines artistiques tendent à se décloisonner, il ne semble pas pertinent d'avoir des fonds liés aux disciplines.

A noter également qu'une délégation de la Commission culturelle de Renens a également étudié l'avant-projet de loi sur la promotion culturelle et répondu au questionnaire; ses remarques ont fait l'objet d'un compte-rendu qui a été joint au rapport remis au Canton.

- Loi sur l'encouragement de l'enfance et la jeunesse

Dans l'ensemble, la loi est validée par les villes et les cantons ayant mis en place une politique de la jeunesse par l'engagement d'un délégué. L'Union des Communes Vaudoises (UCV) quant à elle, émet certaines réserves, émanant en particulier des petites communes, qui reprochent à la nouvelle loi d'être une mainmise de la Confédération sur les affaires cantonales et communales et par là une extension de son pouvoir. De plus, ces communes craignent des reports de charges à long terme.

Toutefois, la Municipalité soutient avec enthousiasme cette nouvelle loi. De manière générale, sa révision est justifiée dans le contexte socioculturel existant à Renens et dans l'Ouest lausannois. Elle permet de plus d'avoir une cohérence au niveau des politiques mises en place dans les cantons et les villes, d'autant plus pertinente que s'est constituée en novembre 2009 la nouvelle Conférence romande des déléguées à l'enfance et la jeunesse.

Ainsi, la nouvelle loi fédérale, même si elle n'aura pas de consé-

quence directe sur les missions communales, apportera un éclairage supplémentaire notamment dans le travail de réseau que le Délégué jeunesse entretient régulièrement avec ses pairs tant au niveau des communes que des cantons.

- Révision partielle de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP)

La Municipalité n'a pas formulé de remarques particulières quant aux modifications proposées, celles-ci lui paraissant positives et allant dans le sens d'une clarification nécessaire. Les principales modifications proposées sont les suivantes :

- Vote électronique pour les Suisses de l'étranger

Il est proposé d'introduire le vote électronique pour les Vaudois domiciliés à l'étranger, afin de leur faciliter l'exercice du droit de vote.

- Modifications du système électoral sur le plan communal

Dans les communes à Conseil communal élu à la proportionnelle, les cas d'épuisement des listes débouchant sur des désignations par les parrains de la liste se multiplient. Il est projeté, comme cela est déjà le cas dans les communes à Conseil communal élu à la majoritaire, de laisser les effectifs du Conseil, en l'absence de viennent-ensuite, descendre jusqu'à 80%, une élection n'étant organisée qu'à ce moment-là.

Il est également proposé d'introduire l'obligation pour un candidat d'avoir son domicile politique dans la commune au plus tard au moment du délai de dépôt des listes, et non plus au plus tard à la clôture du rôle des électeurs, l'avant-veille du scrutin, ceci afin d'éviter des abus. Il en ira de même sur le plan cantonal.

- Validité des initiatives populaires

Les cas de controverses sur la validité des initiatives populaires se sont multipliés ces dernières années de manière importante. Après analyse des différentes pistes, le Conseil d'Etat relaie une proposition venant de larges et variés milieux du Grand Conseil : transférer la compé-

tence de contrôle de validité des initiatives du Grand Conseil au Conseil d'Etat, dans le but d'éviter le risque de politisation d'un débat juridique, et compte tenu aussi de la grande complexité juridique de certains dossiers.

- Avant-projet de loi sur l'harmonisation de la coordination de l'octroi des prestations sociales et d'aide à la formation et au logement vaudoise (LHaPSV) visant l'introduction d'un revenu déterminant unifié (RDU)

La Municipalité a rendu attentif le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) au fait que les communes devraient avoir accès au système d'information RDU. Il semble également regrettable que le revenu d'insertion ne soit pas intégré dans le système prévu par l'avant-projet de la LHaPSV.

Union des communes vaudoises

- Loi sur les écoles de musique

L'Etat a mis en consultation, par l'intermédiaire de l'UCV, son projet de loi sur les écoles de musique, qui comprend une participation financière des communes. L'Union des communes vaudoises (UCV) et l'Association de communes vaudoises (AdCV) avaient convaincu l'Etat de revoir à la baisse la participation financière communale prévue par habitant, passant de Fr. 25.— à Fr. 18.— puis à Fr. 9.— à la fin de la période transitoire de cinq ans.

Dans sa séance du 2 octobre 2009, la Municipalité avait décidé de répondre «oui» à la consultation organisée par l'UCV, un oui de principe avec des inquiétudes sur l'importance de la charge financière.

Suite à cette consultation des communes, l'UCV et l'AdCV ont fait un certain nombre de nouvelles propositions au Canton, dont plusieurs ont été prises en compte. Il s'agit des aspects suivants :

- Abaissement de l'âge déterminant des élèves à 20 ans (contre 25 ans dans l'avant-projet de loi soumis à consultation).
- Augmentation de la durée d'enseignement des enseignants, qui passe de 24 heures à 25 heures (gain estimé : 1 million de francs).

- Participation majoritaire des communes dans les organes décisionnels, notamment la future fondation : les communes ont en effet obtenu quatre sièges contre trois dévolus à l'Etat.

S'agissant du financement, les communes n'ont, certes, pas obtenu la participation de l'Etat à la couverture de 33% des coûts, ce dernier ne prévoyant de financer le coût des écoles de musique qu'à hauteur de 25% environ. Ceci s'explique en partie par le fait que l'Etat, qui finance la totalité de l'enseignement professionnel de la musique, souhaite s'impliquer moins que les communes auxquelles revient la responsabilité du financement des écoles de musique à but non professionnel, selon le partage des tâches défini dans le cadre de l'opération Etacom.

Les communes participeront donc à hauteur de Fr. 8'620'000.—, ce qui correspond à un montant de Fr. 9.50/habitant, somme bien inférieure aux montants évoqués lors des premières estimations du projet et faisant partie du projet de loi. Afin de permettre aux communes de se préparer à cette nouvelle charge, il a été décidé une mise en œuvre progressive sur six ans du dispositif prévu : la première année, les communes paieront Fr. 4.50/habitant, puis cette somme sera augmentée de Fr. 1.— chaque année jusqu'à ce que la somme de Fr. 9.50 soit atteinte la 6ème année.

Un Protocole d'Accord a été établi entre le Conseil d'Etat, l'UCV et l'AdCV pour le règlement des bases du financement de l'enseignement de la musique à visée non professionnelle, protocole qui a été soumis au vote à l'ensemble des communes partenaires.

La Municipalité a décidé de répondre «oui» à cette nouvelle consultation de l'UCV, tout en souhaitant, comme lors de la première consultation, que ne soit pas mis en place un système trop rigide et bureaucratique avec des critères trop exclusifs, ceci de manière à ce que le plus grand nombre d'écoles puisse bénéficier de ce soutien financier, y-compris celles qui pourraient être concernées à Renens.

Les consultations ci-dessus sont communiquées par l'entremise de

l'Union des Communes Vaudoise, laquelle réunit les réactions des communes et en fait la synthèse à l'intention de l'Etat.

Dons et subventions

- La Municipalité a souhaité participer à l'effort de solidarité collectif qui s'est engagé dès les premières heures qui ont suivi le tremblement de terre du 12 janvier 2010 à Haïti. Elle a ainsi versé Fr. 2'000.— à la Chaîne du Bonheur.

Puis, suite à des contacts directs avec l'association Aide Haïti basée à Lausanne, la Municipalité a décidé d'apporter son soutien à un projet plus ciblé. Elle a fait un don de Fr. 2'000.— à cette association présente dans le pays depuis 1997. Cette somme permettra de soutenir les activités de l'Escale, un foyer d'accueil pour enfants domestiques maltraités, un phénomène connu et ancré dans l'histoire d'Haïti et qui, selon l'association Aide Haïti, toucherait près de 350'000 enfants dans le pays.

L'association Aide Haïti est membre de la Fédération Vaudoise de Coopération (Fédévac). Le dossier sera repris par la Direction de la Sécurité sociale et pourrait faire l'objet d'un suivi sur le long terme.

- La Municipalité a décidé de soutenir la publication du livre «L'Ouest pour horizon» du Schéma Directeur de l'Ouest lausannois par le versement d'une participation financière de Fr. 2'000.— en 2010 et par l'acquisition de 60 livres à Fr. 45.—/pièce, soit Fr. 2'700.— en 2011.

Ce livre est destiné à faire largement connaître les travaux du SDOL et le projet d'agglomération, en les plaçant dans leur contexte régional ainsi que dans la perspective des grandes mutations urbaines actuellement en cours en Suisse et en Europe.

L'ouvrage, qui prend en compte tous les partenaires impliqués, s'adresse certes aux professionnels intéressés par la question des agglomérations, mais il vise aussi et surtout le public large, en particulier celui de l'Ouest lausannois. Rédigé de manière non spécialisée, riche d'illustrations et de cartes, il répond à des intérêts multiples. La partie rédactionnelle est

confiée à Mme Lorette Coen, journaliste et essayiste, spécialiste des transformations territoriales.

Les autres communes du SDOL ont également donné leur accord pour un soutien financier.

- La Municipalité a décidé d'acheter la collection privée de cartes postales et de photos de M. Jean-Claude Marendaz, domicilié à Renens, au prix de 12'000.—; celle-ci se compose de 294 cartes postales anciennes et de 272 photos d'archives et qui a une valeur indéniable sur le plan historique, ceci sur la base d'une expertise effec-



Cartes postales historiques de la gare de Renens

tuée par M. Jules Perfetta, L'Atelier St-Louis en l'Ile au Mont-Pélerin, Président de la Société Romande de cartophilie.

- Le 2 novembre 2007, la Municipalité avait décidé de participer financièrement à la sortie du livre «Renens de la campagne à la ville». Ce soutien s'est traduit par une subvention de Fr. 25'000.—. En contrepartie, la Commune de Renens a obtenu 1'000 exemplaires du livre. A fin décembre 2009, le stock était d'environ 200 exemplaires.

Fin décembre également, M. Marendaz a transmis l'information comme quoi son stock de livres était épuisé. En conséquence, il proposait de faire un nouveau tirage en collaboration avec la Commune et il était disposé à céder les droits d'auteurs de son ouvrage avec la disquette pour l'impression et ceci à des conditions à définir.

Dans sa séance du 20 août 2010, la Municipalité a décidé de passer une commande à M. Marendaz pour l'achat de 700 exemplaires du livre «Renens de la campagne à la ville», au prix de Fr. 30.— l'exemplaire. Cet achat s'étalera sur trois ans de manière à pouvoir en distribuer chaque année aux jeunes de 18 ans, aux nouveaux bour-

Extrait de l'expertise réalisée par M. Jules Perfetta, Atelier St-Louis en l'Ile, au Mont-Pélerin

Ces documents de haute valeur d'archivage ont été acquis ces 40 dernières années. Tout a été minutieusement collecté par une seule personne, M. Marendaz, il l'a fait par ses propres moyens, soit par contact interpersonnels dans le village (échange ou achats) ou auprès de sociétés cartophiles ou philatéliques. Sinon, auprès des marchands et brocantes traditionnelles qui exposent dans les bourses ou marchés de la Romandie. Ainsi qu'à l'étranger, lors de ses déplacements comme juge international de la «classe jeunesse» dans les divers clubs de philatélie traditionnelle, à Paris, Bruxelles, Londres et Milan.

Ce qui veut dire, que pour une toute petite partie de la collection, M. Marendaz a reçu quelques cartes ou les a échangées. Mais pour la majorité, que j'évaluerai à 95% de l'ensemble, il les a acquises sur les marchés traditionnels. Il faut bien souligner, que son but était de rassembler un maximum de documents riches et significatifs, lui permettant ainsi d'exposer ses cartes postales ou d'illustrer ses livres, qu'il a pu réaliser, sur sa ville préférée. Cette force et cette rage de sans cesse fouiner, qui le caractérise lui a donné la volonté de construire un dossier d'archive cohérent. Et lui a permis de former ainsi, une collection présentant une évolution de l'image urbaine et ethnologique de votre commune, d'une manière véritablement extraordinaire. Des possibilités d'étude sur l'environnement construit, ou l'évolution des moeurs d'une cité sur un siècle, serait parfaitement imaginable. De même une ville de votre importance pourrait s'enorgueillir de posséder une telle archive officielle. La preuve en est la publication des deux livres sur votre commune et ses environs.

geois et aux nonagénaires. Le nombre de bénéficiaires par année est évalué entre 150 et 200.

La Municipalité a également décidé d'acquiescer les droits d'auteurs dudit ouvrage en s'engageant à verser des «royalties» (redevance en français) à l'auteur et à ses héritiers, à raison du 10% du prix du livre à l'impression lors de tirages supplémentaires.

- La Société Industrielle et Commerciale de l'Ouest Lausannois (SICOL) a fêté ses 100 ans le 6 juin 2010. A cette occasion, la SICOL avec la SIC de Prilly, ont organisé la manifestation Ouest Expo 2010. Elle s'est déroulée du 3 au 6 juin au Centre intercommunal de glace de Malley. L'exposition a réuni l'économie, les entreprises, les habitants et les autorités politiques, en parallèle à celle-ci des conférences ont été organisées sur des thèmes économiques, politiques et de prévention en entreprises. Les Municipalités de l'Ouest lausannois se sont associées au projet et ont participé financièrement à hauteur de Fr. 1.— par habitant (Renens : Fr. 19'122.—) ainsi qu'à la location d'un stand intercommunal dont la part pour Renens s'est élevée à Fr. 5'300.—. Dans le cadre de ce 100^{ème} anniversaire, la SICOL a édité un ouvrage commémoratif intitulé «SIC - SICOL 1910-2010 s'unir, croire et créer», tiré à 3'000 exemplaires. Un espace gratuit (2 à 4 pages) réservé aux sept communes a été mis à leur disposition pour se présenter. La Commune de Renens en a aussi profité pour faire découvrir les Ateliers de la Ville de Renens.

Groupe de travail «locaux»

En 2010, le groupe de travail «locaux» s'est réuni à 6 reprises. Il est constitué de représentants du Centre technique communal avec Mme Martine Heiniger, cheffe de service jusqu'en juillet 2010, puis M. Martin Hofstetter, chef de service, et Mme Ana Rado, dessinatrice), du Service du personnel avec M. Stéphane Robert et de M. Jean-Daniel Leyvraz, secrétaire municipal. Ce groupe est aussi composé, sur le plan politique de Mme Tinetta Maystre, municipale Urbanisme-Bâtiments, et de Mme Marianne Huguenin, syndique, qui le préside. Il

coordonne de manière transversale les études et les projets relatifs aux besoins et aux améliorations nécessaires en locaux de l'administration communale.

Rue de Lausanne 21

L'année 2010 a vu les effets des changements prévus avec la location par la Commune des locaux de la rue de Lausanne 21 (Préavis N° 57-2008 - Administration communale - Besoins en locaux supplémentaires).

Le Service Culture-Jeunesse-Sport a quitté début janvier ses locaux de la rue de l'Avenir 5 et a emménagé à la rue de Lausanne 21, dans des locaux de plain-pied offrant une vitrine positive sur la rue de Lausanne et un accueil de qualité. Il a été créé une salle de conférence ouverte sur l'extérieur, côté rue Neuve et à des usages externes au service, par exemple des activités culturelles. Les PPLS (Psychologie, Psychomotricité et Logopédie en milieu scolaire) employées par le Canton, mais logées par la Commune, ont elles quitté la rue de Lausanne 25 et emménagé également à la rue de Lausanne 21.

D'une manière générale, les locaux aménagés sont fonctionnels et répondent aux attentes des utilisateurs et du personnel.

Comme prévu, le Service du personnel a de son côté déménagé à la rue de l'Avenir 6 à la mi-février, après remise en ordre et réaménagement simple des locaux. Cette extension a permis de travailler dans de meilleures conditions et d'engager une apprentie en automne. Elle a également permis à l'Administration générale de doter l'archiviste d'un bureau et de réorganiser le secrétariat du service.

Rue de Lausanne 25

La suite des travaux de transformation des immeubles communaux s'est faite autour du bâtiment de la rue de Lausanne 25. Le préavis N° 90-2010 - Immeuble communal rue de Lausanne 25 - Réaménagement des locaux du Service de la sécurité sociale et rénovations diverses - a permis des transformations nécessaires au bon fonctionnement du Service de la sécurité sociale et en conséquences une offre et une qualité d'accueil très nettement améliorées pour les utilisateurs de ce service. Grâce à l'acceptation du préavis par

le Conseil communal, les travaux de rénovation de l'immeuble ont pu débuter en septembre 2010.

Cette rénovation a d'une part permis de mettre l'immeuble aux standards actuels (agrandissement et rénovation de l'ascenseur mis de plain-pied, permettant l'accessibilité pour les personnes handicapées ou les mères avec poussette, remplacement de la chaufferie, réaménagement de la chaufferie, adaptation aux normes incendie, réaménagement des appartements).

Suite à un vœu du Conseil communal, des panneaux solaires thermiques ont été également intégrés par la suite.

D'autre part, une réorganisation des locaux du Service de la sécurité sociale et de l'Agence d'assurances sociales de Renens a pu être faite à cette occasion, qui permettra une réception commune au rez-de-chaussée - guichet unique - le renforcement de l'Accueil collectif de jour et de l'Office du logement, ainsi que le rapatriement du Pôle de l'intégration une fois les travaux terminés. Une salle de conférence, conçue pour être utilisée également par des intervenants associatifs extérieurs sera également à disposition.

Rue de Lausanne 35

En 2010, la question de l'exiguïté des locaux du Service de la population (SPOP) et de sa réception, a été au cœur des réflexions du groupe «locaux». Les besoins du Service informatique, en particulier en termes de climatisation du centre de calcul et de renforcement du sol pour supporter la charge des serveurs, ont été aussi analysés et des travaux ont été réalisés pour améliorer la situation.

La nécessité d'implanter un ascenseur dans le bâtiment de la rue de Lausanne 35 pour permettre enfin un accueil digne de ce nom, sans parler de la mise aux normes pour l'accès des handicapés a aussi été examinée, mais la solution optimale n'a pas encore été trouvée.

Différents scénarios ont été envisagés, en particulier dans le sens de la création d'un guichet unique Greffe municipal et SPOP, impliquant des ro-cades entre services. Cette solution s'est heurtée aux limites du bâtiment, puisque l'implantation simple d'un ascenseur aurait encore péjoré la situation pour les locataires.

En avril, une rencontre a eu lieu avec la Direction de la Police de l'Ouest lausannois (PoOuest), pour faire le point de son côté. Il est apparu que le problème des locaux était un thème de réflexion actuel pour PoOuest, et qu'un rapport allait être déposé en mai devant le Comité de direction, faisant état des problèmes : mixité difficile entre public et personnes en difficulté, accès aux cellules, parage, exiguité des bureaux ont conduit à ce que PoOuest commence d'envisager un déménagement dans des locaux mieux adaptés. Une reprise totale du bâtiment par PoOuest n'a semblé adéquate ni à PoOuest ni au groupe locaux en raison de la configuration des lieux et de l'environnement institutionnel.

La perspective d'un déménagement de PoOuest, dont la temporalité est restée encore dans l'incertitude dans le 2^{ème} semestre de 2010 a à la fois freiné et orienté les travaux du groupe locaux. Freiné dans le sens qu'une solution immédiate telle un déménagement n'avait pas de sens, orienté parce qu'une rénovation entière du bâtiment devient possible. Le CTC a élaboré des projets impliquant une réorganisation des bâtiments de la rue de Lausanne 33 et 35, avec les utilisateurs actuels, et qui vont dans le sens d'un regroupement différent des services. Ce projet sera la priorité du groupe «locaux» en 2010, en lien avec la confirmation ou non du déménagement de PoOuest.

En 2010, le groupe «locaux» a également :

- transmis à la Commission des affaires immobilières ses conclusions quant à un achat envisagé des bâtiments appartenant au SIE (rue Neuve et Savonnerie), visités en 2009, achats que la Municipalité a

renoncé à effectuer pour des questions de priorisation financières, de besoins à cibler et d'adéquation des locaux.

- élaboré à l'intention de la Municipalité un concept concernant l'acquisition de nouveau mobilier pour l'Administration.
- accepté des mesures d'urgence pour la climatisation du centre de calcul.
- pris l'option, validée par la Municipalité, de renoncer à l'utilisation de la salle de gymnastique entre les deux bâtiments pour l'Administration (en raison de l'utilisation de la salle qui impliquerait de trouver des solutions de remplacement, de la pénurie actuelle de salles de gymnastique, et d'une mixité souhaitée dans un environnement institutionnel).

Plan de mobilité

Le plan de mobilité d'entreprise est entré, en 2010, dans sa phase «mobilité pendulaire». Après une première étape concernant les déplacements professionnels en 2009, durant laquelle divers moyens ont été mis à disposition pour les transports professionnels (vélos électriques, abonnements de transports publics), l'incitation à moins utiliser son véhicule privé lors des déplacements du domicile au lieu de travail est entrée en vigueur. Ainsi, dès le mois de novembre 2010, le parage sur les sites de l'Administration communale est réglementé et payant à partir du 1^{er} janvier 2011. Les mesures incitatives accompagnant le stationnement payant sont elles aussi entrées en vigueur, donnant droit à des contributions pour les abonnements de transports publics, cartes Galaxy, cartes journalières CFF, contrôle technique ou entretien de vélo.

Ces mesures ont été accompagnées d'une séance générale pour l'ensemble du personnel, présentant tant les aspects contraignants que les avantages du plan de mobilité et d'une plaquette remise à toute collaboratrice et tout collaborateur expliquant de façon synthétique, claire et pratique l'ensemble de la démarche.

Il y a lieu de préciser que les organismes partenaires (PoOuest, Ecoles, PPLS, CSR, SIE, OSP) bénéficient des mêmes conditions de parage, soit un abonnement mensuel au tarif de Fr. 60.— et d'autorisations occasionnelles à la journée ou à la demi-journée aux tarifs respectifs de Fr. 6.— et Fr. 3.—. Ces organismes n'ont, par contre, pas droit aux mesures incitatives qui restent réservées au personnel communal.

La mise en œuvre de ce plan de mobilité en entreprise a mobilisé de façon importante le Comité de pilotage ainsi que les services de l'Administration, notamment l'Administration générale, le CTC et le Service du personnel. Les négociations avec les organismes partenaires ont nécessité un investissement non négligeable et l'ensemble du projet aura finalement nécessité plus de ressources que ce qui avait été prévu initialement.

Vœux de la Municipalité

Comme en 2009, la Municipalité a réalisé une campagne d'affichage à l'occasion des fêtes de fin d'année afin de présenter ses vœux aux habitants de Renens. L'affiche qui reprenait le visuel de l'année passée était visible sur l'ensemble du territoire de la Commune ainsi que dans les réceptions des différents services de l'Administration communale.

Administration générale - Personnel

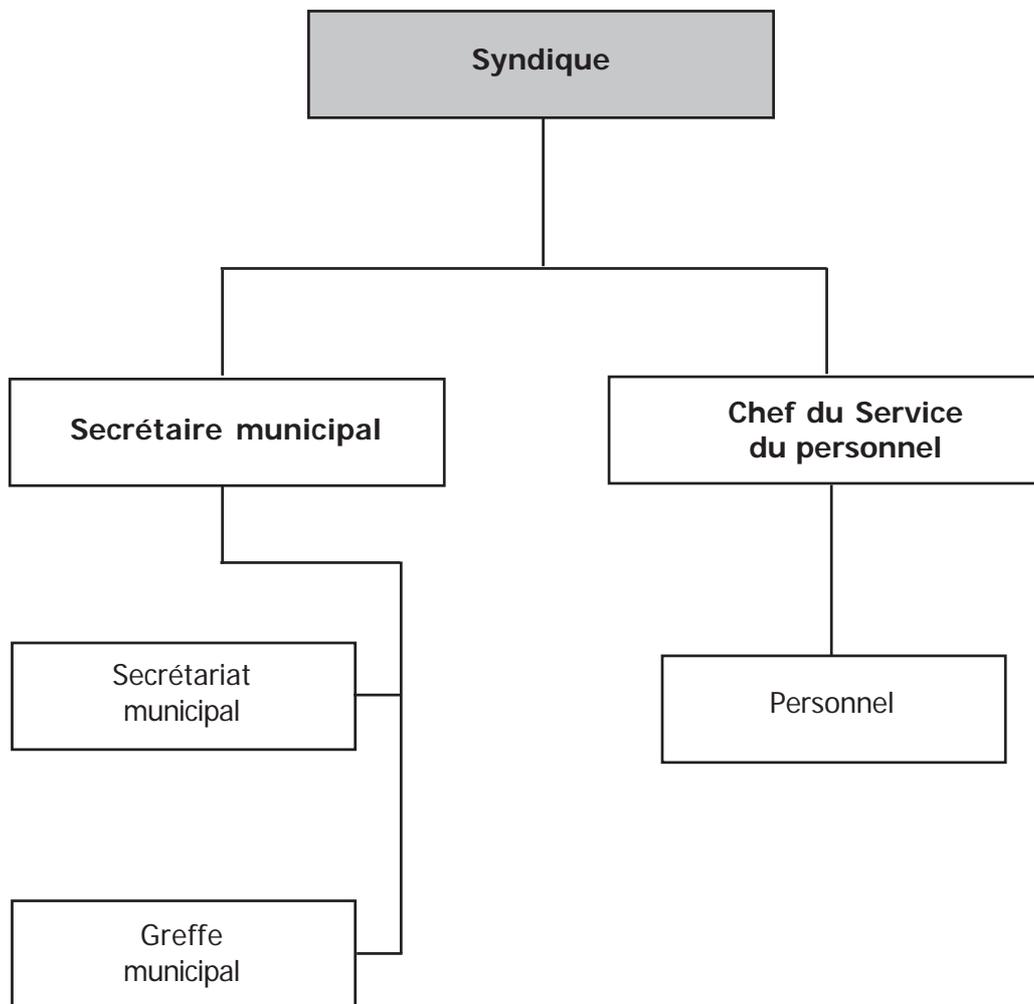


Directrice :

Mme Marianne HUGUENIN, Syndique

Chefs de service :

M. Jean-Daniel LEYVRAZ, Secrétaire municipal
M. Stéphane ROBERT, Service du personnel



Administration générale

L'Administration générale gère les activités principales suivantes :

- Secrétariat de la Municipalité
 - Archives communales
 - Relations avec le Conseil communal
 - Relations avec les autres Directions
 - Promotion économique
 - Site Internet, journal Carrefour Info Renens, communiqués
 - Relations extérieures
 - Affaires régionales
 - Transports publics
 - Approvisionnement économique du pays
- Greffe municipal
 - Votations - Elections - Référendums - Initiatives
 - Naturalisations
 - Assurances
 - Déclarations diverses
 - Huissier

Secrétariat de la Municipalité

Introduction

Le Secrétariat municipal s'occupe principalement de tout ce qui concerne directement la Municipalité. C'est dans ce sens que sont préparés les ordres du jour avec tous les documents nécessaires et qu'ensuite est établi le procès-verbal des séances. Les affaires et les décisions sont ensuite envoyées dans les différentes directions. Le Secrétariat municipal organise les rendez-vous de la Municipalité et établit les correspondances nécessaires pour confirmer ou infirmer la participation d'un ou plusieurs membres de la Municipalité.

L'équipe du Secrétariat municipal a continué à apporter toute l'aide qu'elle peut aux activités diverses de la Municipalité et à l'organisation d'un certain nombre de manifestations ou animations de portée générale.

Le Secrétariat de la Municipalité a aussi assumé les diverses tâches qui sont reflétées ci-après.

Campagne de sensibilisation - Elections communales 2011

En 2010, la Municipalité a décidé de mettre en place, à l'occasion des élections communales 2011, une campagne de sensibilisation et d'information à l'attention des électeurs/trices de Renens. Cette campagne a été prévue avec les supports suivants :

- un logo et un slogan;
- un mini-site internet spécial élections, avec progressivement des informations générales, la liste des candidats avec leur photo, une fois ceux-ci connus et finalement les résultats le moment venu;
- une campagne d'affichage déclinée en affiches format mondial et affichette;
- une édition spéciale du Carrefour Info Renens prévue pour le mois de février 2011;
- un «dîner quizz» destiné aux jeunes;
- un «spectacle de rues».

Par souci de cohérence avec l'identité graphique de la Commune, la conception graphique de cette campagne a été confiée à l'agence Equateur.

La coordination a été attribuée au Secrétariat municipal. Des collaborations ont été mises en place avec les délégations à l'intégration et à la jeunesse et la Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE) afin d'identifier des relais potentiels.

Il a été prévu que les différents supports soient mis à disposition des sociétés, associations et autres relais locaux afin d'en assurer la diffusion la plus large possible au sein de leurs membres et de leurs réseaux respectifs.

Concernant la collaboration avec la déléguée à l'intégration et avec la CISE, il faut préciser qu'un projet de mini-spectacle a été élaboré avec des comédiens professionnels. Cette prestation sera présentée au début de l'année 2011 dans différents endroits, la Place du Marché, celle de la Gare et dans les locaux de Globlivres.

En collaboration avec le délégué jeunesse, il a été proposé une action en faveur des jeunes sous la forme d'un dîner quizz.

Pour rappel, le concept du dîner quizz a déjà fait ses preuves sous différentes formes (prévention alcoolisme, sexualité, intergénérationnel, insertion professionnelle). Cette action invite les jeunes à une soirée au restaurant durant laquelle un jeu (quizz) est proposé. Les jeunes jouent par groupe de table avec l'aide de jokers. Ces derniers sont des professionnels ou des personnes en lien avec la problématique choisie. Au final, chaque participant part avec un lot, ceux-ci étant distribués par ordre d'arrivée des tables. A cet effet, un courrier sera adressé à des donateurs potentiels.

Il a été choisi d'intituler ce projet de dîner quizz : «*Sij'étais président... Elire c'est choisir l'avenir de ma ville et le mien.*» Cette manifestation est prévue pour le vendredi 17 février 2011 au restaurant de la Piscine de Renens.

Cœur de Ville

Le groupe de travail «Coeur de Ville» a continué ses travaux en 2010. Pour mémoire, il s'agit d'un groupe de travail composé de la manière suivante :

- Administration générale : M. Jean-Daniel Leyvraz, Mme Laure Bonnevie
- Urbanisme-Bâtiments : M. Martin Hofstetter, M. Philippe de Almeida
- Environnement-Maintenance : M. Alain Peneveyre
- Culture-Jeunesse-Sport : Mme Michelle Dedelley et M. Florian Dutoit
- PolOuest : M. Alexandre Michaud et M. Bernard Uldry

La mission de ce groupe de travail, présidé par le Secrétaire municipal, est de suivre les travaux relatifs au centre-ville sous l'angle de l'utilisateur. C'est ainsi que suite à certaines séances ou visites sur place, il a été possible de corriger quelques erreurs ou de réparer certains oublis.

Dans toute la mesure du possible, ce groupe a participé à améliorer la communication au moyen de différents supports tels le site internet et le journal communal.

Ce groupe a aussi collaboré à la préparation des fêtes de fin d'année organisées au centre-ville.

Société de développement

Suite à une rencontre entre la Municipalité et les responsables des deux grandes surfaces que sont Migros et Coop, il a été décidé de constituer un groupe de travail chargé d'examiner l'éventualité de la création d'une société de développement. Par cette création, il s'agirait de redynamiser Renens-Animation avec de nouveaux partenaires, des moyens différents et des objectifs précis d'animation au centre-ville.

Ce groupe de travail est composé comme suit :

- Représentants de la Commune : Mme Michelle Dedelley, MM. Jean-Daniel Leyvraz et Alain Peneveyre
- Représentant de la Coop : Mme Vanessa Luisier, Coordinatrice Event

- Représentant de la Migros : M. Nicolas Maret, Manager des centres commerciaux
- Représentant des commerçants de Renens : M. Philippe Bähni, Librairie-papeterie Bauer Renens SA

Après réflexion, ce groupe de travail, présidé par le Secrétaire municipal, a décidé tout d'abord d'unir ses forces pour participer à améliorer la manifestation « Noël à Renens ». De par cette action, il s'agissait de vivre et de faire vivre une expérience positive susceptible d'intéresser les commerçants du centre et de divers représentants de l'économie. Ce groupe s'est aussi chargé de proposer des décorations lumineuses coordonnées sur la Place du Marché et sur les bâtiments situés autour.

Les représentants des deux grands distributeurs, tout en ne voulant pas en faire la publicité, ont largement participé à améliorer les animations et décorations mise en place à la fin de l'année 2010.

RailFair

Pour rappel, RailFair, plus concrètement les marraines et parrains des gares, est une action qui a été proposée à la Commune par les CFF et qui a été mise en place le 1er juin 2009. C'est environ une douzaine de bénévoles qui assument une présence à la gare de 16h00 à 22h00.

Cette action a été mise en place en étroite collaboration entre la Police de l'Ouest lausannois, les CFF et la Commune, plus particulièrement Administration générale.

Le Secrétariat municipal assume les tâches de secrétariat consistant en particulier a convoqué les personnes intéressées pour un entretien et à organiser les rendez-vous. Le Secrétaire municipal participe au groupe de suivi composé de :

- M. Oliver Golaz, Conseiller municipal, Directeur de la Sécurité publique-Informatique-Population
- M. Christian Hautle, Chef Prévention & Partenariats à la Police de l'Ouest lausannois
- M. Jean-Daniel Leyvraz, Secrétaire municipal
- M. Jean-Paul Jungo, Responsable RailFair Romandie
- M. Alain Kolly, Collaborateur RailFair Romandie

- M. François Perrin, Chef de gare, Responsable Service clientèle.

Un bilan complet a été établi après une année d'activité. Ce bilan largement positif a été transmis au Conseil communal en date du 24 juin 2010. Le texte est à disposition au Secrétariat municipal.

Plan canicule

Sous l'égide du Préfet, il a été mis en place en 2010, comme en 2008 et 2009 déjà, un plan canicule.

Ce plan a compris la constitution d'un fichier des personnes à risques. Il a été composé des personnes âgées de 80 ans et plus, vivant seule et n'étant pas suivies par le CMS. En juin, une campagne d'information a été lancée en particulier dans le journal communal. Les personnes constituant le fichier ont été toutes contactées de manière à savoir si elles souhaitaient ou pas une visite en cas de canicule. Sur 169 envois, 105 personnes ont souhaité une visite. Fort heureusement, même si il a fait des fortes chaleurs au mois de juillet, elles n'ont pas été suffisamment importantes pour justifier le déclenchement du plan canicule.

Ateliers de la Ville de Renens

Prestations communales

Les activités déployées par les services communaux ne sont pas facturées, ni au niveau du personnel, ni au niveau du matériel. Il s'agit là donc d'une subvention indirecte de la Commune. Il n'y a que les salaires du coordinateur et de la femme de ménage qui sont facturés.

Service des finances

Ce Service, par son adjointe Mme Laurence Favre, assume principalement la tenue des comptes, l'encaissement des loyers et le bouclage des comptes.

Comme les années précédentes, il n'y a rien de particulier à signaler concernant l'exercice 2010. La coordination avec le Secrétaire du Conseil de fondation est excellente. Celui-ci se permet de remercier ici Mme Favre pour la qualité de son travail et sa disponibilité. La relation qu'elle entretient avec les locataires est bonne. En règle générale, sur simple

rappel téléphonique, les retards de loyers sont réglés rapidement. Cette manière de faire a pour conséquence qu'il n'y a jamais eu de contentieux avec quelques locataires que ce soit.

Service «Administration générale»

Ce Service, soit plus précisément Mme Myriam Chapuis, adjointe administrative, assume toutes les tâches de secrétariat liées à la Fondation. Mme Chapuis prend en charge tout ce qui a trait à la concrétisation des baux à loyer et du suivi administratif lié. Elle organise aussi et assume le suivi des séances du Conseil de Fondation, sauf les procès-verbaux qui sont assumés par M. Yves Roulin, coordinateur.

En collaboration avec la Présidente, le Secrétaire du Conseil de fondation assure la promotion des ateliers en organisant des contacts avec divers milieux.

Le Secrétaire du Conseil assume aussi plus particulièrement les relations avec le Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT). Il remplit chaque année le questionnaire bilan qui est demandé par le Canton.

Service informatique

Le Service informatique qui ne devrait intervenir que pour des questions relatives à l'équipement informatique général ou pour donner des conseils est régulièrement toujours mis à contribution pour des travaux, parfois conséquents. Pour ces derniers, il a été convenu qu'ils ne faisaient pas partie des prestations de base et ils sont dès lors facturés.

Personnel

Les deux personnes qui travaillent pour la Fondation sont employées de la Commune de Renens. Leurs prestations sont facturées à la Fondation.

Coordinateur

M. Yves Roulin assume en particulier la visite des locaux, les contacts directs avec les locataires, les états des lieux, la résolution de problèmes pratiques et quotidiens, l'aménagement des locaux, l'organisation d'événements et les contacts avec la Présidente et le Secrétaire de la Fondation.

L'activité de M. Roulin représente un taux d'activité de 10%. Ce taux correspond à la réalité et permet à M. Roulin d'être présent environ 1 heure par semaine aux ateliers et d'assumer 3,5 heures de travail plus administratif. Le salaire est facturé sous la forme d'un forfait représentant 10% de son salaire.

Femme de ménage

Engagée au début de l'année 2008, Mme Nadine Cherpit, par ailleurs employée communale, s'occupe toujours du nettoyage des parties communes et des WC. Son intervention quotidienne aux Ateliers favorise l'entretien des locaux et permet de régler aussi les problèmes pratiques.

Ateliers

Les 9 ateliers ont été loués. En effet, l'Atelier N° 1 (incubateur) est maintenant loué en bonne et due forme pratiquement dans son entier à une entreprise et une autre dispose d'un petit espace correspondant à la notion d'incubateur.

Les entreprises concernées sont :

- **Atelier N° 1**
Fontself SA - M. Franz Hoffmann dès le 01.07.09
- **Atelier N° 2**
Octopus communication Sàrl - M.Christophe Lacorbière dès le 15.12.08
- **Atelier N° 3**
T'emogique Sàrl - M. Bernard Kümmerli dès le 01.07.08
- **Atelier N° 4**
TAGD Total Advanced Graphic Design - MM. Nicolas Ryffel et Antonin Deppierraz dès le 01.10.07
- **Atelier N° 5**
Arimaz SA - M. Pierre Bureau dès le 01.03.08
- **Atelier N° 6** : Voltolini architectures - M. Samuel Voltolini dès le 01.07.08
- **Atelier N° 7**
HexaDec Sàrl - M. Alexandre Borloz dès le 01.06.09
- **Atelier N° 8**
AgoraBee SA - M. Jari-Pascal Curty dès le 01.10.08

Une partie de l'équipe de Fontself SA, lauréate du Prix de la Ville de Renens 2010, de gauche à droite : MM. Guillaume Berthet, Florent Pirard, Tristan Rouiller, Marc Escher et Guillaume Guine

• Atelier N° 9

Atracsys Sàrl - M. Gaëtan Marti dès le 01.10.07.

L'ensemble des entreprises citées représente environ la création d'une quarantaine de places de travail. Il est indéniable que leur présence, leur dynamisme et leur créativité constituent un plus pour notre région et son économie.

Prix de la Ville de Renens 2010

Jeudi 23 septembre, Mme Marianne Huguenin a remis le Prix de la Ville de Renens 2010 à l'entreprise Fontself SA. Cette cérémonie s'est déroulée aux Ateliers de la Ville de Renens (dans le bâtiment de l'ECAL) où cette jeune entreprise, active dans le développement de logiciels graphiques grand public, est installée depuis juillet 2009. Le jury, composé d'une commission de 5 représentants des partis politiques du Conseil communal, et présidé par M. Serge Fehlmann, architecte et membre du Conseil de Fondation des Ateliers de la Ville de Renens, a choisi la start-up Fontself pour l'originalité de son projet qui associe la création artistique et le développement technologique. Le prix, doté d'un montant de 10'000 francs, contribuera au développement du projet de cette entreprise.

Stamm Genilem, Lausanne Région et les Ateliers de la Ville de Renens

Le 25 octobre 2010, Lausanne Région et Genilem ont organisé un stamm autour du thème «l'importance du design d'un produit» conjointement avec les Ateliers de la Ville de Renens. Cet événement a réuni aux Ateliers de nombreux créateurs d'entreprises, qui étaient principalement issus des entreprises suivies par Genilem, des candidats aux Trophées



PERL (Prix Entreprendre Région Lausanne), des entreprises bénéficiant des appuis du département promotion économique de Lausanne Région et des Ateliers de la Ville de Renens. L'ECAL participait à cette rencontre ainsi que Mme Huguenin, qui a présenté les Ateliers. La Ville de Renens a offert un apéritif à la fin de la manifestation, permettant aux participants de «réseauter» en rencontrant le public et la presse.

Journée Portes ouvertes à l'ECAL

Trois ans après l'inauguration du bâtiment réhabilité par Bernard Tschumi, l'ECAL/Ecole cantonale d'art de Lausanne, l'espace lausannois d'art contemporain (elac), les Ateliers de la Ville de Renens et l'EPFL + ECAL Lab ont organisé une «Journée portes ouvertes» le samedi 27 novembre.

A cette occasion, près d'un millier de personnes venant tant de Renens que de toute l'agglomération ont pu visiter et découvrir le bâtiment dans ses diverses utilisations et assister à diverses animations ou visiter à l'elac l'exposition «Hexagone - nouveau design français», ceci sous une ambiance ouatée et enneigée correspondant à la photo de l'ECAL accompagnant l'invitation !



Invitation à la Journée Portes ouvertes

Archives communales

En 2010, le travail courant de l'archivage a continué de manière régulière. Il faut toutefois relever que les différents déménagements et rénovations dans les locaux de l'administration ont conduit à un report massif des archives intermédiaires en provenance des locaux de stockage secondaires vers celui de l'administration générale. Etat de fait qui a conduit à l'engorgement des locaux de l'archiviste avec une accumulation massive d'archives à traiter.

L'archiviste a collaboré avec les apprentis des différents services de l'administration afin de les sensibiliser à la question de la gestion des archives dans leur future carrière professionnelle.

L'archiviste a également participé à plusieurs séances organisées par les Archives cantonales vaudoises concernant l'amélioration des calendriers de conservation des archives communales ainsi que la préparation de la nouvelle base intercommunale des archives communales : Panorama; il a aussi collaboré avec le service de l'Informatique à la réflexion sur la mise en place d'une gestion informatique des archives courantes et intermédiaires de l'administration, qui puisse également servir à la saisie d'inventaire dignes de ce nom. Collaboration toujours en cours.

Plusieurs demandes de consultation des archives ont été faites par l'Université de Lausanne, pour la rédaction de mémoires et de thèses qui démontrent un intérêt certain de la recherche pour le passé de Renens.

Au titre des acquisitions, le dépôt des cartes postales anciennes de la collection Marendaz est un moment fort pour la Ville de Renens qui se réapproprie une partie de son passé iconographique par cette collection unique.

Politique d'information

www.renens.ch

Dans le courant de l'année 2010, trois rubriques ont été complètement réactualisées, il s'agit de la Direction de la Sécurité sociale, de la Direction Culture-Jeunesse-Sport et de la rubrique «Développement durable». Ce sont non seulement de nouvelles in-

formations et de nombreux liens utiles qui ont été ajoutés mais aussi la structure même de ces trois rubriques qui a été complètement remaniée, permettant ainsi une navigation beaucoup plus aisée et conviviale et donnant la possibilité de télécharger des fichiers, comme par exemple les demandes de subventions dans le cadre du Fonds communal pour le développement durable.

D'autre part, deux «mini-sites» ont été greffés sur le site principal, ils concernent la politique de stationnement ainsi que la mise en zone 30 des rues de Renens. Ils comprennent des informations détaillées, des plans, les règlements et autres directives relatives à ces deux projets d'envergure mis en place presque simultanément dans notre ville.

Des mises à jour hebdomadaires ont été effectuées sur l'ensemble du site internet, comme par exemple la rubrique Cœur de Ville et ses chapitres «Chantier», «Marché et commerces», «Animations» et «Projets artistiques» qui a fait l'objet de nombreuses actualisations. Ces mises à jour comprenaient des informations liées aux divers travaux du chantier, au programme des animations du samedi matin et aux diverses interventions du projet artistiques «Transit». Des reportages photos liés à ces diverses manifestations ont été réalisés et intégrés dans cette même rubrique. A noter que durant toute l'année, des images du chantier de la Place du Marché ont été diffusées à intervalles réguliers sur le site grâce à la webcam installée sur la façade de l'immeuble rue du Midi 15.

Dans un souci de communication et de transparence, tous les communiqués de presse envoyés aux médias ont également été intégrés dans la

Image tirée du site internet «Stationnement à Renens»

renens
CARREFOUR D'IDÉES

Se déplacer et stationner à Renens
Au fil des années, le stationnement à Renens est devenu de plus en plus problématique, notamment par l'augmentation du nombre de voitures des pendulaires et par le manque de réglementation en la matière.

Une nouvelle politique de stationnement...

Afin de répondre à cette problématique tout en anticipant le développement de la ville, une nouvelle politique de stationnement est mise en œuvre par la Municipalité en collaboration avec la Police de l'Ouest lausannois. Elle se base sur le règlement de stationnement privilégié des résidents et des ayants droit sur la voie publique, adopté par le Conseil communal le 22 avril 2010, ainsi que les dispositions d'application y relatives.

... pour améliorer le quotidien des habitants

Cette nouvelle politique est destinée à améliorer le quotidien des habitants : les mesures proposées doivent en effet permettre aux résidents de trouver plus facilement une place de parc dans leurs quartiers et se veulent dissuasives pour les voitures de pendulaires.

rubrique «Actualités». Ainsi, durant l'année 2010, ce sont 18 communiqués de presse émanant de la Municipalité, des Directions Culture-Jeunesse-Sport, Sécurité sociale et Environnement-Maintenance, qui ont été mis en ligne.

Par ailleurs, la rubrique «Reportages» s'est enrichie de 7 nouveaux éléments dont, entre autres, le Festival de Théâtre en Herbe et des arts de la scène, la réception d'Augustin Maillifer, Champion du Monde juniors d'aviron, l'inauguration des nouveaux locaux de «La Farandole» et la réception des nouveaux bourgeois et jeunes de 18 ans.

Journal communal Carrefour Info Renens

Hormis les mois de janvier, juillet et août, le Carrefour Info Renens est paru mensuellement et a été distribué à chaque reprise dans plus de 10'300 ménages renanais et cases postales, dans les établissements publics et les réceptions des grandes entreprises de la place ainsi que dans les réceptions des cabinets médicaux de notre commune.

Deux caissettes à journaux implantées l'une sur la Place du Marché et la seconde à côté de l'arrêt de bus tl de la Gare complètent ce large éventail de distribution.

Trois numéros ont fait l'objet de suppléments. Le premier en février de 4 pages, intitulé: «Spécial Cœur de Ville», donnait de nombreuses informations sur l'avancement du chantier de la Place du Marché ainsi qu'un plan sur lequel figurait le calendrier et la liste des travaux prévus dans les rues du centre et l'aménagement du square.

En juin, un supplément de 4 pages «Spécial Site scolaire du Léman» s'est fait l'écho de l'inauguration officielle du 29 mai en proposant des photos prises lors de cette journée. Une interview des architectes et de l'artiste qui a réalisé l'œuvre «Trajets» sur l'un des murs du bâtiment Vaudaire, et des articles portant entre autres sur la bibliothèque et l'APEMS ont complété ce supplément.

Enfin, en octobre, un second «Spécial Cœur de Ville» annonçait la reprise du marché du samedi matin sur «sa» place. A cette occasion et afin de présenter aux lecteurs la diversité commerciale du centre, la Municipalité a décidé d'offrir des annon-

ces aux commerçants. Ce sont ainsi 53 commerces qui ont fait paraître une petite annonce dans ce supplément dans lequel figuraient également 2 annonces émanant des centres commerciaux. Ces deux annonces payantes ont contribué au financement de ce numéro spécial. Des explications relatives au couvert et au revêtement de la Place du Marché, des informations sur les jardins de poche et le stationnement au centre-ville sans oublier l'annonce du WiFi sur la Place du Marché sont venus compléter ce supplément de 8 pages.

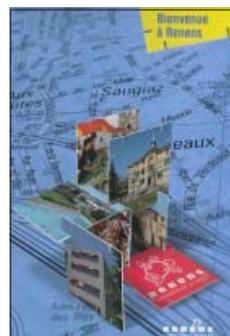
Deux parutions ont fait l'objet d'un encart, soit celle du mois de mai qui contenait un papillon annonçant la Giron des Musiques de la Côte-Est qui s'est déroulé à Renens du 25 au 27 juin 2010, et celle du mois de septembre qui contenait un dépliant permettant de se familiariser avec les règles de conduite spécifiques à adopter dans les zones 30 km/h.

Les emplacements publicitaires proposés dans le journal ont trouvé acquéreurs à plusieurs reprises par des commerçants de la place. Le pavé de la 1^{ère} page a en effet été utilisé lors de chaque parution et la 8^{ème} page a pu compter sur 3 annonceurs en moyenne par parution.

Chaque parution du Carrefour Info Renens est également disponible sur le site www.renens.ch > rubrique Carrefour Info Renens qui répertorie l'ensemble des journaux édités depuis 2002 à ce jour.

Dossier Bienvenue à Renens

La Municipalité a souhaité renforcer la qualité de l'information donnée aux nouveaux habitants sur son territoire. C'est pourquoi le Secrétariat municipal a élaboré et fait imprimer une



une carte réunissant toutes les informations utiles à la vie quoti-

Dossier remis aux nouveaux habitants



Le retour du marché sur la Place du Marché, le 23 octobre, a fait l'objet d'un reportage sur la rubrique Cœur de Ville

dienne à Renens. Autorités politiques, enfance, sport et vie associative, ou encore développement durable, tous ces thèmes sont présentés sous forme de feuillets évolutifs. Des annexes, telles plans de région et du réseau des transports publics ou encore propositions de balades dans la région, complètent cet outil.

Ce dossier est distribué depuis septembre 2010 par le Service de la population à toutes les personnes qui viennent déposer leurs papiers à Renens.

Point presse, conférences de presse et Communications de la Municipalité

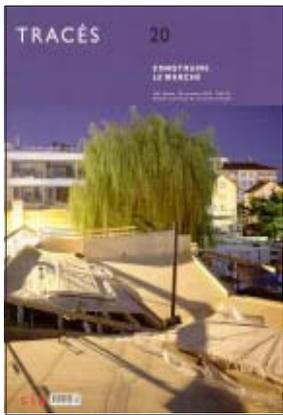
Points presse

Les représentants de la presse et des médias ont été invités à 9 reprises pour des points presse quelques jours avant les séances du conseil communal, lors desquels la Municipalité a pu présenter l'ordre du jour desdites séances.

Des communiqués de presse ont été envoyés à la suite de chaque point presse pour expliciter certaines décisions, tels le préavis sur le stationnement privilégié (Macarons), l'ouverture d'un 2^{ème} APEMS, le réaménagement des locaux du Service de la Sécurité sociale, la distribution d'un dossier de bienvenue aux nouveaux arrivants, le subventionnement communal d'appartements.

Conférences de presse

Les journalistes ont également été invités à participer à des conférences de presse organisées pour la présentation de dossiers particuliers, soit :



Couverture du magazine Tracés du 20 octobre 2010

- le 22 février - La Place du Marché définitivement ancrée au Cœur de la Ville
- le 25 mars - Portes ouvertes dans les locaux rénovés de la rue de Lausanne 25 (service Culture-Jeunesse-Sport de Renens, en collaboration avec Profa et le Service de Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire)
- 29 avril - La Ville de Renens boucle ses comptes 2009 à l'équilibre budgétaire
- 29 mai - Cérémonie d'inauguration des nouveaux bâtiments du site scolaire du Léman
- 26 juin - Stand d'information «Cœur de Ville» et visite guidée dans le chantier de la Place du Marché

- 6 Septembre - Inauguration des zones 30 km/h
- 25 octobre - Budget 2011
- 15 novembre - Remise des Mérites de la Ville de Renens

Les communiqués de presse sont régulièrement traités par *24 Heures*, *20 Minutes*, *ATS* et *Lausanne-Cités*. Les travaux au centre-ville ont été couverts à plusieurs reprises par des magazines spécialisés tels *Espaces Contemporains*, *Chantiers et Rénovations*, *Tracés* ou *Bâtir*. Ils ont même fait la couverture de l'édition du 20 octobre 2010 du magazine *Tracés*

Communiqués de la Municipalité

Le Communiqué de la Municipalité a été publié à 9 reprises, soit avant chaque séance du Conseil communal. Il présente les différentes décisions municipales et également divers chapitres, tels que : «*Sous la loupe*» qui permet d'exposer plus en détails des dossiers revêtant une certaine importance et «*Affaire intercommunales*» qui présente en alternance un état des lieux des dossiers en cours concernant les diverses structures intercommunales (SDOL, Bureau intermunicipal, SIE-TV, UCV, Lausanne Région et tl).

Veille médiatique

La revue de presse des articles mentionnant les mots «*Renens*» ou «*Schéma directeur de l'ouest lausannois*» est envoyée quotidiennement à tous les chefs de services et adjoints de la Commune. Non seulement les articles de tous les journaux ou magazines suisses mais aussi une sélection de médias audio-visuels font partie de ce service et sont répertoriés chaque jour.

Cette veille médiatique est utile à différents titres : Les extraits du registre du commerce qui paraissent dans la Feuille officielle suisse du Commerce permettent de suivre les changements au niveau des entreprises installées à Renens. Les articles de politique, société, sportifs ou économiques permettent de mieux connaître les commerces, les personnes, les associations qui font Renens mais aussi de visualiser l'image de Renens reflétée par les médias.

Voici quelques événements concernant Renens qui ont eu un large écho dans les médias cette année 2010 (en plus de ceux mentionnés sous «*Conférences de presse*») : Les Design Days 2010 à Renens, la nouvelle Place du Marché avec l'ouverture du nouveau magasin Coop et la rénovation de la Migros, la route lyrique de l'Opéra de Lausanne de passage à Renens, sans oublier les «*people*» : Augustin Maillefer champion du monde junior d'aviron, le footballeur international Fabio Celestini, Pierre Keller qui quittera la direction de l'ECAL en 2011, l'ex chanteur de Sens Unik Carlos Leal faisant carrière à Hollywood...

Greffes municipales

Vote par correspondance et bureaux de vote

Le Greffe municipal contrôle les votes reçus par correspondance et prépare les bureaux de vote.

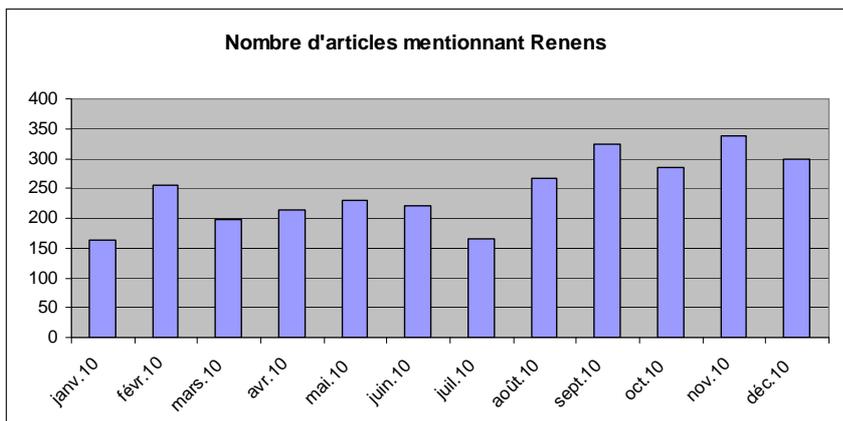
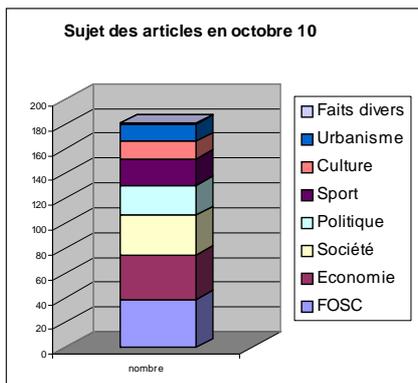
Les électeurs peuvent voter par correspondance en retournant l'enveloppe de vote par courrier, la déposer dans la boîte aux lettres de l'Administration jusqu'au dimanche du scrutin à 12h00, ou se rendre dans les bureaux de vote, Hôtel-de-Ville (Salle de gymnastique) et EMS Les Baumettes, ouverts le dimanche du scrutin de 10h30 à 12h00.

Le taux de participation des votants est de 44,60% sur l'ensemble de l'année 2010.

Les électeurs se déplaçant aux bureaux de vote sont peu nombreux (1,05%).

Assurances

Pour se prémunir des risques encourus, la Commune de Renens est couverte par des assurances spécifiques



à chaque domaine. Il s'agit des assurances responsabilités civile générale et protection juridique du Service du feu, des assurances de personnes, qui couvrent les accidents et la perte de gain en cas de maladie, et des assurances de dommages pour les bâtiments, le mobilier et les véhicules à moteur.

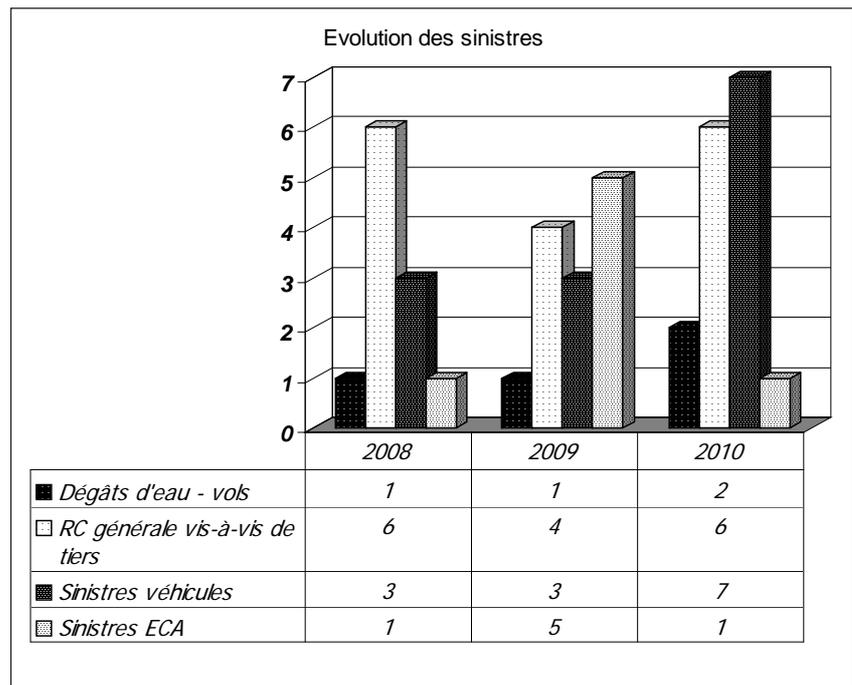
Afin d'évaluer les risques existants et d'adapter au mieux les polices d'assurances, la Municipalité a mandaté une société de courtage pour réaliser une analyse du portefeuille des assurances communales. Elle a choisi de confier le mandat à la société Insurance Broking and Consulting SA, à Lausanne.

Fonds national de garantie

En 2010, un dommage a été annoncé auprès de la Zurich Assurances, pour une prise en charge par le Fonds national de garantie, selon l'article 76 de la loi fédérale sur la circulation routière.

Cartes journalières Commune CFF et abonnements généraux CGN

La vente des cartes journalières Commune CFF connaît chaque année un vif succès. Aussi, la Municipalité a souhaité élargir l'offre en mettant à la disposition des habitants, dès le



1^{er} janvier 2010, deux abonnements généraux des CFF supplémentaires, soit 16 cartes par jour au prix de Fr. 35.—.

Comme l'année dernière et toujours très apprécié par la population, quatre abonnements généraux de la CGN, au porteur, peuvent être loués Fr. 15.— la journée, pour naviguer en 1^{ère} classe sur le lac Léman.

Au cours de l'année, 86,08% des cartes journalières CFF ont été utilisés et 337 locations d'abonnements généraux de la CGN enregistrées.

Recensement des chiens

En 2010, 528 canidés ont été recensés. En effet, les personnes détenant un chien ont l'obligation de l'inscrire.

Les propriétaires s'acquittent d'un impôt communal et cantonal. La part de l'impôt communal est de Fr. 100.—. Les bénéficiaires de prestations complémentaires de l'AVS/AI (y compris les prestations complémentaires pour frais de guérison) et du revenu d'insertion sont exonérés de la taxe.

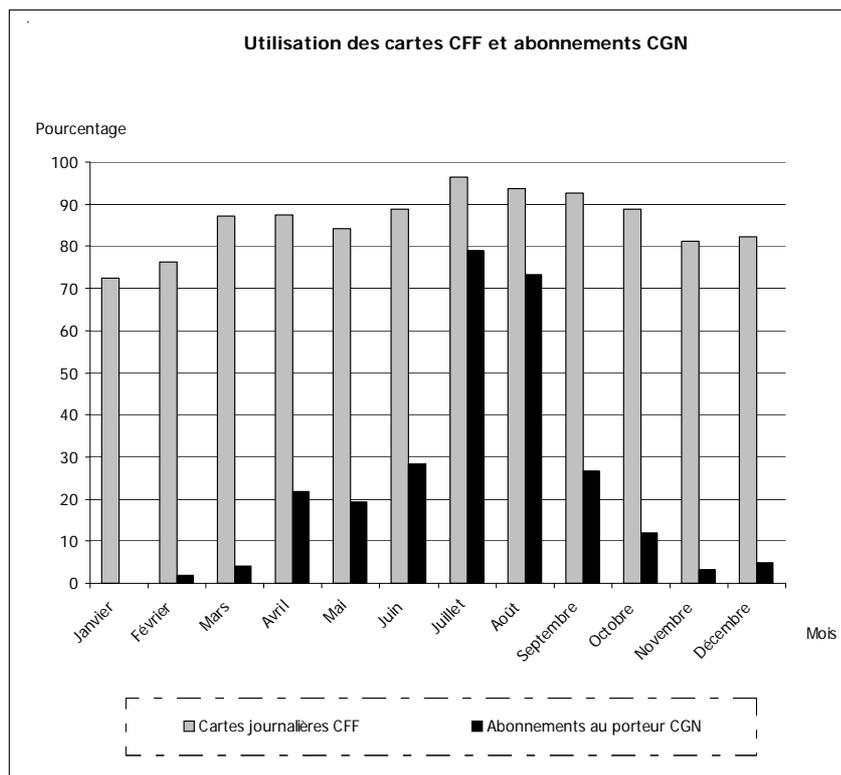
Naturalisation des étrangers

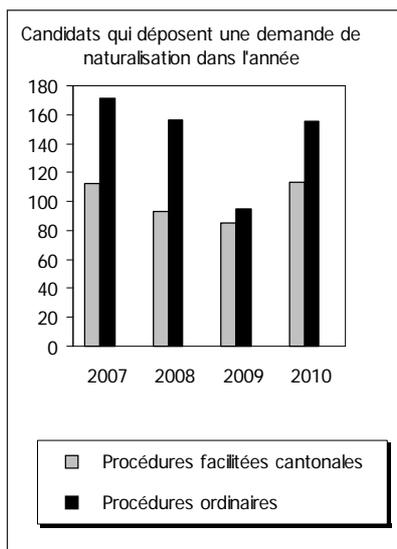
Deux types de naturalisation suisses sont traités au niveau communal. Il s'agit de la naturalisation ordinaire, selon l'article 8 de la Loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) et la naturalisation facilitée cantonale (art. 22, 25 et 53 LDCV).

Les personnes âgées de plus de 24 ans, remplissant les conditions de la naturalisation facilitée des jeunes de la 2^{ème} génération, avaient la possibilité de faire une demande facilitée cantonale, selon l'article 53 LDCV. Cette disposition transitoire s'est terminée le 1^{er} mai 2010. Après cette date, elles peuvent entreprendre une demande de naturalisation selon la procédure ordinaire.

Dépôt de dossiers

Au cours de l'année 2010, 268 personnes ont déposé une demande de naturalisation auprès du greffe muni-





cipal de Renens. Parmi celles-ci, 155 l'ont fait au titre de la procédure ordinaire, et 113 dans le cadre d'une procédure facilitée cantonale.

Ces candidats sont issus de 30 nationalités différentes. Les cinq pays les plus représentés, avec plus de la moitié des candidats, sont l'Italie, la Serbie, le Portugal, la Turquie et la Bosnie-Herzégovine.

Leur lieu de domicile est pour la grande majorité Renens (95%). Quelques-uns habitent une commune de l'Ouest lausannois ou une autre commune du Canton de Vaud.

Procédures en cours traitées par le Greffe municipal

Durant l'année 2010, le greffe municipal a traité les dossiers de 432 candidats à la naturalisation, dont 298 en cours de procédure ordinaire et 134 au bénéfice d'une procédure facilitée cantonale.

Sur les 298 personnes en cours de procédure ordinaire, 100 ont été auditionnées. Parmi elles, 90 étaient auditionnées pour la première fois, et

10 réentendues, dont 8 pour la deuxième fois et 2 pour la quatrième fois.

Acquisition de la nationalité suisse

Durant l'année, 173 personnes ont obtenu la nationalité suisse, dont 125 selon la procédure ordinaire et 48 selon la procédure facilitée cantonale.

Naturalisation ordinaire des confédérés

Aucune demande n'a été présentée en 2010.

Réception des jeunes de 18 ans et des nouveaux bourgeois

En date du 22 octobre 2010, plus de 130 personnes étaient présentes à l'invitation de la Municipalité organisée à l'intention des jeunes de 18 ans et des nouveaux bourgeois.

Après une partie officielle et une excellente fondue au fromage préparée par M. Alexandre Borel et son équipe, la soirée s'est poursuivie en toute convivialité et en musique avec le Chœur de Dames de Renens, deux musiciens de cor des Alpes ainsi qu'un joueur de scie musicale.

Mesure tutélaire

Dans le cadre de procédure d'interdiction civile et de mainlevée d'interdiction civile des enquêtes sont menées par la Justice de Paix.

Au cours de l'année, la Municipalité a été sollicitée par la Justice de Paix afin de rendre un préavis pour treize personnes établies à Renens.

Registre civique

Le Greffe municipal gère les mutations du rôle des électeurs en vue des votations et élections. Il contrôle également la validité des signatures des initiatives et référendums avant de faire suivre les listes attestées aux comités concernés.

Initiative populaire communale intitulée «Pour renforcer la sécurité à Renens»

L'initiative populaire communale «Pour renforcer la sécurité à Renens» a abouti, le comité d'initiative ayant récolté dans les délais 2'122 signatures valables, soit 265 de plus que le nombre requis.

Suite à l'aboutissement de cette initiative conçue en termes généraux et selon la loi, la Municipalité va déposer au Conseil communal un préavis demandant à ce que le Conseil se prononce sur la validité de l'initiative ainsi que sur son contenu.

Il y a lieu de rappeler que si le Conseil accepte l'initiative, celle-ci n'est pas soumise au vote populaire et la Municipalité doit alors déposer, dans les 15 mois qui suivent, un préavis allant dans le sens de concrétiser ce qui est demandé dans l'initiative. Si le Conseil n'approuve pas l'initiative, celle-ci doit alors être soumise au vote populaire dans les 6 mois qui suivent la décision du Conseil. Si l'initiative est acceptée par le peuple, la Municipalité doit dans les 15 mois qui suivent la votation populaire déposer un préavis afin que le Conseil puisse prendre les décisions relatives à la mise en œuvre du projet demandé par les initiants, en respectant leurs intentions.

Le préavis de la Municipalité au Conseil communal sera déposé en janvier 2011. La Municipalité fera figurer dans ce préavis sa position allant dans le sens de refuser l'initiative, position qu'elle argumentera en conséquence. Pour ce faire, elle se basera sur le postulat de M. le Conseiller communal Olivier Barraud (cosigné par Mmes Nathalie Kocher et Nicole Divorne) intitulé «Pour plus de sécurité à la Gare de Renens», postulat qui lui a été transmis par le Conseil communal, et qui demande d'étudier des mesures préventives globales incluant l'ensemble des partenaires, pour aller dans le sens d'améliorer le



Réception des jeunes de 18 ans et des nouveaux bourgeois

climat sécuritaire dans différents lieux, dont la gare. Les propositions de la Municipalité pourront être considérées comme étant un contre-projet indirect à l'initiative ; indirect dans la mesure où le peuple ne pourra pas se prononcer sur la position municipale en cas de votation.

Affaire régionales

Lausanne Région

Secteur Ouest

Le Conseil du secteur Ouest de Lausanne-Région a tenu en 2010 deux séances, sous la présidence de M. André Gorgerat, Syndic de Chavannes-près-Renens.

Les principaux objets traités ont été :

- Comptes 2009 de Lausanne Région
- Présentation Budget 2011 accompagné de son préavis en vue de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2010, comprenant entre autres :
 - Agglomération (fonctionnement, produits, études, etc.)
 - Promotion Economique
 - Commission Information Jeunesse
 - Territoire et Equipements
 - Toxicomanie
 - Participation au dispositif lausannois
- Livre SDOL
- Comptages quinquennaux
- Stratégie régionale touristique
- Nomination de deux représentants politiques et deux représentants techniques à la Commission «Financement régional».

La séance du 24 mars 2010, s'est déroulée au Bâtiment Culturel de la Migros ARC-Cour de l'Abbatiale à Romainmôtier, sur invitation de M. Etienne Roy, Préfet.

En dehors de cela, le Conseil du secteur Ouest de Lausanne Région a reçu plusieurs de ses représentants dans les différents groupes de travail, commissions ou plates-formes pour un tour d'horizon général sur leurs activités.

Suite au décès de M. Michel Wehrli, Syndic de Bussigny, survenu le 5 décembre 2009, Mme Claudine Wyssa a été nommée à l'unanimité en mars 2010 pour lui succéder.

SDOL Schéma directeur de l'Ouest lausannois

Bilan 2010

Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Lausanne, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, État de Vaud

Groupe de pilotage

Le Groupe de pilotage du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (GROPIL) a été créé en 2003. Son rôle est le pilotage stratégique du SDOL et de ses études. Il se réunit en moyenne 10 fois par an. Pour l'année 2010, il y a eu 7 séances.

Les séances du Gropil permettent de prendre toutes les décisions politiques concernant le SDOL et ses chantiers d'études, de donner des informations sur les études en cours dans l'Ouest lausannois, de transmettre les informations générales concernant le projet d'agglomération Lausanne Morges, ainsi que des Gropils des autres schémas directeurs.

Durant l'année 2010, le Gropil a pris entre autres les décisions suivantes :

- Lancement d'une étude urbanistique dans le secteur du Pont Bleu - Terminus
- Etablissement de fichiers informatiques pour une maquette de l'Ouest lausannois
- Lancement de l'étude d'une stratégie d'implantation de tours dans l'agglomération Lausanne Morges
- Lancement de l'étude de réaménagement de la RC1 : tronçon UNIL
- Lancement d'une étude urbanistique dans le secteur Vernier-Crissier.
- Lancement d'une étude de détail de la signalisation existante et, si nécessaire, des compléments de signalisation dédiés aux cyclistes à mettre en place
- Etablissement d'un inventaire de l'offre de stationnement dans l'Ouest lausannois

Le Gropil est composé des huit syndics des communes de l'Ouest lausannois, du municipal en charge des travaux de la Ville de Lausanne, des conseillers d'Etat en charge du Dé-



partement de l'économie et du Département des infrastructures ainsi que des représentants du Service du développement territorial et du Service de l'économie, du logement et du tourisme, par l'intermédiaire du Groupe opérationnel des pôles (GOP), du Service de la mobilité, du Service des routes, du Service de l'environnement et de l'énergie

Semaine de la mobilité

La semaine de la mobilité offre la possibilité de se projeter dans l'avenir de la mobilité, pour s'informer, réagir et essayer. L'arrivée imminente du tramway t1 à Renens d'abord, puis à Villars-Ste-Croix dans une seconde étape, participera à une mue rapide du territoire coordonnée dans le cadre du Schéma directeur de l'Ouest lausannois. Elle influencera la vie quotidienne des riverains et usagers.

Les Communes de Chavannes, Crissier, Ecublens, Jouxten-Mezery, Prilly et Renens ont organisé diverses activités dans chacune des communes durant la semaine du 13 au 25 septembre, ceci pour la première fois avec l'aide active et la coordination du SDOL. Balades à vélo commentées, gymkhana à vélo et initiation au Nordic walking, Forum mobilité à destination des entreprises, essai de vélos acrobatiques et de trottinettes gyroscopiques, pédibus, journée à pied à l'école, course pédestre populaire, check-up vélos.... Nombreuses et diverses ont donc été les animations dans les communes de l'Ouest à cette occasion !

Le SDOL s'est également engagé dans cette semaine de la mobilité lors de la journée du 22 septembre en organisant avec les axes forts (tl) et la commune de Renens une journée d'information sur les grands projets de mobilité dans l'Ouest lausannois. Cette journée a débuté par un stand à la place du Terminus à Renens ou des plans de la gare et du tram ont été exposés. Elle a permis d'aller à la rencontre des habitants pour les informer des changements rapides auxquels ils vont être confrontés



Les autorités municipales de Chavannes-près-Renens, de Crissier, de Bussigny-près-Lausanne, d'Ecublens, de Villars-Sainte-Croix et de Prilly sont unanimes à demander le prolongement du tram. Elles en feront la promotion auprès de la population pour que celle-ci s'approprie le projet.

avec les explications des spécialistes et les techniciens présents. La brochure «réseau-t», présentant pour l'agglomération les projets et en particulier le tram t1 et les bus à haut niveaux de service a été distribuée à cette occasion.

L'organisation commune de cette journée dans l'Ouest lausannois a été l'occasion pour les 8 communes de présenter dans une conférence de presse le tracé du futur tram t1 ainsi que les projets urbanistiques en cours sur son tracé. Symboliquement, cette conférence a eu lieu dans le bus 17, dont le terminus à la Croix-de-Plan préfigure la 2^{ème} étape du tram jusqu'à Bussigny/Villars-Sainte-Croix, et s'est terminée à Perrelet, dans les locaux du SDOL aux tl, siège des projets axes-forts. «L'Ouest lausannois affirme son envie de prolonger le tram» a été le titre rendu de 24heures.

L'exposition des plans s'est poursuivie lors de la soirée d'information et d'échanges qui était proposée aux habitants et commerçants de Renens et environ à la salle de spectacles de Renens. Cette information a permis de présenter les projets de l'Ouest lausannois, aux habitants, en particulier l'avant-projet du tram déposé à Berne, pour qu'ils puissent prendre connaissance de l'avancement des études et d'initier un échange continu sur les transformations à venir.

Exposition de plans



Marché du SDOL

Le Marché du SDOL est une matinée d'échanges et d'informations destinée aux Conseillers communaux et aux habitants de l'Ouest lausannois. Sa première édition a eu lieu en 2007.

Organisé selon le principe du marché, il est composé de stands d'informations ayant chacun un thème différent. Des représentants politiques et techniques sont présents pour donner des informations et répondre aux questions des visiteurs.

Les activités du Bureau du SDOL, les divers chantiers à l'étude, les schémas directeurs régionaux, le projet d'agglomération Lausanne Morges, les axes forts des transports publics et les projets des partenaires du SDOL (tl, CFF Immobilier, CFF Infrastructures, UNIL et l'EPFL) sont, entre autres, les thèmes généralement présentés lors de cette matinée.

L'édition 2010 intitulée «Vivre dans l'Ouest demain» a eu lieu le 13 novembre dernier au Polydôme de l'EPFL. Les axes forts, les nouveaux quartiers, la transformation de la Gare de Renens, la halte RER de Prilly-Malley et les grands projets de l'Agglomération Lausanne-Morges ont été, entre autres, les études présentés.

Une visite commentée du Marché du SDOL a réuni une trentaine de personnes.

En fin de matinée, environ 250 personnes ont assisté à la conférence-débat «Confédération, Canton et Communes, ensemble pour de grands projets dans l'Ouest lausannois», à laquelle participaient le Chef du Département des infrastructures, un représentant de l'Office du développement territorial, le directeur des tl ainsi que des représentants des communes du SDOL. Cette présentation conjointe des projets de l'agglomération issus de l'Ouest lausannois a été l'occasion pour tous les partici-

pants de réaliser l'ampleur des projets et des investissements pour notre région.

Une exposition de cartes postales anciennes de l'Ouest-lausannois de la collection de M. Jean-Claude Marendaz (dont la Ville de Renens est maintenant propriétaire) a également été présentée aux visiteurs.

De plus, des visites commentées ont été proposées aux Conseillers communaux des Communes du SDOL le vendredi soir précédant le Marché du SDOL. Huit communes, le service du développement territorial ainsi que l'association ADIRHE ont profité de ces visites personnalisées et ce sont ainsi plus d'une centaine de personnes qui ont visité le Marché du SDOL 2010 en primeur.

Bureau du SDOL

Le Bureau du SDOL est installé au centre Perrelet (tl), au chemin du Closel 15, à Renens. Il est entouré de ses partenaires, les tl, le bureau du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) et les bureaux des Schémas directeurs du Nord lausannois (SDNL), de l'Est lausannois (SDEL) et de la région morgienne (SDRM).

Les postes du Bureau du SDOL sont occupés par Mme Ariane Widmer Pham, cheffe de projet (80%), M. Benoît Biéler, géographe, adjoint (80%), M. Adrien Mulon, ingénieur EPFL, responsable mobilité (50%), Mme Cristina Ferrari, secrétaire (70%), Mme Marianne Martin, secrétaire (30%), Mme Feryel Kilani, stagiaire (20% jusqu'au 31 décembre 2010) et M. Sebastiano Marras, stagiaire (80% du 1er janvier au 31 décembre 2010).

Finances

Les travaux menés par le Bureau du SDOL se réalisent sur la base de deux budgets distincts: le budget de fonctionnement du Bureau et le budget des chantiers d'étude.

Budget de fonctionnement du Bureau

Le budget de fonctionnement du Bureau du SDOL pour l'année 2009 s'est élevé à 500 600 francs. Il a nécessité une adaptation en cours d'année due en particulier à une augmentation des dépenses salariales (changement de secrétaire, augmentation



Marché du SDOL

du temps de travail de la cheffe de projet, heures supplémentaires), et à l'amélioration de l'outil de gestion comptable des études pilotées par le SDOL. L'augmentation du budget d'un montant de 75 898 francs a fait l'objet d'une décision du Gropil le 2 juillet 2009. Les comptes 2009 ont fait finalement état d'une augmentation réelle de 59'267 francs.

Le budget de fonctionnement du Bureau du SDOL adopté pour 2011 s'élève à 595 200 francs. Le Canton maintient son soutien par une contribution forfaitaire annuelle de 100'000 francs, nouvellement fondée sur la Loi sur l'appui au développement économique (LADE), pour une période allant de 2009 à 2013. Les Communes prennent à leur charge le solde du montant, réparti au prorata de leur population. La participation financière de la Ville de Lausanne se fait au prorata de sa population concernée par les projets du SDOL.

Budget des chantiers d'étude

Chaque chantier d'études du SDOL fait l'objet d'un budget annuel assorti d'une proposition de répartition des frais.

Les comptes 2009 des chantiers d'études présentent un montant global dépensé de 675 487 francs, très inférieur aux dépenses prévues (850'000 francs). Cette différence s'explique par le ralentissement des études sur le secteur de Malley et les reports partiels d'études sur 2010 (en particulier pour le secteur Pont Bleu-Terminus, la RC 76 et le réseau cyclable), en relation principalement avec la charge de travail du Bureau du SDOL et de ses partenaires.

Le budget 2011 des chantiers d'études est de 971 498 francs (y compris reports 2010). Il a été soumis au Gropil le 17 juin 2010 pour un accord de principe sous la forme d'un budget cadre. Par la suite, chaque chantier fera l'objet d'un budget spécifique soumis au Gropil et qu'une déci-

sion municipale et cantonale confirme. Les clés de répartition des différents chantiers sont variables. Elles sont fixées en fonction des partenaires intéressés (Canton, Communes, tiers). Les participations cantonales sont accordées de cas en cas, généralement sur la base de la politique cantonale pour les pôles de développement économique, respectivement de l'aide au développement économique ou de la politique d'agglomération.

Pour les études portant sur des infrastructures, les budgets des phases de projet d'ouvrage et de réalisation ne figurent, en principe, plus dans le budget du SDOL. Plusieurs de ces infrastructures figurent sur la liste des mesures du PALM et devraient dès lors bénéficier d'une participation de la Confédération sur la base de sa politique pour le trafic d'agglomération.

Bilan de la cellule de pilotage technique (cpt)

- Depuis sa création, la cpt a examiné 23 dossiers dont 10 cette année.
- 6 projets ont reçu des demandes de modifications importantes par la cpt, 11 projets ont reçu des demandes de modifications moyennes et 6 de faibles modifications.

SDOL / Études générales

Signé le 18 décembre 2003 par le Groupe de pilotage (Gropil) du SDOL, le Schéma directeur constitue une référence évolutive pour l'aménagement et le développement des communes de l'Ouest lausannois. Il est régulièrement complété par des études thématiques ou sectorielles touchant des sites stratégiques de l'Ouest lausannois.

Maquette de l'Ouest lausannois

Plusieurs chantiers d'études ont utilisé des maquettes afin de faciliter le

travail des mandataires, de servir de support aux discussions lors d'ateliers ou de communiquer les résultats des études à la population. Afin de garantir l'homogénéité de ces différentes maquettes, le Bureau du SDOL a donné mandat à l'Atelier des maquettes de l'EPFL pour l'établissement des fichiers informatiques de la maquette de l'Ouest lausannois.

À terme, la réalisation d'une maquette de tout le territoire de l'Ouest lausannois est ainsi imaginable en accablant l'ensemble des maquettes des secteurs. De telles maquettes sont déjà à disposition des urbanistes et du public dans plusieurs villes suisses.

Projet à venir

- Stratégie d'implantation de tours dans le périmètre compact de l'agglomération Lausanne-Morges (hors Est lausannois).

Chantier 1 RC1 / Requalification routière

Validé en 2008, le concept de requalification de la route du Lac a permis de définir la stratégie et les objectifs d'aménagement de cet axe. Le projet se développe suivant les séquences «Hautes-Écoles» (secteurs UNIL et EPFL) et «Avenue urbaine» (entre le Tir Fédéral et la Venoge).

La mise à l'enquête du premier tronçon entre le Tir Fédéral et l'avenue de Forel (secteur EPFL) a eu lieu en janvier et février 2009. Elle a suscité plusieurs oppositions dont la dernière a été traitée dans le deuxième trimestre 2010. Ces procédures légales terminées, les travaux du tronçon EPFL ont démarré en août 2010. Il s'agit du premier projet issu de lignes directrices élaborées dans le cadre du SDOL passant des études à la réalisation sur le terrain. Ces travaux avancent à un rythme soutenu et devraient s'achever à l'automne 2011. Parallèlement aux travaux de ce premier tronçon, l'avant-projet du secteur UNIL est en cours et les travaux pourraient débuter en 2012.

Chantier 2: Secteur Bussigny à Sébeillon

Mise en œuvre

Le chantier 2 couvre une bande territoriale de part et d'autre des voies CFF, entre Bussigny et Sébeillon. Il touche les communes de Bussigny-

près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Lausanne, Prilly et Renens. Depuis la publication de l'étude générale «Lignes directrices et stratégie d'aménagement du secteur Bussigny à Sébeillon» en 2006, plusieurs études ont été lancées portant sur des sous-secteurs. Aux trois sous-secteurs stratégiques étudiés initialement que sont Malley, la Gare de Renens et l'Arc-en-Ciel s'en ajoutent désormais deux autres. Les Communes de Crissier, Renens et Écublens ont initié avec le Canton dans le cadre du SDOL, l'étude du sous-secteur «Pont Bleu - Terminus». Par ailleurs, la Commune de Crissier a lancé l'étude des «lignes directrices et de la stratégie d'aménagement du secteur de la Vernie».

Secteur Arc-en-Ciel

Plan directeur localisé intercommunal (2006-2010)

Suite à l'enquête publique lancée en juin 2009, le plan directeur localisé (PDL) intercommunal du secteur Arc-en-Ciel a été adopté par les Conseils communaux de Crissier et de Bussigny fin 2009 et ratifié par le Conseil d'Etat au printemps 2010. Il fait désormais office de référence première pour tous les plans à venir dans le secteur.

Les nouvelles lignes de bus 17 (Lausanne/Georgette - Villars-Ste-Croix/Croix-du-Péage) et 36 (Gare de Renens - Crissier/Closet) ont été mises en service en décembre 2009

Les avant-projets de deux nouveaux franchissements pour les piétons et les vélos ont par ailleurs été finalisés et déposés à la Confédération. Ils concernent un passage sous-voies entre Crissier et Écublens et un cheminement nouveau dans le secteur de la jonction autoroutière de Crissier.



Secteur Arc-en-Ciel

Secteur Pont Bleu-Terminus

Plan partiel d'affectation intercommunal (2010-)

L'élaboration d'un ou plusieurs plans partiels d'affectation (PPA) intercommunaux sur le secteur du Pont Bleu-Terminus vise la restructuration de ce quartier situé à deux pas de la gare de Renens.

Des études tests sont prévues pour élaborer des variantes de projets d'aménagement. Cette démarche dynamique permet d'analyser le potentiel du site urbain. Des ateliers interactifs au cours desquels les mandataires confronteront leurs idées verront la participation d'experts, d'élus et de la population. La synthèse de ce travail prendra la forme d'un masterplan.

Depuis le début de l'année 2010, les partenaires du projet ont défini le cahier des charges et ont mandaté quatre bureaux d'architectes-urbanistes pour la réalisation de ces études. L'intégration du futur tramway au sud du périmètre et la création d'un franchissement pour la mobilité douce au-dessus des voies ferrées constituent les défis majeurs auxquelles ces études devront apporter des réponses. Les études tests démarreront à l'automne 2010 et se poursuivront jusqu'au printemps 2011.

Secteur Vernie-Crissier

Lignes directrices et stratégie d'aménagement (2010-)

En plein cœur de la «future ville de l'Ouest» et de ses secteurs stratégiques destinés à l'implantation d'entreprises, de commerces et d'institutions à forte valeur ajoutée, le secteur Vernie, à Crissier, recèle un grand potentiel pour accueillir des entreprises artisanales et industrielles «conventionnelles» nécessaires à l'économie locale et régionale.

Pour garantir la qualité de l'aménagement du secteur, des lignes directrices et une stratégie d'aménagement doivent être définies. Il s'agit d'optimiser la construction sur les parcelles vierges et de densifier et

de requalifier les terrains construits. Le réseau des espaces publics est à recomposer afin de relier «haut» et «bas» de la commune. Dans ces buts, une étude a été lancée dans le cadre du SDOL avec la Commune de Crissier et le Canton. Ses résultats serviront de base pour l'élaboration future de plans partiels d'affectation (PPA).

Chantier 3

Route de Cossonay - RC 251

Voir texte COPROJ.

Chantier 4

Zones d'activités: St-Sulpice - Écublens

Modification des affectations par les communes

La mise à jour du plan général d'affectation (PGA) d'Écublens est planifiée. Le nouveau PGA de St-Sulpice est en cours d'adoption. Le périmètre du chantier/4 est par ailleurs touché par l'étude de requalification de la RC1.

Plan directeur localisé Vallaire-Venoge (2010-)

L'élaboration d'un plan directeur localisé (PDL) intercommunal a été lancée avec la participation des Communes de Saint-Sulpice et d'Écublens. L'enjeu est d'approfondir et de compléter l'étude publiée sur le chantier 4 en 2006 afin de donner à ces résultats une forme légale pouvant servir de base à la création de plans partiels d'affectation (PPA) ou de plans de quartier. À ce stade, il s'agit de définir des sous-secteurs pour des PPA en précisant leurs vocations et leurs densités, de développer le concept paysager et des espaces publics, d'introduire les données issues des dernières études du PALM et du SDOL, d'adapter aux spécificités du secteur le PPA modèle créé pour le chantier 2 et de mener une analyse foncière et financière.

Chantier 5

Espaces publics et mobilité douce

Mise en œuvre

La concrétisation des objectifs fixés dans le rapport d'étude du chantier 5 du SDOL s'effectue d'une part par des réalisations concrètes des communes (avenue des Alpes à Crissier, par exemple) et d'autre part dans le



Balades dans l'Ouest lausannois

cadre du PALM, au travers des études suivantes auxquelles le SDOL participe: sécurisation des cyclistes aux carrefours, création de nouvelles traversées piétonnes, ainsi que signalétique et jalonnement d'itinéraires pour la mobilité douce. Également accompagnées par le SDOL, les études sur les nouveaux franchissements pour la mobilité douce sont menées principalement par les Communes.

Balades dans l'Ouest lausannois

Suite au succès rencontré par l'édition de cartes de balades en 2007, le bureau du SDOL a publié une nouvelle paire de cartes au printemps 2009. La balade n°3, *Du vert au bleu*, mène de Prilly à St-Sulpice en traversant six communes de l'Ouest lausannois. La balade n°4, *Entre ville et campagne*, mène de Crissier à Bussigny en passant par Villars-Sainte-Croix. Elles sont distribuées dans les communes, dans les gares de Lausanne et Renens, auprès des tl, d'Infos Cité et des Offices du tourisme à Lausanne. Des balades guidées ont été organisées au printemps et à l'automne 2009. Plus de 200 habitants et visiteurs de l'Ouest lausannois y ont participé.

Le bureau du SDOL organise ou participe également à des promenades commentées à pied ou à vélo qui permettent au public de découvrir les développements envisagés dans l'Ouest lausannois. Début juillet 2010, il a ainsi accompagné les «Baladeurs» de la gare de Renens à Malley, en passant par Crissier.

Transports publics (TP)

Réseau 2010-2014

Deux nouvelles lignes de bus (ligne 17 Georgette - Croix-du-Péage; et ligne 36 Renens-Gare - Cloislet) ont été mises en service en décembre 2009. Les lignes 30, 32 et 33 ont été renforcées en heures creuses. La mise en service de nouvelles lignes tl en

décembre 2011 constituera une nouvelle étape vers le réseau 2014 (mise en service en décembre 2013). Les différents projets de lignes de bus ont été développés et précisés afin de

pouvoir entreprendre les travaux nécessaires en 2011.

Transports individuels motorisés (TIM)

Stationnement (2008-)

Outil nécessaire pour une stratégie de mobilité cohérente, une politique intercommunale coordonnée en matière de stationnement a été mise à l'étude depuis 2008. Cette étude réunit les représentants politiques et techniques des Communes du SDOL et de l'État ainsi que la Police de l'Ouest lausannois (PoOuest) afin de définir des objectifs communs et d'envisager des mesures à mettre en place progressivement. La première concrétisation de cette étude est la mise en place d'une plate-forme d'échange politique sur le stationnement réunissant PoOuest et la présidente du Gropil; coordination, échange d'expérience et priorisation des actions à mener constituent ses principales missions. La création d'un outil commun pour un inventaire de l'offre de stationnement public dans l'Ouest lausannois constituera une seconde étape.

Assainissement phonique

Les Communes et le Canton ont l'obligation d'assainir le bruit routier et peuvent à cet effet bénéficier d'une subvention fédérale sous conditions. Une étude préliminaire d'assainissement du bruit routier des routes cantonales et des routes communales principales a été menée conjointement avec les services de l'Etat et les Communes en 2009 et 2010.

Il s'agissait d'évaluer l'importance des dépassements des valeurs légales actuellement et selon une projection du trafic en 2030, d'identifier les axes devant être assainis et de définir des lignes directrices d'assainissement phonique.

L'étude a notamment montré que les dépassements des valeurs limites

d'immissions sont globalement plus importants en situation nocturne, et que les dépassements des valeurs d'alarme sont globalement plus importants pour la situation diurne.

En septembre 2010, le Gropil du SDOL a chargé les Communes de donner suite aux conclusions du rapport en collaboration avec les services de l'Etat.

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Le Schéma directeur de l'Ouest lausannois entretient un lien étroit avec le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM). Il participe à son Comité de pilotage et aux divers groupes de suivi technique. Les conclusions des études du SDOL sont intégrées dans le Projet d'agglomération.

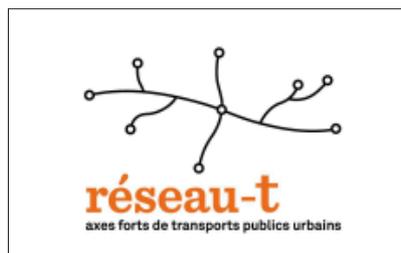
En 2008, la Confédération a évalué favorablement le PALM parmi les 30 projets déposés en 2007. Afin de concrétiser le projet, le calendrier fédéral prévoyait en 2009 de faire avancer les dossiers techniques des mesures du PALM, dont celles du SDOL parmi lesquelles il est possible de citer le tramway entre Renens et Lausanne-Flon, le réseau des bus/trolleybus, les infrastructures pour la mobilité douce (passerelles, passages sous-voies CFF) et les requalifications routières. Le 23 décembre 2009, le bureau du PALM a transmis les études disponibles au stade d'avant-projet à l'Office fédéral du développement territorial (ARE). Pour le PALM, le taux de contribution de la Confédération devrait atteindre 40%, soit un des plus hauts taux envisagés.

Parallèlement à la mise en œuvre du PALM élaboré en 2007, un processus de révision du projet d'agglomération a été engagé en 2010. Cette révision vise à répondre aux exigences fédérales et elle se calquera sur le calendrier de la Confédération dont la politique des agglomérations est basée sur un cycle de quatre ans. Le cahier des charges pour la révision et la rédaction du PALM de deuxième génération a été défini par les partenaires du PALM dont fait partie le SDOL.



Agglomération
Lausanne-Morges

Le site internet de l'agglomération (www.lausanne-morges.ch) propose une vue d'ensemble du projet.



Le Réseau-t sera constitué des lignes d'un tram et de Bus à haut niveau de service

L'agglomération a choisi de créer un grand réseau de transports publics qui reliera, à l'horizon 2017, les communes de l'Ouest lausannois aux communes de l'Est. Ce réseau s'appellera «réseau-t». La lettre «t» choisie renvoie à une qualité de service plutôt qu'à une technologie. Les lignes de tramway et de bus à haut niveau de service (BHNS) auront toutes l'appellation «t» suivie d'un numéro. La ligne de tramway Renens-Gare - Lausanne-Flon prend le nom «t1».

Étapes et Avant-projet

Les étapes de la réalisation du «réseau-t» prévoient la mise en service du tramway t1 entre Renens-Gare et Lausanne-Flon et de cinq tronçons de lignes de bus à haut niveau de service (BHNS) dans l'est et l'ouest de l'agglomération et en ville de Lausanne.

Le dépôt du dossier d'avant-projet auprès de la Confédération a eu lieu en décembre 2009. La demande de concession a été déposée en mars 2010 et la consultation publique ouverte du 18 mai au 17 juin 2010.

Attributions

Des appels d'offres ouverts ont eu lieu durant le premier semestre 2010 pour l'attribution des mandats nécessaires à la poursuite des études. Un groupe de concertation suit l'avancement du projet et la prochaine enquête publique aura lieu en 2012. Le début des travaux est prévu pour 2014 et la mise en service du tramway en 2017, suivi progressivement des BHNS.

Sur le plan politique, le Conseil communal de Pully a voté, en mai 2010, les crédits pour les études de compétence communale. Après la

votation des Chambres fédérales, en septembre 2010, sur un crédit de 165 millions de francs pour le PALM, 1^{ère} étape le Grand Conseil votera au printemps 2011, ainsi que les Conseils communaux de Crissier, Lausanne, Lutry, Paudex, Prilly et Renens.

Information sur le projet

Pour donner une vue d'ensemble du projet et de ses articulations, les pages internet du «réseau-t» (www.lausanne-morges.ch/axes-forts) ont été créées. Une brochure a également été conçue pour être publiée fin septembre 2010. Téléchargeable sur Internet, elle pourra aussi être obtenue sur demande à info-axes-forts@t-l.ch.

COPROJ

Groupe concertation locale tram

Le groupe de concertation locale tram Renens a été constitué par la Municipalité en 2009, pour l'accompagner sur le plan local, en particulier pour le centre de Renens, dans les décisions à prendre concernant le futur tram.

Il est donc constitué de représentants des partis, de la société civile, des petits et grands commerces du centre, de la SICOL, ainsi que de représentants du TCS, de l'ATE et de Pro-Vélo. La Municipalité y est représentée par la Syndique Marianne Huguenin qui le préside, ainsi que par Mme Tinetta Maystre, Municipale Urbanisme et M. Michel Perreten, Municipal Environnement-Maintenance, ainsi que par des représentants de ses services (Urbanisme et Administration générale). Le groupe est animé par M. Roland Ribbi, ingénieur-conseil en mobilité. Le chef de projet SDOL pour les axes forts, M. Jean-Christophe Chassard et des collaborateurs du projet axes forts y assument les présentations. M. Michel Buthion, chef de projet axes forts au tl est invité.

A relever une présence très régulière des associations directement concernées et de commerçants, moins régulière hélas pour les partis politiques.

La Municipalité de Crissier y est également invitée, comme voisine des décisions à prendre pour le centre de Renens et comme partenaire du tram.

En 2010, le groupe s'est réuni à 3 reprises.

En **mars**, la séance a eu lieu dans le bâtiment des tl, entreprise mandatée pour mener à bien le projet Axes forts de transports publics. Les plans de l'avant-projet qui avait été déposé en décembre 2009 à Berne dans le cadre des projets d'agglomération ont été présentés et commentés, ainsi que le planning des travaux.

La question des distances entre les arrêts du tram a été développée par M. Christophe Jemelin, collaborateur des tl, qui a illustré la nécessité pour le tram et son attractivité de se déplacer rapidement, le coût des arrêts supplémentaires, et la nécessité de placer au mieux les arrêts retenus, et de soigner leur accès pour les piétons et les vélos. Les distances inter-arrêt du tram sur la partie Lausanne et sur la partie Ouest ont été comparées.

La séance de **septembre** a permis d'informer sur l'arrivée de nouveaux bureaux mandataires pour réaliser la phase de projet, mandataires qui porteront le projet jusqu'au bout des études.

Les évolutions du projet ont été présentées, en particulier l'abandon de l'option initiale d'un pont au 1^{er} Août sur le tracé CFF. Les enjeux des consultations à venir ont été présentés, en particulier celui du schéma de circulation au centre de Renens, de l'emplacement définitif de 2 arrêts encore «flottants» (centre et Perrelet), de l'aménagement à la Croisée.

Le 22 septembre, le groupe a participé à la séance publique d'information sur le tram.

En **novembre**, les travaux du tram ont été placés également dans le contexte de l'arrivée des 2 nouvelles jonctions autoroutières, dont les effets se feront sentir après la mise en service du tram. La question de la circulation Nord-Sud à Renens a été évoquée, avec les enjeux liés au passage du 1^{er} Août. Le Service d'Urbanisme de la Ville de Renens a présenté les objectifs et les variantes pour la circulation au centre de Renens. La nécessité de libérer le centre du trafic de transit a été reconnue, avec des priorités portant sur la lisibilité du schéma et sur une accessibilité multidirectionnelle aux parkings. Les besoins des commerces et des habitants pour un trafic de desserte locale fine a été mise en évidence. Une variante de type «serpent», avec des boucles secondaires,

res là où cela est possible, permettant cet accès mais sans devenir un nouvel axe de transit à travers le centre, a été privilégiée par la commission.

Le bilan d'activités 2009/2010 du SDOL est accessible sur le site www.ouest-lausannois.ch et à disposition au Bureau du SDOL au Centre Perrelet (t1), chemin du Closel 15, à Renens.

Au surplus, sous la Direction Urbanisme-Constructions-Infrastructures-Affaires administratives, les chantiers du SDOL qui concernent la Commune de Renens sont énumérés en pages 67 et 68.

Réseau d'axes forts de transports publics urbains - COPROJ OUEST

Le Comité de projet AFTPU Ouest (COPROJ OUEST), créé en 2008, regroupe donc les 3 communes de l'Ouest lausannois concernées par les 2 projets d'axes forts, soit le tram t1 et les BHNS (bus à hauts niveaux de service). Représentants politiques et techniques des 3 communes y assistent, sous le pilotage de Jean-Cristophe Chassard, chef de projet AFTPU pour le SDOL (et également pour le Schéma Directeur de l'Est lausannois. La Direction du projet AFTPU suit ces séances, auxquelles sont conviées selon les besoins les communes voisines, qui sont informées de l'avancée des travaux.

Pour Renens, Mmes Marianne Huguenin et Tinetta Maystre sont les représentantes politiques, la première nommée étant également présidente de la Coproj Ouest. Sur le plan technique, MM Martin Hofstetter et Arnaud Wiesmann ont représenté la ville, avec selon besoin la présence de Roland Ribl, ingénieur mobilité, conseil de la ville et qui anime la commission de concertation.

En décembre 2009 les études d'avant projet pour la ligne de tramway Flon-Renens baptisée maintenant ligne t1, et la ligne de trolleybus à haut niveau de service Lausanne-Crissier t2, ont été complétées et validées. Ce qui a permis de remettre ces dossiers dans les temps impartis à la Confédération pour alimenter la demande de concession nécessaire à l'exploitation de la ligne t1.

Ces deux projets, tram et BHNS ont évolué différemment pour la suite. Pour le projet de ligne t1, les coûts ont été consolidés et l'année 2010 a été utilisée pour le lancement direct de la phase de projet d'ouvrage avec la phase de construction prévue en tranche conditionnelle. Pour le projet de ligne t2 (BHNS), en raison des coûts très importants prévus pour les communes, avec un financement de la Confédération de 20% et l'absence, sur les bases légales existantes, de financement du canton au niveau de la réalisation de l'ouvrage, c'est une phase d'optimisation du projet qui a été effectuée en 2010, visant à prioriser les investissements indispensables.

Ligne t1, le tramway étape A «Lausanne Flon-Renens»

La première partie de l'année 2010 a été consacrée à l'organisation et à la préparation des appels d'offres de projet d'ouvrage. En parallèle, nous avons travaillé pour instaurer une coordination entre le projet t1 et les projets des communes comme le projet de la gare de Renens. De cette réflexion est issue pour la commune de Renens la nécessité de créer un poste supplémentaire de chef de projet au sein de ses services techniques, chef de projet dont le profil a été défini par la commune et son service Urbanisme Infrastructures, en concertation avec les chefs de projet SDOL et axes forts. Un travail sur la communication et plus spécialement sur la stratégie de concertation a été fait, en lien avec la Direction de projet et le PALM, visant à renforcer au sein du projet ces deux aspects et à obtenir rapidement des images de synthèse de qualité pour présenter le projet à la population (voir ci-joint).

Tram et passerelle place de la Gare Nord

Dans la deuxième partie de l'année, les mandats relatifs au t1 ont été attribués, et le travail initial a été de reprendre l'avant projet et de confirmer les orientations par des études plus approfondies.

On notera également, en synergie avec la cheffe du projet SDOL et les communes situées sur la ligne future du tram (Crissier, mais aussi Bussigny et Villars-Ste-Croix) un important travail de réflexion et de négociation sur la localisation du dépôt pour les tramways avec des intervenants extérieurs spécialistes, ceci afin de présenter un projet de dépôt qui garantisse également une insertion urbaine de qualité. Le projet t1 a aussi

Images de synthèse



BHNS Route de Cossonay-Bugnon-Bellevue



Tram Renens-Croisée



Tram Hôtel-de-Ville



provoqué une réflexion de type Master Plan sur le quartier à l'ouest du terminus de la Gare de Renens nord (Quartier Pont-Bleu), menée par les communes de Crissier (pilote) et de Renens.

Ligne t2, les Bus à Haut Niveau de Service étape A (BHNS) «Lausanne-Crissier»

Durant la phase d'optimisation nous avons non seulement cherché des optimisations techniques et financières, mais des possibilités de phasage du projet pour répartir la charge financière.

Cette phase d'optimisation du projet a permis de faire passer les coûts prévus à charge des 3 communes concernées à l'Ouest (Crissier-Renens-Prilly) de 70 à 50 millions, coût qui reste très élevé.

Les communes de l'Ouest et de l'Est lausannois traversées par les BHNS, se sont coordonnées afin de faire entendre auprès du Canton qu'elles acceptent de présenter devant leur Conseils communaux respectifs le financement de leur part des crédits d'études, mais qu'elle ne se lanceront dans la phase de construction qu'à condition que le Canton amène une participation financière notoire à cette phase. Pour information, le Canton paie une partie des études mais n'a rien prévu pour la construction en fonction des bases légales existantes.

C'est dans ce cadre-là aussi qu'ont eu lieu des tractations entre le canton et le PALM (dans lequel l'Ouest lausannois est représenté par son Schéma Directeur au niveau de la présidente et de la cheffe de projet du SDOL). Le préambule au protocole additionnel signé pour la Confédération entre le canton et les communes du PALM le 16 novembre 2010 laisse ouvert une participation accrue du canton, voire une modification de bases légales par ailleurs discutée au Grand Conseil (loi sur les routes en particulier).

Séances COPROJ et autres séances d'information

Toutes les orientations et décisions qui ont été prises durant l'année 2010, ont été étudiés, expliqués et validés par le COPROJ. Afin de permettre que ces décisions soient prises dans les temps, et le planning du projet et très serré compte tenu des financements extérieurs de la Con-

fédération et de l'Etat, les politiciens et les techniciens communaux ont participé à un très grand nombre d'ateliers de travail en plus des COPROJ. On compte en 2010 11 COPROJ et plus de vingt séances d'ateliers de travail.

Le Coproj a également animé et préparé les séances du groupe de concertation de Renens (voir ci-après). Le chef de projet a activement participé au site internet et la brochure «réseau-t» axes forts de transports publics urbains distribuée largement en septembre à l'occasion de la Semaine de la mobilité, au marché du SDOL 2010 et à l'organisation de la journée de consultation publique sur la place nord de la gare de Renens lors de la semaine de la mobilité le 22 septembre, journée qui s'est terminée avec la présentation de l'avant-projet du tram lors d'une soirée publique à la salle de spectacle de Renens.

Bureau Intermunicipal (ou Séances intermunicipales)

Le Bureau Intermunicipal, regroupant Mme et MM. les Syndics de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2010 :

- 6 fois sous la présidence de M. André Gorgerat, Syndic de Chavannes-près-Renens
- 3 fois, sous la présidence de M. Michel Tendon, Syndic de Crissier.

Ci-dessous, les objets discutés par le Bureau Intermunicipal :

- Politique du stationnement dans l'Ouest Lausannois (Séance plénière en présence des municipaux en charge du stationnement)
- Point de situation sur les 2 ans d'existence de PolOuest (en présence de MM. Séchaud et Tréboux)
- Association Intercommunale de PolOuest
- Musée Encre Plomb - Soutien financier
- Musée Audiorama
- Projet Musée à Renens
- Association Présences
- Gymnases cantonaux - Mise à disposition de salles
- Concours cantonal des pompiers - Mise à disposition de matériel divers

- Passeport biométrique
- Plan canicule 2010
- SICOL 2010 (organisation à l'occasion des 10 ans de SICOL à Malley)
- Ouest Expo 2010 (table ronde du vendredi 04.06.2010 sur association de communes à buts multiples)
- Ouest Roule (rapport d'activité 2009)
- SDOL :
 - Budget SDOL 2011
 - Livre l'Ouest Lausannois pour horizon
 - Marché du SDOL - Concours En Dorigny
- Fête du district de l'Ouest Lausannois (appelée plus communément Slow Up 2011) - Organisation ; Reportée en 2012
- Tour de Romandie - Edition 2012 reportée en 2013
- Confrérie des Préfets Vaudois
- Séance des syndics de Lausanne Région du 3 juin 2010 (organisation)
- Services de l'Etat - Point de situation
- Remplacement de M. Wehrli au comité de l'UCV et du Conseil des 50
- Désignation d'un représentant du district du groupe des bourgs et villages de l'UCV
- Plate-forme jeunesse de l'Ouest Lausannois
- CIGM (financement)
- LHC (Lausanne Hockey Club) - Facturation pour la prochaine saison
- TL - Informations diverses
- Transports publics gratuits aux écoliers
- PALM
- IIC :
 - Approbation des comptes + rapport d'activité 2009
 - Approbation Budget 2011
- Prise en charge des frais d'exploitation « DEFI »
- Français en Jeu - Subvention
- Le Petit Théâtre - Soutien financier
- Dissolution du Fonds du 700^{ème}
- Bâtiment La Vernie à Crissier (visite du Centre d'Accueil pour la Jeunesse)
- Logement pour étudiants

La séance plénière du 12 janvier 2010, qui s'est tenue à Chavannes-près-Renens, a été entièrement consacrée à la politique du stationnement dans l'Ouest Lausannois, en présence de tous les municipaux et secrétaires municipaux des 8 communes, du Bureau du SDOL, de M. Gentizon,

mandataire et de M. Séchaud de PolOuest.

Les 2 premières parties de la séance du Bureau Intermunicipal de février 2010 ont été consacrées au Musée Encre et Plomb, en présence de MM. Curtat, directeur, Quennoz, Président du Comité Encre et Plomb et Stauffer, membre du comité et directeur d'ERACOM, ainsi qu'à la PolOuest, en présence de Mme Wyssa et de MM. Séchaud et Tréboux, pour un point de situation sur les 2 ans d'existence de PolOuest.

La séance du 24 mars 2010, s'est déroulée au Bâtiment Culturel de la Migros ARC-Cour de l'Abbatiale à Romainmôtier, sur invitation de M. Etienne Roy. Un grand merci à M. Roy pour avoir organisé cette séance avec repas à la clé dans un cadre aussi magnifique. Lors de cette réunion, il a été abordé divers points, à savoir : Séance des Syndics de Lausanne Région du 3 juin 2010 (dans le cadre d'Ouest Expo 2010 à Malley), Ouest Expo 2010 (débat du 4 juin 2010) avec IDHEAP, plan canicule, fête du district de l'Ouest Lausannois, etc.

La première partie de la séance du 2 juin 2010 a été consacrée aux activités accomplies par la Plate-forme Jeunesse, en présence de MM. Jean-Claude Glardon, Municipal de Bussigny et Nicolas Perelyguine, Délégué de la Jeunesse Renens.

La séance du 8 juin 2010, a été entièrement consacrée au budget SDOL 2011, budget de fonctionnement et budget-cadre des chantiers d'études, en présence de Mme Widmer. Cette séance s'est déroulée dans les locaux du SDOL (ch. du Closel 15 à Renens).

Les deux premières parties de la séance du 7 juillet 2010, ont été consacrées à divers points présentés par M. Etienne Roy, Préfet, ainsi qu'à une présentation de l'Association Présences, en présence de Mme Suzanne Imobersteg, Diacre et aumônier de rue (rattachée au centre paroissial des locaux de l'Ancre, anciennement la Cure), et de M. Pierre Martignier, Président.

La première partie de la séance du 16 septembre 2010, qui s'est déroulée à Crissier, a été consacrée à l'Association Un Autre Regard, en présence de Mme Céline Muzelle, historienne de l'Art et M. Mario Del Curto, photographe et Président de ladite association.

La première partie de la séance du 10 novembre 2010, à Crissier, s'est déroulée en présence de MM. Roy et Séchaud, commandant de PolOuest, concernant l'organisation de la fête du district de l'Ouest Lausannois (à l'occasion de la constitution du district de l'Ouest Lausannois).

Suite au décès de M. Michel Wehrli, Syndic de Bussigny, survenu le 5 décembre 2009, Mme Claudine Wyssa a été nommée à l'unanimité en mars 2010 pour lui succéder.

Inspection intercommunale des chantiers



La construction ne connaît pas la crise. Alors que 2009 avait déjà battu des records d'activité, 2010 a fait encore plus fort avec une augmentation de plus de 8% du nombre de chantiers visités.

Pour le reste, les années se suivent et se ressemblent. L'Inspection Intercommunale des Chantiers (IIC) a parfois la désagréable impression de répéter inlassablement les mêmes discours : des délais de constructions toujours plus courts, des plannings qui ne tiennent plus compte des saisons, des prix bas âprement discutés et une multiplication des contrats de sous-traitance en sont certainement pour quelque chose. Il se trouve hélas encore trop d'acteurs de la construction pour lesquels la sécurité ne fait pas partie des priorités.

Extrait du rapport d'activité 2010

Au cours de l'année 2010, sur le territoire des communes de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxten-Mézery, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix plusieurs chantiers de démolition ont été arrêtés, et pour d'autres, le commencement des travaux a dû être reporté. La raison, c'est l'amiante. Un matériau composé de fibres qui ont la fâcheuse manie de se diviser très facilement en de multiples fibrilles extrêmement fines et volatiles lorsqu'il est manipulé. Ces poussières d'amiante peuvent entraîner de graves maladies, c'est pourquoi il faut impérativement éviter de les inhaler, il en va de la sécurité des travailleurs et du public.

Depuis 2009, les articles 3 et 60 de l'Ordonnance sur la sécurité et la protection de la santé des travailleurs dans les travaux de construction (OTConst) imposent de déterminer avant le début des travaux si le bâtiment concerné contient des matériaux amiantés. Tous les immeubles construits avant 1991 sont susceptibles de comporter de l'amiante.

Le diagnostic amiante avant travaux doit être réalisé par une entreprise reconnue par la SUVA et les travaux de désamiantage sont en grandes parties confiés à des entreprises spécialisées. Si lors d'un contrôle d'un chantier de démolition, les entreprises présentes ne peuvent nous fournir le rapport d'expertise amiante, le chantier est arrêté. L'Inspection Intercommunale des Chantiers (IIC) a constaté durant l'année écoulée que le problème n'est pas encore bien compris par les acteurs concernés.



Le rapport d'activité 2010 peut être consulté ou demandé au Secrétariat municipal. Il peut aussi être téléchargé sur le site Internet www.iic-ol.ch de l'Inspection Intercommunale des Chantiers.



SIE SA et TvT Services SA

Mme Marianne Huguenin, Syndique et MM. Jean-François Clément et Michel Perreten, Conseillers municipaux, sont membres du Conseil d'administration de SIE SA.

M. Jean-François Clément a été désigné membre du Conseil d'administration de TvT Services SA en remplacement de Mme Huguenin, démissionnaire. M. Perreten est également membre de ce Conseil d'administration et il siège encore au Bureau du Conseil du SIE en qualité de secrétaire.

La Municipalité était représentée aux assemblées générales ordinaires de SIE SA et TvT Services SA du 17 juin, tenues au siège des sociétés à Renens.

Les rapports de gestion des sociétés SIE SA et TvT Services SA seront disponibles en juin 2010 au Secrétariat municipal



Transports publics de la région lausannoise SA

Mme Marianne Huguenin, Syndique, siège au Comité de direction et au Conseil d'administration des tl alors que M. Jean-François Clément, Conseiller municipal, au Conseil d'administration de la Société du tramway du Sud-Ouest lausannois SA.

La Municipalité était représentée à l'assemblée générale ordinaire du 9 juin à Perrelet.

En 2010, première année du nouveau Plan d'entreprise 2010/2013, les tl ont mené nombre de projets pour répondre aux ambitions de ce dernier. En transportant plus de 95 millions de voyageurs, ils se rapprochent de l'objectif fixé par le Plan, soit franchir le cap historique des 100 millions de clients transportés annuellement. Poursuivant une croissance maîtrisée, les tl ont renforcé leur culture d'entreprise et leurs responsabilités sociale et environnementale, confirmant ainsi leur attractivité sur le marché de l'emploi.

95 millions de clients sur les lignes tl. Sans reproduire l'augmentation historique de 2009 (+16%), 2010 présente une progression de 7%. Cette croissance se constate sur l'ensemble des types de transports tl. Les lignes «route» augmentent, notamment, de 6% (-9% en 2009), bénéficiant de l'effet R10. La combinaison des lignes 7, 17 et 36 desservant l'Ouest lausannois a permis, par exemple, une croissance de 1,3 millions de voyageurs par rapport à l'offre R08 dans ce secteur, soit +15%. Globalement, la fréquentation des lignes urbaines a crû de +6%, celle des lignes régionales de +9%. Quant aux métros, la fréquentation du m1 est en croissance et ce, malgré l'arrêt de l'exploitation du 12 juillet au 14 août, remplacé par le service Métrobus. En effet, une première étape de travaux

d'une ampleur inédite a porté sur le renouvellement des voies et la sécurisation du dépôt d'Ecublens, en vue d'une future augmentation de capacité du m1. Le succès du m2 est toujours très vif. Sa fréquentation a augmenté de +12% (24,5 millions de voyageurs) – il a même battu son propre record, le 1^{er} décembre, jour de fortes précipitations de neige transportant 107'675 voyageurs. Le métro automatique s'est révélé particulièrement fiable, le nombre et la durée des pannes ayant sensiblement diminué. Enfin, afin d'optimiser son exploitation, un horaire vacances a été généralisé sur cette ligne durant les vacances scolaires, périodes accusant une baisse de fréquentation (21% en moyenne).

Cette croissance des voyageurs confirme les options prises pour attirer le plus grand nombre de clients : c'est la qualité des prestations de mobilité proposées qui stimule la demande en transports publics. En 2010, 35 nouveaux trolleybus articulés ont renouvelé la flotte; des systèmes d'information aux voyageurs en temps réel ont été développés; des actions de sensibilisation auprès des écoles et de prévention autour de la sécurité ont été réalisées. En tant qu'entreprise gérante, les tl ont oeuvré à l'extension de la Communauté Tarifaire Vaudoise, en décembre. Ils ont poursuivi les études du réseau-t des Axes forts de transports publics urbains, dont les autorités leur ont confié la direction de projet. Parmi les actions spécifiques de développement durable, l'ECO-conduite a réduit la consommation diesel de 5,7% par rapport à 2009. Le succès des points de tri des déchets PET et Alu placés dans certaines stations du m2 permet d'envisager leur extension à d'autres arrêts. De nouveaux appareils de lavage ont été installés dans les dépôts (Borde et Perrelet), plus rapides et recyclant l'eau à 100%. Enfin, les tl ont confirmé leur position pérenne et leur qualité d'entreprise formatrice au travers de la création de leur Centre de compétence pour le développement professionnel des conducteurs. La nouvelle convention collective de travail (CCT) d'entreprise signée le 15 juillet avec leur partenaire social, le SEV, a renforcé leur responsabilité sociale. Cette nouvelle CCT intègre la convention ATT2 proposant une évolution sensible du système de l'Aménagement du Temps de Travail pour les conducteurs.

Pour de plus amples renseignements, il est possible de se référer au rapport de gestion des tl dès le mois de juin et disponible au Secrétariat municipal et en tout temps sur le site www.t-l.ch.

Déficit d'exploitation

- Part de la Commune de Renens au déficit d'exploitation 2009 des lignes d'agglomération : Fr. 4'422'990.—.
- Part de la Commune de Renens à l'indemnité pour coûts non couverts des lignes du trafic régional et assimilé, selon la Loi sur les transports publics du 11 décembre 1990 (LTP) : Fr. 1'606'481.10.

Fondation

«Les Baumettes» - Etablissement médico-social de Renens et environs

La Fondation «Les Baumettes» a été constituée le 4 octobre 1977 par les communes de Renens, Chavannes, Crissier, Bussigny et Ecublens dans le but de construire un établissement médico-social réservé aux personnes âgées, celui-ci a été inauguré en 1984.

Son Conseil de fondation est constitué de 10 membres représentant les communes fondatrices. Les représentants de la Commune de Renens au Conseil de fondation sont Mme Tinetta Maystre, Conseillère municipale, Directrice de l'Urbanisme-Bâtiments-Infrastructures-Affaires administratives et M. Jean-François Clément, Conseiller municipal, Directeur des Finances-Cultes. M. Clément a également siégé dans la Commission de construction des logements protégés.

Le Comité de direction est lui constitué de 5 membres, soit 1 par commune, il a tenu 10 séances en 2010. M. Olivier Golaz, Conseiller municipal, Directeur de la Sécurité publique, est membre du Comité de direction.

Activités

2010 aura vu l'achèvement de la construction des logements protégés qui a débuté le 1^{er} septembre 2008. Les locataires ont pris possession de leur appartement au début du mois de mars 2010. Cette belle réalisation étoffe l'offre de prestations de la Fondation les Baumettes. Les deux

immeubles sont constitués de 34 appartements (26 de 2 pièces, 6 de 3 pièces, 1 de 4 pièces et 1 studio). Les exigences du Label Minergie étant respectées, le canton a décidé d'octroyer une subvention pour chaque immeuble qui permettra de finaliser les travaux par la pose de 80 m² de panneaux solaires thermiques.

Plus qu'un projet de construction, c'est un projet de société qui a été réalisé. En effet, ces appartements visent, en plus de mettre à disposition des appartements et un cadre adapté à des personnes à mobilité réduite, à créer un contexte où les personnes se rencontrent, se connaissent, choisissent d'avoir des activités communes. Un rapport sera établi par un sociologue pour vérifier auprès des utilisateurs l'adéquation des solutions apportées par rapport à leurs besoins actuels.

40'124 journées ont été facturées aux résidents, ce qui représente un taux d'occupation de 99.03% pour les 111 lits d'hébergement.

L'unité d'accueil temporaire a été fortement sollicitée et les situations des bénéficiaires, souvent instables, provoquent un surcroît de travail. 2'117 journées en 2010 contre 1'924 en 2009.

Le nombre de repas préparés pour être livrés à domicile par les CMS a augmenté de 4'702 pour arriver à 63'228 repas annuels. Au total la cuisine a confectionné 197'971 repas (y compris les déjeuners).

La Garderie des Baumettes a accueilli 46 enfants durant l'année 2010 pour un total de 2'520 journées (bébés, trotteurs et grands jusqu'à l'âge d'entrée à l'école enfantine).

Collaborateurs

L'effectif moyen en équivalent plein temps a été de 123 EPT dont 80.47 EPT pour le secteur des soins. L'effort principal pour la formation en

2010 a été fait sur la formation à l'Humanitude qui a touché l'ensemble du personnel : 4 jours de formation pour les employés du secteur des soins et 1 journée de sensibilisation pour les autres secteurs. Les thèmes abordés comprenaient l'amélioration de la relation soignant-soigné, comprendre la nature des comportements d'agitation pathologiques avec application de stratégies de prévention et de gestion lors des soins de base.

Projets 2011

La mise en conformité aux normes de protection contre le feu et l'augmentation du nombre de chambres individuelles, qui vont passer par un concours d'architecture soumis à la loi sur les marchés publics, mobiliseront certainement beaucoup de temps. Mais c'est toujours le Projet de Vie institutionnel qui permet d'être à l'écoute des résidents pour entendre leurs besoins. La Fondation Les Baumettes trouve ici les lignes conductrices pour offrir un accompagnement adapté à chaque bénéficiaire de ses prestations.

Conférence de coordination des villes de Suisse romande

La Conférence de coordination des villes de Suisse romande est une association qui a été fondée en 2007. L'association est composée de 29 villes de plus de dix mille habitants, soit presque la totalité des villes en Suisse romande. Actuellement, le comité est composé de neuf villes (Genève, Vernier, Yverdon-les-Bains, Fribourg, Neuchâtel, Bienne, Sion, Delémont, Lausanne) et l'association est présidée par le syndic de Lausanne, M. Daniel Brélaz.

Chaque ville membre du comité, délègue un représentant permanent au sein du comité. Le comité se réunit deux fois par an pour déterminer les prochains thèmes abordés lors des prochains colloques.



Inauguration des logements protégés des Baumettes

Mme Tinetta Maystre, Conseillère municipale, a participé à l'assemblée générale qui s'est déroulée le 11 mai à Sion.

Le site www.conferencedecoordination.ch de la Conférence regroupe notamment presque la totalité des conférences qui ont été données par les différents intervenants lors des colloques qui se sont tenus depuis 2007.



UCV - Union des Communes Vaudoises

L'assemblée des délégués de l'Union des Communes Vaudoises s'est déroulée le samedi 5 juin à Echallens. La Municipalité y était représentée. Cette assemblée a été marquée par la modification des statuts concernant l'élargissement du Groupe des Villes et la création du Groupe des Bourgs et Villages. A l'issue de cette assemblée, une allocution a été prononcée par M. Pascal Broulis, Président du Conseil d'Etat et un exposé a été présenté par M. le Député Maire d'Evian Marc Francina sur le thème du «Tourisme dans le bassin lémanique».

Conseil des Villes

Le Conseil s'est réuni à 3 reprises, à Morges, Moudon et Champagne. Ces réunions ont permis des discussions interactives sur les 3 principaux dossiers d'actualité et sur le projet de modification des statuts. En outre, Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro a présenté en juin un exposé sur la stratégie prévue concernant l'organisation policière, avant et après la votation sur l'initiative d'Arctagnan.

En mars 2010, Mmes Doris Cohen-Dumani et Anne-Marie Maillefer, respectivement Présidente et Secrétaire générale de la FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants) ont présenté un bilan d'activité de la Fondation et un état de situation sur l'accueil de jour des enfants, quelque 3 ans après l'entrée en vigueur de la loi.

Groupe des Villes

Conformément aux statuts, le Groupe des Villes est constitué des syndicats des communes membres de

l'UCV dont la population dépasse 7'000 habitants, ainsi que des chefs-lieux de chaque district.

Au cours des six séances tenues au cours de l'année écoulée, les membres du Groupe des Villes ont suivi, pas à pas, les diverses phases de l'évolution des projets relatifs à la révision de la péréquation et à l'organisation policière. Ils se sont également intéressés au problème de la future loi sur les écoles de musique et ont entendu des exposés sur la mise en place de nouveaux outils de gestion tels le «benchmarking» et le système de contrôle interne (SCI). Ils ont également reçu le président de Connais-

sance 3 qui leur a présenté les diverses activités de cette association dans plusieurs villes vaudoises.



UVS - Union des Villes Suisses

La Municipalité a participé à la «Journée des villes suisses» à Zurich, le jeudi 26 et le vendredi 27 août 2010.

Cette journée a été placée sous le thème : «Les limites de la mobilité - Nouveaux concepts pour l'avenir». Lors de cette journée, des experts scientifiques, des représentants politiques et des défenseurs de différentes formes de mobilité ont pris la parole pour esquisser des concepts d'avenir et pour en débattre. Par ailleurs, M. le Conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz, Chef du Département des finances a fait un exposé sur ce sujet.

Le vendredi 27 août était, comme de coutume, consacré à la partie récréative avec un choix de plusieurs visites.

Personnel

Le Service du personnel gère les activités principales suivantes :

- Gestion administrative du personnel
- Développement des ressources humaines
- Gestion de la paie
- Collaboration avec les Services pour toutes les questions du personnel

Points marquants

Quelques aspects marquants sont cités parmi l'ensemble des événements qui ont constitué l'année 2010. En premier lieu, dans le cadre de la planification et l'organisation des locaux, le Service du personnel a déménagé en février dans les bureaux laissés vacants par le Service Culture-Jeunesse-Sport à la rue de l'Avenir 2. Sans qu'il y ait eu de travaux lourds, il a été possible d'installer toutes les collaboratrices et collaborateurs du Service dans un espace adapté et dans un lieu où discrétion et confidentialité sont parfaitement respectées. Il a également été possible d'engager une apprentie de commerce dès août, ce qui n'avait pas été possible jusqu'à lors par manque de place.

Le bilan des points forts et des points faibles du Service du personnel en 2009 faisait mention d'un déficit d'information et de formation des répondants en gestion du personnel dans les services. En 2010, un recueil des procédures a été établi par thème (engagement, mutations, absences,

formation, rémunération, etc.), permettant aux répondants en gestion du personnel de s'y référer. Ceux-ci ont été réunis lors d'une première séance d'information, qui sera reconduite régulièrement à l'avenir.

Les efforts en matière de formation des apprentis se sont poursuivis en 2010, puisque 18 apprentis sont engagés (au 31.12.2010), contre 15 en 2009. La proportion des apprentis en fonction du personnel fixe de 7,82% peut être considérée comme bonne en comparaison d'autres villes du Canton. Un effectif de 20 apprentis sera probablement difficile à dépasser, compte tenu des exigences d'encadrement que cela nécessite. Il y a lieu de relever ici la qualité de l'investissement et de l'encadrement des maîtres d'apprentissage dans les services, qui ne comptent ni leur temps, ni leurs efforts pour garantir une excellente formation pratique.

«A vélo au boulot»

Comme en 2009, l'action bike to work a été renouvelée et a permis à 7 équipes de quatre personnes (9 en 2009) d'utiliser le vélo comme moyen de déplacement pour la moitié de leurs transports au moins en venant au travail. Durant tout le mois de juin, chacune et chacun, engagé dans cette cinquième édition nationale, a contribué à faire baisser le trafic automobile. Tous les participants se sont retrouvés à la fin juin pour partager un apéritif dinatoire et leurs expériences au Refuge.

Délégation aux affaires du personnel

La Délégation aux affaires du personnel s'est réunie deux fois au cours de l'année pour traiter notamment de questions générales et lors de la séance du mois de novembre consacrée, comme chaque année, à l'examen des révisions de salaires et à définir certains points de politique concernant le personnel. La Délégation émet des préavis à l'intention de la Municipalité.

La Délégation a rencontré la Commission du personnel, comme elle le fait régulièrement, deux fois au cours de l'année pour des séances d'échanges et d'informations. Ces réunions permettent de maintenir un contact indispensable et fructueux entre les représentants du personnel et l'employeur.

Par ailleurs, deux séances d'information ont été organisées pour l'ensemble du personnel de l'Administration communale, l'une ayant pour sujet «Cœur de ville» et les aménagements du centre ville, l'autre concernant le plan de mobilité en entreprise.



Action «bike to work»

Comme chaque année, la Municipalité a tenu à féliciter et à remercier ses collaboratrices et collaborateurs de longue date lors d'un repas le 28 octobre durant lequel Mme la Syndique a eu l'occasion de témoigner sa gratitude à sept jubilaires ayant 20, 25, 35 et 40 ans d'activité.



De gauche à droite :
Joselyne Chevalley, Albert Rusch et Ariane Losa

Situation du personnel

Effectif du personnel

L'état du personnel au 31.12.2010, exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure dans le tableau ci-après :

		2009				2010			
		Effectif selon DO	Postes occupés	différence	Apprentis	Effectif selon DO	Postes occupés	différence	Apprentis
1000	Conseil communal (secrétariat)	0.25	0.25	-		0.25	0.25	-	
1010	Administration générale	8.95	8.45	0.50		8.95	8.95	-	
1012	Archives	0.50	0.50	-		0.50	0.50	-	
1300	Service du personnel	3.50	3.50	-		3.50	3.50	-	
1301	Apprentis				15.00				18.00
1900	SDOL	3.10	3.60	-0.50		3.10	3.60	-0.50	
2000	Service des finances	6.00	6.00	-		6.00	6.00	-	
3000	Direction CTC	3.00	3.00	-		3.00	3.00	-	
3003	Secteur administratif CTC	5.50	3.90	1.60		5.40	5.40	-	
3710	Bureau technique CTC	8.00	6.80	1.20		8.00	7.80	0.20	
3930	Logistique et maintenance CTC	19.00	18.80	0.20		19.00	18.80	0.20	
3940	Environnement & espaces verts CTC	13.00	13.00	-		13.00	13.00	-	
3950	Environnement & gestion des déchets	2.00	2.00	-		2.00	2.00	-	
3990	Conciergeries CTC	25.35	25.35	-		26.25	26.00	0.25	
5000	Service CJS	4.10	4.10	-		4.10	4.10	-	
5100	Culture	1.50	1.50	-		1.50	1.50	-	
5110	Bibliothèque	2.22	2.22	-		2.22	2.22	-	
5120	Salle de spectacles	3.00	2.00	1.00		3.00	3.00	-	
5300	Délégué jeunesse	1.40	1.40	-		1.40	1.40	-	
5370	Camps scolaires et colonies	2.50	2.30	0.20		2.50	2.50	-	
6150	Défence contre l'incendie	0.70	0.70	-		0.70	0.70	-	
6200	Contrôle des habitants	7.40	7.40	-		7.40	7.40	-	
6901	Service informatique	5.70	5.70	-		5.70	5.70	-	
7000	Sécurité sociale	4.60	3.80	0.80		3.80	3.80	-	
7100	Petite enfance (Réseau LAJE)	0.30	0.30	-		0.30	0.30	-	
7110	Crèche communale "Les Globe-Trotteurs"	10.00	10.00	-		8.50	8.50	-	
7111	Crèche communale "Le Tournesol"	5.50	5.30	0.20		5.50	5.50	-	
7112	Crèche communale "La Farandole"	7.55	7.55	-		12.20	12.20	-	
7113	Jardin d'enfants "Les Lapins bleus"	0.85	0.85	-		1.60	1.60	-	
7114	Jardin d'enfants "Le Pinocchio"	1.30	1.30	-		1.30	1.30	-	
7119	Pool éducatrices remplaçantes	1.50	1.00	0.50		1.50	1.00	0.50	
7120	Accueil familial de jour	1.20	1.20	-		1.20	1.20	-	
7152	Réfectoires scolaires	1.07	0.70	0.37					
7154	Service dentaire	2.25	2.25	-		2.25	2.25	-	
7156	APEMS Léman	2.20	2.20	-		2.20	2.20	-	
7157	APEMS 24 Janvier					3.35	2.40	0.95	
7200	Intégration des étrangers	0.80	0.80	-		0.80	0.80	-	
7640	Office du logement		0.80	-0.80		0.80	0.80	-	
Section		Effectif selon DO	Postes occupés	différence	Apprentis	Effectif selon DO	Postes occupés	différence	Apprentis
Total		165.79	160.52	6.07	15.00	172.77	171.17	1.60	18.00

La différence entre les effectifs selon la décision d'organisation (DO) entre 2009 et 2010 s'explique de la manière suivante :

- Section 3990 conciergeries – augmentation de 0,9 EPT d'auxiliaires de nettoyage consécutive à l'agrandissement du lieu d'accueil de la petite enfance la Farandole et l'ouverture de l'APEMS du 24 Janvier
- Section 7110 crèche les Globe-Trotteurs – diminution de 1,5 EPT d'éducatrices due au transfert du secteur bébés à la Farandole
- Section 7112 crèche la Farandole – augmentation de 4.65 EPT d'éducatrices liée au déménagement/agrandissement de la Farandole

Ne sont pas considérés dans les effectifs le personnel auxiliaire correspondant pour 2010 à :

	2006	2007	2008	2009	2010
Surveillants d'études (y compris coaches)	85	94	140	214	218
Moniteurs de sport facultatif et camps	43	59	68	97	77
Mères d'accueil	56	43	45	42	44
Auxiliaires de nettoyage (nettoyages d'été)	18	16	16	16	18

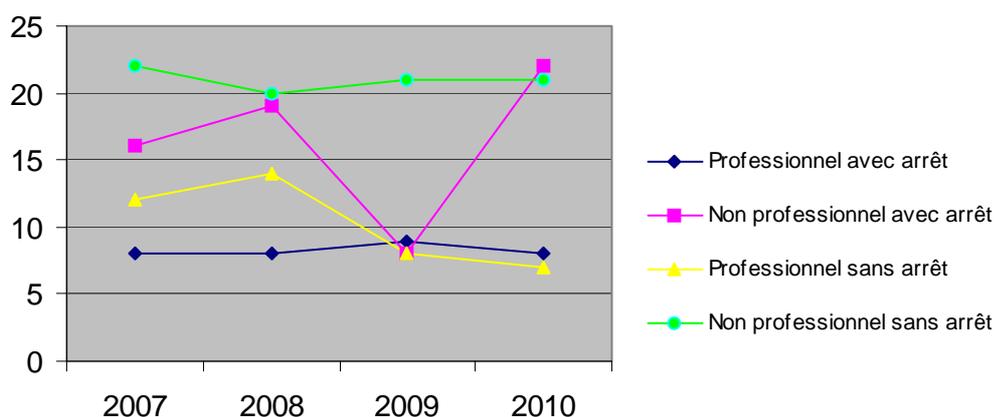
La rubrique «surveillants d'études» comprend les moniteurs d'études de l'Établissement primaire (68), les moniteurs d'études (12) ainsi que les coaches de l'Établissement secondaire (138). Ce nombre élevé de coaches s'explique par le renouvellement de ceux-ci en août, lors de la nouvelle année scolaire.

Accidents et maladie

Accidents

En matière de LAA, une différenciation est faite entre accidents professionnels et non professionnels ainsi que les accidents avec et sans arrêt de travail. Pour 2010, les statistiques sont les suivantes :

	Accidents avec arrêt de travail			Accidents sans arrêt de travail	
	Professionnel	Non professionnel	Nbre jours	Professionnel	Non professionnel
2007	8	16	773.0	12	22
2008	8	19	612.5	14	20
2009	9	8	229.0	8	21
2010	8	22	1'145.0	7	21



En ce qui concerne les journées d'absence en raison d'accident, celles-ci ont connu une augmentation extrêmement importante en raison d'un cas d'accident non professionnel ayant entraîné une incapacité de travail sur toute l'année 2010, soit 365 jours.

Le nombre de jours d'absence pour les accidents professionnels s'élève à 88,5 jours et à 691,5 jours pour les accidents non professionnels, soit un total de 780 jours sans compter le cas d'accident de longue durée. Dans ces absences pour accident non professionnel quatre personnes ont subi des interventions chirurgicales de genoux, ayant entraîné des absences entre 70 et 80 jours par cas.

Maladie

	Année				
	2006	2007	2008	2009	2010
Jours d'arrêt	1'917.0	1'765.0	1'232.0	1'716.5	2'787.5

Ce sont 135 personnes qui ont totalisé 2'787,5 journées d'absence pour maladie en 2010.

Durée des absences pour maladie	Année	
	2009	2010
de 0,5 à 10 jours	112	88
de 11 à 20 jours	18	18
de 21 à 40 jours	8	10
de 41 à 264 jours	7	19

A relever encore qu'en 2010, il y a eu 8 congés maternité dont deux étaient à cheval entre 2009 et 2010.

Si le nombre de cas de maladie de courte durée a fléchi entre 2009 et 2010, les situations de longue maladie (plus de 40 jours d'absence) ont fortement augmenté. Sont incluses les longues absences durant la grossesse.

Vaccin contre la grippe

Renouvelant l'offre faite en 2008 et 2009, une vaccination contre la grippe a été organisée et proposée

	2008	2009	2010
Nombre de vaccins effectués	37	41	32
Vaccins remboursés	0	1	1

vice du personnel) par une infirmière du CMS sans frais pour le bénéficiaire.

à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, soit auprès de son médecin-traitant, soit lors d'une vaccination qui s'est déroulée sur deux lieux de l'Administration (CTC et Ser-

Congé paternité

Le congé paternité de 20 jours, introduit le 1^{er} juillet 2008, a entraîné 2 congés en 2010.

Mouvements du personnel

Au cours de l'exercice 2010, 15 départs ont été enregistrés, soit :

	2006	2007	2008	2009	2010
Départs	8	10	9	11	10
Retraites	2	1	3	4	4
Décès				2	1

Ainsi que 31 arrivées (personnes et non EPT) réparties de la manière suivante :

Administration générale	1
Service du personnel	1
SDOL	0
Finances	0
CTC	11
Culture-Jeunesse-Sport	2
Informatique	0
Service de la population	0
Sécurité sociale	16

Personnel temporaire

Pour des missions limitées dans le temps en cas d'activités particulières, de remplacement pour arrêt maladie, accident ou congé maternité, 11'664 heures (8'286 h en 2009) ont été effectuées par différentes personnes engagées à cet effet durant l'année. Le nombre important d'heures effectuées pour des remplacements est à mettre en corrélation avec les absences pour maladie et accident.

	Maladie/accident/ maternité	Activités particulières
Administration générale		15
Service du personnel	592	
CTC-Administration	683	
CTC-Logistique et maintenance	2'437	
CTC - Conciergerie	2'253	
CJS - Administration	309	
CJS - Bibliothèque	311	904
CJS - Salle de spectacles	488	
Crèches	3'672	
Total	10'745	919

Recrutements et annonces de postes vacants

Pour repourvoir les postes vacants, les recherches de candidats sont faites par divers canaux, tels que publications d'annonces, signalement et demandes à l'ORP, annonces internes à l'Administration et affichage au pilier public. Pour 2010, les annonces publiées se sont réparties comme suit :

	2009	2010
Presse	14	6
JobUp et site Internet		
Renens	27	13

En 2010, ce sont 13 recrutements qui ont été menés, représentant 921 dossiers de candidature traités.

Journée oser tous les métiers

Le jeudi 11 novembre 2010 se sont retrouvés 5 enfants des collaboratrices et collaborateurs de l'Administration communale pour venir découvrir l'activité de leurs parents et plus généralement celles de la Ville. Après une entrée en matière sur le lieu de travail de leurs parents, ils ont pu ensuite visiter le Service du feu, sa caserne et son matériel. Après le repas de midi partagé à la Buvette de la Salle de spectacles en compagnie de la Syndique, d'une Conseillère municipale, des accompagnants, des parents et des organisateurs, la petite troupe ainsi que 3 enfants du CSR se sont rendus à Malley pour une visite du Centre intercommunal de logistique. La journée s'est terminée par une visite du CTC.

Apprentis

Le nombre total de places d'apprentissage a progressé de trois unités en 2010 pour atteindre le nombre de 18.

En été 2010, 6 apprentis ont réussi leur CFC. Il s'agit de deux apprentis de commerce, une assistante socio-éducative, ainsi qu'une assistante socio-éducative selon l'article 32, une assistante dentaire et un informaticien.

Huit nouveaux apprentis ont débuté leur formation en août 2010, soit :

- 3 apprentis de commerce
- 1 apprenti informaticien
- 1 apprenti paysagiste
- 1 apprenti agent d'exploitation

- 1 apprenti assistant socio-éducatif
1 apprentie gestionnaire en intendance (formation pratique)

Dans le cadre du dispositif anticyclique vaudois visant à favoriser la création de nouvelles places d'apprentissage, la Ville de Renens a bénéficié en 2010

encore d'une aide financière de la part du Canton pour le maintien ou la création de postes d'apprentis.

Les nouveaux apprentis ont été conviés à une séance d'information et d'introduction au moment de leur engagement. Invités par la Municipa-

lité, les apprentis ayant réussi leur CFC ont été à l'honneur lors d'un apéritif avec leurs collègues et maîtres d'apprentissage.

La traditionnelle journée des apprentis les a emmenés à un grand jeu de piste et diverses activités ludiques dans la région de Moléson.

La répartition des apprentis par domaine et par service est la suivante :

		Nombre de postes au 31.12.07	Nombre de postes au 31.12.08	Nombre de postes au 31.12.09	Nombre de postes au 31.12.10
Formation commerciale	Administration générale	-	-	-	-
	Personnel	-	-	-	1
	Finances	2	1	2	1
	CTC	1	1	1	1
	Sécurité sociale	1	2	1	2
Informaticien	Informatique	1	2	2	2
Horticulteur-paysagiste	CTC - Espaces verts	3	4	3	4
Agent d'exploitation	CTC - Conciergeries	-	-	0	1
Nettoyeur en bâtiment	CTC - Conciergeries	-	1	1	1
Peintre en bâtiment	CTC - Maintenance	-	1	1	1
Gestionnaire en intendance	Sécurité sociale	-	-	-	1
Assistante dentaire	Sécurité sociale	2	1	1	0
Assistante socio-éducative	Sécurité sociale	1	1	3	3
Total		11	14	15	18



Apprentis lauréats 2010

Stagiaires

Dans tous les secteurs confondus, la Ville de Renens a accueilli 36 personnes en stage durant l'année 2010. Ces stages peuvent avoir des durées variables d'une semaine à plusieurs mois en ce qui concerne la réinsertion. Il s'agit de :

- Stages d'immersion pour écoliers
- Stages des écoles professionnelles (IPGL, EESP)
- Stages de réinsertion (AI, IPT, CEFIL, Mobilet)
- Stages de sélection des apprentis.

Abonnement piscine

Dès la saison 2007, la Municipalité offre au personnel fixe et temporaire de longue durée ainsi qu'aux apprenti-e-s qui le souhaite un abonnement individuel à la piscine de Renens.

En 2010, ce sont 91 abonnements qui ont été délivrés contre 117 en 2009.



Plan de mobilité

A partir de novembre 2010, les prestations suivantes ont été délivrées :

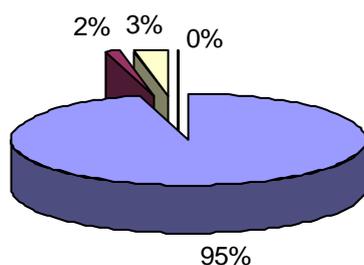
Abonnements mensuels de parpage	56 pour le personnel communal 70 pour les partenaires
Cartes de parpage occasionnel	561 pour le personnel communal 652 pour les partenaires
Cartes Galaxy	22
Cartes journalières CFF	1
Subvention abonnement annuel (CFF, TL)	16
Subvention abonnement ½ tarif (CFF)	26
Subvention achat vélo	5

Formation continue

Le nombre total de journées de cours délivrées en 2010 en ce qui concerne la formation continue s'est élevé à 199 (231.5 journées en 2009). La proportion des cours ayant trait aux connaissances métier reste la plus forte.

Le tableau ci-après montre la répartition du nombre de jours de cours par domaine et par Direction.

	Métiers	Informatique	Développement personnel	Langues	Total
Administration générale	1	1	-	-	2
Personnel	1	-	-	-	1
Finances	5	-	-	-	5
CTC	59	-	-	-	59
Culture-Jeunesse-Sport	12	2	-	-	14
Informatique	2	-	-	-	2
Service population	3	-	-	-	3
SDIS	-	-	-	-	0
Sécurité sociale	107	-	5	-	112
SDOL	-	-	1	-	1
Total	190	3	6	0	199



■ Métier ■ Informatique ■ Développement personnel ■ Langues

Cette baisse de fréquentation de cours est due, en particulier, à un manque de disponibilité du personnel pour se former en raison de la charge de travail.

A ces cours suivis par le personnel, doivent encore être ajoutés les séminaires proposés à 3 apprentis pour faciliter leurs recherches d'emploi en dernière année d'apprentissage. En outre, 50 journées de cours interentreprises ont été suivies par les apprentis, en plus des cours professionnels.

Manifestations

La Municipalité a eu le plaisir de convier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs à la soirée du personnel le 17 juin, qui a eu lieu à la Salle de spectacles. Jeux, quiz, musique ont créé l'ambiance d'une soirée festive et bien animée.

Une première sortie des retraités a été organisée spécifiquement à leur intention en lieu et place de l'invitation à la soirée du personnel. Celle-ci a permis de faire une visite du site scolaire du Léman puis de partager le repas de midi au Refuge. Ce sont

44 retraités qui ont participé à cette sympathique journée.

Le 14 décembre a eu lieu le traditionnel Noël des enfants du personnel et des familles. L'Ecole du cirque de Lausanne a fait vibrer petits et grands dans un spectacle de haute voltige, puis le Père Noël a apporté les incontournables friandises aux plus jeunes.



Soirée du personnel

Finances-Cultes

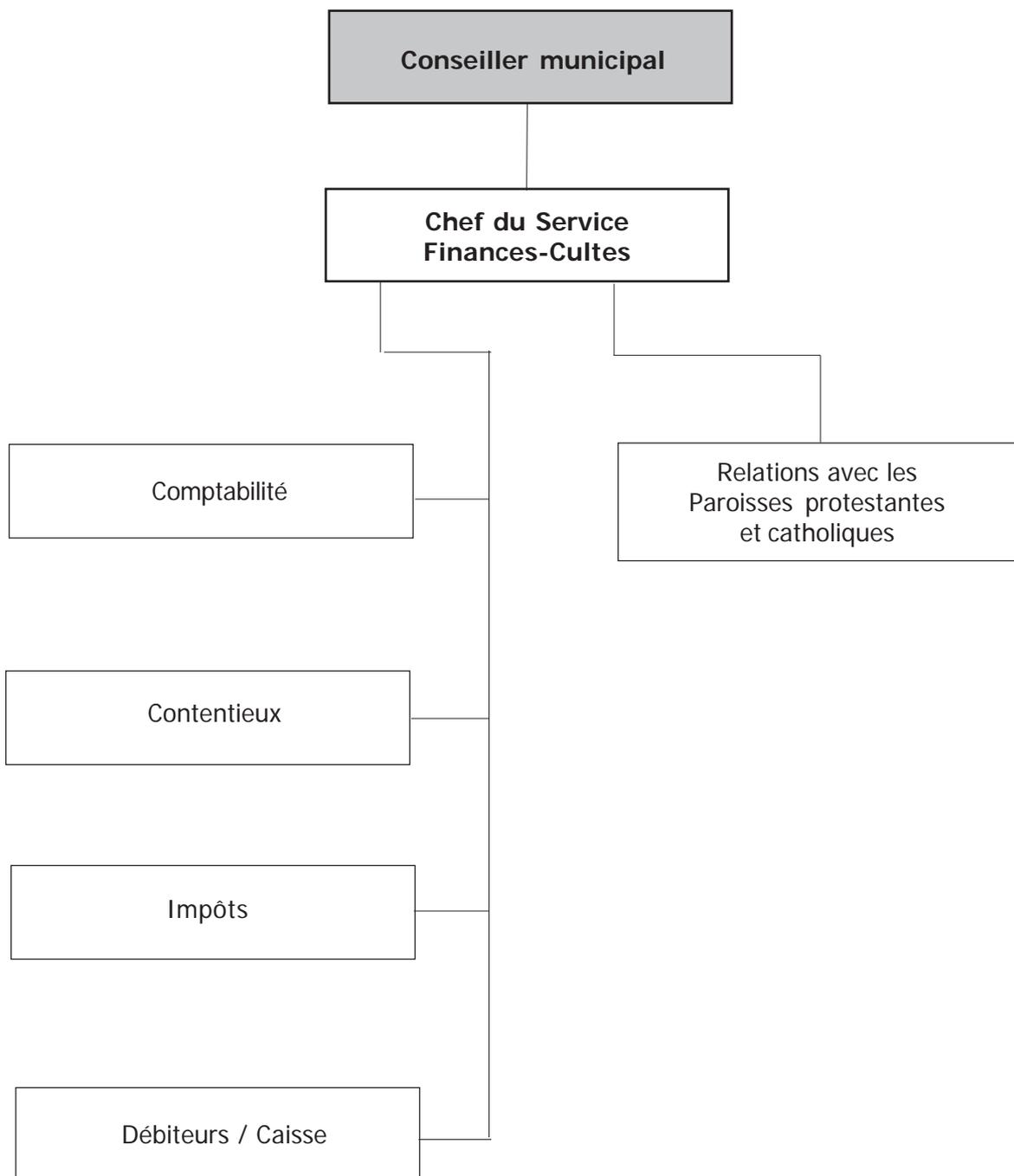


Directeur :

M. Jean-François CLEMENT, Conseiller municipal

Chef de service :

M. Michaël PERRIN



Finances-Cultes

Finances

La gestion financière et comptable est une activité transverse qui a pour principal objectif de gérer les ressources communales de la manière la plus efficiente possible. Sa fonction est essentielle dans l'accompagnement de tous les projets ayant une incidence financière. Pour y parvenir, le service « Finances » a pour mission :

- Animer le processus budgétaire et établir le budget général
 - Gérer et planifier la trésorerie courante, les limites de crédit, les avances à terme fixe, les emprunts à long terme et les risques de cautionnement
 - Gérer la comptabilité générale en assurant une situation claire, complète et véridique des finances, des patrimoines et des dettes communales et ce, conformément aux prescriptions légales en vigueur
 - Gérer la comptabilité des débiteurs et le contentieux, à savoir l'intégration des factures, des encaissements, des relances, du suivi des litiges, des mises en poursuites, du suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et du suivi des actes de défaut de biens
 - Gérer la comptabilité fournisseurs depuis le processus du contrôle des personnes autorisées à viser jusqu'aux paiements
 - Boucler les comptes conformément aux prescriptions légales en vigueur
 - Etablir le plan des investissements et commenter son impact sur les finances communales
- Etablir et commenter les indicateurs de la santé financière de la Commune
 - Définir et proposer des directives internes en matière de gestion et de processus financiers
 - Participer activement aux projets et études ayant des incidences financières
 - Gérer la comptabilité d'organismes extérieurs
 - Assurer les relations extérieures dans les domaines touchant aux impôts, aux comptes annuels, aux emprunts et au contentieux.

Introduction

En 2010, le Service des Finances - Cultes a été appelé à étudier et à suivre des dossiers dans des projets communaux toujours plus nombreux et complexes. Cela exige des connaissances multiples et pointues dans les domaines financier et comptable. La Direction des Finances - Cultes a animé l'élaboration du budget 2011 et du plan des investissements 2010 - 2014 (2015 - 2019) dans un contexte financier complexe pour la Ville de Renens. L'objectif minimum assigné par la Municipalité de dégager une marge d'autofinancement positive a été atteint de justesse. Enfin sur un plan organisationnel, en raison d'une longue absence pour raison de santé, le personnel en place a dû faire face à une surcharge de travail importante.

Boucllement des comptes 2009

Le fascicule des comptes 2009 a subi un changement. Les commentaires aux comptes qui se trouvaient jusqu'en 2008 après les comptes ont été déplacés à côté de chaque compte, ce qui permet une lecture plus aisée. Cette modification offre une meilleure visibilité et répond au souhait des lecteurs.

Les comptes 2009 ont été clôturés conformément au calendrier établi par le Chef des Finances - Cultes. Ils ont été approuvés par la Municipalité le 16 avril 2010 et à l'unanimité par le Conseil communal le 24 juin 2010. Les comptes 2009 bouclent avec un léger excédent de charges de Fr. 96'383.14.

Cinq séances ont eu lieu avec la Commission des Finances du 4 au 25 mai 2010. Aucun vœu ou souhait n'a été formulé et les comptes 2009 ont été approuvés à l'unanimité par ladite Commission.

Budget 2011

Le budget 2011 a suivi la même procédure que le précédent, à savoir :

La visite de chaque direction par une délégation comprenant la Syndique, le Municipal des Finances - Cultes, le Secrétaire municipal, le Chef du Service des Finances - Cultes et son Adjointe.

Un effort particulier a été demandé à l'ensemble des services, afin de contenir la nature des charges «biens, services et marchandises» au niveau de l'année 2009.

Le budget 2011 a été marqué par deux éléments techniques majeurs :

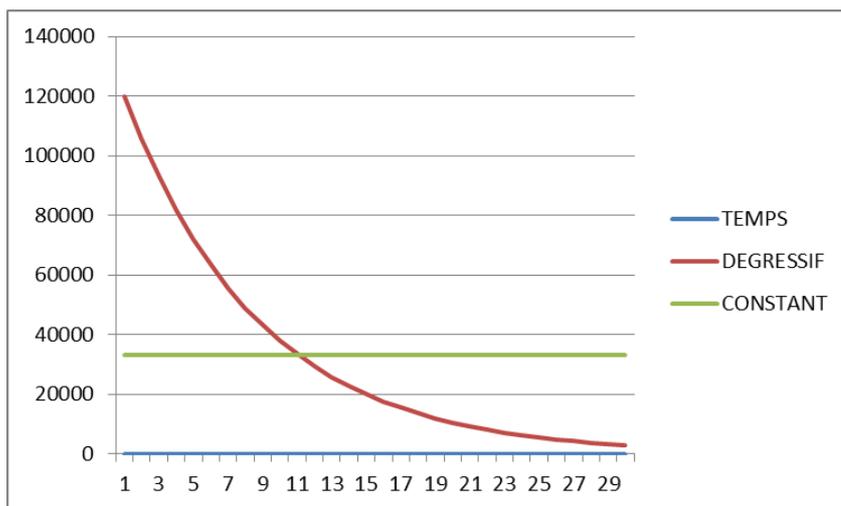
- La nouvelle péréquation communale en vigueur au 1^{er} janvier 2011. Cette réforme consacre une diminution de la facture sociale à charge des communes de 6 points d'impôts sur la base d'une bascule des communes au Canton.
- Le système d'amortissement a été repensé. Il passera en 2011 de la méthode dégressive à la méthode linéaire. Dans la méthode dégressive, les taux retenus sont calculés sur la valeur résiduelle du bien, ce qui revient à amortir plus les premières années et moins les années suivantes, alors que dans la méthode linéaire, les charges d'amortissement sont réparties par fractions annuelles égales sur toute la durée de vie théorique du bien. Le tableau ci-contre illustre la différence entre les deux méthodes.

De nouvelles sections ont été créées, à savoir, la promotion économique (section 1070), les zones macarons (section 6015) et un APEMS au nord des voies (section 7157).

La diminution de l'excédent de charges par rapport au budget 2010 résulte du changement de la méthode d'amortissement (élément non financier), alors que la marge d'autofinancement reste stable à Fr. 145'500.- (budget 2010 : Fr. 139'100.-).

Emprunts

En 2010, la Ville de Renens a profité au mieux des opportunités du marché des obligations simples. Ainsi, elle a renouvelé un emprunt de Fr. 5 millions, remboursé un emprunt de Fr. 5 millions et contracté de nouveaux emprunts pour un montant total de Fr. 17 millions, dont Fr. 10 millions avec un départ différé en janvier 2011. Les taux se sont négociés entre 2.28 % à 2.72 % pour des périodes allant de 10 à 15 ans. La Ville de Renens a également contracté deux avances à terme fixe pour une durée d'un mois, négociées à 0.45 % l'an pour un montant total de Fr. 6 millions. La



Budget 2011 - Différence entre les deux méthodes

Plan des investissements 2010-2014 (2015-2019)

Pour la période 2010 - 2014, celui-ci se présente comme suit :

Montant en (milliers)	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Investissements	25'016	21'010	21'070	35'940	16'270	118'306

Au vu de la faible marge d'autofinancement dégagée à partir de 2010, les investissements réalisés en 2010 et suivants sont et seront financés par voie d'emprunt.

somme des emprunts à fin 2010 est de :

Emprunts long terme	47.5 millions
Emprunts court terme (1 mois)	6.0 millions
Total	53.5 millions

Cautionnements

Les engagements pour cautionnements en 2010 ont passé de Fr. 19.5 millions à Fr. 17.9 millions.

Facturation des prestations à des tiers - Contentieux

Le nombre de factures éditées et le montant total de celles-ci sont en hausse. En effet, leur nombre s'élève à 12'600 (2009 : 9'600). Le montant facturé s'élève à environ Fr. 13.4 millions (2009 : Fr. 11 millions).

Les montants poursuivis en 2010 sont d'environ Fr. 116'400.- (2009 : Fr. 114'200.-). Les montants défalqués s'élèvent à Fr. 35'000.- (2009 : Fr. 33'475.35). La réactivation de nos actes de défaut de biens par une so-

ciété de recouvrement dégage en 2010 un excédent de revenus net de Fr. 749.66 (2009 : Fr. 7'189.40).

Impôts et taxes

Les taux d'imposition cantonal et communal sont restés inchangés en 2010. Ainsi, le contribuable est imposé au total de 233 %, soit 151.5 % pour le canton et 81.5 % pour la Ville de Renens. Ce taux de 233 % n'a pas changé depuis 2004.

Préavis, rapports et propositions de décisions municipales

Le nombre de propositions de décisions municipales, élaborées par le Service des Finances - Cultes, s'est élevé à 35. Deux préavis spécifiques au Service des Finances - Cultes ont été transmis au Conseil communal. Il s'agit d'une demande générale d'autorisation d'emprunter et d'une demande d'acceptation d'une succession sous réserve d'inventaire. De plus, le Service des Finances - Cultes intervient dans tous les préavis et rapports ayant des incidences financières et comptables.

Mandats de prestations

Le Service des Finances - Cultes apporte ses compétences dans les domaines comptable et financier auprès d'associations et d'organisations suivantes :

- Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»
- Société Coopérative de la Piscine de Renens
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois «SDOL»
- Fondation des Ateliers de la Ville de Renens

Les caractéristiques principales de l'année 2010, en bref :

1. Stabilité des cautionnements de la Ville de Renens.
2. Augmentation de nos emprunts de Fr. 45.5 millions à Fr. 53.5 millions.
3. Prise en compte de la nouvelle péréquation et changement de système d'amortissement dans le budget 2011.

Cultes

La collaboration de la Ville de Renens avec les communautés religieuses respecte le principe de la liberté de conscience inscrit dans la Constitution Suisse. *La liberté de conscience et de croyance est garantie. Toute personne a le droit de choisir librement sa religion ainsi que de se forger ses convictions philosophiques et de les professer individuellement ou en communauté.*

La réglementation des rapports entre l'Eglise et l'Etat est du ressort des cantons. Les communes ont des obligations semblables à l'égard des deux communautés reconnues historiquement.

L'évolution va dans le sens d'une plus grande ouverture à la collaboration avec d'autres communautés, *Eglise adventiste du 7e jour de Renens, Eglise de la Colline à Crissier, entre autres.*

La Ville de Renens collabore avec de nombreuses communautés religieuses et souhaite être un acteur et un partenaire dans la dynamique des échanges interreligieux.

Eglise évangélique réformée

La Ville de Renens est rattachée à la région de la Chamberonne qui regroupe les 5 paroisses de Bussigny/

Villars-Ste-Croix, Crissier, Chavannes-Epenex, Ecublens/St-Sulpice et Renens. La paroisse de Renens recouvre la majorité du territoire de la commune, hormis une petite portion proche de Malley (paroisse du Sud-Ouest lausannois) et une autre, limitrophe de Chavannes (paroisse de Chavannes-Epenex).

Région de la Chamberonne

Le Conseil régional assume les mandats suivants :

- favoriser la vie communautaire en suscitant, développant et coordonnant les objectifs et projets régionaux, comme le catéchisme ou la formation d'adultes par exemple;
- stimuler l'unité et la vie communautaire de l'EERV dans la région de la Chamberonne en dialogue avec les Conseils des cinq paroisses de la région et les deux Conseils de service communautaire;
- veiller à développer la collaboration interrégionale et des liens de communion avec l'ensemble de l'EERV;
- s'assurer de l'application des décisions de l'Assemblée régionale et des autorités cantonales;
- veiller à l'application de la loi et des règlements.

La loi pose le cadre des relations entre la commune et la paroisse. La commune pourvoit notamment aux frais nécessaires d'exploitation et d'entretien courants des lieux de culte. Elle prend en charge l'entretien nécessaire des lieux de culte. Elle rétribue les musiciens d'église et les concierges. Les paroisses ont leur vie propre, les autorités y sont associées occasionnellement.

Les liens actuels entre le Conseil de Paroisse et les Autorités, basés sur une relation de partenaires, sont excellents. Les problématiques premières sont bien sûr d'ordre financier. Une large place est cependant octroyée à d'autres échanges. Ceux-ci sont réalisés de manière cordiale, franche et directe. Le Service urbanisme-constructions-bâtiments assure l'entretien des locaux et la conciergerie.

Paroisse de Renens-Village

Les assemblées de paroisse ont eu lieu le 21 mars (assemblée de printemps avec adoption des comptes 2009) et le 21 novembre (assemblée d'automne avec adoption du budget 2011).

Divers événements

Une grande célébration œcuménique des chrétiens de l'Ouest lausannois a



Temple de
Renens-Village
Culte du 7 mars 2010

eu lieu le 24 janvier 2010 au Temple de Renens.

La fête pour les 75 ans du Temple s'est déroulée le 7 mars et a réuni de nombreuses personnes pour le culte. La journée s'est poursuivie par un repas partagé par plus de 90 convives, dont plusieurs anciens pasteurs de la Paroisse.

Le thème de la fête de la Paroisse du 6 novembre était : «75 ans ça se fête !», avec une exposition rétrospective ainsi que des dessins d'enfants sur le thème du Temple. La fête a eu lieu à la salle de spectacles.

A l'occasion de cet anniversaire, le Conseil paroissial a fait paraître un livre, sur la construction du Temple et la vie de la Paroisse.

La fête du Noël paroissial a eu lieu le 19 décembre avec la traditionnelle saynète des enfants, illustrant la nativité.

Temple de Chavannes-Epenex

La quote-part de la Commune de Renens aux frais du culte du temple de Chavannes-Epenex, pour l'année 2010 est de Fr. 7'196.15.

Le culte d'installation du nouveau pasteur Sylvain Durgnat s'est déroulé le 31 janvier.



Temple de
Chavannes-Epenex
Culte du 2 mai 2010

Le 2 mai 2010, les paroissiens de toute la région de la Chamberonne se sont réunis et unis dans la célébration et la communion. Le petit chœur paroissial et le chœur des jeunes de l'Ouest ont contribué à la louange par leurs chants.

Les officiants étaient Corine Richard, Gaby Maffli et Sylvain Durgnat.

Le traditionnel Noël des aînés s'est déroulé le 7 décembre, 79 personnes ont participé à cette soirée particulière, agrémentée par le partage d'un repas de fête et de quelques animations.

Paroisse du Sud-Ouest lausannois

Depuis juin 2000, la paroisse de Malley s'intègre dans une entité plus grande qui est la paroisse du Sud-Ouest lausannois. Renens continue cependant à contribuer aux frais de chauffage et d'éclairage de la chapelle de Malley puisque celle-ci se trouve sur le territoire renanais.

Aux termes de la convention signée en février 2003, ces frais sont répartis entre les communes signataires (Lausanne, Prilly et Renens) en fonction du nombre de paroissiens. Cette convention est actualisée tous les 5 ans sur la base d'un nouveau recensement des paroissiens. En 2008, la réactualisation a eu lieu en tenant compte de la population au 1^{er} janvier de l'année concernée pour établir les décomptes de 2008 à 2012.

En 2010, la part de Renens s'est élevée à Fr. 3'764.70.

Paroisse de langue allemande de Villamont

La Paroisse de langue allemande de Villamont est comprise dans la structure de l'Eglise évangélique réformée. Son rayon d'activité comprend 34 communes. C'est un lieu de rencontre et d'échange pour la communauté de langue allemande avec également la possibilité, pour les personnes ne comprenant pas le français, de se faire aider par des personnes bilingues.

D'autre part, les frais de culte annuels courants se sont élevés à Fr. 60'655.55 au total pour 2009. Les comptes 2010 n'étant pas connus, la participation de la Ville de Renens pour 2009 est de Fr. 4'377.95.

Eglise catholique romaine

Paroisse de Renens et environs

La Paroisse catholique romaine de Renens et environs couvre le territoire des communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens (fraction de la commune) et St-Sulpice. Le lieu du culte est situé à l'Eglise de St-François à Renens.



Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préalablement le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises.

Cette commission œuvre de manière dynamique, et entretient d'excellents rapports de travail avec un Conseil de paroisse composé de membres très engagés et actifs.

En 2010, elle a tenu 4 séances dont 2 en présence des délégués du Conseil de paroisse.

Les frais d'exploitation se sont élevés à Fr. 269'080.65 pour l'année 2009, somme répartie en 2010 entre les Communes de Chavannes-

près-Renens, Crissier, Ecublens, St-Sulpice et Renens, au prorata du nombre des habitants catholiques enregistrés au 1er octobre 2009.

Les comptes 2010 n'étant pas connus, la participation de la Ville de Renens pour 2009 est de Fr. 106'499.45.

L'assemblée générale de la paroisse a eu lieu le 2 juin 2010.

La fête de la kermesse s'est déroulée du 12 au 13 juin 2010 avec des jeux pour enfants et une retransmission d'un match de la coupe du monde de football.



Kermesse de la Paroisse catholique
12 et 13 juin 2010
Salle de spectacles

Paroisse de St-Joseph

Selon les limites territoriales en vigueur, une partie des habitants catholiques domiciliés principalement dans les quartiers de Florissant, Longemalle et Rionza sont rattachés à la Paroisse de St-Joseph. Le cas particulier de cette fraction de paroisse est réglé par une convention signée en 2003 par les communes de Lausanne et de Renens. Elle est réactualisée tous les 5 ans sur la base d'un nouveau recensement des paroissiens.

La participation de la Ville de Renens aux frais de fonctionnement 2010 s'est élevée à Fr. 23'961.35.

Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud

Actuellement, 1'186 habitants du Canton de Vaud, domiciliés dans 57 communes, se déclarent israélites pratiquants. La Synagogue de Lausanne constitue le seul lieu de culte israélite du Canton.

Un bulletin d'adhésion à la Convention de subventionnement des frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de cette communauté a été signé, il accepte le principe de contribuer dès le 1^{er} janvier 2008 et pour une période d'essai de 2 ans, au forfait annuel du lieu de culte pour un montant forfaitaire non indexé à l'indice des prix de Fr. 30'000.—, à répartir selon le nombre d'israélites pratiquant par commune. Une nouvelle convention a été actualisée de manière similaire à la précédente.

La participation de Renens s'élève à environ Fr. 450.— par année. Elle est calculée au prorata entre les communes, qui comptent 10 habitants et plus d'obédience israélite. La Ville de Renens en compte 16, ce qui représente 1.35 %.

Communauté musulmane

Cette communauté dispose d'une nouvelle mosquée à Lausanne dès 2008. Le bâtiment, situé tout près de la gare, est cinq fois plus vaste que l'ancien Centre islamique de Lausanne (CIL).

La nouvelle mosquée accueille de nombreuses personnes pour la prière du vendredi.

Conclusion

Les relations avec les communautés religieuses sont empreintes d'un esprit de partage et de respect. Des collaborations se renforcent avec d'autres communautés religieuses. L'esprit est à l'ouverture, à la participation.

Les communautés religieuses occupent une place importante, et jouent un rôle majeur, dans la vie de la cité. Un rôle spirituel évident, garanti par la Constitution et un rôle social conséquent, en association avec des collectivités laïques. Ceux-ci transparaissent dans ce rapport. Leurs activités sont soutenues, emmenées par de très nombreux acteurs engagés qui œuvrent dans un esprit de respect mutuel, de solidarité, d'accueil et d'ouverture pour une meilleure appréhension du sens de la vie, et du «vivre ensemble».

La volonté de développer le dialogue, le partenariat interreligieux apparaît de manière toujours plus évidente, ce qui est réjouissant.

Centre Technique Communal (CTC)



Directrice Urbanisme-Constructions-
Infrastructures-Affaires administratives :

Mme Tinetta MAYSTRE, Conseillère municipale

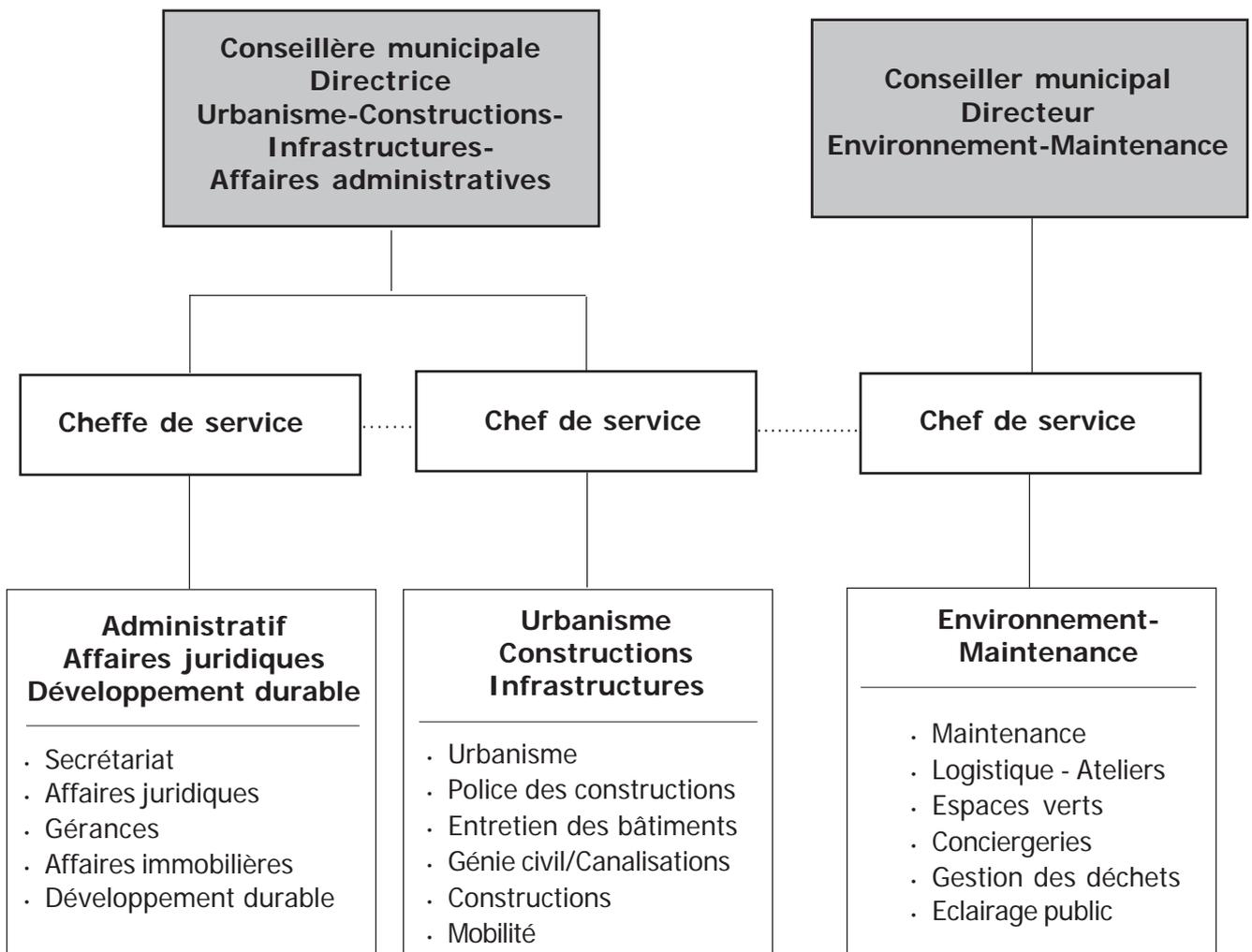


Directeur Environnement-Maintenance :

M. Michel PERRETEN, Conseiller municipal

Chefs de service :

† 18.12.2010 Mme Martine HEINIGER
M. Martin HOFSTETTER
M. Alain PENEVEYRE



Centre Technique Communal (CTC)

Introduction

Comme décrit en 2009, les deux adjoints de la cheffe de service ont été promus au rang de chef de service. Ainsi, trois services distincts, mais réunis dans une même entité, le Centre Technique Communal, ont dès lors pu se partager les innombrables tâches associées.

Cette nouvelle structure à trois services et deux directions permet d'entreprendre des projets bien en amont et d'en assurer avec cohérence les réalisations jusqu'à leur entretien, ceci en passant par la création de plans, l'établissement de devis, la construction et la mise en œuvre.



Urbanisme- Constructions- Infrastructures-Affaires administratives

Cette Direction comprend le Service Urbanisme-Constructions-Infrastructures qui traite les dossiers d'urbanisme de la Ville, avec les planifications générales en matière de constructions comme de mobilité et la police des constructions, les aménagements de l'espace public, la planification et la réalisation des infrastructures, telles que le réseau routier et les collecteurs, la construction et la gestion des bâtiments communaux.

Elle comprend également le Service Administratif-Affaires juridiques-Développement durable qui assume de façon transversale toutes les tâches

de secrétariat du CTC. Il gère aussi les gérances, les affaires immobilières, ainsi que les objets en relation avec le développement durable.

Environnement- Maintenance

Le Service Environnement-Maintenance a pour tâches principales le nettoyage des voiries, des trottoirs et des arrêts de bus, la mise en place des infrastructures lors des manifestations communales ainsi que l'entretien des espaces verts, places de jeux, terrains de sport et du cimetière. Il s'occupe également de la gestion des déchets depuis leur collecte jusqu'à leur élimination et gère les conciergeries des bâtiments administratifs, scolaires et locatifs.

Urbanisme-Constructions-Infrastructures- Affaires administratives

Le Service Urbanisme-Constructions-Infrastructures gère les activités principales suivantes :

- Planification du territoire communal et gestion des activités à incidences spatiales
- Planification et mise en œuvre des politiques de mobilité
- Etudes d'aménagement d'espaces publics et des questions liées à la mobilité : routes et places, espaces verts, équipements de sport et de loisirs de plein-air

- Police des constructions et salubrité
- Protection des eaux et planification du réseau de collecteurs
- Constructions
- Système d'information du territoire (SIT)
- Economies d'énergie
- Entretien, transformation et rénovation de l'ensemble des bâtiments communaux et des églises

Le Service Administratif-Affaires juridiques-Développement durable gère quant à lui les activités suivantes :

- Toutes les tâches administratives des deux directions
- Affaires immobilières
- Développement durable (Cité de l'énergie, Fonds du développement durable)
- Gérance des immeubles communaux et des droits de superficie
- Location des places de parc et des vitrines
- Garde-meubles communal

Service Urbanisme- Constructions- Infrastructures

Commissions urbanisme et bâtiments (CUBA) et Commission urbanisme et mobilité (CUM)

Ces deux commissions ont tenu au total 14 séances en 2010 durant lesquelles les dossiers suivants ont été traités :

- un projet de construction d'un immeuble locatif au ch. du Mottey,
- le projet de révision du plan de quartier de Florissant et le dossier d'intégration sociale «Demain Florissant» qui l'accompagne,
- le projet de réaménagement du Centre, avec son nouvel éclairage,
- les futurs schémas des circulations du Centre pour accompagner la mise à double sens du 14 Avril. Ce projet, indispensable après la fermeture de la rue de Lausanne au trafic suite à l'arrivée du tram, a fait l'objet de plusieurs séances dont une avec tous les mandataires du projet «Tram».
- la gestion du parking de la place du Marché et l'uniformisation des tarifs pour les principaux parkings publics du centre-ville,
- le projet de pose de bornes aux abords de la place du Marché,
- le suivi de la mise en oeuvre des zones 30 et des zones macarons à Renens,
- la mise en place du stationnement sur les parkings communaux, en accompagnement du Plan de mobilité de l'administration communale,
- la rénovation du bâtiment rue de Lausanne 25,
- le projet du «Chemin des Sens»,
- la prolongation de la ligne tl 25 par la rue du Léman, l'avenue du Censuy et la rue du Simplon jusqu'à la gare, dans le cadre du Réseau tl 2014,
- l'étude-test Pont-Bleu-Terminus. Celle-ci devra évaluer l'impact du tram sur l'ensemble de l'îlot et sur une redéfinition du front de la rue du Terminus profondément modifiée par le tram,

- le projet de réaménagement du secteur de la gare de Renens, avec ses différents chantiers,
- un projet de construction mixte au chemin du Chêne 2-4-6,
- l'avancement du PDL de Malley et du protocole d'accord foncier qui l'accompagne,
- les outils à disposition de la Commune pour lutter contre la pénurie de logements et promouvoir la construction de logements à loyers modérés,
- le programme d'assainissement du réseau routier vaudois de lutte contre le bruit,
- une demande de création d'une véranda au café Maxy Orient, à la rue de Crissier 2. Ce projet sera réévalué une fois le réaménagement de la rue de la Mèbre terminé,
- le projet de surélévation du bâtiment sis à l'avenue du 14 Avril 2, propriété de Briaux Peinture SA. Ce projet a été abandonné par la suite,
- le projet de création de logements avec services sur le site de la piscine. Ce projet, qui nécessite une révision du plan de quartier, a été suspendu jusqu'à l'automne 2011 par manque de forces internes,
- le projet de la SCHR relatif à la rénovation des bâtiments du chemin de Borjod 2-10,
- information sur les différents chantiers du SDOL.

Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT)

La Commission est composée de 12 membres (3 RCDR, 3 PSR, 3 Fourmi Rouge, 2 Les Verts et 1 Arc-en-ciel).

Elle a tenu plusieurs séances consacrées à l'étude des préavis avec incidences urbanistiques en amont du Conseil communal. Elle s'est également vu confier par le Conseil le préavis relatif au crédit d'étude pour la rénovation urbaine du 14 Avril, ainsi que l'étude du postulat « encourageons les voitures électriques ». De plus, 4 séances thématiques ont eu lieu en 2010 en collaboration avec la Direction du service et les sujets suivants ont été abordés :

- Projet « Demain Florissant » (janvier),

- Présentation de l'avant-projet des axes forts et des plans déposés à la Confédération, en présence des commissions d'urbanisme des communes de Prilly et de Crissier (mars),
- Circulation au centre et projet de mise à double sens du 14 Avril basé sur l'étude du bureau Paysagession (juillet),
- Inventaire des plans de quartier de la Commune du P0 au P40 et tour de ville des projets, comme en 2009 (novembre).

Principaux dossiers d'urbanisme

Les principaux dossiers traités durant l'année sont les suivants :

• Centre-ville - Place du Marché et rues adjacentes

2010 a été une année de transformation importante pour le Centre de Renens avec le réaménagement de la place du Marché et des rues adjacentes, la rénovation de la Migros Métropole, la construction du bâtiment Coop et du parking souterrain sous la place du Marché, la réfection de certains réseaux souterrains, ainsi que divers chantiers privés. L'ensemble des investissements publics et privés liés au Centre est estimé à plus de 100 millions de francs, dont moins de 10% à charge de la Ville. La simultanéité de tous ces chantiers a nécessité une coordination importante afin de maintenir la meilleure accessibilité au Centre durant les travaux.

Une commission de construction regroupant les deux municipaux du CTC ainsi que des représentants des services Urbanisme-Constructions-Infrastructures, Environnement-Maintenance et Culture-Jeunesse-Sport se sont réunis douze fois pour suivre, contrôler et valider la construction du chantier.

Une politique d'information a été mise en place avant l'ouverture du chantier. L'ensemble des habitants ainsi que les commerçants du centre de Renens ont été invités à quatre présentations publiques avant l'ouverture du chantier, pour présenter le projet ainsi que les différentes étapes des travaux. Des informations concernant le



Visite publique du chantier

chantier ont été mises en ligne sur le site de la Ville de Renens. Une visite publique du chantier a été également organisée; elle a rencontré un vif succès avec près de 500 participants.

Les chantiers du réaménagement du Centre ont été divisés en plusieurs étapes, soit :

Place du Marché et rue du Midi (tronçon nord)

Les travaux liés à la construction de la place du Marché ont commencé à partir de mars. Le mur de refend entre la place et la rue du Midi a été construit en priorité pour permettre la pose des dalles recouvrant la future place. Ces travaux comprenaient également la pose d'un nouveau système de canalisation ainsi que d'un réseau électrique performant.

Les réseaux de gaz et d'eau potable situés le long du bâtiment Migros, construits en 1974, ont dû être remis à neuf.

Le couvert

La construction du nouveau couvert de la place du Marché est une réalisation qui représente un défi technologique avec l'ambition affichée de réunir architecture et nature.

Cette structure est constituée d'une dalle mince en béton avec un champ de 15 cm, qui se plisse et se glisse entre cinq platanes. Sa position sur le site, à cheval entre la place et la rue du Midi, rassemble et définit clairement l'espace public de la place du Marché, affirmant ainsi une présence forte et représentative au cœur de la ville.

Place du Marché
Construction du couvert

La forme plissée du couvert, constitué de facettes triangulaires, rend possible la grande portée structurelle, libérant ainsi des espaces variés et généreux. Cette toiture organique traversée d'arbres abritera une scène de spectacles, des bancs publics et des jeux pour enfants. Le bois du mobilier contrastera avec la minéralité du couvert. Formés de trois tiges métalliques, les poteaux liés aux arbres du couvert, s'évasent vers le ciel créant ainsi une protection aux troncs. La nuit, un éclairage indirect soulignera la légèreté de ce couvert.

La réalisation délicate de cet ouvrage a rassemblé les compétences conjointes des architectes, ingénieurs civils et paysagistes, dans un processus d'échanges continus. La statique complexe de cet objet a été dimensionnée par ordinateur avec l'aide de programmes spécifiques.

Rue de la Savonnerie

Suite à l'adoption du préavis N° 84-2010 « Pose de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires à la rue de la Savonnerie » par le Conseil communal le 8 février 2010, les travaux en question ont commencé au printemps.

Ce préavis précise le rôle de la rue de la Savonnerie en tant qu'élément important du système de circulation du Centre. Le Service a réalisé les travaux d'infrastructure en sous-sol avant la requalification de cette rue de manière à ce que l'ensemble soit prêt pour l'ouverture du parking souterrain et du magasin Coop en octobre. Ces travaux importants, effectués sur une longueur de 130 m, ont permis également de remettre à neuf les réseaux d'eau, de gaz, d'électricité et de communication ainsi que d'effectuer la mise en séparatif des immeubles privés.

Deux groupes de quatre conteneurs enterrés ont également été installés, conformément au préavis N° 80-2009 «Crédit pour les travaux de rénovation de la place du Marché, du square et des rues adjacentes».

La rue de la Savonnerie a été réouverte définitivement en décembre. Le revêtement final (macro-rugueux) ainsi que la pose des caniveaux sont prévus au printemps 2011.

Rue Neuve

La rue Neuve est l'une des premières rues piétonnes du Canton. En 2010, une majorité des réseaux souterrains de la rue ont été



remis à neuf (eau, électricité, gaz, séparatif EC/EU). Ces travaux ont été coordonnés par demi-chaussée de façon à maintenir la rue Neuve ouverte pour pouvoir accéder aux commerces et au chantier sur la place du Marché. La première couche d'asphalte a été posée en octobre.

Le revêtement en enrobé macrorugueux, les rigoles en pierre naturelle, le mobilier et un éclairage modernisé seront posés au début de l'année 2011.

Le projet des jardins de poche aménagés entre les vides des bâtiments s'est précisé en 2010 et a obtenu l'accord de tous les propriétaires concernés. Ces jardins animeront et rythmeront la rue.

Le marché

Le marché du samedi, qui a dû être déplacé sur la rue du Midi durant le chantier du Centre, a pu reprendre sur la place du Marché le samedi 23 octobre.

• **Ferme des Tilleuls - Demande d'un crédit d'études pour la création d'un musée**

La Ferme des Tilleuls, domaine foncier constitué au XVII^{ème} siècle, composé d'une maison de maître destinée à l'habitation et des dépendances utiles au bon usage de la ferme construites dans la seconde moitié du XVIII^{ème}, est acquise à la fin du XIX^{ème} siècle par la compagnie du Jura-Simplon, alors exploitante d'une partie du réseau ferroviaire de Suisse occidentale et devient par la suite partie de l'exploitation CFF.

La maison de maître et son rural, qui donnent sur un jardin avec des tilleuls, sont classés monuments historiques en note 2 pour la qualité de la façade en molasse ainsi que pour le volume de la charpente.

A l'ouest, un bâtiment de deux niveaux avec ses combles ferme l'ensemble. Il s'agit d'une construction appartenant à la période rurale du complexe et construite en 1867.

Stratégie

Au cours de leurs existences, les bâtiments sur la parcelle de la Ferme des Tilleuls ont subi une série de modifications d'usage qui ont chacune laissé des traces. Le

passage d'un bâtiment à destination domestique (habitation) au public (musée) entraîne des modifications profondes tant au niveau architectural (circulation) qu'au niveau technique (sécurité).

Le Service a défini en 2010 une stratégie d'intervention sur cet ensemble : il s'agit de trouver une cohérence et une réalité entre le bâtiment, l'esprit de la rénovation, le projet de musée et les moyens technique et financier. Le projet de bâtiment, comme celui du Musée, doit être évolutif et raisonné. Il se basera sur l'attractivité du lieu et sera modeste, sans prouesses architecturales.

L'enjeu des travaux consiste à intervenir le moins possible sur les structures porteuses et, si cela doit être le cas, à prendre toutes les dispositions nécessaires pour rétablir les transferts de charges, sans nuire à la sécurité structurale du bâtiment.

L'enveloppe des bâtiments subira une réfection complète avec le remplacement ou la réparation des encadrements en molasse qui seront restaurés de façon à garder l'identité de l'édifice, en collaboration avec la section des Monuments et sites du Canton. Plusieurs pièces de charpente de la toiture devront être remplacées. Une nouvelle couverture sera posée avec le remplacement des ferblanteries.

Les revêtements intérieurs sont vétustes. Le compartimentage des voies d'évacuation n'est pas conforme aux normes de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) pour un bâtiment public, tant en ce qui concerne les couloirs que les cages d'escaliers. De plus, le système constructif des planchers en bois ne répond pas aux nouvelles normes incendie.

L'installation et la production de chauffage est obsolète. Les installations sanitaires sont en fin de vie pour l'ensemble des bâtiments et ne conviennent pas à un bâtiment public. L'installation électrique sera renouvelée de manière à la mettre en conformité avec les exigences légales. L'éclairage naturel sera favorisé et une attention particulière sera portée sur les économies d'énergies pour l'éclairage artificiel.

Ces opérations permettront d'obtenir un ensemble cohérent et fonctionnant sur une base économique et respectueuse de l'environnement.

L'avant-projet et le projet final sont conduits en interne par le Service Urbanisme-Constructions-Infrastructures.

• **Plan de quartier P34 «La Croisée»**

Après les démarches menées en 2009, les tâches de modifications et d'adaptation de ce dossier, suite à l'examen préalable des services cantonaux qui a eu lieu d'avril à juin, ont occupé le service et le mandataire du plan de quartier, le bureau Pezzoli à Renens.

Ainsi, la Municipalité a validé l'envoi du dossier le 9 avril et celui du dossier complété le 17 décembre. Durant l'été, les services cantonaux de la mobilité et du développement territorial, les responsables du projet de tram et le Service d'urbanisme se sont concertés pour coordonner au mieux ces deux projets voisins et complémentaires, l'un d'infrastructure de transport, l'autre de construction de logements. Le service a aussi obtenu le préavis des CFF comme des TI en automne, ces deux entreprises de transports étant concernées par ce projet et devant légalement être consultées (art. 18 LCDF).

En parallèle, la Municipalité a poursuivi les négociations sur la convention avec la société propriétaire, Logacop.

• **Plan de quartier P2 «Florissant»**

Pour mémoire, le projet urbain «Demain Florissant» travaille à la révision d'un plan de quartier datant de 1959, suite à une demande des propriétaires faite en 2008. Les propriétaires souhaitent pouvoir réaliser de nouvelles constructions, ce qui va dans le sens des objectifs d'aménagement du territoire aux différents niveaux : densifier la ville de manière qualifiée, coordonner l'urbanisation et les infrastructures de transport public, mais aussi valoriser les espaces publics et les équipements.

La Municipalité a insisté dès le départ sur les points suivants : ce

projet doit être aussi l'occasion d'un renouvellement du quartier, pour les habitants et avec les habitants, en réaménageant les espaces publics, en mettant à disposition des habitants des locaux collectifs, et surtout en respectant les qualités actuelles du quartier, très appréciées par les habitants : calme, dégagement, loyers modérés, espaces disponibles pour les enfants, etc.

Les habitants avaient été consultés au travers d'une enquête et lors de quatre ateliers publics fin 2009. Une rencontre a encore eu lieu avec le groupe d'intérêts de Florissant (GIF) début 2010. Suite à cela, l'année 2010 a été le moment d'une consultation plus spécifique en vue de la rédaction d'un cahier des charges pour le plan de quartier. Tout d'abord, les propriétaires sont venus avec un certain nombre de propositions, en termes de nouvelles surfaces de plancher et d'implantation des nouveaux bâtiments. Puis, le Service Urbanisme-Constructions-Infrastructures a travaillé de manière transversale avec l'ensemble des services de l'Administration pour définir des propositions en matière d'équipements scolaires, de logements, de crèches, de locaux socioculturels, etc.

L'ensemble de ces propositions a fait l'objet d'un rapport de synthèse et la Municipalité a pu sur cette base définir des priorités et des orientations, en tenant compte des attentes des uns et des autres, ainsi que des enjeux communaux et régionaux. Elle a également organisé avec les services communaux un atelier d'urbanisme qui a permis d'approfondir la réflexion sur l'implantation des futurs bâtiments. Il en est ressorti la nécessité de structurer le quartier à partir des rues et des espaces publics, en particulier l'axe de l'avenue de Florissant qui deviendrait la colonne vertébrale du quartier, sur laquelle s'articuleraient les nouvelles constructions avec les commerces et services.

La Municipalité et le Service ont pu alors présenter le résultat du travail de 2010 à la population du quartier lors d'une soirée de débat public à la Grange de Florissant le 3 novembre, en présence de représentants de la Confédération, qui soutient financièrement ce projet.

• Secteur des entrepôts CFF

La Municipalité a demandé à CFF immobilier de geler l'avant-projet de plan de quartier développé en 2009 pour la raison suivante : le Canton ayant identifié le besoin d'un établissement d'enseignement post-obligatoire dans le district de l'Ouest lausannois, il a étudié en collaboration avec le Service plus en détail deux sites, l'un sur la plaine de Malley, l'autre sur le site des entrepôts. Ce dernier a été retenu pour des études plus approfondies sur sa capacité à accueillir un gymnase, sur la compatibilité d'un tel programme avec le projet de plan de quartier comme avec les activités existantes. Les contraintes techniques et légales liées à la proximité du rail ont été aussi prises en compte.

• SDOL - Chantier 2 - Gare de Renens (CH2-G)

Les quatre Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens, le Canton ainsi que les CFF et les TI participent à l'étude de ce sous-secteur, pilotée par la Commune de Renens et placée sous la responsabilité de la Conseillère municipale et du Chef de service de l'urbanisme.

Suite au concours de 2007, et sur la base de l'étude préliminaire menée en 2008, le développement du projet «Rayon vert» se poursuit en 2010 principalement par la mise en place des structures de coordination entre les quatre communes partenaires d'une part, entre ce projet et les autres grands projets d'infrastructure d'autre part.

Le 21 décembre 2009, les Cantons de Vaud et Genève, l'OFT et la Direction des CFF ont signé la convention cadre relative au développement de l'offre sur la liane

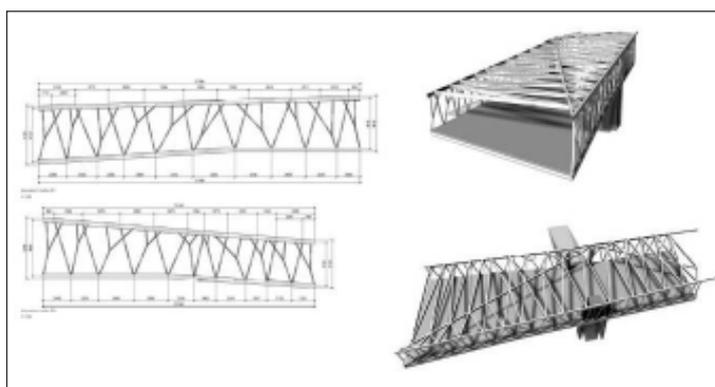
Lausanne - Genève qui inclut la modernisation des accès aux trains en gare de Renens. Cette convention apporte dès 2010 le financement de l'avant-projet des infrastructures ferroviaires de la gare (lot 1).

En ce qui concerne le réaménagement des places de la gare et la réalisation de la passerelle (lot 3), l'avant-projet a précisé en 2010 le dimensionnement et la matérialisation des places, en coordination avec le projet de tramway au nord et de développement du réseau trolleybus au sud. Il montre une passerelle élargie à environ 13 mètres sur la base des résultats d'études des flux des voyageurs. La priorité donnée aux piétons sur la passerelle implique que les cyclistes devront l'utiliser en tant que telle également, en mettant pied à terre. Ce point a fait l'objet de rencontres avec les associations Pro Velo et ATE.

L'Association vaudoise pour la construction adaptée aux handicapés (AVACAH) a aussi été consultée en août 2010, pour intégrer ses demandes spécifiques au stade de l'avant-projet déjà.

Les études montrent encore qu'il est indispensable de diminuer le trafic individuel motorisé autour de la gare pour faire place aux transports publics et faire vivre l'espace public. Les mesures à prendre seront définies à la suite d'une étude de trafic sur un secteur plus large coordonnée dans le cadre du projet des Axes forts de transports publics urbains (AFTPU), aujourd'hui en cours.

Concernant le domaine bâti CFF, le plan de quartier de CFF Immobilier au sud des voies ferrées a été élaboré entre la fin 2009 et début 2010. Il a fait l'objet d'un premier examen de la part de ser-



Structure de la passerelle

vices cantonaux, qui ont demandé un certain nombre de compléments d'étude. Les futures constructions sont destinées à des activités, des commerces, des bureaux, de l'hôtellerie, etc.

La coordination est importante avec les projets du réseau-t (axes forts) et du réseau de bus 2014 (R14). Des structures de travail ont été mises sur pied (place nord dans le cadre de l'étude des axes forts et place sud sous pilotage de Renens) pour planifier et suivre les travaux. Le groupe de suivi «financement» se penche sur les conventions entre partenaires et sur la répartition des coûts. Les Municipalités concernées in corpore se sont réunies le 12 avril 2010 pour faire le point. Les propositions de principes de collaboration, de délégation et de financement sont reprises dans une convention en annexe du préavis intercommunal déposé par le Service d'urbanisme auprès des quatre Municipalités en fin d'année.

• SDOL - Chantier 2 - Plaine de Malley (CH2-M)

L'étude du secteur de Malley est pilotée par la Commune de Renens et placée sous la responsabilité de la Conseillère municipale et du Chef de service de l'urbanisme.

Tandis que les travaux de construction de la halte RER de Prilly-Malley entrepris fin 2008 se poursuivent, une analyse immobilière a été demandée au début 2010 pour vérifier la faisabilité financière du plan directeur localisé (PDL) dans le secteur de Malley-Centre. Propriétés de Lausanne et des CFF, les terrains considérés se trouvent sur les communes de Prilly et de Renens. Les résultats de l'analyse permettront d'orienter la suite des études.

En vue du concours d'urbanisme et d'espaces publics du secteur Malley-Centre, trois études préliminaires ont par ailleurs été lancées :

- Une étude sur l'état des sols a vérifié la faisabilité du PDL quant à la géologie et quant à la possibilité d'implanter des bâtiments en hauteur. Les éventuelles investigations complémentaires à réaliser dans le domaine de la

pollution des sols sont également identifiées.

- Une étude de marché a permis d'affiner les principes de vocation (programme) et de mixité préconisés par le PDL pour le sous-secteur Malley-Centre.
- Un plan des équipements collectifs développe les principes énoncés dans le PDL en définissant notamment des concepts d'organisation des espaces publics, de la mobilité et des infrastructures, ainsi qu'une estimation sommaire des coûts.

Sur un plan politique, 2010 a surtout vu les négociations entre les trois communes se poursuivre pour faire aboutir cette planification dans les meilleurs délais, sachant que la halte Prilly-Malley sera en fonction courant 2012.

• Groupe ABC-CPT du SDOL

Le groupe ABC examine les projets de construction d'une certaine importance sous l'angle des critères du SDOL. La Commune de Renens, partenaire au même titre que les autres communes de l'Ouest, est représentée au sein du groupe par son chef de l'urbanisme.

Mobilité

• Tram T1

Dans la foulée de l'avant-projet de tram entre Renens et Le Flon, déposé à fin 2009 auprès de la Confédération, le projet d'ouvrage a été lancé. Il a permis dans un premier temps d'affiner certains points d'envergure qui n'avaient pas pu être traités en détail dans l'avant-projet, comme notamment l'intégration du passage du 1^{er}-Août à la traversée du tram. Ces études sont réalisées sous la supervision du Canton et des Transports publics de la région lausannoise et sous la direction du SDOL.

Parallèlement aux études purement techniques, la Commission foncière cantonale a progressé dans les négociations relatives aux terrains nécessaires à l'emprise du tram. Des options sont encore

ouvertes sur l'emplacement du garage-atelier nécessaire au tram.

• Schéma des circulations du centre-ville

Préalablement aux travaux du tram et à la requalification en double-sens de l'avenue du 14 Avril, le Service a analysé la problématique des accès au centre-ville et a élaboré un schéma des circulations en collaboration avec les membres du groupe de concertation locale du tram. La solution retenue permet de garantir l'accès des riverains et des clients des commerces tout en dissuadant le trafic de transit d'emprunter les rues du Centre.

Ce schéma a été transmis aux mandataires du projet tram afin qu'ils puissent intégrer les réflexions communales à leurs études.

• Zones 30 km/h

Suite à l'adoption par le Conseil communal du crédit de mise en œuvre des zones 30 le 3 décembre 2009, le Service a mené les travaux sur une période concentrée entre mi-juin et mi-septembre. Calquée sur l'étude intercommunale de hiérarchisation du réseau routier menée par le SDOL, l'implantation des zones 30 a touché la quasi-totalité des routes de desserte des quartiers alors que le réseau de transit demeure limité à 50 km/h, voire 70 km/h pour un tronçon de la rue de Cossonay.

Il est à relever que la publication officielle du projet par le Canton au printemps n'a suscité aucun recours.



Entrée zone 30 rue de la Savonnerie

Une campagne d'information a été menée conjointement aux travaux, avec un accent au moment de la rentrée scolaire, tant auprès des élèves que des automobilistes et autres usagers. Le point culminant du projet a été le 15 septembre, jour de l'inauguration pour laquelle des cortèges partis des différents quartiers ont parcouru les nouvelles zones 30 et convergé vers l'avenue du 24-Janvier où se tenait la manifestation officielle.

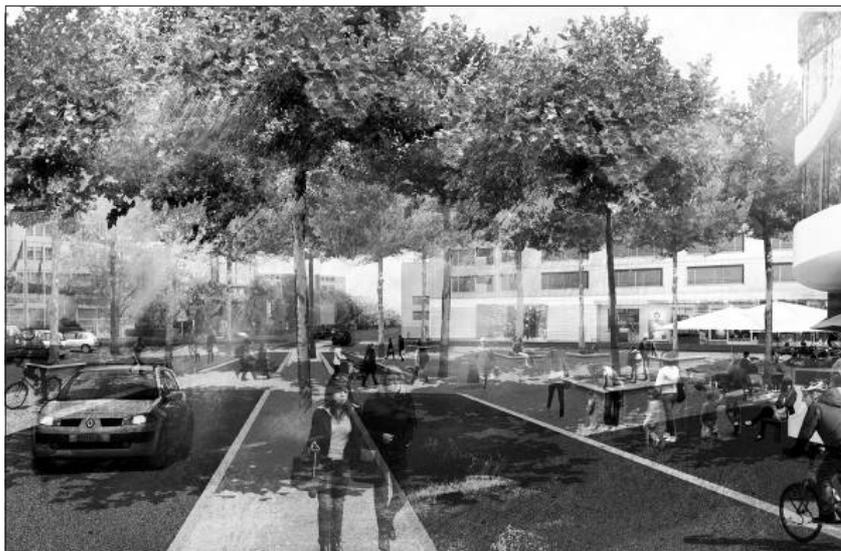
• Stationnement

Le 22 avril, l'adoption par le Conseil communal du préavis présenté par PolOuest concernant le règlement sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur la voie publique a initié le déblocage d'une situation que la motion Barraud dénonçait en 2004 déjà. Désormais pourvue de l'instrument législatif ad hoc, la Ville a pu organiser sa politique de stationnement autour de «macarons» réservés aux résidents dans un secteur donné et de cartes à gratter mises à disposition de l'ensemble des visiteurs pour stationner à la journée ou demi-journée sur l'ensemble du territoire communal. Suite à la publication officielle des mesures prévues, qui n'a suscité aucun recours, le Service Urbanisme-Constructions-Infrastructures a pu mener à bien les commandes de signaux et du matériel correspondant en fin d'année. La mise en place est prévue au tout début de l'année 2011.

Les trois grands parcs privés communaux de l'Hôtel-de-Ville, Frehner et du Censuy ne sont pas concernés par les macarons de stationnement. Seul parc illimité et gratuit, le Censuy a été pourvu d'horodateurs afin d'uniformiser les régimes de stationnement sur le territoire communal. Une étude a démarré en vue d'équiper ces trois parcs d'un système de contrôle d'accès au moyen de barrières, ce qui offrira une souplesse maximale pour gérer les diverses catégories d'usagers tels que visiteurs, usagers de la piscine ou des terrains de sport, employés communaux, enseignants, etc.

• Cartes des dangers naturels (CDN)

La prise en compte des dangers naturels dans le cadre de l'aména-



Requalification du 14 Avril - Projet Paysagegestion

gement du territoire est une obligation légale au sens notamment des législations fédérale et cantonale en matière d'aménagement du territoire et des cours d'eau.

La Confédération a fixé un délai à 2011 pour l'établissement des cartes de dangers. Dès lors, la Commission cantonale des dangers naturels (CCDN) a pris en charge la coordination des études et le regroupement des communes au sein de lots en fonction de critères topographiques. Ce regroupement ayant pour conséquence une charge pour la Ville équivalent à seulement 7% du montant des études de son secteur, elle a signé la convention de collaboration qui permettra de répondre aux exigences légales dans les délais impartis.

• Circulation des vélos

Dans les nouvelles zones 30, la quasi-totalité des tronçons à sens unique ont été aménagés pour permettre la circulation des vélos à contre-sens. Le Service a également pu créer une bande cyclable à la montée dans le sous-voie du Léman. Ce tronçon de la rue du Léman supérieure est ainsi raccordé au réseau cyclable de l'avenue du Silo, de la rue du Lac et de la rue du Léman inférieure.

• Requalification de l'avenue du 14 Avril

Le projet de mise à double sens de l'avenue du 14 avril est intégré dans le plan directeur communal depuis les années 90; il existait donc bien avant le projet de tram,

mais celui-ci a fait avancer considérablement les choses car la mise à double sens est une condition nécessaire à sa réalisation.

Suite à l'avant-projet de requalification de l'avenue confié au bureau Paysagegestion en 2009, les Municipalités de Renens et de Crissier ont accepté une proposition du maître d'ouvrage du tram, soit les tl, de leur confier le développement du projet dans le cadre des études globales du tram. Par conséquent, le projet de mise à double sens du 14 Avril concerne maintenant de nombreux acteurs : la Confédération (fonds d'infrastructures), le Canton, les tl et les deux communes, Crissier et Renens. Il est clairement lié au projet de tram reliant l'Ouest lausannois à Lausanne. Dans cette configuration, les coûts liés à la transformation routière sont à la charge du projet de tram, tandis que la requalification des espaces publics est financée par les communes. Pour assurer la cohérence de l'ensemble, les deux Municipalités ont décidé de déléguer la gestion du projet à la direction du projet tram (les tl).

La part de financement de Renens, soit un montant de Fr. 314'563.— TTC, a fait l'objet d'un préavis approuvé par la Municipalité le 29 novembre 2010; il a été déposé au Conseil communal le 9 décembre.

Les deux éléments importants à prendre en compte dans le projet sont l'amélioration des liaisons piétonnes nord-sud et un meilleur

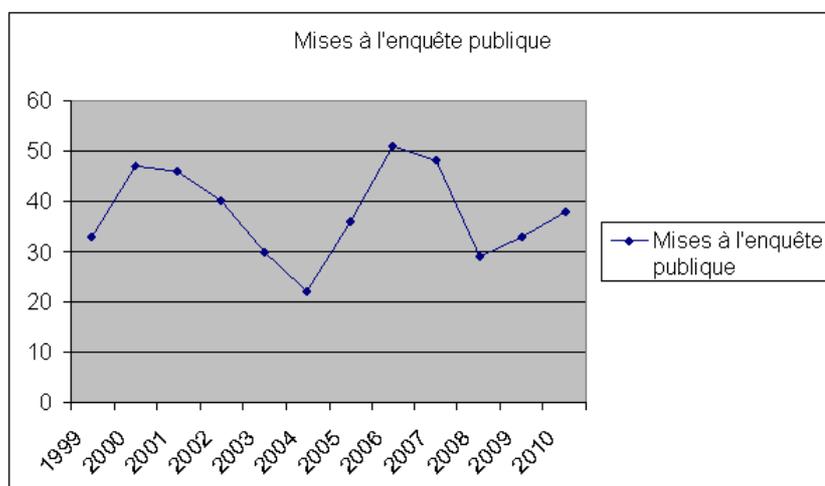
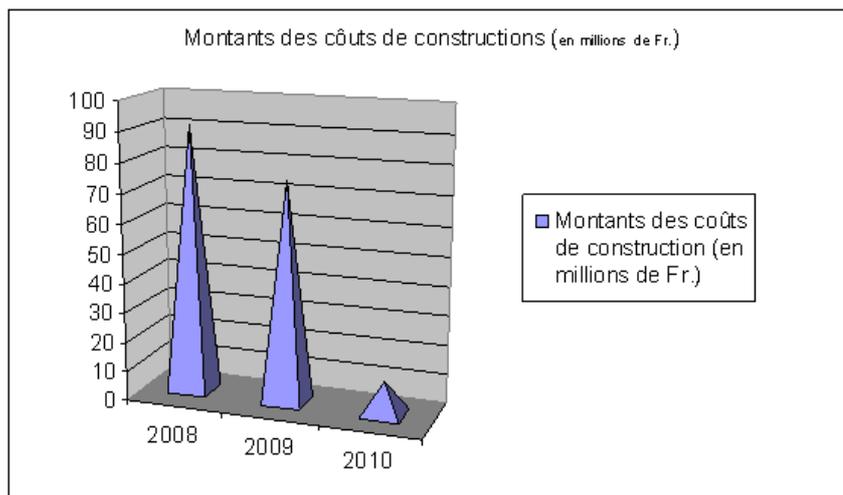
équilibre entre modes de transports. La mise à double sens associée à un travail de requalification des espaces publics devrait permettre une meilleure cohabitation des divers modes.

• Réseau tl 2010-2014

Le 13 décembre 2009, la première étape du futur réseau de bus 2014 a été mise en service. Pour Renens, l'augmentation de l'offre concerne la nouvelle ligne 17 Croix-du-Péage - Renens CFF - Saint-François - Georgette. Entre Lausanne et la gare de Renens, cette ligne vient soutenir la ligne 7 surchargée. Elle permet en outre des parcours en direction de l'Ouest via l'Arc-en-Ciel jusque vers le Novotel de Bussigny avec une cadence de 15 à 20 minutes.

L'ancienne ligne 35 qui reliait Crissier Cloalet à la gare de Renens par l'Arc-en-Ciel a été remplacée par la nouvelle ligne 36 qui, si elle conserve les mêmes extrémités, traverse dorénavant le quartier du Marcolet.

L'étude de la deuxième étape du réseau a démarré, avec une mise en service pour 2012. Pour Renens, la desserte de la nouvelle halte de Prilly-Malley sera ajoutée au réseau existant sans toutefois nécessiter de modification majeure des arrêts situés sur le territoire communal.



A la fin de l'année, 48 dossiers d'enquête étaient encore en cours de traitement.

- 6 dossiers de demandes de permis de construire étaient à l'étude
- 20 dossiers étaient en possession d'un permis de construire dont les travaux n'avaient pas encore commencés ou n'avaient pas encore été annoncés
- 9 dossiers étaient en cours de construction
- 13 dossiers étaient en attente du permis d'habiter

Police des constructions

Dossiers d'enquête

Les investissements privés dans le secteur de la construction se sont élevés en moyenne à un total de Fr. 80'000'000.—/an entre 2008 et 2009. Ils proviennent essentiellement de projets importants tels que la construction du bâtiment Coop et du Longemalle Parc ainsi que de la rénovation totale de la Migros Métropole.

Pour 2010, le montant des coûts de construction, relevé par le biais des permis de construire, n'a pas été de même ampleur et s'élève à Fr. 12'000'000.—.

Après une importante hausse des dossiers d'enquête jusqu'en 2007 (48 dossiers), on constate que le nombre de ceux-ci a diminué en

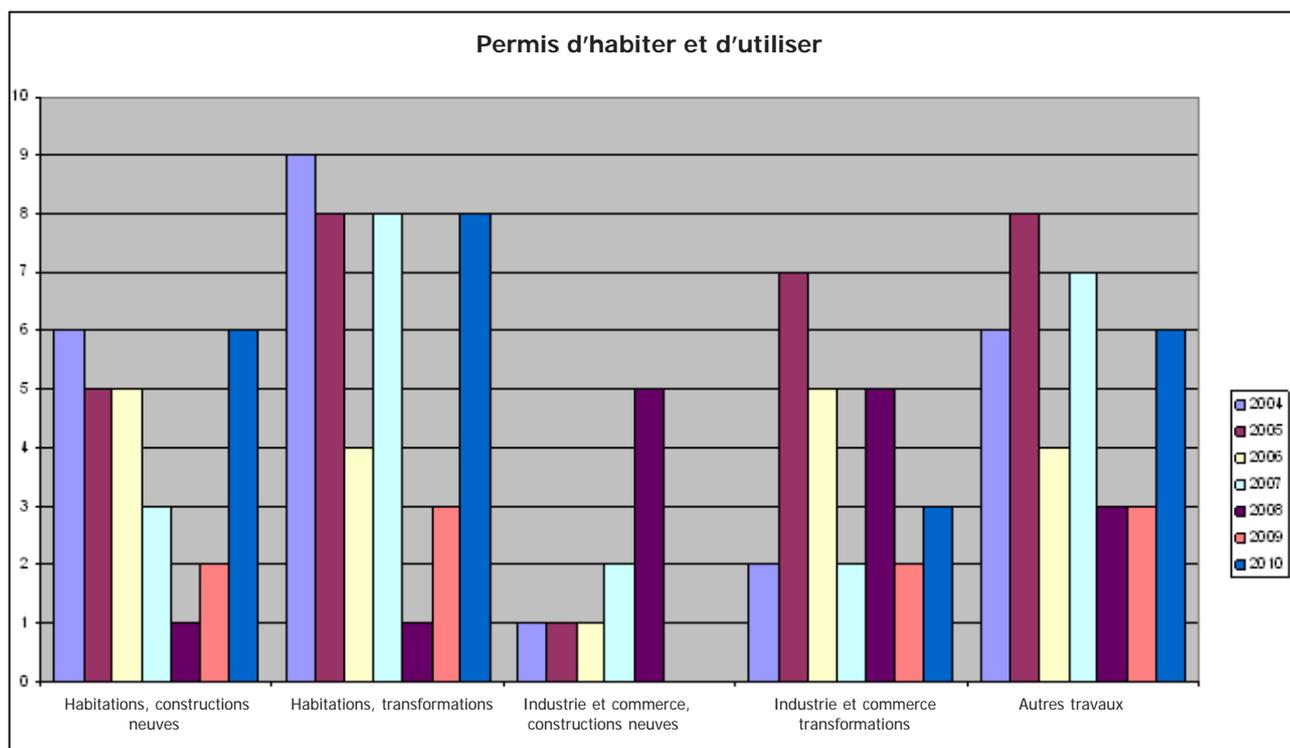
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Enquêtes publiques :						
Constructions nouvelles	15	18	20	16	16	6
Transformations	18	27	19	10	15	26
Plans d'extension, plans de quartier, DS	2	-	3	-	-	-
Routes, cadastres, servitudes publiques	-	4	3	2	-	5
Démolitions	1	2	3	1	2	2
Total	36	51	48	29	33	39
Autorisations municipales	18	24	33	53	56	29
Total des demandes d'autorisation	54	75	81	82	89	68
Permis de construire délivrés	28	47	45	22	27	38
Projets refusés y compris avant-projets	3	1	5	1	-	1

2008 avec un total de 29 dossiers, se stabilisant en 2009 avec 33 dossiers et augmentant à nouveau en 2010 avec 39 dossiers.

Parmi les 39 dossiers mis à l'enquête en 2010, les dossiers suivants sont à relever pour l'intérêt général :

Teintes de façades

En 2010, le Service a mis un accent particulier sur la qualité des façades des bâtiments en construction et a accompagné plusieurs projets importants dans la définition des types de façades et de leurs teintes. Citons



Durant l'année 2010, 89 nouveaux logements ont été terminés, 91 étaient en cours de construction et trois chantiers de 14 logements n'avaient pas encore débuté.

les bâtiments principaux encadrant la place du Marché, MM Métropole et Coop, les Baumettes ou encore Longemalle Parc. L'assainissement des façades du CRA a permis de pousser la réflexion sur ce thème pour un bâtiment communal.

Quartier de Malley

- Mise à l'enquête et octroi du permis de construire pour la redistribution des volumes en sous-sol, l'agrandissement de l'entrée au rez-de-chaussée et la création d'une salle de conférence en toiture à l'avenue de Longemalle 11.
- Mise à l'enquête pour un changement de destination de locaux au chemin du Chêne 10. L'ancienne serrurerie a été remplacée par une église africaine (la Fondation Olangi Wosho) et les locaux sont utilisés comme lieu de culte.

Centre-ville

- Mise à l'enquête et octroi du permis de construire pour la création de 5 duplex à la rue Neuve 6b,
- Mise à l'enquête et octroi du permis de construire pour un changement de destination de locaux. Une banque (Raiffeisen) remplace l'ancienne boutique de vêtements sise à la rue de la Mèbre 4,

- Mise à l'enquête et octroi du permis de construire pour un changement de destination de locaux. Une laverie remplace l'ancien commerce de jeux vidéo sis à la rue de la Mèbre 8.

Décadastration et servitude de passage

- Mise à l'enquête pour la décadastration de parcelles propriété privée communale et groupement au domaine public communal (DP) dans le but d'obtenir une cohérence sur tout le domaine routier communal. Il s'agit de parties de rues dont notamment la rue de la Chenalette, le chemin du Chêne, l'avenue des Baumettes et le chemin de Pierregrosse.
- Mise à l'enquête pour la création d'une nouvelle servitude de passage public à pied entre l'avenue des Baumettes et la route de Cossonay.

Autorisations municipales

29 demandes d'autorisations municipales ont été déposées en 2010 contre 56 en 2009. Ces demandes sont des dossiers de construction pouvant être dispensés d'enquête publique conformément à l'art. 111 de la LATC :

- 5 demandes pour le remplacement d'armoires basse tension émanant du SIE SA;
- 2 demandes pour l'installation de cabanons de jardins;
- 3 demandes pour la création de vélux;
- 2 demandes pour la pose de panneaux solaires;
- 2 demandes pour l'installation de pompe à chaleur;
- 7 demandes pour divers travaux de rénovation;
- 2 demandes pour la création de places de parc;
- 6 demandes pour d'autres travaux (construction de mur de jardin, pose d'abri, mise en conformité).

Dossiers courants

En 2010, la Police des constructions a répondu par écrit à 31 demandes de renseignements concernant des questions de constructibilité, de servitudes, de fractionnements, etc.

Plan communal de classement des arbres

Le plan de classement des arbres recense environ 2'500 arbres classés sur le territoire communal. Il permet d'avoir une vision globale de l'arborisation de la ville et de se pro-

noncer sur les demandes d'abattage. Dans ce cadre, les services communaux conseillent les propriétaires pour l'entretien et les mesures à prendre pour conserver ce patrimoine avant de procéder à une demande d'abattage.

En 2010, ils ont répondu à une cinquantaine de sollicitations et ont délivré 23 permis d'abattage après mise à l'enquête, assortis de demandes de remplacement dans la majorité des cas.

Commission de salubrité

La Commission est composée d'un architecte, d'un médecin, d'un électricien et du responsable de la police des constructions. Elle a tenu 19 séances plénières en 2010 dans le cadre de la procédure des permis d'habiter.

SIT

Le SIT (système d'information sur le territoire) est un outil permettant une gestion rationnelle et optimale du territoire. Il implique une gestion importante des données nécessaires aux décisions concernant les aspects juridiques, administratifs et de gestions financières.

Harmonisation des registres

L'harmonisation des registres est un projet national qui préconise que certaines données spécifiques soient tenues de manière identique dans tous les registres des habitants de toute la Suisse. L'objectif principal de ce projet est d'harmoniser l'ensemble des registres (personnel, fiscal, bâtiments, population) avec les registres fédéraux à des fins, entre autres de :

- coordination de l'ensemble des connaissances de la population résidant en Suisse en supprimant les « re-saisies », sources d'erreurs;
- attribution du nouveau No AVS à treize positions;
- recensement automatique de la population;
- échange de données entièrement sous forme électronique;

- préparation de la future « cyber-administration », qui nécessite que tous les registres fédéraux, cantonaux et communaux se présentent avec la même structure de données.

L'année 2009 a été consacrée à la mise à jour du Registre fédéral des bâtiments et des logements ainsi qu'à la mise sur pied d'un fichier indiquant pour chaque bâtiment le propriétaire ou la gérance.

Pour la suite, la Municipalité a mandaté La Poste qui était chargée d'attribuer un numéro, dit EWID, à chaque logement et de le mettre en lien avec le numéro AVS. Ce mandat a été terminé en novembre 2010.

Ce dossier a été transféré au Service de la Population mais le Service Urbanisme-Constructions-Infrastructures apportera encore son soutien dans la mise à jour du Registre des Bâtiments & Logements, en particulier pour s'assurer que tous les bâtiments se composent des nombres corrects d'étages et de logements.

Génie civil / Canalisations

Chaussées

Diverses réalisations ponctuelles ont été effectuées dans l'année écoulée :

- Entretien annuel des dépotoirs des grilles de route.
- Réfection des arrêts de bus de la place de la Gare suite à des déformations et détériorations de la chaussée
- Réfection de la chaussée (environ 560 m²) de la rue de Cossonay au droit du carrefour «Baumettes-Bois Genoud» en prolongation des tra-

vaux réalisés par la Commune de Crissier.

- Réfection de la couche de roulement de la chaussée à la rue de l'Industrie, entre le chemin des Lilas et le carrefour du 1^{er}-Mai.
- Diverses interventions pour des réfections. Les travaux sont réalisés en collaboration avec le secteur Environnement-Maintenance ou avec des entreprises de génie civil.
- Diverses modifications de signalisation et réfections de marquage routier en collaboration avec PoOuest.

Collecteurs

- Réfection ou remplacement de plusieurs grilles et couvercles de chambres d'accès aux collecteurs.
- Curages et contrôles TV de différents collecteurs pour l'entretien du réseau.
- Réalisations ponctuelles de nouveaux collecteurs dans le cadre de chantier routier.
- Remplacement de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires suite à des détériorations de ceux-ci par l'usure du béton des canalisations.

Séparatif - Contrôle des raccordements privés

56 contrôles du système séparatif de bâtiments ont été réalisés. 25 d'entre eux se sont révélés non conformes et feront l'objet d'une demande de mise en conformité auprès des propriétaires concernés.

La mise en œuvre du nouveau règlement cantonal sur l'entretien des installations particulières d'épuration des eaux usées ménagères et des installations de prétraitement industrielles (RIEEU) a été poursuivie.



Réfection de l'arrêt de bus de la place de la Gare

Chantiers

- Préavis N° 49-2008 pour la création d'un giratoire et la réfection de canalisations au carrefour rue du Lac, rue du Léman, rue du Caudray. La réalisation des travaux est terminée pour la chaussée. Les revêtements définitifs ont été posés dans le courant de l'automne.



Giratoire du Léman

- Mise en chantier du préavis N° 84-2010 - Pose de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires à la rue de la Savonnerie. Les travaux ont débuté le 4 mai 2010 et ont été terminés à fin juillet 2010

Collecteurs à la rue de la Savonnerie



Cours d'eau

Les berges des cours d'eaux n'ayant subi aucune détérioration n'ont fait l'objet que de contrôles périodiques, sans travaux particuliers pour le renforcement de celles-ci en 2010.

Etudes

- Attribution d'un mandat d'ingénieurs pour l'établissement d'un projet de remplacement d'un collecteur existant par la pose de collecteurs EU/EC entre le bâtiment de la rue de Lausanne 35 et la salle de spectacles.
- Attribution d'un mandat d'ingénieurs civils pour un projet de détournement des débits de pointe des ruisseaux de Broye et des Baumettes, dans le but de palier aux insuffisances hydrauliques de ces deux ruisseaux.

Les communes de Jouxten-Mézery, Romanel-sur-Lausanne, Prilly et Lausanne ont confirmé leur participation à l'étude de cet aménagement, qui sera lancée en 2011.

Permis de fouille

- Permis délivrés	85
- Raccordements privés EU/EC ouservices sur domaine public	24
- Fouilles pour :	
câbles/téléphone	14
EauService Lausanne	2
Gaz Lausanne	29
SIE/TVT	15
SI Lausanne	1

Déclarations de conformité

En collaboration avec le Département cantonal de la sécurité et de l'environnement (SESA), 5 contrôles de conformité des installations et des locaux de garages et carrosseries ont été effectués et ont permis de constater que ceux-ci étaient conformes aux prescriptions et normes en vigueur.

Piscine Aquasplash

La qualité hygiénique de l'eau des principaux bassins a été contrôlée à deux reprises durant l'été. Les résultats d'analyses ont démontré que celle-ci était conforme aux règles en vigueur.

Affaires régionales

Entente intercommunale des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge

Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens, Saint-Sulpice

L'Entente reste attentive à l'état de la qualité des eaux de la baie de Vidy.

La réhabilitation du collecteur Mèbre (secteur 2 à Renens) s'est terminée au début de l'année. Les travaux ont eu un impact significatif sur le fonds de rénovation des ouvrages, qui devra à nouveau être alimenté.

Une révision de la clé de répartition des charges financières entre les communes concernées a été étudiée. Les variantes ont été présentées aux membres de la Commission et étant donné qu'une des cinq communes de l'Entente était opposée à la nouvelle clé proposée et qu'une telle décision requiert l'unanimité, la commission a décidé, lors de sa séance du 21 avril, d'interrompre pour l'instant cette démarche et de prolonger la clé de répartition existante.

Le plan général d'évacuation des eaux intercommunal (PGEEI) a été approuvé par les Municipalités en date du 12 janvier et par le Département de la sécurité et de l'environnement en date du 20 janvier.

Le rapport de gestion, le budget et les comptes de cette Entente sont à disposition de la Commission de gestion.

Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP)

La Conseillère municipale en charge, représente la Commune aux séances de la CISTEP. Les représentants à la Commission intercommunale de la STEP adoptent les comptes et les conseils communaux les votent.

Un toilettage de la convention a été entrepris et soumis aux divers Conseils communaux. L'aboutissement du projet du nouveau règlement sur la taxation sur l'évacuation et l'épuration des eaux en collaboration avec les communes membres de la CISTEP a pris du retard et ne devrait être présenté au Conseil communal qu'en 2011-12.

Bâtiments

Groupe Bâtiments et planification scolaires

Ce Groupe étudie les projets importants d'entretien, de transformation ou de rénovation des bâtiments scolaires. Il examine les paramètres permettant d'arrêter le programme des constructions scolaires. Il agit également en qualité de Commission de construction lors de réalisations de projets.

Le Groupe a tenu 10 séances en 2010, principalement consacrées au suivi des préavis de l'agrandissement, de la rénovation intérieure, du changement des façades et du renouvellement du mobilier du site scolaire du Léman, ainsi qu'à l'évolution des effectifs scolaires et l'établissement d'un programme de locaux pour l'agrandissement du Censuy. Ces dossiers sont traités en collaboration avec les directeurs d'établissement.

Etudes et réalisations

Aggrandissement du groupe scolaire du Léman

Le nouveau bâtiment (Vaudaire) mis en service en août 2009 a été inauguré le samedi 29 mai 2010, en présence de Mme Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat. La bibliothèque agrandie et rénovée a été ouverte au public en printemps 2010, la transformation des salles spéciales des rez inférieur et supérieur dans le bâtiment existant (Joran) a été achevée pour la rentrée d'août 2010. Quelques compléments d'aménagements extérieurs se dérouleront début 2011. Les retouches et bouclage des comptes seront réalisés durant la première moitié de 2011.

Préavis No 43 - 2008 - Mise en conformité aux normes incendie et rénovations intérieures du bâtiment existant

Après les rénovations des 2^{ème} et 1^{er} étages en 2008 et 2009, la dernière étape a consisté en l'achèvement des locaux communs et des installations techniques en particulier de l'installation de protection incendie type «sprinklers». Les retouches et décompte des travaux sont actuellement en cours.



Groupe scolaire du Léman -
Bâtiment Joran rénové

Equipement informatique des classes

Rappelons que, en cours de travaux, la Municipalité a donné son accord pour équiper les classes du bâtiment Vaudaire de tablettes graphiques, beamers et haut-parleurs. Au vu du bilan très positif qui en a été tiré après 10 mois d'exploitation, la Municipalité a décidé d'équiper également les classes du bâtiment du Joran. Le coût de ces installations sera absorbé par le poste «divers et imprévus», sans dépassement au crédit général.

Préavis No 66 - 2008 - Remplacement des façades du bâtiment existant

Les travaux devaient être réalisés sur des périodes de trois étés successifs. Finalement, un planning des travaux pratiquement sans interruption a pu être établi. Débutés en juin 2009, les travaux se sont achevés en décembre 2010. Outre ses performances énergétiques, la nouvelle esthétique du bâtiment a rencontré un accueil particulièrement favorable.

Préavis No 67 - 2008 - Installation de casiers-vestiaires sur l'ensemble du site et remplacement partiel de mobilier du bâtiment existant

Les casiers ont été posés durant les vacances d'été 2009. Les dernières classes du bâtiment Joran ont été équipées pour la rentrée d'août 2010. Les travaux sont aussi terminés. A noter que les casiers installés dans les bâtiments Joran et Vaudaire sont appréciés des utilisateurs.

APEMS du 24 Janvier



Autres projets

Préavis No 85 - 2010 - Déplacement de la garderie «La Fardandole» et augmentation de sa capacité d'accueil

Création d'un accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS). La 1^{ère} étape des travaux consistait au réaménagement des locaux à la rue de l'Industrie occupés au préalable par une garderie privée. Ces travaux se sont déroulés de mai à fin juillet. L'ouverture de la garderie a eu lieu début août comme prévu. Il s'agissait principalement de la transformation et agrandissement des zones sanitaires et de réaménagements intérieurs divers. La zone extérieure dévolue à la garderie a également été agrandie. La 2^{ème} étape, soit la transformation des anciens locaux de «la Farandole» à la rue du 24 Janvier en APEMS, s'est déroulée d'août à décembre. Il s'agissait d'une transformation complète des locaux avec aménagement de vestiaire, zones sanitaires, cuisine, réfectoire, salle d'étude et salle de jeux. Un accès extérieur direct a également été aménagé. L'APEMS a ouvert ses portes le 10 décembre.



Préavis No 90 - 2010 - Immeuble communal rue de Lausanne 25 - Réaménagement des locaux du Service de la Sécurité sociale et rénovations diverses

Le départ des PPLS (Psychologie, Psychomotricité et logopédie en milieu scolaire) à la rue de Lausanne 21, a été l'occasion d'une réflexion sur une nouvelle organisation du Service de la Sécurité sociale en pleine extension. D'autre part, des travaux d'entretien lourds, adaptations du bâtiment aux personnes à mobilité réduite, changement du chauffage, étaient nécessaires. Voté par le Conseil communal en septembre 2010, les travaux ont débutés à la suite et se dérouleront jusqu'en juin 2011. Compte tenu des contraintes à respecter (maintien du fonctionnement du Service pendant les travaux et accès du public), le chantier a été planifié par étapes ce qui nécessite des déménagements en cours de travaux et une attention particulière au niveau de la sécurité et canalisation du public. A fin 2010, la phase des démolitions était achevée et les travaux de reconstruction pouvaient démarrer. La mise en service des locaux du rez dédiés à l'accueil du public est prévue début février 2011.



Immeuble
Rue de
Lausanne 25
en réfection

Préavis No 94 - 2010 - Financement d'un concours d'architecture et crédit d'études pour la construction d'un bâtiment scolaire de 15 classes, de salles annexes, d'une salle de gymnastique double (VD4) et d'un parc sportif au Censuy

En juin 2008, un rapport concernant la planification scolaire a été élaboré dans le but de définir les besoins en matière de constructions scolaires jusqu'en 2015. Il devait être mis à jour une fois par législature mais en raison de l'accord intercantonal HarmoS, une évaluation intermédiaire a dû être faite, plus précisément en

relation avec l'élaboration du programme du nouveau site scolaire du Censuy.

Cette évaluation a confirmé les besoins scolaires au sud de Renens du rapport de 2008, soit la création de 11 nouvelles salles de classe sur le site du Censuy pour la rentrée 2015. La construction d'une salle de gymnastique double (VD4) est également prévue et permettra de combler légèrement le retard en infrastructures sportives.

Par ailleurs, les infrastructures sportives extérieures du Censuy méritent d'être optimisées pour répondre aux demandes des représentants des principaux clubs sportifs locaux et des Etablissements scolaires; ce site est idéal en raison de sa surface d'une part, de sa proximité avec les écoles d'autre part, et des habitudes déjà existantes.

Dès lors, des installations en plein air comprenant une aire sportive de 1'850 m² (37 x 50 m), un terrain de basket, et un terrain multisports accompagneront ce projet, conformément au projet de PDL de Malley qui prévoit sur ce site un parc sportif, boisé ou entouré de rangées d'arbres avec des clairières thématiques et sportives.

Procédure et type de concours

Le Service a élaboré un concours de projet d'architecture à un degré en procédure ouverte et en conformité avec le règlement SIA 142 permettant ainsi de mandater le lauréat pour poursuivre les études jusqu'aux soumissions rentrées et ceci de façon à préparer le préavis de construction pour décembre 2012.

L'objet du concours, décrit dans le préavis 94-2010, consiste à créer 15 classes supplémentaires et les locaux nécessaires à leur fonctionnement, ainsi qu'une salle de gymnastique double de 30 x 26 m (VD 4) comportant un hall d'entrée, deux locaux de matériel, les vestiaires et douches, les locaux des maîtres, infirmerie ainsi que des locaux techniques (sanitaires, de conciergerie, etc.).

L'école existante du Censuy sera maintenue dans son état actuel. Les légères réfections nécessaires seront réalisées en interne de façon à diminuer les coûts et à optimiser le bâtiment. Les combles seront maintenus dans leur état actuel dans un souci d'économie et permettront le cas

échétant une requalification en fonction des demandes et des opportunités.

Il s'agit donc de développer un projet qui valorise les infrastructures existantes tout en précisant l'urbanisation du lieu de l'intervention.

Le rendu des projets est fixé au printemps 2011. Le projet lauréat sera choisi par un jury composé d'une délégation municipale, d'architectes et d'usagers et validé par la Municipalité au début juin de façon à respecter le calendrier qui prévoit l'ouverture du collège pour la rentrée 2015.

Travaux divers

En 2010, le Service a traité quelque 2'200 factures d'un montant total de Fr. 2'415'300.-- relatives à l'entretien des bâtiments communaux, non compris les préavis.

Outre l'entretien courant, le Service s'est également occupé de l'étude et de la mise en œuvre des travaux suivants :

- Source 3, CRA, remplacement et transformation de la cuisine (subventionnée par la loterie romande)
- Ondallaz, chalet «Joli-Bois», remplacement du revêtement de sol dans les chambres
- Ondallaz, chalet «Mon Beau-Pays», installation d'une ventilation mécanique dans la cuisine
- Borjod 20, réfection de la cage d'escaliers
- Source 1, remplacement du revêtement du sol
- Rue Neuve 8, mise en séparatif du bâtiment
- Avenir 2, réaménagement des locaux pour le Service du personnel suite au déménagement du Service Culture-Jeunesse-Sport à la rue de Lausanne 21
- Avenir 5 et 7, assainissement des balcons, remplacement partiel des fenêtres, travaux d'assainissement dans les caves
- Avenir 6, remplacement de l'installation de production de chaleur au mazout par une utilisation à gaz
- Saugiaz 8, réparation du réseau de canalisations
- Crissier 1bis, rénovation d'un appartement
- Lausanne 33, rénovation de bureaux

- Lausanne 35, remplacement d'un onduleur et installation d'une nouvelle climatisation pour le Service informatique, remplacement de la porte d'entrée
- Service du feu, remplacement partiel de la lustrerie, expertise parasismique de la structure du bâtiment par un bureau d'ingénierie civil
- Salle de spectacles, remplacement de l'éclairage de secours
- Garderie les Globe-Trotteurs, réparation de 2 pièces
- Stade du Censuy, suite de la réparation des vestiaires
- Salle de gymnastique des Pépinières, remplacement d'éléments de façades suite aux déprédations
- Collège du 24 Janvier, réfection complète du local des «Samaritains», remplacement de la lustrerie
- Collège du Censuy, remplacement de la porte d'entrée
- Classes du Mont-de-By, remplacement de la lustrerie

Centre de Rencontre et d'Animation (CRA) - Assainissement extérieur du bâtiment

Depuis plusieurs années, les façades du bâtiment du CRA nécessitaient une remise en état. En effet, le fond des façades s'écaillait et un nombre importants de fissures y ont été constatées. Un lavage à haute pression a été effectué sur l'ensemble des façades et un mortier approprié a été utilisé pour le rhabillage et le jointoyage des fissures. La couche de finition appliquée est à base de silicone minéral. Ce système de peinture a été choisi pour des raisons écologiques.

L'analyse du bâtiment a mis en évidence les trois ajouts importants réalisés au fil des ans sur l'édifice qui ont



fait disparaître la lecture du bâtiment d'origine. Le choix des couleurs a permis de retrouver une lecture claire des différentes étapes de construction. Les éléments en pierre ainsi

que les lames de bois de l'avant-toit ont été peintes en gris clair. Une peinture grise plus soutenue souligne les récents rajouts (escalier extérieur, volume arrière ainsi que l'adjonction liant le CRA au bâtiment de logements) et les surfaces des anciens crépis ont été peintes en vert anglais qui s'intègre aux différentes couleurs retrouvées dans la rue de la Source et met ainsi en valeur le bâtiment d'origine tout en le distinguant. Ces travaux ont pu être réalisés en interne et se sont déroulés d'avril à mai.

Déprédations

On peut relever quelques déprédations, telles que vitres brisées, infractions aux mises à ban en vigueur, vols, commis dans les bâtiments scolaires principalement, mais aussi dans les bâtiments communaux. Lors de chaque déprédation, le Service procède à un dépôt de plainte contre inconnu. Légère hausse en 2010, cette année le Service a déposé un peu plus de 20 plaintes. Dans quelques cas (6), les auteurs, avec accord du juge d'instruction, ont réalisé des heures d'intérêt général, comme des travaux de nettoyages dans les bâtiments scolaires, au lieu de s'acquitter du montant de la déprédation.

Le Service a également en suspens deux cas de conciliation extrajudiciaire traités par PoIOuest.

Suivi énergétique des bâtiments

La surveillance hebdomadaire des consommations d'énergie mise en place s'étend aux principaux bâtiments communaux. Les relevés sont transmis à un bureau spécialisé qui procède aux corrections nécessaires, en collaboration avec les concierges concernés. Chaque écart ou anomalie est analysé. Un rapport annuel est établi.

Service Administratif-Affaires juridiques-Développement durable

Commission des affaires immobilières

Dès 2009, une Commission dédiée exclusivement au traitement des af-

fares immobilières a été mise en place afin de réagir rapidement lorsque les opportunités se présentent.

Bien que sous l'égide de la Direction Administration générale et présidée par la Syndique, les ventes et achats, la gestion des droits de superficie, l'inscription de servitudes et autres droits réels, ainsi que les tâches administratives sont traitées par le Service Administratif-Affaires juridiques-Développement durable.

La Commission a tenu 5 séances en 2010 et a traité, entre autres, les objets suivants :

- Proposition de vente de la parcelle communale N° 761 - Angle rue du Lac/chemin du chêne, emprise de 240 m²,
 - Dans le cadre de la création d'une coulée verte à Sous-Biondes, les différents propriétaires touchés par ces travaux ont été contactés et informés du projet. Une concession de servitude de passage devra leur être demandée afin de réaliser ce projet. Ces travaux exigent la radiation d'un alignement (limite de constructions),
 - La Commission a étudié des propositions d'achat de bien-fonds stratégiques dans le cadre du projet du tram. Une commission immobilière nommée et mandatée par le Canton dans le cadre du projet Axes forts de transports publics est en charge des négociations immobilières prévues dans le cadre de ces projets, et en particulier pour la rue du Terminus. Cette commission a travaillé en collaboration avec la Commune (Mme la Syndique/Mme Martine Heiniger) et rencontré les propriétaires concernés. Elle a été reçue aussi par la Commission des affaires immobilières.
- Au vu des priorités à fixer dans les investissements, des engagements et du rôle du Canton dans ces démarches encore en cours, et des éléments non encore déterminés (emprise du tram, cession partielle ou non des parcelles), la commission a proposé à la Municipalité de renoncer à acquérir ces parcelles et de laisser l'Etat jouer son rôle,
- La Commission a renoncé à vendre une emprise de sa parcelle N° 1393 aux Biondes à un propriétaire pour la création de places de parc,

- La convention entre la Commune de Renens et les propriétaires de Sur-la-Croix a été rendue caduque. Ce document prévoyait que l'entretien du cheminement soit à la charge des propriétaires, mais celui-ci étant devenu public au fil du temps, cette convention n'avait plus lieu d'être,
- La création d'un groupe de travail a été décidée afin de revoir l'ensemble des droits de superficie en faveur de la Société coopérative d'habitation de Renens,
- Sur demande d'un privé, adjacent à une petite parcelle communale, la Commission a établi une proposition de vente de cette parcelle de 116 m² au Bugnon.

Actes relatifs aux Affaires immobilières

Durant l'année 2010, les actes suivants ont été signés :

Place du Marché - Echanges d'emprises

Dans le cadre de la rénovation de la Migros Métropole et de l'aménagement de la place du Marché, la signature d'un acte comprenant l'échange d'emprises de 62 m² entre la parcelle N° 929, propriété de Migros-Pensionskasse et les parcelles communales N°s 2720 et 2734 a été prévu. Cet échange permet à la Migros d'avoir un accès de plain-pied sur la place du Marché ainsi que d'obtenir un dessin de la place clair et en conformité avec le projet mis à l'enquête.

Par ailleurs, cet échange de biens-fonds mètres pour mètres étant opéré en vue de rectifier et d'améliorer la limite entre les parcelles N°s 929 et 2720, les parties ont convenu qu'il a lieu sans soulte.

Chemin des Noyerettes 14 - Echange d'emprises

Signature de l'acte d'échange de 56 m² entre la pointe de la parcelle communale N° 488 et la pointe de la parcelle N° 1031 sise au chemin des Noyerettes 14. Rédigé par le notaire sur la base des plan et tableau de mutation, cet échange est effectué sans soulte.

Cet échange est intéressant car le cheminement piéton prévu dans le cadre du projet futur de mise à ciel

ouvert du ruisseau de Broye passe sur la partie concernée de cette propriété.

UBS - Constitution de deux servitudes

Signature de l'acte de constitution de deux servitudes; la première étant une servitude de passage pour tous véhicules et à pied sur la parcelle communale N° 306 en faveur d'UBS SA pour lui permettre d'accéder à sa future zone de stationnement. Servitude d'une emprise de 416 m², accordée pour une période de soixante ans, contre une redevance annuelle de Fr. 22.—/m², soit Fr. 9'152.—, indexée chaque année. La seconde servitude pour passage public à pied, dont la Commune de Renens est bénéficiaire, permettra au public de circuler à pied entre l'avenue des Baumettes et la rue de Cossonay, dans les deux sens. UBS SA assume les frais d'aménagement du cheminement piétonnier et la Commune assumera les frais d'entretien ultérieurs.

Tennis Club de Renens - Diminution du droit de superficie et constitution d'une servitude

Signature de l'acte de modification du droit de superficie en faveur du Tennis Club de Renens en le diminuant de 14'375 m² à 6'759 m² en maintenant la redevance au prix de Fr. 2.55/m², ce qui implique que l'entretien du solde de la parcelle revient au Service Environnement-Maintenance. Ces dispositions sont entrées en vigueur le 1er juillet 2010. L'acte prévoit également la constitution d'une servitude de passage à pied et pour tous véhicules pour l'accès au parking supérieur du Tennis Club de Renens.

Gérances

Location des vitrines

Huit vitrines sont situées dans le passage du 14 Avril inférieur. Les prix annuels de location sont variables, généralement de l'ordre de Fr. 600.— à Fr. 900.— non compris la TVA, selon les emplacements.

Les 12 vitrines du passage inférieur CFF ont été condamnées en 2009 suite à des déprédations, pour faire place à de l'affichage communal.

Places de parc

Inventaire au 31 décembre 2010 des places de parc mises en location :

Parc Frehner - Service du feu* ..	7
Avenue du 1er-Mai	19
Avenue Temple 7	7
Rue de Crissier	3
Chemin des Biondes	20
Chemin de Longemarlaz	7
Sentier de la Gare	20
Rue de l'Avenir 5-7	8
Chemin des Côtes 3	7
Chemin des Ramiers	9
Chemin du Bois	1
Total	108

16 changements de locataires sont intervenus en 2010.

* Suite à la mise sur pied du plan de mobilité de la Ville, les baux à loyer et autorisations de parcage des vingt-quatre places existantes ont été respectivement résiliés ou annulés. Sept places de parc sises sur la même parcelle, mais hors de l'enceinte du parking payant Frehner, ont été balisées et mises à la location pour un loyer mensuel de Fr. 100.— + TVA par emplacement.

Le loyer mensuel au 31 décembre 2010 de toutes les autres places de parc est de Fr. 60.— + TVA par emplacement.

Gestion des parkings communaux sur le territoire privé communal

Avec la mise en place du plan de mobilité de l'Administration communale, la privatisation des trois parkings communaux (Hôtel-de-Ville, Frehner et Censuy) a été nécessaire à une bonne cohérence en matière de politique de stationnement.

En 2010, l'étude a débuté pour la fermeture de ces trois parkings par des barrières avec une gestion par un système à postpaiement. Ces travaux feront l'objet d'un préavis qui sera déposé en 2011.

Entre-temps, le Service s'est occupé de la gérance de ces trois parkings. Elle a établi les autorisations pour le personnel communal qui souhaitait disposer d'une place de parc, ainsi que pour les organismes partenaires de la Commune soit le SIE SA, le CSR, les PPLS, l'OSP et PoOuest. Par ailleurs, elle a géré également les autorisa-

Inventaire des logements et locaux propriétés de la Commune de Renens au 31 décembre 2010

Immeubles	Nombre de pièces							
	1P	2P	3P	4P	5-6P	maisons	magasins	autres
Rue de l'Avenir 5	-	-	2	-	-	-	-	+ locaux
Rue de l'Avenir 6	1	-	1	1	-	-	-	+ 1 local et 1 garage
Rue de l'Avenir 7	-	-	8	-	-	-	-	+ 1 garage
Rue de l'Avenir 9	-	-	-	-	1	-	-	+ locaux
Chemin de Borjod 20	-	-	-	3	-	-	-	+ 3 garages
Chemin de Bourg-Dessus 17	-	-	-	-	-	1	-	
Avenue du Château 17	-	-	-	-	-	-	-	Crèche + La Grange local
Kiosque Renens-Croisée	-	-	-	-	-	-	-	
Kiosque passage sous route, avenue du 14-Avril	-	-	-	-	-	-	1	
Kiosque place du Terminus	-	-	-	-	-	-	1	bar à café
Chemin de Jouxpens 5	-	1	1	-	-	-	-	+ 4 garages
Rue de Lausanne 25	-	1	-	1	-	-	1	+ bureaux + 2 garages locaux
Rue de Lausanne 31 b	-	-	-	-	-	-	-	
Rue de Lausanne 52, Les Tilleuls	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 terrains
Rue du Léman 9	-	-	3	-	-	-	-	
Rue du Léman 15 b	-	2	1	1	-	-	-	
Rue du 1 ^{er} Mai 13, Cure du 1 ^{er} Mai	-	-	-	-	1	-	-	
Rue Neuve 4bis	-	-	-	-	-	-	-	local
Rue Neuve 8/8 bis	-	-	3	-	-	-	1	locaux
Avenue de la Poste 17	-	-	-	-	-	1	-	
Avenue de Saugiaz 8	-	-	-	2	-	-	-	
Rue de la Savonnerie 4	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Rue de la Source 1	-	2	4	2	-	-	2	+ local
Rue de la Source 2	-	2	-	-	-	-	-	+ ludothèque
Rue de la Source 3	-	-	-	-	-	-	-	CRA
Avenue du Temple 16	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 garages
Rue du Village 10	-	-	-	-	-	1	-	
Rue de Crissier 1B	-	-	-	-	-	1	-	+ 1 dépôt et 3 chambres étudiants
<i>Appartements de service :</i>								
Collège de Verdeaux	-	-	-	1	-	-	-	
Collège du Village	-	1	-	-	-	-	-	+ locaux
Collège du Léman	-	-	-	1	-	-	-	
Ondallaz-s/Blonay	-	-	-	-	-	1	-	
Totaux	1	9	23	12	2	7	6	+ 13 garages

Les 54 logements propriétés de la Commune sont tous occupés. Durant l'année, aucun changement de locataire n'a été enregistré. Les trois chambres sises à la rue de Crissier 1B, mises en location courant 2010 après rénovation, ont été louées à des étudiantes de l'ECAL.

Sous-location

Rue de l'Avenir 25 : 2 pièces

Appartements de secours

Trois appartements communaux sis à la rue de l'Avenir 7 et à l'avenue de Saugiaz 8 sont affectés à la fonction de logements de secours. Ces trois appartements ont été occupés durant toute l'année 2010.

tions nécessaires pour le corps enseignant ceci pour les différents sites scolaires ainsi que pour les parkings communaux.

La mise sur pied de cette procédure a débuté le 1^{er} novembre 2010. Néanmoins, la Municipalité a accordé la gratuité, en règle générale, pour les mois de novembre et décembre 2010. Le prix mensuel d'une autorisation a été fixé à Fr. 60.-- TTC par place.

Cet important travail administratif a consisté en l'établissement d'autorisations, soit au 31 décembre 2010, un total de 248 autorisations mensuelles ainsi qu'aux factures mensuelles ou trimestrielles afférentes et à la remise de carte d'accès occasionnel.

Propriété par étages - Collège du 24-Janvier

La propriété par étages a été constituée entre la Commune de Renens et l'Association des locaux paroissiaux aux clauses et conditions des actes notariés du 8 novembre 1994, établis par Me Claude Paquier, notaire à Chavannes-près-Renens.

Présidée par la cheffe de service, en qualité d'administratrice, la 15^{ème} Assemblée des copropriétaires a été tenue le 7 juin 2010. L'Association des locaux paroissiaux est représentée par MM. Philippe Conod, président et Philippe Corboz, trésorier.

Le fonds de rénovation est alimenté par les deux partenaires de la PPE. Pour rappel, il a été utilisé en 2009 pour le remplacement de la production de chaleur du 24-Janvier, dont Fr. 45'323.40 étaient à la charge de la PPE. En 2010, Fr. 6'512.50 ont été utilisés pour le pompage et la mise hors-service des anciennes citernes (suite des travaux réalisés en 2009).

Ce fonds a été alimenté jusqu'en 2009 selon convention et présente un solde au 31 décembre 2010 de Fr. 168'151.50. En cas de nécessité, cette convention pourrait être reconduite et le compte réapprovisionné.

Droits de superficie

Les parcelles communales mises à disposition par droit de superficie figurent en détail dans les comptes communaux. Le service gère la facturation des redevances annuelles.

La Municipalité a décidé de procéder dès 2004 à l'indexation annuelle des droits de superficie sur la base de l'indice suisse des prix à la consommation de l'année précédente chaque fois que l'acte constitutif du droit le permet. Derrière cette décision, il faut voir une volonté de suivre l'évolution du coût de la vie tout en limitant l'incidence sur les loyers.

En 2010, le droit de superficie du Tennis Club de Renens a été diminué de façon conséquente selon le préavis N° 79-2009. Par ailleurs, dans le cadre du même préavis, un nouveau droit de superficie a été accordé à UBS SA afin qu'elle puisse créer une voie d'accès à une future zone de stationnement.

Développement durable

• Semaine de la mobilité

Comme les années précédentes, la Commune a participé activement au programme mis sur pied par le Canton pour la semaine de la mobilité qui a eu lieu du 13 au 25 septembre 2010. Diverses actions ont été reconduites, telle la signalétique permettant de connaître le temps nécessaire pour rallier à pied ou à vélo divers lieux de la Commune ou la distribution aux écoliers d'un papillon les incitant à se rendre à pied à l'école. Un tous-ménage intercommunal a été édité afin de communiquer les diverses animations des communes de l'Ouest lausannois. Plusieurs points forts se sont tenus dans la commune durant cette semaine, comme le vernissage des zones 30 le 15 septembre, une discussion autour des projets de mobilité le 22 septembre, et enfin la journée internationale à pied à l'école le 24 septembre ainsi qu'une information sur le futur réseau-t (axes forts) à l'aide de panneaux posés à la place du Terminus.

Lors de la journée du 24 septembre, en collaboration avec l'Apé (Association des parents d'élèves), une partie du chemin de la Roche a été fermée durant quelques heures dans l'après-midi pour laisser la place à des animations diverses : démonstration de vélos électriques et de Segway, stand d'information de la Municipalité, bricolages organisés par l'Apé, repas canadien or-

ganisé en collaboration avec l'Apé et la Commune, ainsi qu'un carrousel actionné à la force des mollets des enfants. Enfin, un concours du plus grand nombre de kilomètres parcourus à pied par une famille a été organisé par la Ville la semaine précédant la manifestation, avec comme prix des cartes tl Galaxy et un kit cycliste.

Malgré le temps maussade, de nombreux enfants, accompagnés parfois de leurs parents, sont venus participer aux animations.

• Ouest Roule

Durant l'année, Ouest Roule a continué son activité sur la place de la gare et fait dorénavant partie du réseau Vélopass. Le succès remporté par cette offre de prêts de vélos, réparés par des requérants d'asile de l'EVAM, est sans cesse grandissant. C'est pourquoi, la Municipalité a pérennisé la subvention annuelle de Fr. 15'000.— qui lui est versée. Transformé en station vélo libre-service pour la saison d'hiver 2010-2011, ce site de prêt a pu poursuivre ses activités sans fermeture hivernale pour la première fois, le succès de cette offre étant acquis.

• Fonds du développement durable

Depuis le début de l'année 2010, les habitants de la Commune ont la possibilité d'obtenir des subventions liées au développement durable. Ces dernières sont financées par une taxe perçue sur les consommations d'électricité des habitants et des entreprises. Des directives municipales qui règlent les conditions d'octroi, sont entrées en vigueur en 2010 dont voici en résumé la liste :

- Panneaux photovoltaïques
- Chauffage à bois
- Eoliennes domestiques

Station vélo libre-service



- Vélos électriques
- Batteries pour vélos électriques
- Kit cycliste comprenant un sac, une protection de selle de vélo, un bracelet réfléchissant, des pinces vélos et un éclairage
- Scooters électriques
- Véhicules à gaz
- Abonnement à Mobility
- Bilan énergétique pour les bâtiments
- Mesures incitatives permettant le développement de la mobilité douce

Des dossiers et des formulaires ont été créés afin de faciliter les demandes de subvention.

Le fonds disposait d'un budget de Fr. 60'250.96 pour 2010.

16 subventions pour les vélos électriques, 33 pour les kits cyclistes, 1 pour les véhicules à gaz et 1 pour le bilan énergétique pour les bâtiments ont été accordées. La Commission gérant le fonds a aussi subventionné des supports à vélos pour les bâtiments scolaires.

Le solde du fonds sera transféré dans le budget 2011. Afin de mieux répondre aux besoins des citoyens, la Municipalité a décidé de modifier pour 2011 les conditions d'octroi des subventions, d'étoffer le nombre de ces subventions, ainsi que de mettre sur pied une information plus soutenue.

• Cité de l'Energie

En juillet 2005, la Commune obtenait pour la première fois le label «Cité de l'énergie» pour la qualité de ses «actions démontrables et exemplaires en matière de politique énergétique», comme spécifié sur le diplôme reçu.

En 2009, un ré-audit a eu lieu et la Commune a obtenu à nouveau ce label. Depuis lors, plusieurs objectifs ont été définis afin de poursuivre cette démarche et certains ont été réalisés cette année, comme la mise en œuvre du plan de mobilité de l'Administration et l'utilisation du fonds du développement durable.

En juin, une réunion a eu lieu avec le représentant de la société d'audit pour vérifier l'avancement des projets. Lors de cette séance, il a été décidé de créer un inventaire des actions entreprises par la Commune et répondant aux critères de «Cité de l'Energie».

Chauffage à distance

Le projet de chauffage à distance à Malley en direction de Renens et Prilly, initié en 2009, a fait l'objet d'études au sein d'un groupe de travail intercommunal, réunissant des délégations des communes citées et des services industriels lausannois. L'objectif de ce projet est de permettre l'extension du réseau lausannois à l'extérieur du territoire lausannois. Pour Renens, cette extension est envisagée dans une première étape dans le secteur de la planification intercommunale de Malley (SDOL chantier 2 Malley) et dans le quartier de Florissant. A plus long terme, un raccordement est prévu par le sud par le biais de l'extension du réseau lausannois vers la Bourdonnette et Chavannes. L'opportunité d'une extension rapide en direction du site «Longemalle Parc» en construction étant avérée, ce secteur de l'avenue de Longemalle sera le premier maillon réalisé. Les propriétaires potentiellement intéressés sur le tracé

ont également été contactés à cette occasion.

Pour garantir cette mise en œuvre et assurer le fonctionnement futur, les Municipalités de Prilly, Lausanne et Renens ont avancé dans leurs travaux pour la création d'une société anonyme.

Garde-meubles communal

La Commune dispose de locaux situés dans les sous-sols du Collège de Florissant et du Collège du Léman. Dans la majorité des cas, les intéressés abandonnent malheureusement le mobilier entreposé, ce dernier n'ayant le plus souvent que peu de valeur.

De ce fait, si le propriétaire ne récupère pas ses biens dans un délai d'une année, le service entame la procédure de rappel par l'envoi d'un courrier et, si nécessaire, l'insertion d'une annonce dans la Feuille des Avis Officiels. Sans réponse de l'intéressé, le lot est alors mis à disposition d'une association caritative et le solde détruit par le Service Environnement-Maintenance.

28 avis d'exécution forcée d'expulsion ont été adressés à des locataires par la Justice de paix (35 en 2009). Sur ce nombre, 9 personnes (9 en 2009) ont fait appel à nos services pour entreposer leur mobilier au garde-meubles.

Dès transmission de l'avis d'expulsion par la Justice de paix, les intéressés sont informés que le garde-meubles communal est à disposition pour l'entreposage de leur mobilier. Le Centre Social Régional (CSR) est, quant à lui, compétent pour le relogement en urgence des personnes expulsées.

Environnement-Maintenance

La Direction Environnement-Maintenance est composée des sections suivantes :

- Section Maintenance

- Section Logistique et ateliers

- Section Espaces verts

- Section Conciergerie

- Section Gestion des déchets

- Affaires régionales

Introduction

Pour le Service Environnement-Maintenance, l'année 2010 n'a pas été marquée par de grandes réalisations, mais par une multitude de petites choses qui, additionnées les unes aux autres, améliorent le confort de chaque citoyen et contribuent à aider tous les autres services communaux à l'accomplissement de leurs tâches.

Le changement de quelques véhicules et machines s'est fait selon une nouvelle directive d'acquisition décrite plus en détail dans ces colonnes.

La section Maintenance a accompli ses tâches habituelles de nettoie-

ment des routes et trottoirs, fontaines et wc publics ainsi que le nettoyage des parcs et promenades, y compris les samedis et dimanches.

La section des espaces verts, en plus de l'entretien habituel de toutes les zones chlorophylliennes de la ville, a planté, désherbé, tondu, arrosé, traité le moins possible et créé des massifs et autres ornements paysagers.

L'aide aux manifestations s'est déroulée comme à l'accoutumée et s'il n'y a pas eu de grandes manifestations en 2010, de nombreux week-ends furent l'occasion de monter et démonter un bon nombre d'infrastructures. Le listing des manifestations décrites plus loin en est une épatante démonstration. Pour l'équipe logistique, l'année a été conclue sur le montage de la toute nouvelle cantine de la Place du Marché.

Enfin pour ce qui concerne la section gestion des déchets, deux gros morceaux ont occupé le service à savoir, le concept de mise en place de conteneurs enterrés et l'appel d'offres public pour le transport et la collecte des déchets ménagers.

Section Maintenance

Depuis déjà quelques années, les 17'000 heures nécessaires au balayage, vidange des corbeilles à dé-



Livraison du sel en vrac

chets et nettoyage des édicules publics restent stables. L'offre des poubelles 110 litres est en constante augmentation, celle-ci facilitant grandement la collecte des déchets de rue. L'hiver 2009-2010 a été particulièrement chronophage pour les collaborateurs du service. En effet, il n'a fallu pas moins de 18 interventions totalisant 1'163 heures de déneigement, 104 tonnes de sel et 2 tonnes de chlore pour rendre praticables les routes et trottoirs de la Ville. Les monticules de neige occasionnés par le passage des véhicules à lame sont enlevés une fois la tournée terminée. En fin de saison hivernale et à l'instar de plusieurs communes du Canton, un communiqué de presse a été envoyé afin de prévenir la population que seuls les grands axes et les lignes des bus tl seraient salés, suite à une pénurie de sel.

Personnel Environnement-Maintenance



Section Logistique et ateliers

Pour rappel, l'équipe des ateliers est composée comme suit :

- un mécanicien professionnel qui est en charge de l'entretien d'une trentaine de véhicules et des machines d'entretien en tout genre,
- un peintre et son apprenti qui rafraîchissent le mobilier urbain, les jeux et bancs et les nombreux locaux dans les bâtiments administratifs, locatifs ou scolaires,
- un menuisier qui intervient également dans les bâtiments communaux mais qui répare autant le mobilier urbain extérieur que le mobilier intérieur,
- un maçon qui s'occupe des petites réfections et du carrelage,
- un magasinier qui gère le stock et les commandes de tout le service ainsi que l'ordre et la propreté des locaux.

En 2010, deux véhicules ont fait l'objet d'un préavis «Acquisition et remplacement de véhicules pour le Service Environnement-Maintenance». Il s'agit d'une nouvelle camionnette pour la gestion des déchets qui sera livrée en 2011 et d'un mini-tracteur tondeuse qui sert aux travaux forestiers, à l'entretien des plantations à la Piscine de Renens et plus généralement, à l'entretien des parcs et promenades pour le transport du personnel et du matériel.

Manifestations

Hormis les manifestations qui se déroulent chaque année sur le territoire communal, il faut ajouter toutes les petites manifestations liées au nouveau centre-ville avec pour point d'orgue le Noël sur quatre jours sur la nouvelle Place du Marché.

Ci-après, la liste exhaustive de toutes les manifestations 2010 nécessitant



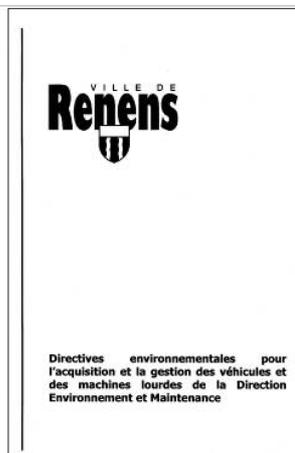
Ateliers

Concept environnemental de gestion des véhicules et des machines lourdes de la Direction Environnement-Maintenance

Ce nouveau concept, rédigé en douze pages, consiste à appliquer une stratégie définie par le Service pour toutes nouvelles acquisitions du parc machines et véhicules.

Les thèmes principaux abordés sont les aspects consacrés à la définition des besoins et des caractéristiques des différents véhicules à prendre en compte lors de l'établissement du cahier des charges. Ce concept aborde la problématique des différents carburants, du bruit et de la formation des utilisateurs. Un chapitre traite spécifiquement et de façon détaillée les différents modes de carburations à disposition soit, véhicules hybrides, à gaz naturel ou électriques. Pour les machines plus spécifiques telles que les tondeuses ou débroussailluses, un chapitre donne des indications sur les nuisances acoustiques et détermine quel type d'engin répond le plus aux préoccupations environnementales.

En conclusion, ce rapport servira de manuel de base pour l'acquisition de tous nouveaux véhicules et machines avec un certain nombre d'indicateurs énergétiques, environnementaux et techniques. Les critères annexes mais non-négligeables comme la fiabilité d'une marque, son service après-vente, le prix de vente ou le prix d'achat des véhicules ne sont pas pris en compte dans ce rapport. Il reste à préciser que ce concept est hautement évolutif, l'avancement technologique et les normes en vigueur s'améliorant d'année en année.



l'appui logistique du Service Environnement-Maintenance :

2 février
7 mars

Apéritif culturel
Exposition Philatéliste à la salle de spectacles

20 mars
25 mars

Fête du Printemps
Inauguration de la rue de Lausanne 21

4 avril

Course aux œufs aux Biondes

10 avril

Ouverture officielle du Marché

17 avril

Brocante de la rue Neuve

23 et 24 avril

Inauguration de l'EMS des Baumettes

1^{er} mai

8 mai

8 mai

8 et

9 mai

22 mai

29 mai

5 et 6 juin

8 juin

25 juin

Foire aux vélos

Vide-greniers

Coupe Crédit Suisse

Kermesse catholique

Marché aux puces

Fourmi Rouge

Inauguration du Collège du Léman

Festival Théâtre en Herbe

Inauguration des jardins familiaux

Au Censuy

Concert d'été (Corso)

Montage du sapin
Place du Marché



26	
et 27 juin	Giron des Musiques de la Côte est
30 juillet	Concert d'été (Corso)
Juillet-août	Roulotte animation du CRA
1 ^{er} août	Fête nationale
3 et	
4 septembre	Piazzetta
4 septembre	Fête au Village
11 septembre	Kermesse Fourmi Rouge
25 septembre	Semaine de la mobilité
2 octobre	Clôture des animations du Marché
23 octobre	Vide-greniers
23 octobre	Ouverture de la Place du Marché
6 et	
7 novembre	Marché aux puces de la Paroisse protestante
3 et	
4 décembre	Téléthon
15 au	
19 décembre	Noël à Renens

Section Espaces verts

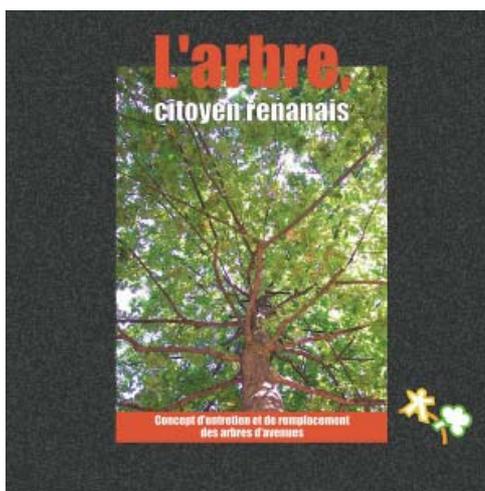
Généralités

La mission des jardiniers communaux consiste, plus généralement, à l'entretien des parcs et promenades notamment de leur pelouse et de leur végétation. A ceci s'ajoute quelques réalisations telles que la plantation d'arbres d'avenues, la réalisation de jardins familiaux aux Baumettes ou l'aménagement ludique des extérieurs de la garderie de la Farandole. En plus de ces travaux pratiques, le Service Environnement-Maintenance a édité une brochure «L'arbre citoyen renanais».

Plantation d'un platane de la Place du Marché



L'arbre, citoyen renanais



Inscrit au programme de législature 2007-2011 de la Municipalité sur le thème de Renens-Ville durable, la Direction Environnement-Maintenance a constitué un document intitulé «Concept d'entretien et de remplacement des arbres d'avenues». Ce dossier servira de ligne de conduite à suivre par la section des espaces verts pour tout nouvel aménagement arborisé des rue et avenues de Renens.

Le but est de réussir une plantation en milieu urbain en prenant en compte tous les paramètres nécessaires pour assurer la croissance des arbres, dans un contexte pas toujours adapté à la végétation. Analyser le site et son paysage, choisir la bonne essence, aménager un espace adéquat, effectuer convenablement les travaux de plantation et suivre la reprise et la taille des arbres font partie intégrante des missions dévolues aux jardiniers communaux et sont développées dans ce concept.

Dans le détail, le dossier comprend des chapitres sur la conception d'une plantation, de l'étude du projet jusqu'à la taille de formation des arbres en passant par l'analyse du sol, le tuteurage et les revêtements de sol. De plus, il propose les essences indigènes pour les futures plantations dans la Ville de Renens et s'achève sur trois cartes de la Commune :

1. Avenues plantées aujourd'hui
2. Avenues d'aujourd'hui et de demain
3. Renens dans 10 ans.

La plantation d'un arbre dans un milieu urbanisé, a priori hostile, reste un pari qu'il est possible de gagner. Cette politique, qui recoupe plusieurs thèmes traités, constitue un instrument de travail efficace pour le devenir du verdissement arborisé de la Ville de Renens.

Plantations d'arbres d'avenues et places

Selon les critères définis dans le concept de l'arbre citoyen renanais, 35 plantations d'arbres ont été effectuées en 2010, dont en particulier :

- 5 platanus acerifolia (platane), sous le couvert de la Place du Marché
- 6 platanus acerifolia «Minaret» (platane), à l'avenue du 24-Janvier
- 8 celtis australis (micocoulier), à la rue de la Savonnerie

Jardins familiaux

Généralités

Le total des jardins mis à disposition de la population renanaise se monte à 249 répartis sur 9 sites à savoir Les

Biondes, Sous-Biondes I, Sous-Biondes II, Au Château, Aux Airelles, Aux Paudex, Aux Baumettes, Au Censuy et Au Simplon et totalisant une surface de 22'069.50 m².

Durant l'année, 7 changements de locataires ont été enregistrés. La liste d'attente en fin d'année est composée de 183 habitants de Renens désirant obtenir un lopin de terre pour y cultiver des légumes et des moments de convivialité.

Aménagement des jardins familiaux aux Baumettes

Suite à la construction de logements protégés pour personnes âgées sur le site Aux Baumettes, les aménagements extérieurs prévoyaient que 525 m² soient attribués pour la construction de jardins familiaux. Pour rappel, cette parcelle était préalable-



Aménagement des jardins familiaux aux Baumettes



Réaménagement de l'espace de jeux au lieu-dit «Sous-Biondes»

ment occupée par 34 jardins familiaux. Fin 2010, huit nouveaux locataires ont pu prendre possession de leur jardin. Ils ont été attribués prioritairement aux anciens locataires et ensuite selon la liste d'attente, le lieu du domicile et les familles avec enfants. Les frais de ce réaménagement ont été partagés entre la fondation des Baumettes et la Ville de Renens.

Réaménagement de l'espace de jeux au lieu dit «Sous-Biondes»

Les jeunes du quartier, appuyés par le délégué jeunesse, ont émis le vœu de pouvoir disposer d'un mini terrain de football dans ce secteur. Le Service Environnement-Maintenance a travaillé sur un projet de réaménagement de la zone et exécuté une partie du travail.

La surface du terrain existante a été aplanie, deux buts de mini-terrain de football ont été posés et un muret siège en gabion a été construit à l'est du terrain.

Dans le cadre de ce réaménagement, une table de ping-pong a été posée et deux nouvelles tables de pique-nique ont agrémentés ce lieu. Des poubelles initiant au tri des déchets ont été implantées à proximité.

De plus, 5 arbres fruitiers de vieilles variétés hautes tiges ont également

été plantés dans l'espace au-dessus du terrain de football.

Aménagement extérieur de la garderie La Farandole

Dans le cadre du réaménagement de la nouvelle garderie de la Farandole, il a été demandé au Service Environnement-Maintenance de présenter un projet pour le réaménagement du jardin attenant à la garderie.

Une surface supplémentaire a été ajoutée à l'est du jardin existant, sur un ancien parking. Le jardin existant a également subi un lifting.

Un nouveau jeu combiné, pour une catégorie d'enfants de 7 à 10 ans, a été construit sur la nouvelle surface. Le couvert existant a été déplacé et une cabane secrète s'est immiscée dans les nouvelles plantations reprises sur la base du concept des plantations existantes. Arbres fruitiers, arbustes, petits fruits, bambous et futur potager font partie intégrante de ces nouvelles plantations, pour le plus grand bonheur des enfants.

Tous les travaux ont été réalisés par l'équipe des espaces verts de la Ville de Renens. Durant tout le chantier, les enfants ont suivi attentivement le déroulement des travaux de leur futur espace de jeu en attendant avec impatience le moment de pouvoir en profiter pleinement.



Cimetière

Conformément à l'article 26 du Règlement communal sur les inhumations et le cimetière, 14 tombes des années 2004 et 2005 ont été modifiées et intégrées dans le cadre de la conception dite «Sylvestre».

Jeux extérieurs de la garderie La Farandole

Au cours de l'année 2010, 69 décès ont été enregistrés au cimetière de Renens, soit 21 inhumations et 48 de cendres, dont 35 ont été déposées au Jardin du Souvenir.

L'entrée principale du cimetière a été légèrement modifiée, avec la suppression de quatre charmilles et la mise en place de supports à rosiers grimpants.

Eclairage public

Dès le 1^{er} janvier 2010, l'entretien et l'amélioration de l'éclairage public est passé de la Direction Urbanisme-Constructeurs-Infrastructures-Affaires administratives à celle d'Environnement-Maintenance. Toutes les décorations lumineuses de fêtes étant déjà gérées par ce Service, un regroupement des comptes liés et des compétences était logique.

De plus, un nouveau contrat d'entretien de l'éclairage public a été signé entre la Municipalité et SIE SA. Celui-ci prendra effet au 1^{er} janvier 2011 et sera détaillé dans les colonnes du rapport de gestion 2011.

Généralités

L'entretien courant de l'éclairage public a été fait en collaboration avec SIE SA. Il a consisté notamment à remplacer des luminaires suite à des défauts ou ceux accidentés par des véhicules. Ces derniers sont remboursés soit par l'auteur de l'accident si celui-ci est connu ou sur la base du Fonds National de Garantie géré par la Zürich assurance.

Le vandalisme sur les luminaires est très localisé. Des déprédations à répétition ont eu lieu au passage piéton sous les voies CFF à la rue du Léman, au parc de la gare et sur le sentier piéton qui relie la rue de Cossonay au quartier de Sur-la-Croix. Ce dernier a fait l'objet d'un renouvellement de l'éclairage en remplaçant les bornes lumineuses par un éclairage sur mât qui est plus adapté à la situation.

Par ailleurs, les nouvelles technologies en matière de solution d'éclairage ont permis d'envisager la réalisation des rues du centre-ville par un éclairage avec LED. La mise en place de ces nouveaux luminaires aura lieu dans le courant 2011 en parallèle aux nouveaux aménagements.

Section Conciergerie

Comme chaque année, une vingtaine d'adolescents sont venus renforcer l'équipe des concierges pour les nettoyages des sites scolaires. Un concierge s'est attelé aux grands nettoyages ainsi qu'aux divers travaux d'entretien et de rénovation dans les chalets d'Ondallaz.



Afin de renforcer l'équipe du site du Léman, un concierge a été engagé en début d'année. De plus, deux auxiliaires de nettoyage ont com-

mencé à la nouvelle crèche de la Farandole en décembre 2010. Un apprenti a entrepris sa formation au mois d'août comme agent d'exploitation pour une durée de trois ans et deux responsables de site suivent la même formation sur une année, par le biais de l'article 32.

Le service a accueilli quatre stagiaires et deux ETS (Emploi Temporaire Subventionné) dans ses différents établissements.

De manière à préserver l'environnement, l'accent est mis sur les gammes de produits de nettoyage écologiques. C'est avec des méthodes de travail de nettoyage professionnel et un entretien régulier et de qualité que les valeurs et les propriétés du patrimoine immobilier de la Ville de Renens sont conservées. Une partie du parc des machines de la section a été changé de façon à améliorer d'une part, le rendement et d'autre part, la qualité du nettoyage.

Le chef de la section conciergerie a suivi divers cours sur les suivis et la comptabilité énergétique des bâtiments. Des économies sur les diverses consommations ont pu être ainsi réalisées, notamment par le changement de chaudières dans des bâtiments locatifs, des modifications sur les installations de chauffage, des changements sur les installations sanitaires et électriques, comme par exemple, la pose de minuterie et détecteur de présence ou encore la diminution des débits d'eau.

Les concierges professionnels sont des acteurs principaux dans la sensi-

bilisation d'économie d'énergie auprès des utilisateurs. Ils transmettent spontanément les défauts ou les pannes constatées sur leur site, ce qui permet de réagir rapidement et ainsi assurer le bon fonctionnement technique des bâtiments communaux.

Section Gestion des déchets

Généralités

L'année 2010 a vu principalement deux changements de taille dans la gestion des déchets. Le premier est le principe d'implantation de conteneurs enterrés. D'abord à la salle de

spectacles et par extension, à tout le centre-ville lors du réaménagement des rues adjacentes à la Place du Marché.

D'autre part, la facturation pour la collecte et le transport des déchets a passé d'un forfait à l'habitant à la tonne collectée, ce qui permet une substantielle économie.

Les deux vide-greniers annuels ont connu le succès habituel alors que les déchèteries mobiles ont trouvé leur rythme de croisière, après deux ans d'existence.

Autre fait marquant, le taux de recyclage continue à évoluer pour atteindre 49% en 2010.

Concept d'implantation de conteneurs enterrés en Ville de Renens

Le réaménagement du centre-ville a obligé à repenser l'ensemble du mobilier urbain et toutes les infrastructures communales mises à disposition de la population. La problématique de la levée des déchets ménagers a, de ce fait, été étudiée et analysée.

La situation démontre un sérieux problème de ramassage des déchets ménagers. Les bâtiments du Centre, datant de plusieurs dizaines d'années, ne sont pas équipés de locaux adéquats pour le stockage de conteneurs. Il en résulte que ceux-ci se trouvent en permanence sur le bord des routes et trottoirs, dans le meilleur des cas. Sinon, plus fréquemment encore, les sacs d'ordures, de papier ou les caisses pour le verre sont déposés à même le sol, ceci 12 à 14 fois par mois, soit quasiment en permanence. L'encombrement du domaine public, l'incompatibilité avec la future harmonie urbanistique auxquels il faut ajouter les problèmes d'hygiène ont été les réflexions principales qui ont amené à proposer l'implantation de conteneurs enterrés au centre-ville.

De nombreuses communes (Morges, Prilly, Neuchâtel, Versoix, Lugano, etc.) ont adopté ce procédé de manière satisfaisante. Composé de 4 conteneurs (2x ordures ménagères, 1x papier et 1x verre), ce concept permet une levée des déchets avec des camions traditionnels. Un système de mesure permet de connaître à distance le niveau de remplissage pour vidanger ces conteneurs seulement lorsqu'ils sont pleins. Etant accessibles 24/24 heures et 7/7 jours, ces conteneurs offrent l'avantage aux usagers de pouvoir se débarrasser de leurs déchets en tout temps.

Fort de ce constat, il a été procédé à l'implantation de conteneurs enterrés à la rue de la Mèbre, à la rue du Midi et à la rue de la Savonnerie.

Dans le même temps, un préavis a été voté par le Conseil communal afin d'équiper la salle de spectacles de conteneurs enterrés. Ceux-ci sont en place depuis fin mai 2010 et donnent satisfaction tant aux locataires de la salle qu'aux intendants.

D'autres projets sont en cours de réalisation à la rue de l'Avenir et au chemin d'Eterpy. D'autre part, le nouveau complexe En Belle Vue est pourvu de 5 conteneurs pour l'ensemble des bâtiments.



Conteneurs enterrés à la salle de spectacles

Appel d'offres public pour la collecte et le transport des déchets urbains

La convention liant la Ville de Renens à l'entreprise Matthey Transports SA est échue au 30 juin 2010. Après une prolongation de 6 mois au 31 décembre 2010, la Municipalité a décidé de mettre en place un appel d'offres public pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2011.

Selon un canevas édité par Valorsa S.A., cet appel d'offres public s'est fait sous forme de procédure ouverte. Son principal changement par rapport à la situation antérieure est que la prestation sera facturée à la tonne de déchets collectés et transportés, au lieu d'un forfait par habitant.

Cette façon de procéder s'est avérée avantageuse financièrement pour la Ville de Renens, qui se trouve ainsi récompensée des efforts entrepris pour diminuer la quantité d'ordures ménagères et améliorer le tri.

La nouvelle convention porte sur la collecte et le transport porte-à-porte des ordures ménagères, du papier/carton, du verre et des déchets organiques, selon le calendrier officiel de ramassage des déchets.

Les critères d'évaluation des offres ont été à 40% sur le prix, 40% sur les caractéristiques des camions collecteurs et 20% sur l'expérience et les références. Cinq demandes de dossier sont parvenues au CTC, soit :

1. SRS Swiss Recycling Services-Veolia propreté à Bussigny-près-Lausanne
2. Andreygroup à Le Mouret
3. Métraux Transports S.A. à Savigny
4. Retripa S.A. à Crissier
5. Léman Environnement S.A. à Tolochenaz.

Seule une offre est parvenue lors de l'ouverture officielle des dossiers. Malgré cette faible participation, le groupe d'évaluation des offres est arrivé à la conclusion que celle-ci s'avère conforme à toutes les clauses émises par la Ville de Renens.

Par conséquent, un contrat de 4 ans avec prolongation possible d'une année a été signé avec l'entreprise SRS Swiss Recycling Services-Veolia propreté à Bussigny-près-Lausanne, pour un montant annuel de Fr. 891'175.—. Toutes prestations confondues, cette nouvelle donne permet une diminution budgétaire d'environ Fr. 300'000.— par année sur la gestion des déchets.

Tous les tonnages des déchets recyclés sont en augmentation. Le tonnage des incinérables volumineux diminue au profit des incinérables de moins de 60 cm. Ces déchets auraient pu être pris en charge par la collecte en porte-à-porte des ordures.

Le coût moyen du passage à la déchèterie se monte à Fr. 40.-- environ pour 143 kg de déchets. Le coût annuel revient à Fr. 15.— par habitant de Renens.

Déchèteries mobiles

Les déchèteries mobiles existent depuis maintenant deux ans et ont attiré en 2010 environ 5'000 personnes sur les 6 lieux proposés à savoir les parkings de la Piscine, de l'Eglise catholique, du Tennis, du Simplon, le Collège de Florissant et la place du Village.

C'est ainsi que près de 50 tonnes de bois, 25 tonnes d'incinérables volumineux et 20 tonnes de ferraille ont été collectées et plus de la moitié de ces déchets sont acheminés dans des filières de recyclage.

Des oriflammes indiquant la catégorie de déchets à déposer dans la benne ont été installées afin que les utilisateurs se repèrent facilement étant donné que le tri d'une vingtaine de types de déchets est proposé.

En complément des déchèteries mobiles, le service payant sur appel est intervenu pour une cinquantaine de demandes.

La quantité globale des déchets produits a augmenté de 16 kg par habitant en 2010. La quantité totale de déchets incinérés est stable, soit 242 kg par habitant. Les ordures ont

Affaires régionales

Déchèterie intercommunale de Malley

La fréquentation de la déchèterie de Malley par les habitants de Renens est en augmentation constante, soit 57% de plus qu'en 2009. En effet, un quart des visiteurs viennent de Renens.

Plus de 4'000 tonnes sont collectées par cette infrastructure et le coût moyen du passage à la déchèterie se monte à moins de Fr. 20.-- pour 113 kg de déchets. Le coût annuel revient à Fr. 8.— par habitant de Renens.

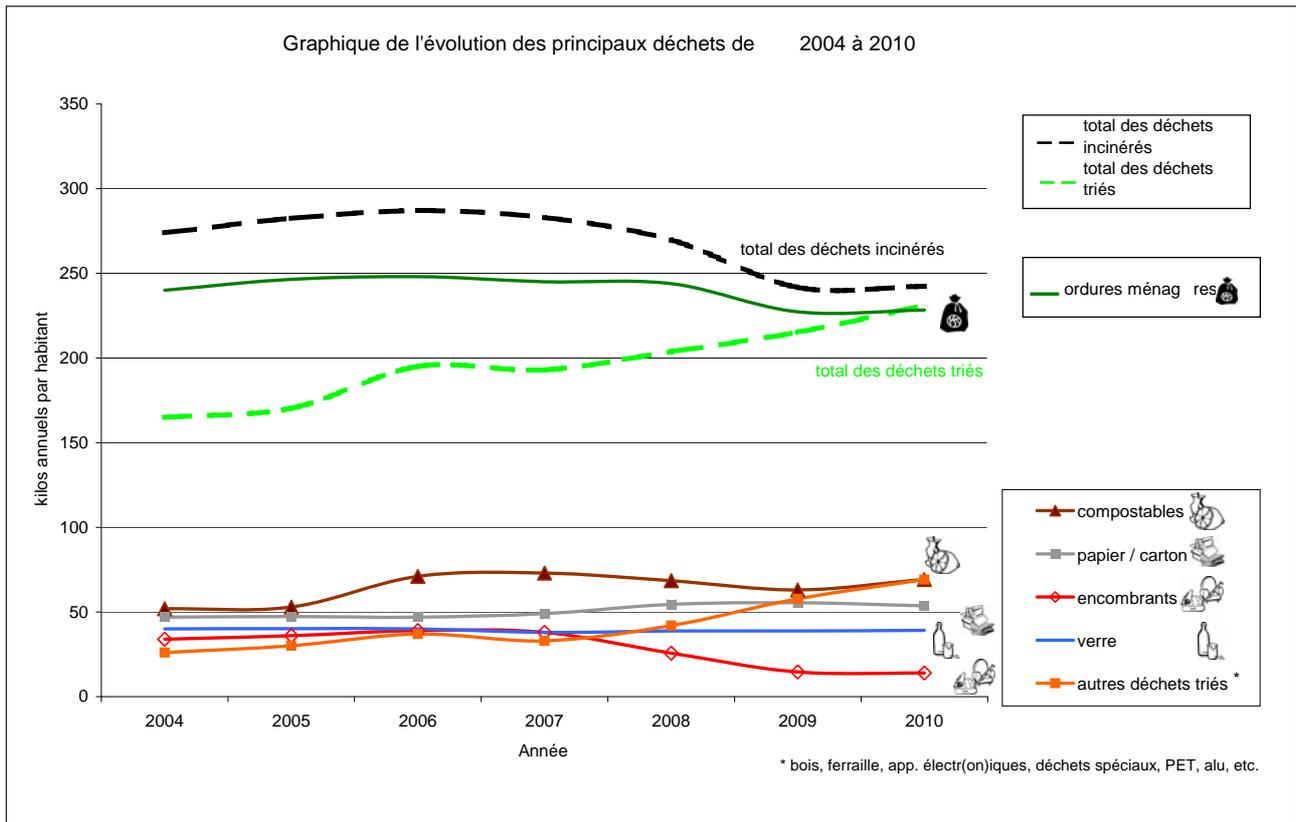
Déchèterie intercommunale de Bussigny

On note une diminution de la fréquentation de ce lieu par les habitants de Renens, soit 7'600 passages en 2010 contre 8'500 en 2009, ce qui représente un quart de l'ensemble des visiteurs de la déchèterie.

Le taux de recyclage des déchets collectés est de 90%, ce qui représente 4'500 tonnes. Un tiers des déchets apportés sont des végétaux.



Animation lors des déchèteries mobiles



augmenté de 1 kg par habitant et les incinérables volumineux ont diminué de 1 kg par habitant. Les déchets triés sont nettement en augmentation (+11 kg par habitant) grâce au tri à la source des habitants dans les déchèteries mobiles.

Les déchets organiques (végétaux et aliments) augmentent de 6 kg par habitant, pour atteindre 69 kg par habitant. Ce résultat reste faible par rapport au potentiel des déchets de cuisine mis aux ordures qui est au minimum de 50 kg par habitant et par an.

Le verre reste stable avec une production annuelle de 39 kg par habitant. Le résultat décevant provient du papier/carton avec une diminution de 2 kg par habitant pour atteindre une production annuelle de 45 kg par habitant. L'objectif de tri de cette matière pouvant être de plus de 80 kg par habitant et par année.

Au final, Renens obtient en 2010 un taux de recyclage de 49%, soit 2% de plus qu'en 2009. Pour rappel, l'objectif cantonal est d'atteindre un taux de recyclage de 60% dans 10 ans.

Valorsa SA

Depuis 1996, Valorsa est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. Il re-

groupe 110 communes entre Vallorbe, la Vallée de Joux, Buchillon, Prilly et Bercher pour un bassin de population de presque 180'000 habitants.

Ces 110 communes sont, via Valorsa, actionnaires à 44,13% de l'usine Tridel, société fille du périmètre Ouest. La totalité des déchets incinérables de Valorsa y est brûlée.

Si papier et verre sont les grands classiques du recyclage, Valorsa traite de plus en plus d'autres matières, boues de step, déchets spéciaux, capsules Nespresso, déchets carnés, etc. Les tonnages du papier et du verre progressent peu ces dernières années, en comparaison de ces autres déchets. Mais des progrès peuvent encore être faits, car les taux de recyclage varient de 36% à 71% selon les communes.

Parallèlement, Valorsa offre un réel service pour les entreprises de la région en acceptant les déchets industriels banals. Ces tonnages importants permettent de mieux rentabiliser la logistique ferroviaire, le site de tri à Penthaz et Tridel SA, l'incinération cantonale.

Fin 2010, l'ensemble du site de Penthaz est maintenant dans une configuration optimale pour accueillir les déchets de toute sorte des communes. L'usine a été entièrement re-

mise à neuf durant ces derniers 3 ans. Chaque département peut bénéficier d'un espace de réception et de tri, tout en ayant gardé de larges possibilités d'évolution, vu la rapidité des mutations dans la gestion des déchets.

En conséquence, le Service-conseils aux Communes du périmètre insiste toujours sur cette composante évolutive quand il s'agit de faire une analyse des solutions de gestion des déchets pour une déchetterie ou pour une commune. Entre information courante, communication à la population et analyse détaillée, toute une gamme de services est à disposition des actionnaires qui en 2010 en ont largement fait usage.

Les chiffres ci-après représentent les quantités de déchets gérées et facturées par Valorsa. De manière générale, la production de déchets ménagers a atteint une certaine stabilité. Pour Valorsa, le but est de diminuer la part d'incinérables et de trouver les meilleurs débouchés pour les recyclables.



	2010 en tonnes facturées par Valorsa	2010 Destination	2010 Valorisation
Incinérables	Ordures ménagères	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	Incinérateur de Vidy	Chaleur
Recyclables	<i>Papier</i>	<i>1/3 carton papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française</i>	<i>Carton/papier recyclé</i>
	<i>Verre</i>	<i>1/3 chez Vetropack, 2/3 en verrerie européenne</i>	<i>Bouteilles et emballages en verre</i>
	<i>Déchets compostables</i>	<i>Compost en andain</i>	<i>Terreau</i>
	<i>OREA, appareils électriques</i>	<i>Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO</i>	<i>Métaux bruts/incinération</i>
	<i>Déchets spéciaux des ménages</i>	<i>CRIDEC</i>	<i>Traitement physico-chimique/incinération</i>
	<i>Conseils aux Communes</i>	<i>Analyse de déchetterie</i>	<i>Multiples conseils au quotidien</i>

Culture-Jeunesse-Sport



Directrice :

Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA, Conseillère municipale

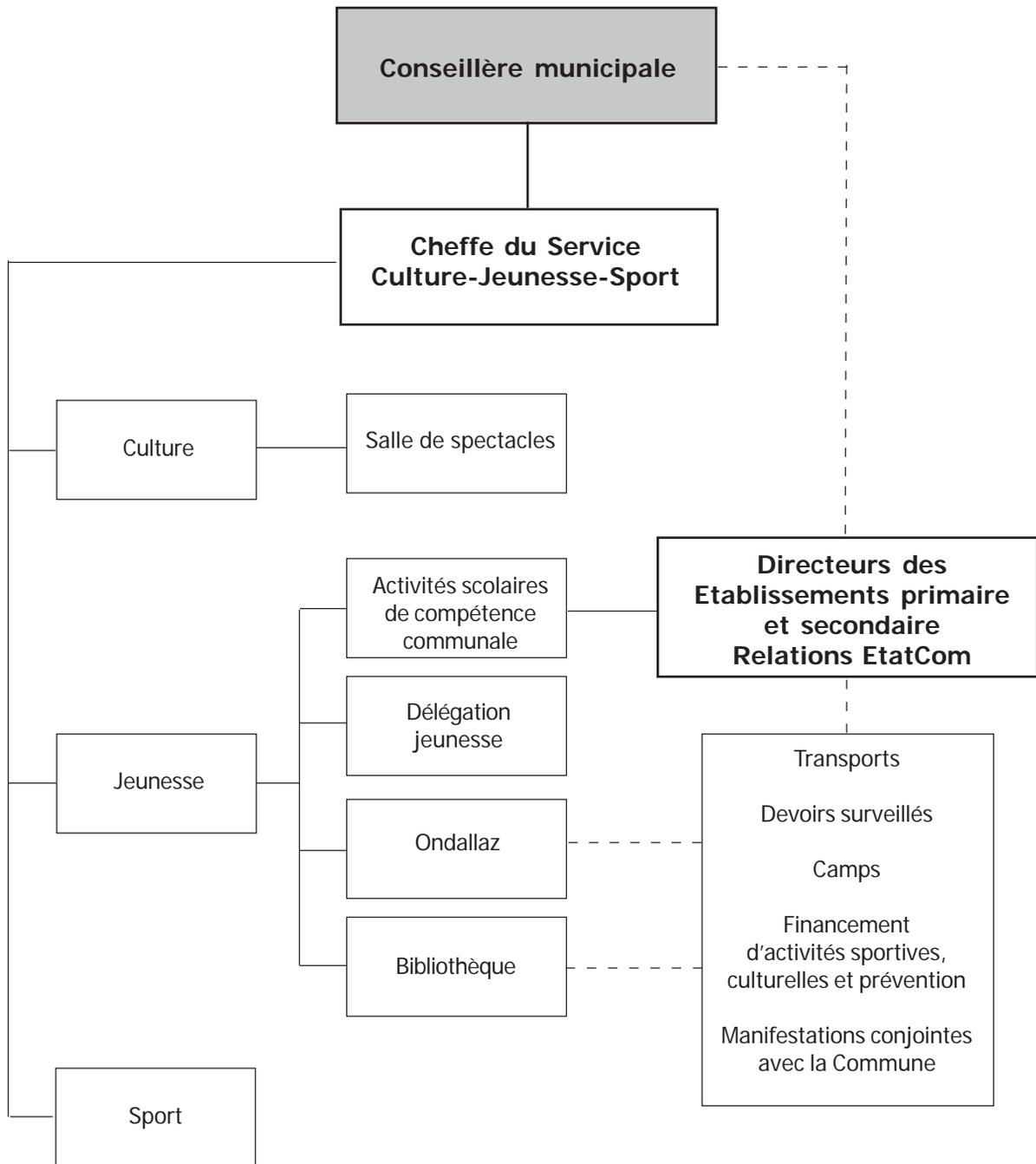
Cheffe de service :

Mme Michelle DEDELLEY

Directeurs des établissements scolaires :

M. Michel DERIAZ, Etablissement primaire

M. Alberto ANGERETTI, Etablissement secondaire



Culture-Jeunesse-Sport

Le Service Culture-Jeunesse-Sport gère les activités suivantes :

- Organisation de manifestations culturelles et sportives
- Subventionnement et soutien aux sociétés locales récréatives, sportives et culturelles
- Politique de la jeunesse
- Activités scolaires de compétence communale
- Bibliothèque du Léman
- Camps de vacances
- Location de biens communaux

Introduction

2010 est l'année des déménagements pour le service Culture-Jeunesse-Sport, avec l'installation de sa direction dans les nouveaux locaux situés à la rue de Lausanne 21 et celle de la bibliothèque du Léman dans le bâtiment Joran du collège du Léman rénové. Plus vastes, plus adaptés au service public, ces espaces sont également un signe tangible du développement des activités de la Direction.

Une journée «Portes ouvertes» le 25 mars, organisée conjointement avec d'autres services de l'Administration communale, Pro Familia et le service de Psychologie, Pédagogie et Logopédie scolaire, a donné l'occasion à plus de 200 personnes de visiter les nouveaux bureaux CJS au rez-de-

chaussée du Grand Hôtel. La bibliothèque publique et scolaire a quant à elle dévoilé ses deux étages sur plus de 600 m² lors de la fête d'inauguration du collège du Léman.

Au niveau **culturel**, l'année a été marquée par une augmentation des demandes d'organisateur externes de concrétiser des projets à Renens. Parmi les projets les plus marquants, citons le Festival international des Très Courts, la venue de l'Opéra de Lausanne et Design On / Off. L'Association Espace Tilt, qui occupe ponctuellement pour des expositions artistiques la salle de conférences du service, contribue de manière originale au développement de l'offre. Au collège du Léman, le projet lauréat du Pour-cent culturel a permis à de nombreux élèves et enseignants d'être en lien direct avec la réalisation d'une œuvre d'art.

Le secteur **jeunesse** a été marqué en 2010 par des changements importants au Centre de Rencontre et d'Animation (CRA), en raison de la démission des membres du comité de l'Association et celle du directeur. La responsabilité du fonctionnement du CRA a été confiée à un comité provisoire et la gestion courante assurée au niveau opérationnel par le service Culture-Jeunesse-Sport.

Parmi les nombreuses activités déployées par le délégué jeunesse, la campagne «*Nom de code respect*», concept de prévention des violences sexuelles auprès des jeunes filles initié en Suisse alémanique, a été pour la première fois adaptée pour un public romand avec la participation active de jeunes de Renens.

Pour ce qui touche au **sport**, l'année a été riche en nombreux exploits

sportifs, puisque Renens a la fierté de connaître un nouveau Champion de Monde en la personne d'Augustin Maillefer qui a remporté en Tchéquie la finale du « quatre barré » d'aviron avec l'équipage suisse junior. Le sport populaire a été dignement représenté par la course pédestre de Renens, membre du Trophée lausannois et qui a connu sa première édition d'un parcours entièrement urbain.

En général, le service a mis un accent tout particulier sur la communication de ses divers événements, en exploitant de nouveaux outils comme Facebook et en soignant les contacts avec certains partenaires médias et journalistes.

Ecole

Sous un soleil printanier radieux, le tout nouveau site scolaire du Léman et ses bâtiments baptisés au nom de vents lacustres : Vaudaire, Joran et Maurabia, ont connu une inauguration haute en couleurs. Les autorités locales et cantonales, ainsi que les représentants de la Direction générale de l'enseignement obligatoire ont salué avec fierté une réalisation architecturale réussie au cours d'une fête pour laquelle élèves et enseignants se sont tout particulièrement impliqués.

Personnel

La dotation du service est restée stable en 2010. Une étudiante de 3^{ème} année de l'Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques de Lausanne a effectué un stage de 5 mois, supervisée par le délégué jeunesse.

Culture

Apéritif culturel

Occasion privilégiée de réunir les principaux acteurs de la vie culturelle renanaise, l'apéritif culturel a eu lieu le mardi 2 février dans les locaux d'Atelier 6. Cette association située au Chemin du Chêne regroupe dans un même espace plusieurs professionnels: artistes, designers, architecte, styliste, technicien audio-visuel.

Commission culturelle

Comme chaque année, les membres de la Commission culturelle se sont réunis à quatre reprises. 10 demandes de soutiens ont été faites et chacune d'elles a reçu une réponse positive.

Lors de la première séance, les membres ont souhaité la bienvenue à Mme Patricia Zurcher Maquignaz, traductrice littéraire, qui succède à Mme Emine Durmaz. En automne, les membres de la Commission culturelle ont procédé au choix du lauréat du Mérite culturel d'encouragement. L'attribution du Mérite culturel de reconnaissance revient à la Municipalité.

Le budget de la Commission culturelle est de Fr. 15'000.--.

Les soutiens ont été accordés à :

- La Cie *Elektra* pour le spectacle *Kosmose* au Théâtre du Chapiteau
- L'association *PBK9* portée par des Renanais pour l'exposition d'art graphique *DROP* à Lausanne
- La maison d'édition *Samizdat* pour le recueil de poésie de Luiz-Manuel, écrivain renanais

- L'association de plasticiens «*Stratosensu*», pour leur exposition «*Rester-Partir*» à Contexte Silo
- L'école de danse *Powerdance* de Renens pour le spectacle de son 10^e anniversaire à Servion
- Spectaclexpo pour la création «*Cosmos*» au théâtre du Chapiteau
- La Cie *Suzanne sur les bords* pour son spectacle «*Les vanités vivantes*» au Théâtre du Chapiteau
- «*La nuit du conte en Suisse*» pour sa soirée du 13 novembre 2010 à la Grange de Florissant
- «*Imaginastudio*» de Renens pour le court-métrage «*Le lac noir*» de Victor Jaquier
- La Cie *Patte Blanche* pour son spectacle «*L'homosexuel ou la difficulté de s'exprimer*» au Contexte Silo en 2011.

Saison de spectacles 2010

Comme ces trois dernières années, les spectacles proposés à Renens ont été présentés dans le cadre d'une saison culturelle. De février à décembre, 6 spectacles s'adressant à un large public ont été programmés. Comme l'an dernier, une «tête d'affiche» a ouvert la saison le 26 février avec l'humoriste Michel Boujenah.

Une communication importante a été mise en place, aussi bien pour la globalité de la saison que pour chaque spectacle, ce qui a permis d'augmenter la fréquentation de 2'156 personnes en 2009 à plus de 2'600 en 2010.

Une recherche de fonds a été effectuée et a permis de trouver deux partenaires privés: TVT Services SA et Orange Communication SA.

La formule d'abonnement a été renouvelée et a connu un grand succès avec 139 abonnements vendus (97 en 2009, 11 en 2008 et 5 en 2007). Le tarif «jeune» pour les moins de 25 ans a également été reconduit.

Le programme :

- 26 février - Michel Boujenah «*Enfin libre*», humour - 554 personnes
- 19 mars - Marc Donet-Monet «*Attention !*» - humour - 448 personnes
- 30 avril - Thierry «Titi» Robin / «*Alezane*» - Musique du Monde - 466 personnes
- 8 octobre - Bruno Coppens «*Ma terre happy*» - Humour - 371 personnes
- 12 novembre - Compagnie Lumen présente «*Evolution*» - Nouveau cirque - 482 personnes
- 3 décembre - K - Chanson francophone - 309 personnes

Événements culturels soutenus par la Ville de Renens

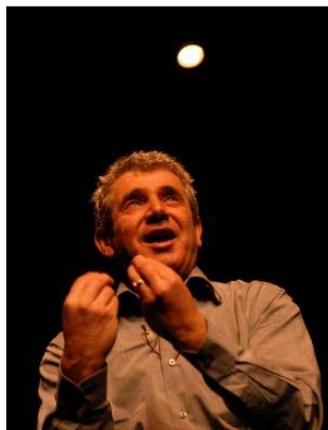
«*O' Sole mio*», un concert classique de chansons napolitaines, a été programmé au début mai à la Salle de spectacles par le Trio Vesuvio pour chant, mandoline et accordéon, en présence d'environ 80 personnes, qui ont beaucoup apprécié le répertoire.

L'entrée était libre mais la collecte ainsi que la garantie de déficit et la gratuité de la Salle de spectacles accordées par la Ville de Renens ont permis d'équilibrer les comptes.

La 12^{ème} édition du «*Festival international des très courts*», présenté dans 50 villes d'Europe, a été programmée à la Salle de spectacles en mai par l'Association Base-court. 51 films de moins de 3 minutes en compétition ont été présentés à un public d'une centaine de personnes. En matinée, une projection du best-of des 4 dernières éditions du Festival a été organisée gratuitement pour une centaine d'élèves de l'établissement secondaire de Renens.

Les entrées, le soutien de la Loterie romande, une garantie de déficit ainsi que la gratuité de la Salle de spectacles accordée par

Apéritif culturel



Michel Boujenah



Opéra de Lausanne

la Ville de Renens ont presque couvert les charges.

Le «*Festival Tropicaliente*» a été organisé à fin mai pendant 2 jours à la Salle de spectacles par *Soldout production*. Pour sa 1^{ère} édition, le festival a proposé des artistes des Caraïbes et d'Amérique latine. Des concerts gratuits étaient organisés en fin d'après-midi sur l'esplanade et les 2 têtes d'affiche, Max Romeo et Yuri Buenaventura, étaient en concert le soir. 1'200 personnes ont fréquenté le festival et 422 billets ont été vendus pour les concerts, ce qui n'a pas permis aux organisateurs de boucler sans perte, malgré les recettes du bar et le soutien de la Ville de Renens en terme de garantie de déficit.

La «*Route Lyrique 2010*» organisée par l'Opéra de Lausanne en terre vaudoise au mois de juillet s'est arrêtée à Renens. Le programme proposait 2 chefs-d'œuvre de l'opéra bouffe, «*Pimpinone*» de Telemann et «*La Serva Padrona*» de Pergolèse. Un nouveau public est venu nombreux pour assister à cet événement, soutenu par la Ville de Renens avec la mise à disposition gratuite de la Salle de spectacles ainsi qu'une assistance technique et l'affichage. Le bilan très positif pour les deux partenaires devrait permettre de répéter l'événement tous les deux ans.

L'exposition «*Design on off*» organisée à fin septembre par le magazine Espaces contemporains en partenariat avec la Ville de Renens et l'Ecal a été la plus grande manifestation de design de Suisse romande. Cœur de l'exposition, la Salle de spectacles a accueilli une vingtaine de jeunes designers avec leurs créations et installations inédites dans une scénographie signée Adrien Rovero. Quelque 800 personnes ont assisté au vernissage à Renens et l'ensemble des visiteurs incluant les différents autres lieux partenaires de la région lausannoise totalise environ 8'000 person-

nes. La presse a beaucoup relayé cette manifestation ouverte à un public composé de spécialistes comme d'amateurs.

La Municipalité a accordé la gratuité de la Salle de spectacles ainsi que l'assistance technique et l'éclairage extérieur. Le bilan très positif de cette 1^{ère} édition devrait permettre de reconduire le projet tous les deux ans à Renens en alternance avec Genève.

Parmi les projets culturels soutenus par la Ville de Renens, il faut encore citer le Giron des Musiques de la Côte-Est 2010, la 1^{ère} du film «*Les années Schwarzenbach*», le concert classique de Mmes Weber et Schönbächler et la projection du film de Carlos Casas dans le cadre du *Festival Les Urbaines* pour lesquels la gratuité de la Salle de spectacles a aussi été accordée.

Renens-Animation

L'assemblée de Renens-Animation a eu lieu le 11 mars; les comptes 2009 et le budget 2010 ont été présentés. La Présidente Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale, a donné des informations sur les animations prévues lors de la saison 2010 ainsi que sur leur renforcement dans le cadre de *Transit bis*.

Amis du Festival de Théâtre en Herbe

L'Assemblée générale de l'Association des Amis du Festival s'est déroulée le 8 mars. Lors de cette rencontre, les comptes 2009 et le budget 2010 ont été présentés. Le Président, M. Jean-François Clément, Conseiller municipal, a rappelé la date anniversaire des 25 ans et la nécessité que l'Association effectue une recherche de fonds plus conséquente.

Dans l'esprit de soutenir cette édition anniversaire, l'Association a or-



ganisé le 14 mars à la Salle de spectacles une représentation de l'humoriste Karim Slama, venu parrainer l'opération et présenter son spectacle : «*Karim Slama cherche encore un titre pour son spectacle*».

L'Association a versé cette année la somme de Fr. 22'656.50 au Comité d'organisation du Festival.

Animations au centre-ville d'avril à octobre

Pour la 2^{ème} année consécutive de chantier au centre-ville, les animations ont été augmentées et ont débuté le 10 avril avec la fanfare «*La Clé d'Argent*» pour se terminer le samedi 2 octobre avec la participation de l'ensemble de jazz «*Old Black Boy*».

Un kiosque à musique provisoire a été installé à la rue du Midi afin de pouvoir maintenir l'offre d'animations musicales. L'objectif a été d'engager des musiciens pouvant se produire sur une petite scène et des formations capables de se déplacer également dans la rue du Midi.

Les prestations de l'ensemble alsacien «*D'Rhinwaggès*» invité du Giron des musiques, de *Folio* et de *Maxime d'Avrincourt* sont à retenir.

«Transit bis» interventions artistiques dans le centre-ville d'avril à octobre

Dans le cadre du renforcement des animations au centre-ville, après *Transit* pour les arts plastiques en 2009, ce sont les arts vivants qui ont investi les rues.

Baptisé «*Transit bis*» le projet a vu dix-sept projets de théâtre de rue se dérouler entre la rue du Midi (12 samedis matins) et la Place du Corso (5 mercredis après-midi). La «*Cie Outre Rue*» a ouvert la Saison avec *Les Orbyllis*, un spectacle déambulatoire mettant en scène deux yeux géants qui scrutent le monde, et la *Cie Scène de Vie* l'a clôturée avec «*Les gardes champêtres*». Ces animations de rue ont connu un grand succès.

Karim Slama, interrogé par Charly Reymond, père du FTH



Festival de Théâtre en Herbe



La Piazzetta

Samedi 4 septembre - 21h00

- «Frère Benoît et les gran des orgues» - Suisse, 2010, de Michel Dufourd - 7'
- «12, rue du Bourg» - Suisse, 2009, de Tristan Aymon - 12'
- «Wall-E» USA, 2008, film d'animation d'Andrew Stanton - 94'

25^{ème} édition du Festival de Théâtre en Herbe et des arts de la scène - du 4 au 6 juin

La 25^{ème} édition du Festival de Théâtre en Herbe et des arts de la scène a connu un excellent succès avec une fréquentation estimée à 3'000 personnes, soit 1'000 visiteurs de plus que les années précédentes.

Deux scènes, l'une sous tente au Parc Frehner et la seconde à la Salle de spectacles ont permis à plus de 20 troupes, représentant plus de 350 jeunes artistes, de se produire durant le week-end.

De très beaux moments: le concert des « *Ministrings* » de Lausanne, le spectacle de la troupe « *Expression 5/20+* », la performance des 50 jeunes du CRA et « *Lajouad Art* », la troupe invitée du Maroc avec son spectacle très intimiste.

De plus, Karim Slama parrain de ce spécial 25^{ème}, a animé un atelier avec une quinzaine de jeunes et le public a été enchanté du résultat présenté le samedi.

En ce qui concerne l'infrastructure, plusieurs améliorations ont été possibles, comme l'installation de gradins sous la nouvelle cantine, plus haute que celle louée précédemment, et une signalétique particulière de figurines de couleur posées sur le trajet du Parc Frehner à la Salle de spectacles.

A noter une fréquentation plus faible qu'attendue à la buvette du CRA qui proposait des jus de fruits, des crêpes, café et thé, ainsi que pour



les stands nourriture «Spécialités du Maroc» et «Saucisse/frites».

Cinéma plein air «La Piazzetta» - 3 et 4 septembre - Place du Corso

En raison des travaux de la Place du Marché et de la rue Neuve, les projections de la sixième saison du cinéma plein air «*La Piazzetta*» ont eu lieu sur la Place du Corso avec une nouvelle formule : organiser cet événement sur un week-end et non sur 3 dates entre juin et septembre.

Avec une météo favorable, ce nouveau concept s'est révélé très positif et a remporté un franc succès puisque plus de 250 personnes se sont déplacées les deux soirs pour cet événement. Le samedi, le public a également pu faire connaissance avec M. Tristan Aymon, le réalisateur du court-métrage « *12, rue du Bourg* » venu à Renens expressément pour présenter son film.

Pour la programmation, une nouvelle démarche a été initiée, puisqu'un des films a été choisi par de jeunes renanais. Les autres œuvres, courts et long métrages, ont été choisies par le Comité de sélection.

Cette année, un partenariat avec le restaurant «*Le Paris*» à la rue Neuve a été conclu pour la restauration et la buvette.

Le programme :

Vendredi 3 septembre - 21h00

- «Le petit dragon» - Suisse, 2009, de Bruno Collet - 8'15
- «Connie» - Suisse, 2009, de Judith Kurmann - 8'
- «Le petit Nicolas» France, 2009, comédie de Laurent Tirard - 91'

Les Concerts d'été - Place du Corso

En raison des travaux de la Place du Marché et de la rue Neuve, la Place du Corso devait accueillir cette année 2 soirées consacrées aux «Concerts d'été». En raison d'une météo défavorable, la soirée du 18 juin, au cours de laquelle aurait dû se produire le groupe «*Pamplemousse*» a dû être annulée. Le deuxième concert du 30 juillet s'est déroulé dans de bonnes conditions avec 70 personnes venues apprécier le trio de «Tango al Mango».

Comme l'an dernier, MM. Carlos et Tony Garcia, musiciens et responsables du magasin «*Tout pour la musique*» ont été mandatés pour la programmation, la coordination technique, l'accueil des groupes de musique et la gestion de la buvette.

Le Service Culture-Jeunesse-Sport s'est chargé de la communication et de la gestion administrative.

Noël à Renens - du 15 au 19 décembre 2010

Pour marquer le retour des manifestations sur la nouvelle Place du Marché, la Ville de Renens s'est faite particulièrement belle pour recevoir le Père Noël et les festivités qui se sont déroulées du 15 au 19 décembre sous un éclairage de fête harmonisé avec les principales façades donnant sur la Place.

Autour du majestueux sapin décoré, fraîchement coupé dans les bois de Bottens, les nombreuses animations prévues dès le mercredi ont marqué un Noël exceptionnel. Hôte d'honneur très attendu, le Père Noël a rendu visite aux enfants mercredi 15 et dimanche 19 décembre. Pour émerveiller les plus petits, un carrousel a tourné chaque jour du mercredi au dimanche, alors que des poneys

ont promené leurs cavalières et cavaliers dans les rues du centre-ville le dimanche.

Le marché des artisans a offert ses étals colorés sous la nouvelle tente de la Ville, chauffée à air chaud. Il y en a eu pour tous les goûts et toutes les générations avec de la musique, des spectacles et animations de rue et des démonstrations de breakdance. A noter encore l'ouverture nocturne des magasins samedi 18 jusqu'à 20h00 et à la même date, une soirée «années 80» ! Quant à la rue Neuve, elle a accueilli, samedi et dimanche, des lamas et des vaches écossaises «Highland» ainsi que des structures musicales qui ont amené un bon nombre de badauds dans cette rue commerçante. A noter la participation financière de Coop et Migros pour cet événement.

Le retour du Noël sur une Place du Marché toute neuve ainsi qu'une sensible augmentation des animations ont généré une affluence du public très supérieure aux années précédentes.



Noël à Renens

Palissade de la Place du Marché

De janvier à juillet, 14 emplacements au format mondial installés sur la Palissade du chantier de la Place du Marché ont permis la pose d'affiches annonçant différents spectacles et manifestations ayant lieu à Renens, tels que la saison de spectacles 2010, le Festival de Théâtre en Herbe, le 1^{er} août, le Marché ou encore les zones 30.

Ces panneaux ont disparu en août avec le démontage de la palissade de chantier.

Affichage culturel

Avec les travaux du centre-ville, 3 panneaux (recto/verso) se trouvant sur la rue de la Savonnerie ont été enlevés. Par contre, 6 nouveaux emplacements ont été installés dans le passage sous-gare, ce qui a permis de garder les 63 emplacements mis à disposition par la SGA pour annoncer les manifestations et spectacles organisés par la Ville. Selon leur disponibilité, ceux-ci sont proposés à d'autres organismes, notamment le Théâtre Kléber-Méleau ou les sociétés locales.

Association «Espace TILT» www.espace-tilt.ch

Depuis l'automne 2010, l'Association «Espace TILT» partage la salle de conférences du Service Culture-Jeunesse-Sport pour organiser des expositions orientées vers la mise en valeur de pratiques artistiques diverses et la création de synergies multidisciplinaires. L'objectif est également de tisser des liens entre la vie culturelle et associative de Renens et des projets artistiques, ce qu'a montré la première exposition. La mise à disposition gratuite du lieu en dehors des heures de bureaux représente un soutien en nature de la Ville de Renens, en contre partie des activités culturelles générées par l'association au centre-ville.

Deux événements ont eu lieu cette année :

- **Etat des lieux** (exposition inaugurale) du 22 octobre au 20 novembre

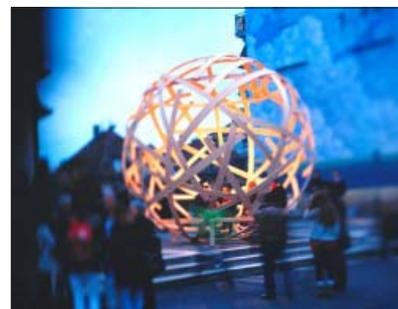
Le vernissage a eu lieu le 22 octobre et a permis de créer une synergie avec le retour sur la Place du marché et les inaugurations des magasins Coop et Migros. Le samedi 23 a eu lieu une discussion sur le thème de l'exposition.

Thème du renouveau urbain décliné en deux parties. La première avec une installation spatiale sur l'esplanade du Corso et dans la salle de conférences, en collaboration avec le laboratoire Alice de l'EPFL.

L'autre volet de l'exposition consistait à présenter 150 photogra-

phies envoyées par des amateurs, des professionnels ainsi que des étudiants, sur appel de l'association, pour que chacun puisse ainsi illustrer sa propre vision de Renens.

Le finissage s'est déroulé le 19 novembre avec la participation d'un jeune rappeur de Renens.



La sphère du laboratoire Alice de l'EPFL

- **Carlos Casas featuring Ottaven «Tundra»** - Création dans le cadre des Urbaines le 5 décembre - prolongé jusqu'au 19 décembre 2010

Espace Tilt a été l'hôte du Festival des Urbaines le 5 décembre, avec la projection d'un film de Carlos Casas qui témoigne des conditions extrêmes et fascinantes caractérisant le quotidien de chasseurs-pêcheurs dans les plaines de la Tundra. Les projections se sont prolongées jusqu'au 19 décembre dans le cadre des Fêtes de Noël organisées par la Ville de Renens.

Théâtre Kléber-Méleau

- Les Zoizeaux (Accueil)
12 janvier 17 janvier
6 représentations
490 spectateurs
- Phèdre (Production Kléber-Méleau)
22 février au 21 mars
24 représentations
4'234 spectateurs
- Infuser une âme (Co-production)
15 avril au 25 avril
10 représentations
1'778 spectateurs
- 5 concerts de Cédric Pescia (Accueil)
26 mai au 5 juin
1'447 spectateurs
- Ploutos (Production Kléber-Méleau)
3 novembre au 28 novembre

23 représentations
4'066 spectateurs

- Du point de vue des serpents (Co-production)
12 décembre au 19 décembre
7 représentations
1'721 spectateurs

Bilan : 73 représentations : 13'706 spectateurs

Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles

La contribution au Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (Béjart Ballet Lausanne, Théâtre de Vidy-Lausanne, Orchestre de chambre de Lausanne et Opéra de Lausanne) est de Fr. 20'000.—. Il faut signaler que, même si ce montant ne correspond pas aux Fr. 15,73 par habitant souhaités par la Ville de Lausanne selon son calcul du montant de la quote-part des communes avoisinantes, Renens soutient de manière importante le Théâtre Kléber-Méleau.

Consultation sur l'avant-projet de loi sur la promotion de la culture du Canton de Vaud

Au moment où de nouvelles dispositions légales s'élaborent en matière de politiques culturelles, une position argumentée sur, d'une part, le Message culture de la Confédération et, d'autre part, sur l'Avant-projet de loi sur la promotion de la culture du Canton de Vaud, a été transmise respectivement à la Confédération et à l'Etat de Vaud.

Pour-cent culturel sur le site scolaire du Léman

Sur les huit artistes invités au concours du pour-cent culturel consacré à une intervention artistique sur le nouveau site scolaire du Léman, c'est «Trajets», le projet d'Anne Peverelli, qui a remporté l'adhésion unanime du jury. Son oeuvre représente le trajet d'un jour, parcouru par 260 élèves et enseignants dans leur nouvelle école. Superposées les unes aux autres, ces lignes ont ensuite été reproduites sur les murs du collège.

Corso

Le développement du projet, au niveau de la programmation et du budget d'exploitation, s'est poursuivi durant le printemps au sein notamment d'un groupe de travail constitué de professionnels des arts de la scène. Parallèlement, au niveau architectural, la vérification des soumissions en vue du dépôt du préavis a montré un dépassement important par rapport au montant initial. Cet élément a provoqué la suspension du projet dans son état actuel et la demande d'étudier sa faisabilité.

Jeunesse

L'année 2010 a été particulièrement riche en projets et les actions jeunesse bien couvertes dans les médias, ont bénéficié d'une excellente visibilité.

La délégation jeunesse a engagé sa première stagiaire de la HES social. Celle-ci a contribué au bon fonctionnement des actions entreprises et initié des interventions spécifiques, notamment liées aux projets concernant les jeunes filles.

Projets par les jeunes

Plusieurs projets ont été initiés et entièrement réalisés par les jeunes. Il s'agit notamment de trois projets de «disque solo» ainsi que la création d'une association pour un studio d'enregistrement qui a pris sa place dans l'ancien studio son du CRA. Ces projets ont été soutenus par la délégation jeunesse par l'intermédiaire d'un appui financier, de conseils pour l'élaboration de dossiers, ou d'un accompagnement plus particulier. Cette année encore, le délégué jeunesse a orienté certains projets auprès du «Groupe Intérêt Jeunesse» du Canton de Vaud afin de solliciter un appui financier supplémentaire.

Parmi ceux-ci le CD «1020 selection» vol 2 sorti le 21 octobre composé de 18 titres enregistrés au studio Lacoza à Renens, œuvres des nouveaux talents (rap, pop et r'n'b) de

Jeunes de Renens
au Salon du Livre de Genève

Renens et environs. La sortie de l'album a été l'occasion de proposer un concert à la Salle de spectacles au cours duquel les artistes ont été ovationnés par 300 jeunes enthousiastes. Un clip vidéo réalisé avec les jeunes de Renens est visible sur les plateformes internet.

Un groupe de jeunes sportifs a mis en place «La nuit du sport» à Renens le 12 septembre prenant ainsi part au projet «Action 72heures» organisé dans toute la Suisse. Cette soirée, qui a rassemblé, dans un élan sportif, 300 jeunes durant toute la nuit, s'est déroulée à la salle de sport du Collège du Léman.

Projets avec les jeunes

Au mois de janvier, un groupe de huit jeunes a participé bénévolement à l'action «BCV 24h de Villars». Leur rôle a consisté à assurer la sécurité de la piste pour les participants d'une course caritative durant une partie de la nuit. En contre partie un abonnement de ski a été offert aux bénévoles, une manière intéressante de concilier plaisir et générosité.

En avril, un groupe de jeunes filles et garçons a participé au Salon du Livre de Genève, dans le cadre du stand «L'éducation donne de la force». Des ateliers d'écriture ont été gérés par des jeunes durant les 3 jours de la manifestation et une démonstration de danse hip hop, de break et de rap a été proposée le vendredi soir.



Show case de «1020selection»



Prévention

Nom de code Respect

L'année 2010 a été marquée par la campagne «*Nom de code Respect*», projet de prévention mené depuis plusieurs années en Suisse alémanique et que la Ville de Renens a décidé d'adapter pour le public francophone. Cette action a pour objectif de sensibiliser les jeunes filles à différents thèmes en lien avec la violence sexuelle tels que savoir poser des limites, la notion de respect et l'affirmation de soi, en permettant aux jeunes filles de montrer d'elles-mêmes une image forte, positive et assurée.

Des ateliers de sensibilisation ont été organisés durant quatre samedis après-midi avec un groupe de six jeunes filles âgées de 15 à 17 ans. Au final, une séance photos a permis la réalisation d'affiches mettant en scène les adolescentes avec un slogan fort sur le thème du respect.

Pour conclure la démarche, une soirée a été organisée le 24 septembre à la Salle de spectacles de Renens afin de présenter le travail mené avec les filles et mettre en évidence des éclairages pratiques et théoriques militant pour des relations respectueuses entre filles et garçons.

En parallèle, un groupe de jeunes a participé à la modération d'un blog sur le thème du respect mis en place par le site d'information aux jeunes : «*ciao.ch*». Ainsi, durant un mois une dizaine de jeunes a participé à cette action permettant ainsi de maintenir au centre du débat la question du respect auprès des adolescents.

Un partenariat avec Lausanne-Région, le site *Ciao* et la Fondation PLANeS a permis de réaliser cette campagne.

Ambiance de dîner quizz



Démarche participative avec les habitants du quartier du Silo

Suite à une plainte émanant d'habitants du quartier du Silo constatant la persistance de nuisances sonores attribuées à des jeunes, une fête de quartier puis une soirée avec les habitants ont été organisés durant l'été. Ces moments ont permis de créer un lien entre les habitants de toutes générations et de trouver quelques pistes pour améliorer la vie de quartier.

Groupe intergénérationnel

Dans le cadre d'un groupe de travail initié en 2008 en collaboration avec l'AVIVO, Rayon de Soleil et Pro Senectute, un projet de livre de cuisine entre personnes âgées et jeunes a été concrétisé. 18 duos insolites se sont créés avec pour objectif de se rencontrer et cuisiner ensemble. Ces moments ont été immortalisés par un photographe et commentés par un petit texte de présentation des recettes et des duos qui les ont expérimentés.

Fruit de ces rencontres originales, un livre de recettes, tiré à 500 exemplaires, a été présenté lors d'une soirée vernissage le 1^{er} octobre, Journée internationale de la personne âgée et vendu au prix de FR. 10.—. Le montant collecté sera consacré au financement d'autres projets intergénérationnels. Un partenariat financier a été obtenu auprès de la Fondation Promotion Santé Suisse.

Groupe Coordination Jeunesse

Le Groupe Coordination Jeunesse continue son action de liaison entre les professionnels de la jeunesse du district de l'Ouest. Outre ses quatre séances annuelles qui permettent d'échanger sur les pratiques profes-



La couverture du livre de recettes intergénérationnel

sionnelles et les animations proposées dans les communes, deux actions de prévention ont été proposées sous la forme de Diners Quizz.

Le premier, «*Love & the city*» a eu lieu en avril à Ecublens avec pour objectif de sensibiliser les jeunes aux comportements sexuels à risques.

Le second, intitulé «*Enquête de formation*», a été organisé dans le cadre du comptoir de l'Ouest lausannois mis en place par la SICOL. Son but a été de réunir des jeunes en recherche d'emploi et des chefs d'entreprises.

Ces deux soirées ont rencontré un vif succès et confirment l'importance de projets de prévention pour les jeunes au niveau du district. Le Groupe Coordination Jeunesse bénéficie du soutien de la Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois.

Ouverture des salles de sport

La mise à disposition des salles de sport pour les jeunes suscite toujours

un grand succès auprès du jeune public. Lors de la saison d'hiver 2009-2010, ce sont plus de 800 passages qui ont été relevés sans que la moindre incivilité ou autre problème majeur n'aient été à déplorer. Les ouvertures du sa-



Salles de gym ouvertes le week-end en hiver pour les jeunes

medi, sur inscriptions, sont sous la surveillance de moniteurs, tandis que le dimanche (2 x par mois) est supervisé par des «grands frères».

Chalet «Joli-Bois», à Ondallaz-sur-Blonay

Le chalet Joli-Bois à Ondallaz et son équipe permanente d'encadrement ont accueilli au cours de l'année 748 enfants de Renens dans le cadre de 7 camps de vacances et 29 camps scolaires. Au total 3860 journées-enfants et autant de souvenirs inoubliables d'animations, randonnées et autres expériences vécues en communauté dans le cadre majestueux des Préalpes vaudoises.

Camps scolaires

- Camps de ski de l'Etablissement secondaire du 4 janvier au 5 février; 5 classes de 5^{ème} et classes spéciales - 25 jours
- Ecole à la montagne de l'Etablissement secondaire, du 15 février au 4 juin; 12 classes de 5^{ème} - 62 jours
- Ecole à la montagne de l'Etablissement primaire, du 7 juin au 18 juin et du 30 août au 19 novembre; 12 classes de 2^{ème} - 61 jours

Camp d'hiver

- Camp de ski des relâches du 8 février au 12 février. 26 enfants de 9 à 12 ans - 5 jours

Camp de Pâques

- Camp du 29 mars au 1^{er} avril. 26 enfants de 9 à 12 ans - 4 jours

Camps d'été

- du 5 au 16 juillet, 26 enfants de 9 à 13 ans - 12 jours
- du 8 au 13 août, 24 enfants de 7 à 10 ans - 5 jours
- du 16 au 20 août. 21 enfants de 7 à 10 ans - 5 jours

Camps d'automne

- du 18 au 22 octobre, 26 enfants de 6 à 9 ans - 5 jours

- du 24 au 28 octobre, 26 enfants de 8 à 11 ans - 5 jours

Passeport-vacances

Pour sa 31^{ème} édition, 43 communes se sont associées à Lausanne pour mettre sur pied le passeport-vacances, soit 354 activités offertes à 1'419 enfants (420 activités pour 1'587 enfants en 2009) âgés de 10 à 15 ans.

A nouveau cette année, plusieurs sociétés, organismes et entreprises de Renens y ont collaboré : le Vélo-club «La Roue d'Or», le Centre de Rencontre et d'Animation, M. François Brunet, apiculteur, M. Jean-François Cretegnny en charge de la volière de Renens et le Sumo club de Renens.

Durant sa validité (deux semaines en juillet ou en août) le passeport «traditionnel» donne droit à la gratuité sur toutes les zones Mobilis + CFF Bussigny-près-Lausanne et Vufflens-la-Ville, à l'accès des piscines de Renens, Lausanne, Prilly et Pully, à 12 musées à Lausanne, au Vivarium et aux salles de cinéma Europlex. La contribution de chaque commune s'est élevée à Fr. 97.91 par passeport (Fr. 104.35 en 2009).

Quant au passeport «Farniente» donnant droit à 3 entrées pour le cinéma, mais aussi l'entrée gratuite aux piscines, musées et à toutes les zones Mobilis + CFF Bussigny-près-Lausanne et Vufflens-la-Ville, il a été délivré à 336 personnes (311 en 2009). La participation de chaque commune a été de Fr. 35.— par passeport (Fr. 35.32 en 2009).

37 enfants de Renens ont participé aux activités du passeport-vacances en 2010 (63 en 2009) et 9 passeports «Farniente» ont été vendus (6 en 2009).

Le prix de vente des passeports est de Fr. 50.— (Fr. 45.— dès le 2^{ème} enfant) pour le «traditionnel» et de Fr. 35.— pour le «Farniente».

Deux activités ont été proposées par le Service Culture-Jeunesse-Sport le mercredi 11 août «initiation au break dance» animé par M. José Dos Santos qui a accueilli 10 jeunes et les jeudi 12 et vendredi 13 août «Initiation à la danse

Hip Hop et ses différents styles» avec M. Cosimo Sabatella, activité sur deux après-midi qui a ravi 7 jeunes.

Activités scolaires de compétence communale

Les transports scolaires en collaboration avec «Car Postal» en plus du véhicule communal, les devoirs surveillés, l'école à la montagne, les activités sportives et culturelles sont autant d'activités parascolaires de compétence communale, financées par la Ville.

Pour une bonne partie d'entre elles, la Direction et le personnel administratif des établissements scolaires de Renens interviennent dans certaines tâches organisationnelles et administratives sous l'égide d'un mandat de prestations conclu entre le Canton et la Commune.

Les devoirs surveillés permettent aux parents d'inscrire leurs enfants, élèves de 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année du degré primaire et 5^{ème} et 6^{ème} année du degré secondaire chaque jour de la semaine sauf le mercredi, ceci de 15h20 au primaire (16h00 au secondaire) à 17h00.

Au primaire, les devoirs surveillés sont placés sous la surveillance d'un adulte, enseignant ou non, alors qu'au secondaire, depuis 2008, ce sont des élèves de 9^{ème} année qui encadrent leurs cadets sous la supervision d'enseignants, tout en faisant eux-mêmes leurs devoirs. Une telle organisation s'avère profitable, aussi bien pour les bénéficiaires que pour les encadrants.

463 élèves des deux établissements scolaires de Renens ont fréquenté les devoirs surveillés.

Afin de compenser un certain manque d'infrastructures sportives à Renens (salles de sport, piscine couverte par ex) la Municipalité a encouragé la pratique du sport scolaire facultatif en prenant en charge les frais de déplacements d'élèves pour la pratique du ski, de la natation et de courses d'orientation. De même, elle finance les coûts de location de patins et d'accès à la patinoire de Malley, ou encore la mise en œuvre d'un atelier d'initiation aux arts du cirque.

En outre, le maintien d'une collaboration avec l'Association «Ensemble en Scène» a cette année encore, permis de faire découvrir les coulisses



Animation devant de chalet Joli-Bois à Ondallaz-sur-Blonay



29 mai 2010
Inauguration du site du Léman

ses du monde musical à un grand nombre d'élèves du secondaire grâce à l'implication de Cédric Pescia, pianiste franco-suisse de renommée internationale.

Les autres questions en lien avec les écoles de Renens sont à consulter dans les rapports des établissements scolaires primaire et secondaire ci-après.

Inauguration du site du Léman

Les vents étaient décidément favorables sur le site scolaire du Léman en ce 29 mai 2010, jour d'inauguration d'un ensemble flambant neuf composé de 3 bâtiments : la Vaudaire, le nouveau, le Joran, le rénové et la Maurabia, la salle de gymnastique. Après trois ans de travaux, les 720 usagers du Léman, élèves, enseignants, bibliothécaires, personnels administratifs ou assurant l'entretien, ont célébré dans la joie et la bonne humeur leurs 53 salles de classes neuves ou rénovées, une bibliothèque moderne et agrandie sur deux niveaux, des salles spécialisées et de sports dotées des équipements de dernière génération.

La cérémonie officielle, entamée et ponctuée avec entrain par la fanfare municipale « *la Clé d'Argent* » a fait place à quantité d'animations et présentations initiées par les élèves et leurs enseignants : cirque, jonglage, acrobaties et numéros aériens, chansons et chorale ou encore slam et percussions. A l'intérieur du bâtiment Vaudaire, plusieurs animations, dé-

monstrations et expositions de travaux d'élèves ont suscité l'intérêt et la curiosité des visiteurs : expériences de science, visite audio-guidée dans plusieurs langues, origamis, dégustations culinaires et beaucoup d'autres jeux et ateliers.

Le tout suivi en direct par le radiobus de la Haute Ecole Pédagogique qui émettait depuis le site sur la bande FM du vendredi matin au samedi après-midi.

Prestations de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS)

Grâce au déménagement de ce service cantonal dans les locaux plus vastes de la rue de Lausanne 21, il a été possible de concrétiser la répartition de la Plateforme administrative entre Prilly et Renens - difficile jusqu'alors en raison de l'exiguïté des locaux - sans augmenter les coûts pour les communes partenaires. Cette présence administrative à Renens permet d'améliorer la rapidité de la prise en charge des usagers de Renens.

Office d'orientation scolaire et professionnelle (OSP)

L'Office d'orientation scolaire et professionnelle s'adresse aux élèves, aux jeunes en situation de transition ou de formation et aux adultes avec ou sans emploi. Les représentants de la Municipalité et des autres communes signataires rencontrent les responsables du Centre OSP Venoge deux fois par an, à l'occasion de l'établissement du budget et des comptes.

Dès le 1^{er} janvier, un nouveau professionnel a été engagé avec la fonction de « case manager », dont le rôle est de garder la trace des jeunes à la fin de leur scolarité obligatoire ou de ceux qui n'ont pas de CFC, afin qu'aucun ne reste sans solution. Les prestations sont notamment le bilan d'orientation approfondi, le suivi individuel et la gestion des dossiers des jeunes qui souhaitent construire un projet de formation. Le case manager exerce prioritairement à Morges mais se déplace régulièrement à Renens.

Le rapport d'activités est à disposition.

Conseil d'Etablissement

Essentiellement composé des mêmes membres, élus ou désignés pour la durée d'une législature lors de la création du Conseil d'Etablissement au printemps 2009, les représentants des autorités communales, des professionnels du milieu scolaire, des parents d'élèves et de la société civile se sont réunis à cinq reprises, les 15 février, 2 mars, 17 mai, 13 septembre et 22 novembre.

Pour n'en citer que l'essentiel, les débats ont porté sur :

- positionnement et réponse à la consultation cantonale sur l'avant-projet de loi sur l'enseignement obligatoire,
- mise en place d'une « commission de sécurité » sur les différents thèmes en lien notamment avec la sécurité sur le chemin de l'école et aux abords des bâtiments scolaires,
- l'actualité de la rentrée scolaire 2010,
- le fonctionnement des Apems et réfectoires scolaires

Le Règlement du Conseil d'Etablissement, la liste nominale de ses membres et les procès-verbaux de toutes les séances sont disponibles via le site internet de la Ville de Renens, www.renens.ch. Les dates des séances, accessibles au public, y sont également annoncées.

Bibliothèque publique et scolaire du Léman

Le retour définitif en avril-mai de la bibliothèque dans ses nouveaux murs a non seulement nécessité le rangement de quelque 25'000 ouvrages du catalogue dans les rayonnages mais également de repenser l'organisation et la gestion de l'espace agrandi de plus du double. La planification a donc demandé une longue phase de préparation afin de main-

Bibliothèque du Léman



tenir au maximum les prestations en faveur des élèves et du public durant cette période de déménagement.

La bibliothèque du Léman peut ainsi proposer de nouvelles offres à ses divers publics :

- les deux niveaux (rez-de-chaussée et galerie) ont permis de séparer le public enfants et le public adultes. L'espace jeunes, au rez-de-chaussée, comporte un espace adolescents, un espace jeunes (8-12 ans) et un espace pour les petits, avec un mobilier ludique et mobile. L'espace adultes, sur la galerie, a été agrémenté de canapés et de tables basses, afin que les lecteurs puissent s'installer confortablement et au calme.
- un espace «classes», équipé d'ordinateurs et d'une imprimante, a été créé sur la galerie. Il accueille les élèves pendant l'horaire réservé aux classes, sous la responsabilité des bibliothécaires scolaires et des enseignants.
- 2 postes informatiques sont dédiés à la consultation du catalogue de la bibliothèque, un au rez-de-chaussée, l'autre sur la galerie.
- 4 postes internet équipés de filtres ont été placés au rez, à disposition des élèves pour la recherche documentaire.
- un site internet propre à la bibliothèque, «*netvibes*», a été mis en fonction; il permet non seulement de consulter le catalogue mais aussi un certain nombre de dossiers choisis, particulièrement pour les élèves. Il permet aussi de voir la liste des nouveautés, des coups de cœur et d'afficher les communications de la bibliothèque
- Le WIFI a été installé dans la bibliothèque au mois de novembre.

Les nouvelles offres d'une part mais aussi l'agrandissement de la surface engendrent une augmentation de travail. Le poste demandé en 2007 lors du préavis Nr. 17-2007 du 16 mars 2007 n'ayant pas été repourvu, il a été nécessaire de fermer l'accès au public le lundi après-midi.

L'agrandissement a également eu comme conséquence attendue et souhaitée une augmentation des inscriptions et des prêts.

Statistiques 2010

Livres prêtés :

Jeunes	21'353
Adultes	12'464
Classes	5'736
Lecteurs «spéciaux»	1'284

Total

40'837

En 2008

36'611

en 2009

35'739

Augmentation de 14 % en 2010

Lecteurs inscrits (inscriptions nouvelles en 2010) :

Jeunes (moins de 16 ans)	278
Adultes	100
Classes (prêts à plus de 20 élèves !)	19
Parascolaire / lecteurs spéciaux	2

Total

399

2008

276

2009

341

Augmentation de 17% en 2010

Livres catalogués

1466

2008

1296

2009

1259

(N.B. : sur ces 1466 livres, 250 ont été achetés en 2009 et étaient en attente de catalogage; cf. rapport annuel 2009)

Jours d'ouverture au public

148

2008

191

2009

178

(N.B. : cette diminution est d'abord due aux 4 semaines de fermeture pour déménagement, puis à la fermeture du lundi après-midi)

Moyenne de prêt journalière

276

2008

192

2009

201

(Augmentation de 37% en 2010)

(N.B. : le prêt a nettement augmenté, de même que la fréquentation, dès la rentrée d'août. Moyenne journalière de prêt en septembre : 288, octobre : 377, novembre : 318, décembre 283. Quelques records : 598 prêts le 15 juin, 555 le 24 août, 514 le 5 octobre, 527 le 15 décembre)

Visites de classes

Malgré le mois de fermeture du déménagement et la fermeture du lundi après-midi, il y a eu 176 visites de classes en 2010, venues emprunter des livres pour un travail particulier, ou constituer une bibliothèque de classe. (106 classes en 2005, 141 en 2006, 182 en 2007, 179 en 2008, 172 en 2009.)

17 lectures suivies ont été prêtées aux classes (livres en 25 exemplaires pour un prêt de plusieurs mois).

Pourcentage travail interne/ administratif et prêt

Les normes en vigueur de la «Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique» (CLP) indiquent que le pourcentage de prêt et conseil se monte à 45-50 % des heures de travail du personnel.

Le reste (travail interne et administratif) se répartit comme suit :

- entretien des collections (rappels, réservations, nettoyage, réparations) : 16,6-19 %
- développement et renouvellement des collections (acquisitions, traitement, équipement, élimination) : 14-19 %
- relations publiques : visites guidées, initiations de classe, contacts : 5,5-5,7 %
- administration, gestion de la bibliothèque, gestion du personnel, formation continue : 11,5-14 %

(Rappel : selon les normes, 600 m² et 26'000 livres demandent un effectif de 4 EPT. En 2011, l'effectif sera de 2,8 EPT pendant l'horaire d'ouverture au public, et de 2,5 EPT pendant les vacances scolaires)

Il est intéressant de constater que la moyenne journalière des prêts a passé de **238** par jour entre janvier et mai à **298** par jour entre mai et décembre, après déménagement !

Bibliothèque Globlivres

La subvention à la bibliothèque Globlivres s'est élevée à Fr. 25'000.--.

Le rapport d'activités est à disposition.





Centre de rencontre et d'animation (CRA)

Au printemps 2010, des problèmes au sein de l'équipe ainsi que le souhait des membres du comité de se retirer de l'association ont été à l'origine d'une crise importante.

Suite au départ d'un animateur et à la démission du directeur, les membres ainsi que la Présidente du comité ont renoncé à renouveler leur mandat au sein de l'Association.

Un comité provisoire, composé de Mme Marianne Huguenin, Syndique, Mme Myriam Romano, Conseillère municipale en charge de la Direction Culture-Jeunesse-Sport, Mme Michelle Dedelley, Cheffe du service Culture-Jeunesse-Sport, M. Jean-Daniel Leyvraz, Secrétaire municipal pour la Ville de Renens et de Mme Annie Siegler, Présidente, Mme Sandrine Bron, Secrétaire, M. Alain Amann, Caissier (remplacé en automne par Mme Sylvie Millius, membre du comité) pour le CRA, assume, par convention signée le 3 juin 2010, la gestion courante du Centre durant la période transitoire et ce jusqu'à la reprise du CRA par la Ville de Renens.

L'Assemblée générale a finalement eu lieu le 21 septembre 2010. En l'absence de proposition alternative et d'annonce de candidature au comité, les membres présents ont accepté la proposition du comité provisoire de communaliser le CRA, faisant la preuve de leur confiance pour le futur et pour certains, de leur soulagement de le voir rattaché à la commune.

Le rapport d'activités de l'Association est à disposition.

Sport

Course pédestre

Samedi 25 septembre a eu lieu la 4ème édition de la course pédestre de Renens, membre du Trophée Lausannois, dont un des

25 septembre 2010
Course pédestre



15 novembre 2010
Remise des Mérites de la Ville de Renens

points forts a été un nouveau parcours entièrement urbain. Le tracé empruntait, au départ de l'esplanade de Verdeaux, Renens-Village, Château, Bourg-Dessus, Borjod, Saugiaz, Biondes, 1er-Mai, Eglise-Catholique pour revenir à Verdeaux. Plusieurs animations ont été organisées telles un château gonflable pour les plus petits, une balade découverte sur le Renens des années 1900 ainsi qu'une cantine avec boissons et petite restauration.

Plus de 70 bénévoles se sont engagés sur cette manifestation, issus aussi bien des sociétés sportives de Renens, de jeunes mobilisés par la délégation jeunesse, ou de nouvelles personnes intéressées à s'impliquer dans les activités organisées à Renens. 320 coureurs chevronnés ou adeptes d'une course pour le plaisir, provenant de Renens et de toute la Suisse romande ont unanimement apprécié le parcours, reconnu comme exigeant et très varié.

Lors son assemblée annuelle le comité du Trophée lausannois a salué le succès de la course pédestre de Renens et a proposé d'en faire sa course bonus en 2011, course comptant à double dans le décompte de points des coureurs et qui entrainera de fait une plus grande participation.



Mérites de la Ville de Renens

Les Mérites sportifs, culturels, jeunesse, de l'intégration et les Mérites «coup de cœur» 2010 de la Ville de Renens ont été remis par Mme Marianne Huguenin, Syndique, Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale et M. Jean-Pierre Rouyet, Conseiller municipal, au cours d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée le lundi 15 novembre 2010 à la Salle de spectacles, en présence de Mme la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon et M. Jean-Frédéric Jauslin, Directeur de l'Office fédéral de la culture afin de remettre le mérite culturel de reconnaissance. Plus de 200 personnes étaient présentes.

Mérite sportif d'encouragement :

- Mme Leila Bahsoun, galeriste, nageuse et candidate à Miss handicap, pour ses résultats aux derniers championnats de Suisse master pour personnes handicapées et aveugles

Mérite sportif de reconnaissance :

- M. Frédéric Veseli, capitaine de l'équipe de football des M17 pour leur titre de champion du Monde en 2009
- M. Augustin Maillefer, pour son titre de champion du Monde d'aviation en 4 barrés en 2010

Mérite «coup de cœur» :

- L'équipe de football des élèves de 6^{ème} année ayant gagné la coupe Crédit Suisse 2010, à savoir Birkan Cay, Lavdrim Hajrulahu, Feston Gara, Allem Arifi, Dilan Leitao Jesus, Romain Cyrille Ngouchigne, Dany Serqueira Nunes, Mergim Mulaki, Luca Lepore, Dylan Do Carmo Lages et Pascal Comba

Mérite «coup de cœur»

- AVIVO Association de défense et de détente de tous les retraités, pour l'ensemble des activités développées depuis 60 ans visant à lutter contre toute forme d'exclusion et de solitude chez les aînés

Mérite culturel d'encouragement :

- M. Patrice Garcia, talentueux guitariste de 16 ans

Mérite culturel de reconnaissance :

- M. Pierre Keller, Directeur de l'école cantonale d'art de Lausanne (ECAL)

Mérite «jeunesse» :

- M. Cédric Renoux, nom de scène Zbar du collectif 1020selection pour sa contribution à la sortie de la première compilation rap de Renens, son enthousiasme et son leadership

Mérite de l'intégration :

- L'Association Franc Parler qui est l'une des deux écoles de référence pour les cours de français pour migrants à Renens et dans l'Ouest lausannois

Ces Mérites sont concrétisés, sauf exception, par la remise d'un diplôme réalisé par le Musée Encre & Plomb, ainsi qu'un chèque pour les Mérites d'encouragement et de reconnaissance, d'intégration et «coup de cœur».

CIGM - Centre intercommunal de glace de Malley SA

Le conseil d'administration a siégé 2 fois et le Comité de direction a tenu 9 séances. L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est déroulée le 29 septembre.

Manifestations

Par sa polyvalence, le Centre a permis l'organisation de manifestations variées, dont les plus importantes sont :

- Taekwondo Swiss Open
- Spectacles de variété
- Fête de la Glace
- Gala Patinage Artistique «Art On Ice»
- Championnat suisse de patinage artistique

Plusieurs tournois de hockey sur glace (écoles de hockey, minis populaires,

Comptes CIGM

Situation financière au 31.03.2010

Total des dépenses	Fr. 4'181'778.44
Total des recettes	Fr. 1'358'560.90

Excédent de charges d'exploitation	Fr. 2'823'217.54
Dépenses non budgétées	Fr. 252'922.95
Provision pour charges extraordinaires	Fr. 145'000.00
Provisions diverses	Fr. 1'223.26

Déficit de l'exercice 2009/2010	Fr. 3'222'363.75
---------------------------------------	------------------

La participation des communes pour la couverture complète de l'excédent des charges d'exploitation 2007-2008 a été la suivante :

Contribution des communes partenaires Lausanne Région) à la couverture de déficit non budgétée	Fr. 453'793.05
Lausanne	Fr. 1'967'592.80
Prilly	Fr. 400'488.95
Renens	Fr. 400'488.95
Total	Fr. 3'222'363.75

«Bambinis») contribuent à promouvoir ce sport auprès des nombreux utilisateurs.

Subventionnement et relations avec les sociétés locales sportives, récréatives et culturelles

Les sociétés locales répondant aux critères de la politique de subventionnement mise en œuvre dès 2008 ont reçu des soutiens financiers, ainsi que des prestations sous différentes formes telles que la mise à disposition de locaux, d'infrastructures sportives et de matériels. D'autre part, des aides plus spécifiquement ciblées ont été octroyées répondant à des demandes dûment documentées de la part de clubs sportifs actifs à Renens. Cela a notamment été le cas pour le Renens Basket, le Renens FC féminin, le Judo Club et les Samaritains.

**1^{er} Août**

Une fois encore, la Place du Censuy a connu une forte affluence pour célébrer la fête du 1^{er} août. La fanfare municipale « La Clé d'Argent » a donné le coup d'envoi de la fête nationale, puis le cortège aux flambeaux a précédé les allocutions des autorités et le traditionnel feu. La soirée s'est terminée sous la cantine pour un grand bal populaire ponctué d'un splendide feu d'artifice.

Société Coopérative de la Piscine de Renens

Durant l'année, le Comité a siégé à plusieurs reprises et la Commission d'exploitation se réunit en général tous les quinze jours pendant la saison et une fois par mois le reste de l'année.

La piscine a été ouverte du 17 mai au 5 septembre. Le nombre total des visiteurs s'est élevé à 138'290 (2008 : 133'834, 2009 : 172'722).

Aquasplash

En 2010, il a été vendu 33'756 cartes contre 40'394 en 2009 et 29'257 en 2008.

Le rapport d'activités de la Société Coopérative de la Piscine de Renens est à disposition.

Locations

Salle de spectacles

En 2010, les locaux de la Salle de spectacles ont été utilisés 214 fois pour des manifestations publiques et privées dans la salle principale. 138 à la buvette, 282 dans les salles de conférence et des commissions.

Trois grandes catégories d'utilisateurs se partagent la salle principale, la ville pour 30%, les sociétés locales membres de l'USL et les associations membres du FAR pour 39% et les organisateurs privés pour 31%.

82% des recettes de location de la salle principale proviennent des organisateurs privés et 18% des autres utilisateurs.

Pour rappel, les sociétés locales membres de l'USL et les associations membres du FAR bénéficient de conditions préférentielles. La Municipalité leur offre la gratuité pour la première location et un tarif préférentiel (le quart du tarif) pour la deuxième location. La gratuité de la location a aussi été accordée par la Municipalité aux événements culturels soutenus par la Ville ainsi qu'à diverses manifestations comme les concerts de solidarité pour les sinistrés du Chili et pour l'association «Happy Kids», l'assemblée de la Fédération des Sociétés de fonctionnaires vaudois, le vernissage de la campagne «Nom de Code Respect» et le gala de soutien pour le Festival de Théâtre en Herbe.

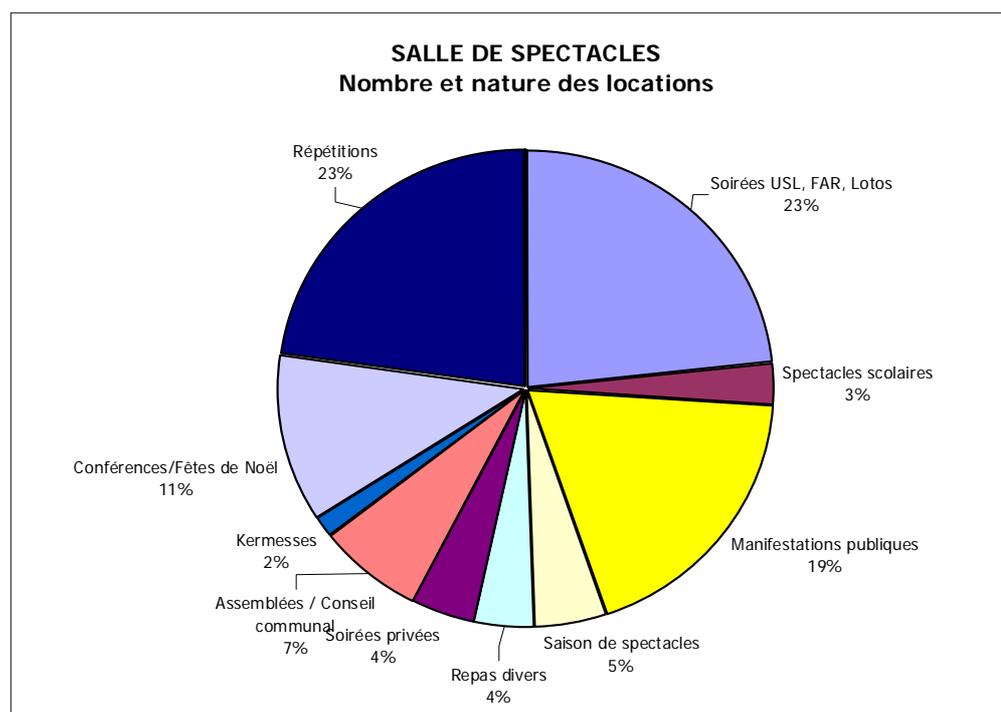
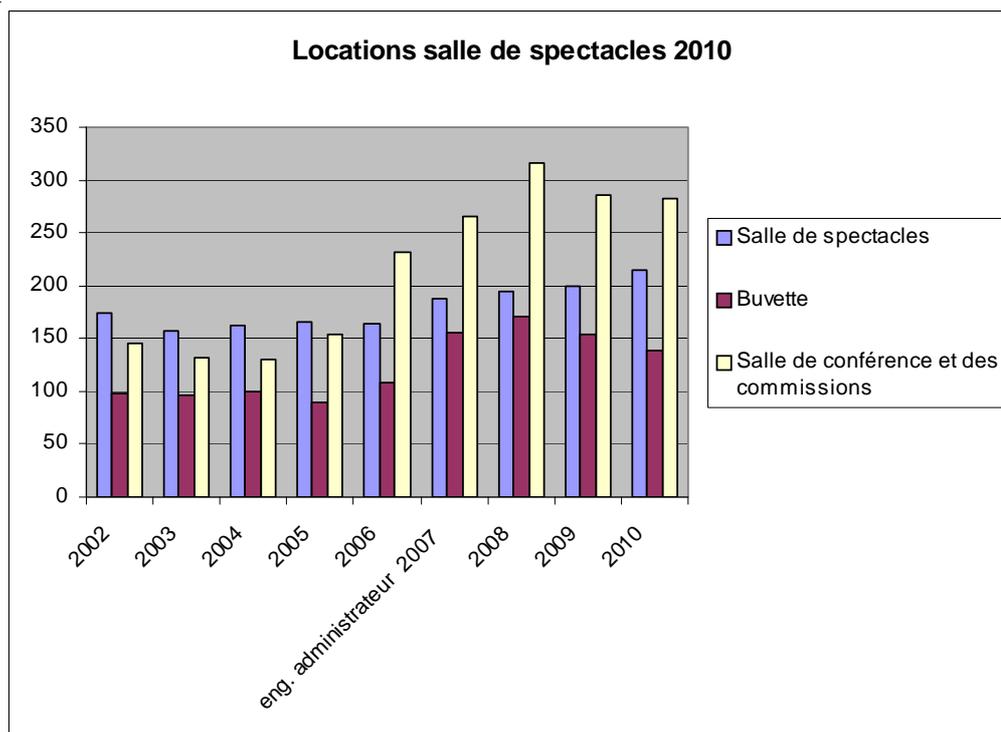
Les concierges de la Salle de spectacles ont été secondés par l'arrivée en février d'un stagiaire en formation. Ce renfort a permis d'assurer toutes les tâches liées aux nombreuses locations et de reprendre l'entretien du bâtiment sans compromettre la poursuite du développement des locations.

La rénovation des équipements a concerné le remplacement des éclairages de secours, du linoléum des loges, du lave-verres du foyer, des conteneurs pour les déchets, de l'écran de la scène, et différents travaux de peinture effectués par les peintres et par les concierges. Ces travaux se sont déroulés entre les locations et durant les vacances d'été, échelonnés sur 46 jours. Quelques appareils techniques ont été renouvelés, un projecteur vidéo et 2 amplificateurs, un tapis de danse et un système d'interphonie.

Locaux scolaires

Les salles de gymnastique connaissent une occupation maximum, également en dehors des heures d'école.

Lors de manifestations importantes prévues le week-end dans les salles de gymnastique du collège du Léman, les responsables des sociétés sont reçus en présence du concierge pour la mise en place préalable de l'organisation, facilitant ainsi grandement le déroulement de ces rencontres. A plusieurs reprises, le hall du



collège a été mis à disposition pour l'aménagement d'une buvette avec tables et bancs de cantine.

Les sociétés locales répondant aux critères de la politique de subventionnement voulue par la Municipalité et certains autres groupements sur présentation de dossiers documentés peuvent bénéficier de la disposition de certaines infrastructures scolaires.

Société coopérative du Refuge

Gardiennage

Le service de gardiennage et de nettoyages est réparti entre 4 personnes, fonctionnant par équipe de 2, lors de chaque occupation.

Prestations fournies par la Commune de Renens

Les prestations fournies au Refuge tout au long de l'année par les différents services ont été facturées à la Société coopérative. Ce montant est ensuite pris en compte dans le calcul de la subvention communale.

Ces prestations consistent en :

- Visite hebdomadaire des lieux
- Suivi et traitement administratif des réservations
- Travaux d'entretien et de maintenance des locaux et de leur environnement
- Gestion des équipes de gardiennage.

Gestion des locations

171 locations ont été enregistrées (170 en 2009), avec une moyenne

mensuelle de 14 occupations. L'utilisation des locaux se concentre tout particulièrement sur les fins de semaine.

Le rapport annuel de la Société Coopérative du Refuge est à disposition.

Chalet «Mon Beau Pays» à Ondallaz-sur-Blonay

Le chalet «*Mon Beau Pays*» n'étant plus utilisé ni pour l'école à la montagne, ni pour les camps de ski et les camps de vacances, sa location à des tiers est ouverte en tout temps depuis début 1997. Pour 2010, cela représente au total 166 jours d'occupation (124 jours en 2009).

Une personne assure l'accueil des locataires, les visites diverses, la reddition des locaux et l'entretien du chalet et des extérieurs.

Etablissement primaire

Introduction

L'essentiel du fonctionnement du système scolaire relevant de compétences et de financements cantonaux, ce rapport relate prioritairement les activités des classes financées par le budget communal.

La direction de l'établissement primaire salue l'effort entrepris par la Commune, posant ainsi une pierre importante à l'édifice de l'infrastructure scolaire et permettant d'envisa-

ger avec confiance la suite à donner, afin qu'il y ait adéquation entre l'offre et la demande.

Signalons encore que plusieurs activités de diverses classes ont été menées en collaboration avec la Commune, les parents d'élèves, des associations ou institutions locales.

Devoirs surveillés

Cette activité n'a aucun caractère légal et contraignant pour un établissement scolaire, quant à sa mise sur pied. En effet, les devoirs surveillés ne sont mentionnés ni dans la loi scolaire, ni dans son règlement d'application : ils relèvent donc d'une décision communale. Les Autorités locales souhaitant maintenir et financer cette activité, c'est par contrat de prestations que la direction organise et gère ce secteur, les contrats d'engagement sont conclus par le Service du personnel de la Ville de Renens.

Actuellement, ce sont **37 groupes** de devoirs surveillés en fonction, réunissant **320 élèves** du CYP1/2, du CYP2/3, du CYP2/4 et des classes de pédagogie compensatoire. Cette activité a lieu les lundis, mardis et jeudis, de 15h.20 à 17h.00.

Transports scolaires

42 classes sont transportées par les deux bus scolaires tout au long de la semaine, pendant les heures scolaires. Ces transports sont rendus nécessaires compte tenu du fait que plusieurs sites ne possèdent pas les locaux spéciaux (gymnastique notamment) sur place et ne peuvent être considérés, ainsi, comme «unité de fonctionnement».

Lexique des abréviations :

CIN	Cycle initial (1 ^{ère} et 2 ^{ème} enfantines)
CYP	Cycle primaire
DEV/DEP	Développement, développement primaire
COES	Classes de l'Office de l'Enseignement spécialisé
SES	Service de l'Enseignement spécialisé



Activités sportives

Semaine verte à Ondallaz-sur-Blonay

6 classes du CYP2/4, 4 classes du CYP2 mixtes se sont rendues à Ondallaz, pendant l'année civile.

Camps

Classes du chœur Nord-Sud – Camping d'Yverdon (3 jours)

Séjour à la ferme

Classe CYP1 – 21 au 23 juin – Granges-Marnand

Courses

Toutes les classes CIN, CYP, DP et COES sont parties en course d'école, soit 74 classes.

Cours de natation

Offerts aux classes de CYP1/2 et DEP à raison de huit leçons à la piscine couverte de la Plaine, à Chavannes-près-Renens, sous la conduite d'une enseignante de gymnastique, brevetée natation, en présence de l'enseignant(e) de classe.

Par ailleurs, durant la saison d'été, Aquasplash est également fréquenté par les classes.

Patinoire

Cette année, 3'317 entrées (2'592 en 2009) ont été comptabilisées par le Centre intercommunal de glace concernant les classes de notre établissement.

Marches

- Classes du Caudray - 19 avril
- Classes CIN des Pépinières - 1^{er} juillet
- Classes CYP1 du Simplon - 3 septembre
- Classes CYP1 de Florissant - 14 septembre
- Classes CYP2 du Censuy et du Caudray - 16 septembre
- Classes DEP - 16 septembre
- Classes CYP1 du 24-Janvier - 12 octobre

Tournoi de football

Mercredi 23 juin - Terrain de football du Censuy

Journée de luge

- Classes du Simplon (1^{er} groupe) - 28 janvier - Chalet-à-Gobet

- Classes du Simplon (2^{ème} groupe) 2 février - Chalet-à-Gobet
- Classes de Florissant (1^{er} groupe) 23 février - Les Pléiades
- Classes de Florissant (2^{ème} groupe) 25 février - Les Pléiades

Journée ski de fond

- Classes CYP2 du Censuy - 16 mars - Les Cluds
- Classes du Mont-de-By - 21 janvier - Chalet-à-Gobet

Joutes CIN II

27 mai 2010 - élèves de CIN2

Activités culturelles

Spectacles scolaires

Les Contes Joyeux

Classes CYP1 - COES - CYP2 - DEP
En classe - Environ 1'337 élèves ont participé à cette animation

De nombreuses classes organisent diverses sorties culturelles, environnementales et autres :

- Visite de musée
- Fabrication de bougies à Lausanne
- Animation à la Vallée de la Jeunesse
- Semaine du livre à Genève
- Ménagerie Knie
- Etc.

Activités d'éducation et de prévention en 2010

Prévention routière

- Animation donnée par la PolOuest destinée aux élèves des classes CIN, CYP1 et COES.
- Animation destinée à apprendre aux élèves à traverser les routes, quelques règles élémentaires et prévention générale.

Prévention «ça dérap'»

Du 19 au 25 juin - Classes du CYP1/2
Animation donnée par l'équipe «santé» de l'établissement

PAM - Prévention aux morsures de chiens

18 classes ont bénéficié de cette animation, le 22 novembre.

Pommes à la récré

Les enfants reçoivent une pomme durant deux périodes de deux semaines dans l'année scolaire.

1^{er} au 12 mars : 789 abonnements
22 novembre au 3 décembre : 771 abonnements

Prévention parentale

Destinée aux parents des élèves du CIN et du CYP1/1.

Avril à juin

Jardin des parents (rencontre - atelier)

Action Innocence

18 classes ont eu cette animation, d'une durée de deux périodes (gratuite).

Il n'y a que les frais de repas et les déplacements des animateurs à régler.

Elle informe les enfants sur les dangers d'Internet (chats, blogs, surf, etc.).

Elle a eu lieu du 12 au 19 janvier.

Hygiéniste dentaire

L'hygiéniste dentaire a passé dans les classes CIN durant la période du 12 novembre au 14 décembre.

Dance Lunch Academy

Se déroule au collège de Florissant, dans le cadre du projet de santé prioritaire du Département «Bouger plus, manger moins». Une nouvelle animation a été mise sur pied durant le deuxième semestre.

Une fois par semaine, durant 15 semaines, onze enfants du CYP2 restaient pendant la pause de midi pour partager un repas équilibré avec un enseignant. Puis, élèves et enseignant se rendent en salle de gymnastique où ils font des exercices de gymnastique et de la danse.

Le 1^{er} juin : soirée diététique

Une diététicienne travaillant pour le DFJC est venue animer une soirée avec les parents des élèves du collège de Florissant ainsi que de la danse.

Vu le succès remporté par cette nouvelle animation, l'ODES (Office des Ecoles en Santé) a octroyé une nouvelle subvention pour mettre sur pied un deuxième groupe, au collège des Pépinières.

Cette animation a eu donc lieu aux collèges des Pépinières et de Florissant durant la période du 5 octobre 2010 à février 2011 et est destinée aux élèves de CYP1.

Journée santé - Collège du 24-Janvier

Mardi 29 juin - Montassé, Crissier

«Le jeudi, je mange un fruit»

Toujours dans le cadre d'un programme prioritaire de la promotion de la Santé au Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture, une initiative a été lancée par le Groupe Santé de notre établissement afin que chaque enfant vienne avec un fruit à la récréation du jeudi.

Bus Elmex

Animation d'une durée de deux périodes destinée aux enfants des classes de CYP1/1 et CYP2/1, mixtes, COES et DEP.

Le bus a stationné dans la cour du collège des Pépinières durant la période du 21 septembre au 8 octobre.

Cours de premiers secours

32 enseignants ont suivi ce cours qui a eu lieu le mercredi 5 septembre.

Le cours était composé de sept modules :

- pharmacies des salles des maîtres
- position latérale de sécurité
- bobos divers
- entorses et bandages
- asthme et hyperventilation
- brûlures
- épilepsie

Education sexuelle

Classes CIN + COES

23 classes CIN et 2 classes COES ont suivi le programme de Profa « Petite enfance », à raison de 2 x 1 période, durant la période du 3 mai au 1^{er} juin.

Classes CYP2

18 classes ont suivi l'animation d'éducation sexuelle, à raison de 2 périodes par classe, durant la période du 22 au 30 avril.

MATAS (Module d'activités temporaires alternatif à la scolarité)

Cette structure, située à Sullens, accueille des enfants scolarisés du CIN au CYP2 (6 à 11 ans) qui présentent

un risque de rupture scolaire et de désinvestissement des apprentissages. Cette équipe, composée d'un enseignant et d'un éducateur, a la mission de remobiliser l'élève dans sa relation à autrui, de lui permettre de retrouver de la motivation dans ses apprentissages scolaires et de restaurer ou de renforcer la confiance en soi.

L'élève au bénéfice de cette prestation reste rattaché à sa classe dans laquelle il passe généralement un tiers du temps, les deux tiers restants l'élève est pris en charge par l'équipe du MATAS.

La durée de la prestation est de trois mois, reconductible une fois. Les supports éducatifs proposés sont en relation avec la ferme, les animaux et la nature.

Activités d'environnement

Pro Natura

Période : septembre à décembre
Classes concernées : CYP2 + DEP
6 classes y ont participé

Baril énergie

Période : du 15 au 26 novembre
Classes concernées : CYP2 + DEP
13 classes y ont participé

Maison énergie

Période : du 15 au 26 novembre
Classes concernées : CYP2 + DEP
9 classes y ont participé

Animation-Déchets

Période : du 1^{er} au 19 novembre
Classes concernées : CYP1 et COES
25 classes y ont participé

Ma Commune

Période : de septembre à décembre
Classes concernées : CYP2 + DEP
13 classes y ont participé

Activités «Ecole dans la cité»

Ventes au marché

Plusieurs classes ont sollicité un emplacement afin d'autofinancer partiellement une sortie, un camp avec l'argent obtenu par les ventes réalisées.

Vente de Noël

Classes COES

Chœur «Voix Nord/Sud»

Composé des élèves de trois classes CYP2, le chœur a donné un concert public, à la Salle de spectacles, le 27 mai. Par ailleurs, il a également donné deux représentations pour les classes de l'établissement, le 25 mai.

Le chœur a participé à l'action «Merci Henri». Il est allé enregistrer deux chants du répertoire d'Henri Dès, le 6 mai à Crissier (Un dessin fou et La belle histoire). La vente du double CD, qui réunit seize chœurs romands, permettra de récolter des fonds qui seront versés au profit de la Fédération Théodora.

En date du 10 novembre, une partie du chœur est allé voir le spectacle d'Henri Dès au Théâtre de la Marive, à Yverdon. Ce concert était donné par Henri Dès, gratuitement, à tous les enfants qui avaient participé à l'action de « Merci Henri ».

Le 4 juin, le chœur Nord-Sud a fait l'ouverture du Théâtre en Herbe et arts de la scène. Dans un premier temps (15 minutes), sous tente au parc Frehner, et, dans un deuxième temps (30 minutes), à la Salle de spectacles.

Ensemble vocal «Florissant»

Chœur composé des élèves de classes DEP et de deux classes du CYP2 du collège de Florissant.

Une chantée destinée aux parents a eu lieu le jeudi 16 décembre 2010 au Village.

Animation EMS

Deux classes CIN se sont rendues à l'EMS de l'ORIEL afin de préparer des biscuits de Noël

La nuit des contes

Classe de CYP2 du collège des Pépinières - 12 novembre

Fêtes de bâtiment avec invitation des parents

- Soirée Kamishibai - 22 juin
Classes CIN - Pépinières
- Petit déjeuner de Noël - 23 décembre
Collège du Censuy et Mont-de-By

Arbre de joie

MM Métropole et M Florissant

- Jeudi 10 décembre, de 16h00 à 18h00
- Vendredi 11 décembre, de 16h00 à 18h00
- Samedi 12 décembre, de 09h00 à 12h00

Rencontre avec l'auteur du livre et tous les élèves ayant participé depuis 2007 : le 27 janvier 2010.

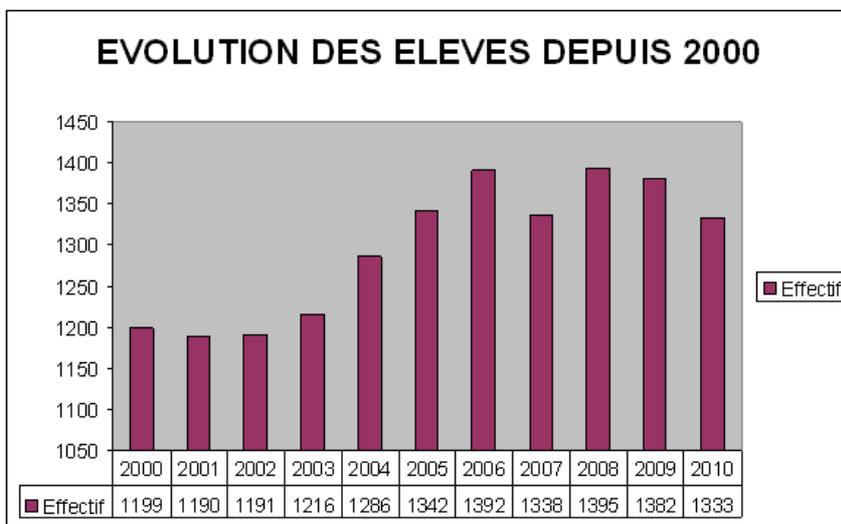
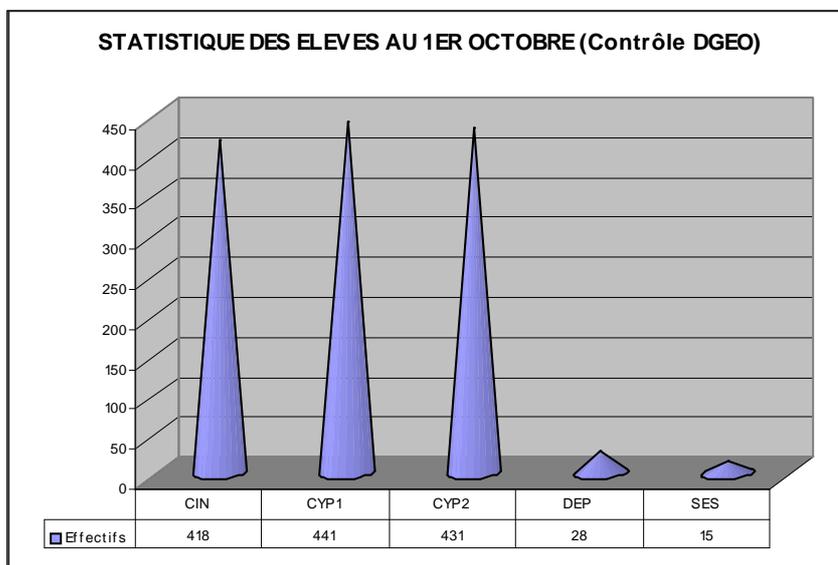
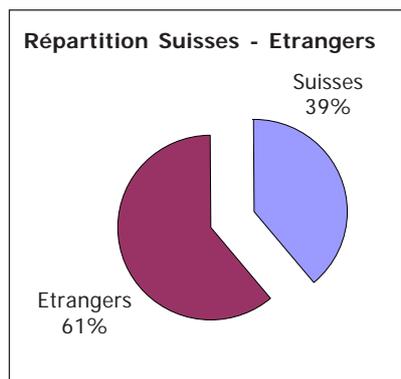
AVIVO

Cette année scolaire, cinq personnes à la retraite passent toutes les semaines dans les classes CIN et CYP1 inscrites afin de lire une histoire à des enfants par petits groupes. Le but de cette intervention est de créer un lien intergénérationnel ainsi de transmettre le goût de la lecture.

Bâtiments scolaires

Répartition des classes dans les différents bâtiments

Bâtiment	Nombre de classes	CIN	Cycle I (CYP1-2)	Cycle II (CYP2-3)	Spéciales (D-L-TR)
Sous-Biondes	5	3	1	1	-
Pépinières	15	5	5	5	-
Corbettes	-	-	-	-	-
Village	2	-	-	-	2
24-Janvier	11	3	4	4	-
Pav. de Florissant	3	3	-	-	-
Collège de Florissant ...	11	1	4	4	2
Simplon	10	3	4	3	-
Caudray	3	2	-	1	-
Censuy	11	2	4	4	1
Mont-de-By	3	1	1	1	-
Totaux	74	23	23	23	5



Etablissement secondaire

Introduction

La Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) confie à la Direction de l'établissement secondaire la gestion des classes des degrés 5 et 6 du cycle de transition, des degrés 7 à 9 de la voie secondaire à options, de la voie secondaire générale, de la voie secondaire baccalauréat et des classes d'accueil, ainsi que les classes secondaires de la pédagogie compensatoire.

Cette année a été marquée par l'inauguration des bâtiments du Joran et de la Vaudaire sur le site scolaire du Léman. Après des mois d'attente, le public a pu découvrir les nouveaux locaux et le bâtiment rénové au travers d'une magnifique fête qui a impliqué les élèves et les enseignants.

En plus de la présence des autorités communales, l'Etablissement secondaire de Renens a eu l'honneur d'accueillir Mme Anne-Catherine Lyon, conseillère d'état et cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, venue partager notre joie.

Depuis, une nouvelle rentrée scolaire a eu lieu dans une plus grande sérénité que les précédentes. Les élèves et le corps enseignants sont aujourd'hui plus à l'aise dans leurs nouveaux bâtiments et trouvent petit à petit de nouvelles habitudes.

De nombreux projets sont en cours au sein de l'établissement, liés notamment au désir du Conseil de direction, soutenu par le Canton et la Municipalité, d'offrir aux élèves de Renens une ouverture plus grande sur la culture et le sport. Parmi les belles rencontres, relevons celle avec M. Pescia, pianiste de renom. En effet, pour la seconde année consécutive des élèves ont eu le plaisir de faire sa connaissance et certains ont eu l'occasion d'assister à une répétition au Théâtre Kléber-Méleau et d'autres à son concert.

Organisation de l'Etablissement

La Conférence des maîtres est compétente pour la promotion et l'orientation des élèves. Elle est consultée

sur les objets pédagogiques et administratifs prévus par le règlement.

Le directeur, les doyennes et les doyens forment le Conseil de direction de l'établissement. Ce dernier assure le bon fonctionnement de la scolarisation des élèves de Renens.

Doyen-ne-s :

- Mme Carole Camandona (responsable des degrés 7-9 classes VSO et VSG au site scolaire du Léman, classes d'accueil, responsable moyens audio-visuels)
- Mme Letizia Napolitano (responsable du cycle de transition 5-6, des degrés 7-9 classes VSB du site scolaire du Léman, répondante de formation continue)
- Mme Yvonne Zürcher (responsable des degrés 7-9 classes VSO et VSG du site scolaire du Léman, remplaçante du directeur)
- M. Tristan Aeby (responsable de la répartition de l'enseignement, des remplacements et des horaires)
- M. Felice Putzu (responsable du cycle de transition 5-6 et des degrés 7-9 classes VSO et VSG, du collège de Verdeaux)
- M. Daniel Roth (responsable de l'informatique pédagogique et administrative, modifications d'horaires)
- Mme Graziella Gianella (animatrice de santé, gestion du réseau inter-professionnel et assistante à la direction pour le suivi des élèves en difficulté)

Autres fonctions :

- Assistante à la direction pour les modifications d'horaires/carnet individuel : Mme Karin Griessen
- Bibliothèque scolaire de Verdeaux : M. Sébastien Rougemont
- Chefs de file en allemand CYT et 7-9, anglais, français CYT et 7-9, mathématiques CYT et 7-9, classes de l'enseignement spécialisé
- Chœur 5^{ème} et 6^{ème} : Mmes Silvia Contaldo et Joséphine Maillefer
- Chœur 8^{ème} et 9^{ème} : Mme Lorraine Moinat
- Gestion du site <http://esrenens.ch/> : M. Sébastien Gogniat
- Infirmières scolaires : Mme Marie-José Marquis (site scolaire du Léman), Mme Monique Diserens (col-

lège de Verdeaux) et Mme Florence Tarrou (collège du 24 Janvier)

- Médiateur-trice : Mme Aurélie Raigoso (site scolaire du Léman) et M. Yves Flaction (collège de Verdeaux)
- Organisation des camps et sport scolaire facultatif : M. Luc Vittoz
- Percussions : M. Yvan Gaillard
- PResMÉTIC : MM. Sébastien Gogniat, Laurent Pasche et Daniel Roth
- Répondants de branche en activités créatrices sur textiles, arts visuels, dessin technique, économie familiale, études surveillées, géographie, gestions des appuis et du CIF, éducation physique, histoire et citoyenneté, histoire biblique, musique, mathématiques/physique, travaux manuels et sciences naturelles
- Responsable des fournitures scolaires : M. Jean-Daniel Regenass
- Théâtre : Mme Carole Morgenthaler

Diverses activités mises sur pied par l'Etablissement

Cours facultatifs

- Activités théâtrales
- Chœur de l'Etablissement 5-6-7
- Chœur 8-9
- Groupe percussions
- Italien
- Sports scolaires facultatifs (d'octobre à février) : aérobic, badminton, basket, cirque, cheerleading, danses modernes, handball, judo, natation, plongée avec bouteille en piscine, tchoukball et uni-hockey
- Sports scolaires facultatifs (de février à juin) : condition physique, cirque, football, grimpe, natation, plongée avec bouteille en piscine, cheerleading, tennis et volleyball

Permanence devoirs

Le soutien aux devoirs, qui se concentre sur le français et les mathématiques, a été mis sur pied pour donner l'occasion aux élèves des classes de 7^{ème} à 9^{ème} d'avoir un lieu avec un enseignant pour faire leurs devoirs.

C'est un soutien aux élèves qui n'ont pas à domicile la possibilité de demander de l'aide à une tierce personne. Il est ouvert à tous les élèves des classes de 7^{ème} à 9^{ème}, toutes voies confondues.

Il a lieu hors des heures d'enseignement et est facultatif.

www.esrenens.ch

Créé à l'intention des élèves, de leurs parents et des enseignants, le site esrenens.ch se veut un reflet de la vie scolaire au sein de l'Etablissement secondaire de Renens. On y trouve notamment des productions d'élèves, des informations pratiques (horaires du secrétariat, dates des vacances scolaires, bibliothèque, office d'orientation scolaire), ainsi que des liens utiles pour les familles. C'est également un moyen pour le conseil de Direction de communiquer des informations «urgentes» à l'intention des élèves et de leurs parents via la page d'accueil (maintien ou non d'une sortie par exemple). Le site présente 24/24 heures toute l'actualité de l'Etablissement : faits divers, interviews d'enseignants, résultats sportifs, horoscope, etc... et héberge également le journal Magic Collège en ligne (le journal de l'établissement).

Projets prévention

Journée du 1^{er} décembre

Chaque année, une activité est proposée pour chaque âge : visite du médecin scolaire, discussion sous forme de forum, lecture de la BD Jo, distribution du ruban à l'école et aux stands des grands magasins et pour les 9èmes un témoignage de personnes en lien avec l'Institution Arc-en-ciel.

Prévention

Bains informatiques donnés aux élèves de 5^{ème} à 7^{ème}, dans le cadre des périodes de cours, par les enseignants formés à cet effet.

Equité

Cette année, à nouveau, un programme Equité a été mis sur pied. Le groupe santé a essayé de s'y intégrer selon les diverses possibilités.

MCDI -

Maitre de classe D Itinérant

Une personne enseignante spécialisée donne des appuis en français et

mathématiques à des élèves en difficultés scolaires, soit en individuel soit dans le cadre de la classe, dans le but de garder les élèves dans une classe VSO. Cette année, en accord avec les parents, les élèves d'une classe de 7VSO bénéficient de deux enseignants pour les périodes de français et de mathématiques. Les élèves suivent le programme de 7^{ème}.

Parallèlement à ces projets, l'Etablissement secondaire organise

- de la médiation à la demande des élèves et des maîtres
- des cours d'éducation sexuelle, par Profa, classes du CYT6, 8^{ème}, 9^{ème}, avec visite facultative du Planning familial de Renens pour les 9^{èmes}
- des actions de prévention (drogue, respect, violence)
- de la prévention routière.

Rappelons qu'une cellule d'intervention lors d'un incident critique dans l'école est en place dans l'établissement.

Le «Groupe Ressources» de l'Etablissement secondaire se réunit dorénavant sur demande des enseignants et des professionnels tels que logopédistes, psychologues, etc. pour parler d'une situation qui engendre diverses difficultés. Ce dernier est chargé de coordonner les ressources en place pour trouver des solutions à chaque situation exposée.

Visite du CIL - Centre intercommunal logistique

Au mois de mars 2010, les élèves de 7^{ème} année et de DES, ont eu l'occasion de visiter le centre de tri des déchets situé à l'avenue de Longemalle. Cette visite guidée et commentée leur a permis de prendre conscience que notre société est parvenue à un niveau de gaspillage impressionnant et qu'il vaut la peine de prendre le temps de séparer tous les matériaux qui peuvent être recyclés et de ne laisser dans la poubelle que ce qui peut être incinéré et ne peut être récupéré. Il était important aussi qu'ils visitent le centre qui trie leurs déchets d'habitants de la commune de Renens.

Les maîtres de sciences ou les maîtres de classe avaient auparavant fait une préparation en classe, au cours de laquelle les élèves avaient pour mission de trier le contenu d'une poubelle abominable tout spéciale-

ment préparée à leur intention et ne correspondant absolument pas à la poubelle idéale dans laquelle on ne trouverait plus que des déchets incinérables.

Malgré le froid glacial (la bise, encore elle !) qui a accompagné la plupart des visites, maîtres et élèves ont apprécié l'expérience et ce qui les a le plus marqué, c'est de voir le contenu de certaines poubelles directement déchargées des camions. « Beurk ce que les gens mettent à la poubelle, c'est dégoûtant ! » se sont écriés plus d'un. Agiront-ils avec respect de l'environnement plus tard ? Nous l'espérons !

Activités sportives et camps

Camps

5^e école à la montagne à Ondallaz

6^e camps de ski à Ondallaz

7^e camps de ski autonomes dans divers lieux

8^e camps de volée (activités diverses proposées aux élèves)

9^e voyages d'études

Activités sportives

- Matinées sportives pour le CYT5, course d'orientation et patinage
- Cours de natation : 2 périodes hebdomadaires pour le CYT6 (de septembre à février)
- Après-midi de sport pour les classes de 7^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} année, ACC et DES
- Une journée de ski de fond et une semaine de natation (4 cours) pour les 7èmes et ACC
- Joutes sportives de fin d'année du 28 juin au 1er juillet 2010.

Entraînement de cirque



Spectacles, animations scolaires et conférences d'information aux parents

Dates Echéances	CYT5	CYT6	7 ^e	8 ^e	9 ^e	DES/ACC
mercredi 27 janvier		Présentation Options VSB				
du mardi 2 au vendredi 5 février					Rudra-Béjart Ballet	
lundi 22 et mardi 23 février				Présentation du film de J.-S Bron		
du 1er au 5 mars			Visite du CIL			
du 8 mars au 4 juin	Ecole à la montagne					
du mercredi 17 au vendredi 19 mars	Représentations du malade imaginaire par la 8VSB2 à la salle polyvalente du Joran					
jeudi 18 et vendredi 19 mars	Atelier avec metteur en scène à l'Opéra de Lausanne					
jeudi 25 mars et vendredi 26 mars		L'Enfant Sauvage				
lundi 19 avril	L'Enfant et les Sortilèges					L'Enfant et les Sortilèges
17-18-19-20 et 21 mai	Spectacle de l'établissement à la salle polyvalente du Joran					
samedi 29 mai	Inauguration du site du Léman					
du mercredi 9 au mercredi 23 juin					Examens de certificat	
mardi 8 juin				Mini Beach volley		
jeudi 10 juin	Courses d'école					
mercredi 16 juin	Coupe Crédit Suisse (football)					
11-14 et 15 juin	Spectacle de l'établissement à la salle polyvalente du Joran					
du lundi 21 au vendredi 25 juin			Semaine de natation			
du lundi 28 juin au vendredi 2 juillet	Activités particulières - Joutes sportives					
jeudi 1er juillet	Remise des livrets scolaires aux élèves			Promotions		
vendredi 2 juillet					Consultation épreuves examens	
du vendredi 27 août au 22 septembre		Ateliers goums				
mardi 7 septembre			Cirque Aïtal Vidy			
du 13 au 17 septembre				Camps de volée		
mardi 21 septembre					Spectacle d'Agota Kristof "Je lis"	
jeudi 23 septembre au 7 octobre	Zep au MUDAC					
mardi 28 septembre	Marche de l'établissement					
jeudi 30 septembre		Conf. Parents (orientation)				
jeudi 30 septembre vendredi 1er octobre	Pescia					
du mardi 5 et jeudi 7 octobre	Conf. & réunion parents					
du lundi 1er au vendredi 19 novembre			Réunion de parents (facultative)	Réunion de parents (obligatoire)		
lundi 1er novembre	Séance info. allemand					
jeudi 4 novembre			Conf & réunion parents			
jeudi 4 et vendredi 5 novembre		Erwan et les oiseaux				
jeudi 11 novembre	Oser tous les métiers					
du 13 au 17 décembre			Tournoi de football			
entre le 20 et le 22 décembre	Tournoi de football				Tournoi Unihockey	
23 décembre	Fête de Noël					



Démonstration de cheerleading lors de l'inauguration du site scolaire du Léman



Démonstration de David Maillard, champion du monde de monocycle

Le projet «EQUITE» est aussi sportif

Dans le cadre du projet «équité» qui permet de rendre la scolarité de certains élèves du canton, et notamment de ceux de Renens, plus «équitable» grâce à un soutien financier étatique, l'établissement secondaire a décidé, entre autres, de mettre un accent particulier sur les activités sportives en 7^{ème} année. Par conséquent, depuis deux ans les classes d'accueil, les 7VSB et les 7VSG bénéficient de plus d'après-midis sportifs que les autres classes, alors que les 7VSO font une période d'éducation physique supplémentaire par semaine en l'intégrant au temps dévolu à un projet annuel d'établissement. Le projet 2009 autour de l'escalade et de la montagne s'est achevé à fin mai avec l'inauguration du bâtiment de la Vaudaire, ce qui a permis à nos élèves d'assurer des personnes qui voulaient tester le nouveau mur de grimpe. A ces mesures, nous avons ajouté pour toute la volée une journée pour découvrir le ski de fond dans la région des Rasses et une semaine de cours intensifs de natation (un cours par jour) en juin à la piscine de Renens. Il faut relever que la commune a offert un soutien important pour financer le matériel et les transports durant ces activités particulières.

Depuis la rentrée scolaire d'août 2010, les nouveaux élèves de 7^{ème} travaillent sur un projet annuel lié au cirque : apprentissage des différentes disciplines circassiennes, lecture, films, spectacles, rencontre avec des artistes, etc. Le couronnement de ces efforts aura lieu lors de trois représentations publiques qui se dérouleront sous le chapiteau du cirque Starlight les 25, 26 et 27 mai 2011 sur la place du Censuy !

Etudes surveillées

Les études surveillées sont proposées à tous les élèves du cycle de transition (5^{ème} et 6^{ème}) et sont organisées les lundi, mardi et jeudi. Les élèves ont la possibilité de s'inscrire pour deux ou trois séances d'études surveillées par semaine.

Cette année, treize groupes d'études surveillées, comprenant cent quarante-trois élèves, ont été mis en place. Les groupes sont encadrés par cinquante-neuf coachs et treize répondants. Cela représente trois cents soixante heures élève/semaine, soit une augmentation de vingt-six pourcent par rapport à l'an dernier.

La correspondance entre les horaires des élèves et de leurs coachs a été affinée ce qui a eu pour conséquence d'alléger la pression sur les horaires de classes de 7^{ème} et 8^{ème} année.

Frais de transport et de pension des élèves

Des frais de transport et de pension sont remboursés aux parents des élèves domiciliés à Renens et scolarisés dans d'autres communes. Par exemple, pour les élèves des classes de raccordement I et II.

La totalité des frais de transport est à la charge de la Commune selon les dispositions d'EtaCom. Ces remboursements sont gérés par le secrétariat de l'établissement.

Service de santé scolaire

Le service de santé scolaire est composé de :

- 3 infirmières scolaires à temps partiel (3 x 50%) :
 - au Collège de Verdeaux
Mme Monique Diserens
 - au Collège du 24 Janvier
Mme Florence Tarrou
 - au Collège de la Vaudaire
Mme Marie-José Marquis
- 2 médecins scolaires à temps partiel :
 - Dresse Véronique Corboz
 - Dresse Françoise Christen

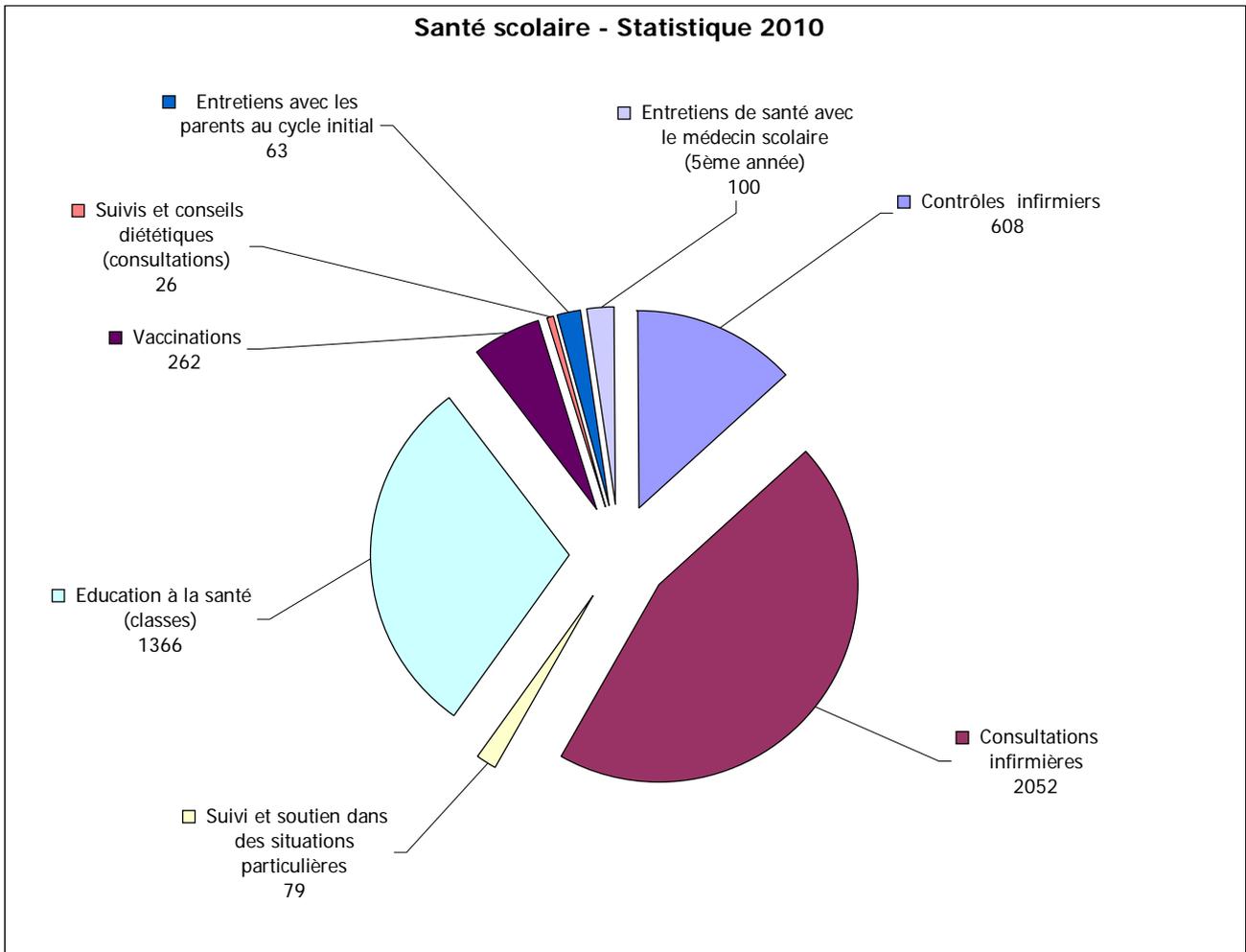
Les infirmières sont en tout temps à la disposition des élèves, des parents et des enseignants à ces numéros. Les médecins sont atteignables par le biais des infirmières.

Selon les directives de l'ODES (Office des écoles en santé), le service de santé :

- consulte les rapports des visites de santé préscolaires faites chez le médecin traitant pour préparer avec les parents et les enseignants, le cas échéant, l'entrée à l'école d'un enfant en difficulté (maladie, handicap ...);
- effectue le contrôle de la vue et de l'audition des enfants en CIN 2;
- propose aux parents du CIN 2 un moment d'échange sur les différents aspects de la santé et du bien-être de l'enfant liés à la vie scolaire;
- organise le contrôle des carnets de vaccinations en CYP 1 et offre la possibilité de compléter à l'école les vaccinations si nécessaire;
- propose aux élèves de 7^{ème} année des vaccinations contre l'hépatite B et le cancer du col de l'utérus (pour les filles);
- sur demande particulière des parents, des enfants ou des enseignants, le service de santé peut effectuer des dépistages des troubles de la vue et de l'audition, des contrôles du poids et de la taille durant toute la scolarité.

Les infirmières ont également pour fonction :

- d'assurer les premiers soins en cas de maladie ou d'accident en attendant les parents ou en leur absence;
- d'écouter et de soutenir les enfants et leurs familles en difficultés;



- de les guider et de les orienter vers les services adéquats;
- de mettre sur pied des actions d'éducation à la santé dans les classes;
- de proposer et procurer du matériel et des adresses sur tous sujets concernant la santé et le bien-être de l'élève.

Le service de santé scolaire fait partie de différents groupes de réseau soit internes soit externes aux établissements primaire et secondaire.

Les infirmières et les médecins participent régulièrement à des formations continues.

Les infirmières ont mis sur pied cette année un cycle de cours de premiers secours aux enseignants. Ces ateliers en petits groupes rappellent les différentes pathologies que l'on peut rencontrer à l'école et les moyens d'y faire face. Ils sont organisés par une animatrice de santé de l'ODES avec la participation des deux médecins scolaires et des trois infirmières de Renens. Trente-six enseignants y ont participé cette année. Deux nou-

veaux cours seront proposés, un au primaire et un au secondaire au printemps 2011.

Malgré le nombre de consultations à l'infirmierie en constante augmentation, les infirmières ont pu poursui-

vre régulièrement leurs actions de prévention à la santé, surtout dans le domaine de la prévention des abus (2ème année primaire), la prévention des risques liés à l'utilisation d'Internet et la prévention du Sida pour tous les élèves du secondaire.

Elèves de l'établissement secondaire au 31 décembre 2010				
Degré	Suisses	Etrangers	Total	Classes
CYT 5	77	139	216	11
CYT 6	87	117	204	10
7 VSO	30	69	99	7
7 VSG	21	30	51	2
7 VSB	30	13	43	2
8 VSO	35	55	90	6
8 VSG	23	25	48	2
8 VSB	25	13	38	2
9 VSO	34	57	91	6
9 VSG	24	16	40	2
9 VSB	28	6	34	2
Développement	14	40	54	5
Classes d'accueil	0	20	20	2
Totaux	428	600	1028	59
En pour-cent	42.63	58.37		

Elèves domiciliés en dehors de la Commune au 31 décembre 2010

Chavannes	1 élève
Crissier	4 élèves
Lausanne	3 élèves
Prilly	4 élèves

Elèves fréquentant d'autres établissements au 31 décembre 2010

Bussigny	1 élève
Crissier	8 élèves
Chavannes	6 élèves
Prilly	4 élèves
Lausanne	7 élèves
Ecoles privées	9 élèves
Institutions spécialisées	16 élèves
Total	51 élèves

Orientation des élèves (rentrée 2010)

Situation au 8e degré, après réorientation en 7e degré

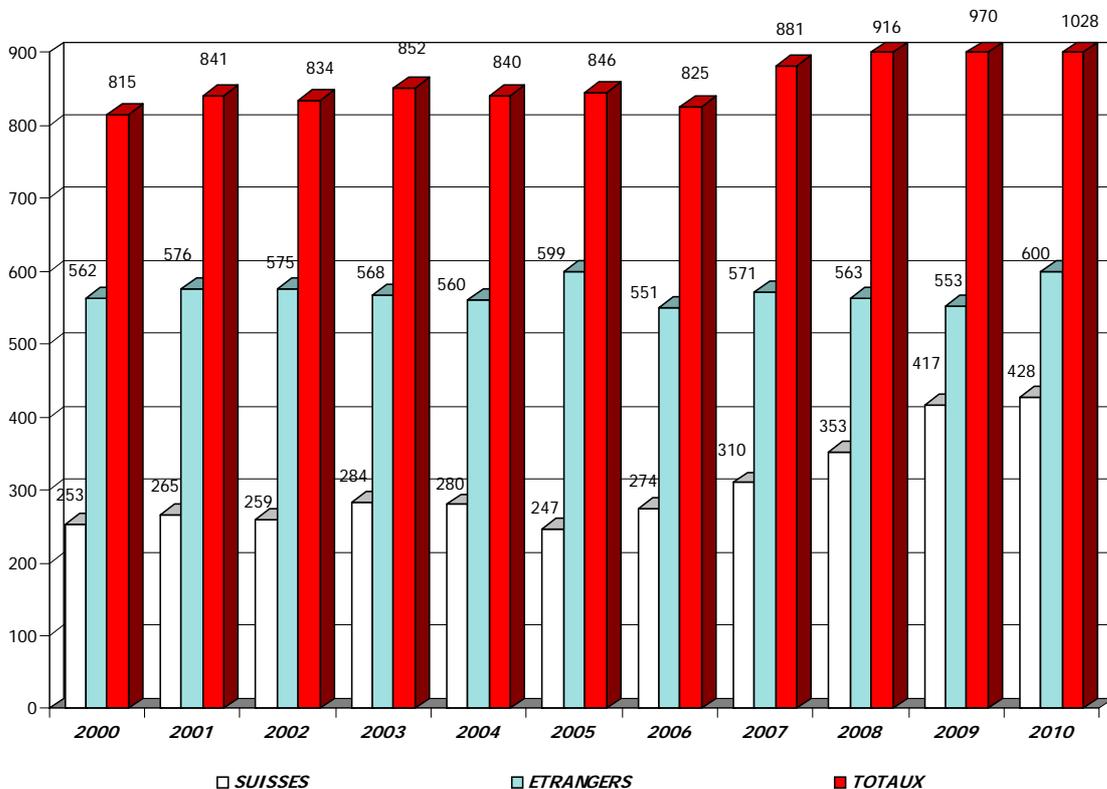
Voie	Nombre d'élèves	%
VSB	38	21.59
VSG	48	27.27
VSO	90	51.14
Totaux	176	100.00

12 élèves en âge de 8e fréquentent des classes spéciales

Orientation des élèves à la fin du cycle de transition

Voie secondaire	Nombre d'élèves	%
Voie secondaire de baccalauréat	40	21.62
Voie secondaire générale	49	26.49
Voie secondaire à options	78	42.16
MCDI (pédagogie compensatoire)	14	7.57
DES	4	2.16
Totaux	185	100.00

EVOLUTION DES ELEVES SUISSES ET ETRANGERS



Sécurité publique- Informatique-Population



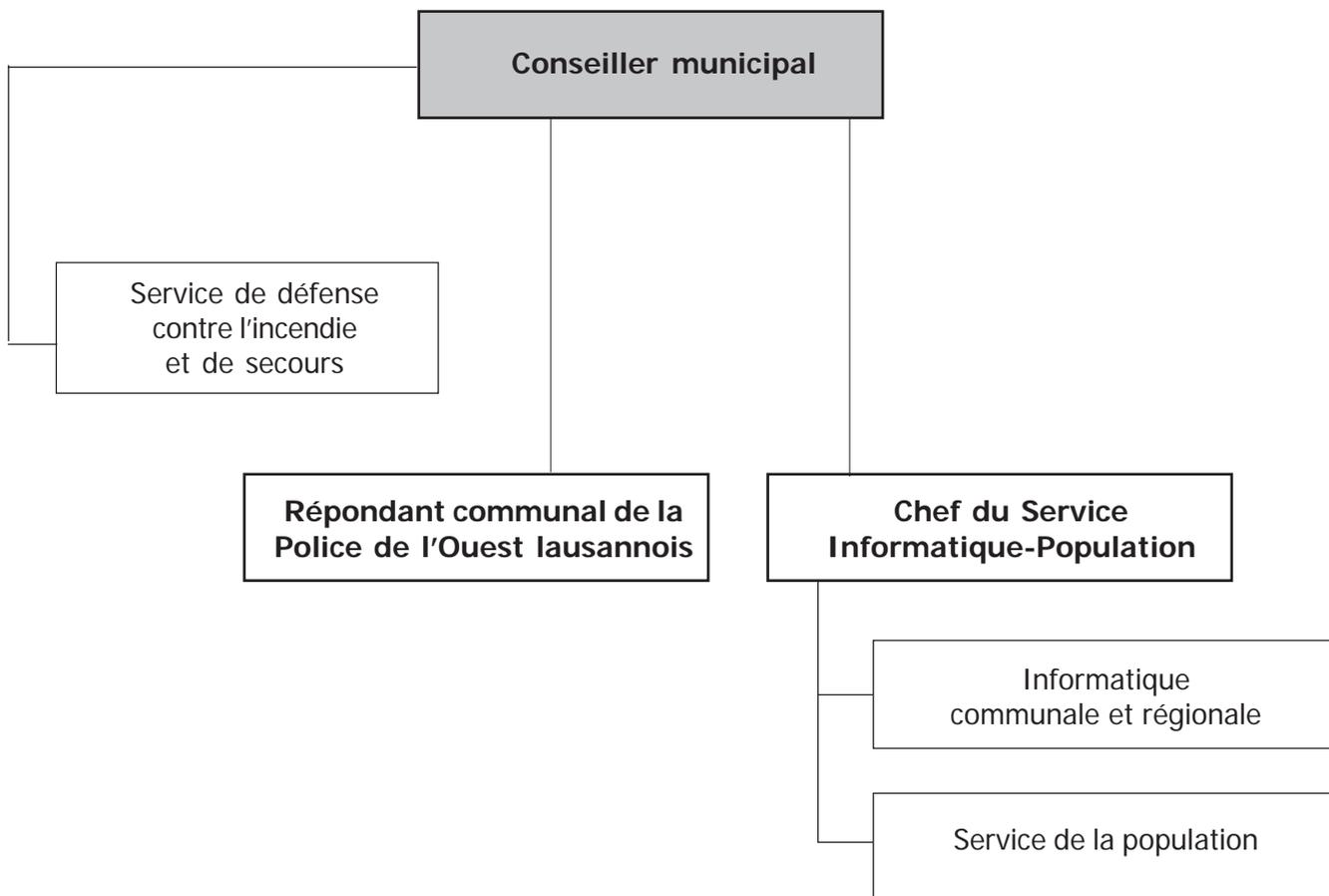
Directeur :

M. Olivier GOLAZ, Conseiller municipal

Chefs de service :

M. Christian SECHAUD, Répondant communal
de la Police de l'Ouest lausannois

M. Olivier FONTANELLAZ, Informatique-Population



Sécurité publique

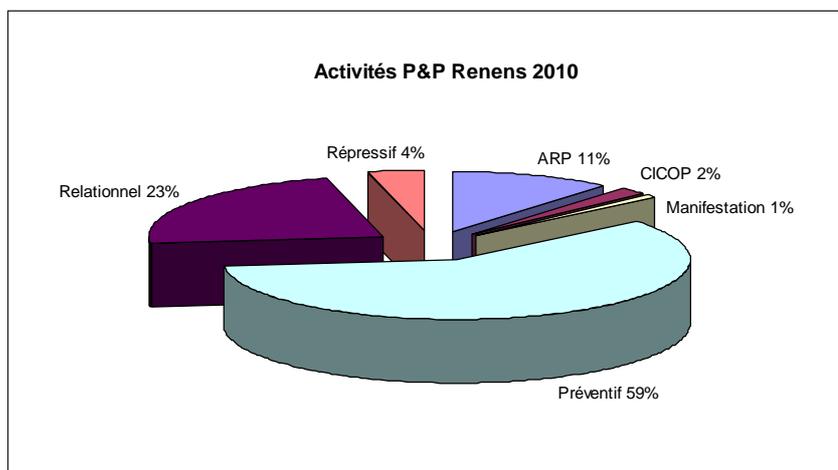
Police de l'Ouest Lausannois (POL)

Rapport du répondant communal

Le répondant communal a participé à de très nombreuses séances réunissant la Municipalité, les chefs de service et les représentants de la POL. Il gère également le dispositif relatif au stationnement privilégié sur le territoire communal. Il a pu faire part de son avis s'agissant de la mise en œuvre des zones 30 et du stationnement sur les parcs privés appartenant à la commune, avis qui a été partiellement pris en compte. La double casquette du Commandant et du répondant communal s'avère de plus en plus difficile à gérer et se traduit par des délégations de tâches toujours plus nombreuses aux services de la POL, qui collaborent directement avec les services de la commune.

Prévention et partenariats

Des actions et campagnes aussi diverses que variées ont été menées tout au long de l'année sur la commune. Les collaborateurs de la subdivision Prévention & Partenariats ont rencontré notamment les différents acteurs de la prévention. De nombreux contacts avec des jeunes, des concierges d'écoles ont eu lieu au sujet d'incivilités et de l'occupation des espaces publics. Des cas de dommages à la propriété, d'incivilités et de déplacements à trottinette ont



Statistiques

Total des interventions

2008	2009	2010	Diff. 10-09
3'712	4'229	5'219	990

Total des interventions à caractère préventif

2008	2009	2010	Diff. 10-09
760	990	1'740	750

Accidents de la circulation

	2008	2009	2010	Diff. 10-09
Nombre d'accidents	246	275	289	14
Blessés	24	33	33	-
Mortels	-	-	-	-

été traités en approche de résolution de problèmes. Suite à des comportements inhabituels près d'une école toute une série d'interventions de police ont été menées. Des présences dissuasives en uniforme ont été effectuées aux abords de deux écoles afin d'éviter des bagarres entre élèves. Le parrainage de la gare a occupé administrativement nos services. Hormis les campagnes traditionnelles (retour de l'été, réduisons les incivilités; rentrée scolaire; cours de prévention routière; prévention cambriolages; alcool), des actions sur le thème des sièges de sécurité pour enfants ont été réalisées, notamment au travers d'un stand. D'autres sur la prévention des vols dans et aux abords de la piscine, sur la vitesse (Slow Down) et au sujet de la visibilité ont été entreprises. Des passages préventifs aux abords des centres commerciaux ont permis de limiter la mendicité et les collectes illicites. En fin d'année des mesures pour lutter contre les pickpockets dans les transports publics ont été prises.

Poste de ville

A Renens, les collaborateurs de la POL affectés au poste de ville sont Mme Evelyn Goupy à plein temps, les assistants de police Schule, Mudry, Litzistorf, Panteri, le sergent-major Biéri et la brigadière Nicollier. Le poste de ville est ouvert tous les jours 24h/24 et 7 jours/7. Le personnel civil est chargé de tenir le poste durant les heures d'ouverture, alors que les policiers vaquent à de nombreuses missions de proximité. Dans le cas où la collaboratrice civile est absente, les policiers remplacent, afin de conserver le poste ouvert. Dans les faits, le poste est resté ouvert tous les jours prévus.

Sur l'ensemble de l'année, les policiers ont effectué 2960 heures de travail sur le territoire communal. Dans le détail, la part de travail à caractère



Accident au carrefour
avenue du 14-Avril/rue du Jura

Total des vols de toutes sortes (yc vols à l'étalage) ayant généré une intervention de la POL

2008	2009	2010	Diff. 10-09
246	274	348	74

Total des nuisances sonores et troubles à la tranquillité

2008	2009	2010	Diff. 10-09
296	578	601	23

Total des contrôles de circulation (yc radar)

2008	2009	2010	Diff. 10-09
178	288	396	108

Total des demandes d'assistance

2008	2009	2010	Diff. 10-09
271	816	744	- 72

Naturalisations - nombre de rapports rédigés

Natus ordinaires	Natus facilitées	PV d'audition	Rapports de fond	Interdictions civiles	Autres rapports	Total
79	34	59	36	12	10	230

Notifications

	2008	2009	2010	Diff. 10-09
Commandements de payer reçus	6'367	5'252	5'947	695
Mandats reçus	16	19	49	30

administratif et en relation avec la tenue du poste de ville ou la délivrance de mandats divers a représenté 48% du total, alors que le travail à caractère préventif se monte à 35%. La gestion de manifestations correspond à 2% du temps de travail et la partie répressive, nécessaire dans le contexte d'un poste de ville, à 15% de l'ensemble.

S'agissant du travail de la police mobile au profit de la commune de Renens, au-delà des actions qui sont répertoriées dans le rapport de gestion de la POL et qui ne sont pas comprises dans la statistique,

il y a lieu d'ajouter 1'023 actions à caractère préventif ou en relation avec des objectifs spécifiques sur le territoire communal.

Dans le sens contraire, les agents du poste de ville n'ont prêté leur concours aux brigades d'intervention qu'à 28 reprises au cours de l'année, soit 11 fois pour des manifestations sur le territoire d'autres communes ou au Centre de glace de Malley, 9 fois durant l'après-midi et 7 fois en soirée. Cela correspond à un peu moins de 7% du temps de travail de ces policiers.

Infractions radar

	2008	2009	2010
Nombre de contrôles	155	170	113
Véhicules contrôlés	59'476	73'280	46'686
véhicules en infraction	2'396	3'036	1'898
% d'infractions	4.03%	4.14%	4.07%

Infractions surveillance automatique du trafic

	2008	2009	2010
Nombre de contrôles	48	53	73
Véhicules contrôlés	2'550'818	2'506'250	3'930'048
véhicules en infraction	4'604	4'149	9'444
% d'infractions	0.18%	0.17%	0.24%

Activités et objectifs

En 2010, l'activité des policiers du poste de ville a principalement consisté à :

- Marquer une présence policière aux abords des collèges et une attention particulière aux passages piétons
- Faire comprendre le principe des zones 30 km/h dans les rues concernées et marquer une présence
- Chasser les véhicules sans plaques

Service de la signalisation

Le service de la signalisation, basé à Prilly, est composé de trois policiers et d'un collaborateur civil qui gèrent l'ensemble des travaux liés à la signalisation routière sur l'ensemble des 8 communes du district de l'Ouest lausannois. Leur activité comprend entre autres l'entretien de toute la signalisation, la réalisation de concepts permettant d'assurer la sécurité des chantiers ainsi que l'établissement de plans de circulation et la mise en place de signalisation lors de manifestations.

En 2010, à Renens, le service est intervenu à 10 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 199 interventions ont été réalisées sur des chantiers dont le bâtiment administratif de l'Ordre judiciaire vaudois ainsi que dans le cadre de Cœur de Ville. Les policiers sont également intervenus au cours de 41 manifestations notamment au cours du Giron des musiques, de la Course pédestre de Renens et le Sommet de la francophonie. Enfin 80 interventions ont été réalisées pour de la signalisation, la modification des zones 30, les macarons, les conseils et études de dossiers, la pose de compteurs routiers et les procédés de réclames.

Commission de police**Sentences**

	2008	2009	2010	Diff. 10-09
Domaine privé	989	1'251	1'241	- 10
Domaine public	541	1'063	2'564	1'501

Audiences

2008	2009	2010	Diff. 10-09
48	54	121	67

Nombre d'amendes d'ordre délivrées (circulation et stationnement)

2008	2009	2010	Diff. 10-09
8'964	13'053	14'440	1'387

Sommes encaissées

	2008	2009	2010	Diff. 10-09
Domaine privé	46'360	130'720	125'043	- 5'677
Domaine public	1'079'580	1'387'722	1'720'381	332'659

Sommes encaissées au profit de la commune

2008	2009	2010	Diff. 10-09
161'160.15	21'446.85	14'789.25	- 6'657.60

Le rapport de gestion de la POL comprenant toute l'activité réalisée sur les 8 communes est disponible sous www.polouest.ch



Accident à l'avenue des Baumettes

Service de défense contre l'incendie et de secours

Effectif

L'effectif du Bataillon au 1^{er} janvier était de 109 officiers, sous-officiers et sapeurs.

Afin de garantir l'effectif du Détachement de Premiers Secours (DPS), fixé par l'ECA à 30 personnes, le SDIS comprend 28 porteurs d'appareils respiratoires isolants (PARI) et 21 chauffeurs.

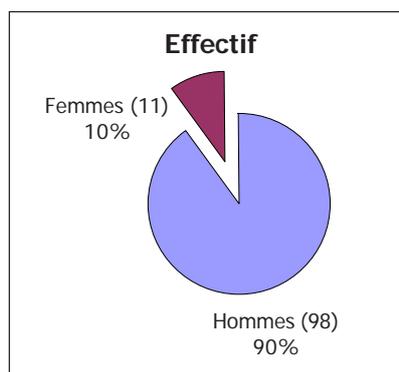
A la suite des départs enregistrés en cours d'année, 71 personnes étaient encore incorporées au 31 décembre.

38 départs ont été enregistrés, pour les motifs suivants :

- Raisons personnelles (9)
- Changements de domicile (9)
- Absents lors de la journée obligatoire de l'ECA (9)
- Causes professionnelles (6)
- Exclusions (3)
- Raison de santé (1)
- Départ à l'étranger (1)

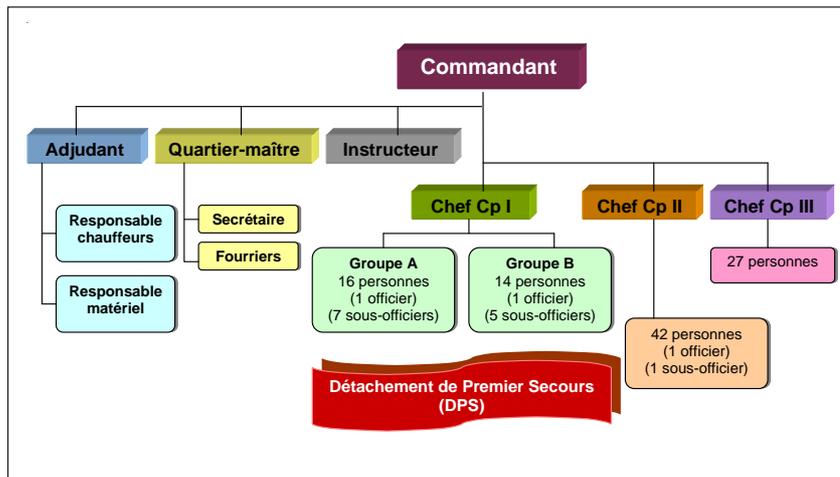
Parmi l'Etat-major, le Commandant, le Maj. Pascal Besson, ainsi que le Quartier-maître, le Plt Nicolas Tièche, ont pris leur retraite sapeur-pompier au 31 décembre, après respectivement 25 et 22 ans de service.

Le nombre élevé de départs, en particuliers parmi les recrues, a réduit l'effectif à 71 sapeurs-pompiers en fin d'année, le chiffre le plus bas jamais atteint par le bataillon.



Recrutement

Vu la baisse d'effectif, il a été nécessaire de procéder à un important recrutement, qui s'est déroulé les 10 et 11 novembre 2010. Les personnes nées en 1980, 1982, 1984 et 1986, ainsi que celles âgées de 25 à 37 ans et arrivées dans la commune entre le 1^{er} septembre 2009 et le



31 août 2010, ont été convoquées, ce qui représente 1023 personnes.

415 personnes se sont présentées, 194 se sont excusées et 414 n'ont donné aucune suite à la convocation.

Ce recrutement a permis à l'Etat-major d'enrôler 36 recrues, dont 8 femmes. Une personne dispose déjà d'une formation de sapeur-pompier et a été directement incorporée dans la Compagnie 2.

Activités

Introduction

Si aucun événement majeur n'est survenu en 2010, cette année se caractérise par une forte augmentation des interventions suite à des déclenchements d'alarmes automatiques, ainsi que par un nombre élevé d'incendies importants qui ont nécessité l'engagement de moyens conséquents et provoqué de sérieux dégâts.

Le nouveau camion matériel RENO 11, reçu à la fin de l'année 2009, a été inauguré le 20 mars 2010. Outre l'exposition des véhicules du SDIS et la partie officielle, le public et les invités ont

pu assister à l'engagement du nouveau camion lors d'un exercice d'intervention.

Lors de la revue bisannuelle, le SDIS a présenté à un public nombreux et intéressé le travail des sapeurs-pompiers lors de feux en sous-sol.

La poursuite de la collaboration entre les 4 SDIS du district et la Police de l'Ouest lausannois (POL) a permis de sensibiliser tous les intervenants au stress post-traumatique. Les officiers ont été formés afin d'être en mesure de déceler de telles situations et la cellule de defusing et de débriefing de la POL est désormais à dispositions des sapeurs-pompiers du district 24 heures sur 24 tout au long de l'année.

Lors des concours organisés le 1^{er} mai 2010 à Crissier à l'occasion de la 103^{ème} assemblée de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP), les représentants du SDIS se sont distingués. L'équipe ARI (Appareils Respiratoires Isolants) a remporté sa catégorie avec la mention «*très bien avec félicitations du jury*» et



Exercice bisannuel du Bataillon à l'avenue des Baumettes et, au premier plan, le nouveau véhicule communal

l'équipe du combiné a terminé à la 3^{ème} place. Quatre personnes ont participé à l'épreuve individuelle catégorie sous-officiers : le Cpl Jaccaud s'est classé 2^{ème}, le Cpl Guedes 3^{ème}, le Cpl Rodrigues 4^{ème} et enfin le Sgt Ryter a pris la 5^{ème} place. Deux personnes ont concouru dans la discipline du Gymkhana : le Cpl Romao qui s'est classé 17^{ème} dans la catégorie 31 à 40 ans et le Sap. Gomes qui a terminé au 27^{ème} rang dans la catégorie moins de 30 ans. Enfin, le SDIS de Renens s'est distingué lors du cortège en remportant la 1^{ère} place dans la catégorie «Défilé».

A l'occasion de la traditionnelle participation au Téléthon, la douzaine de sapeurs-pompiers bénévoles a récolté Frs 5'102.95, à la place du Marché et dans deux magasins.

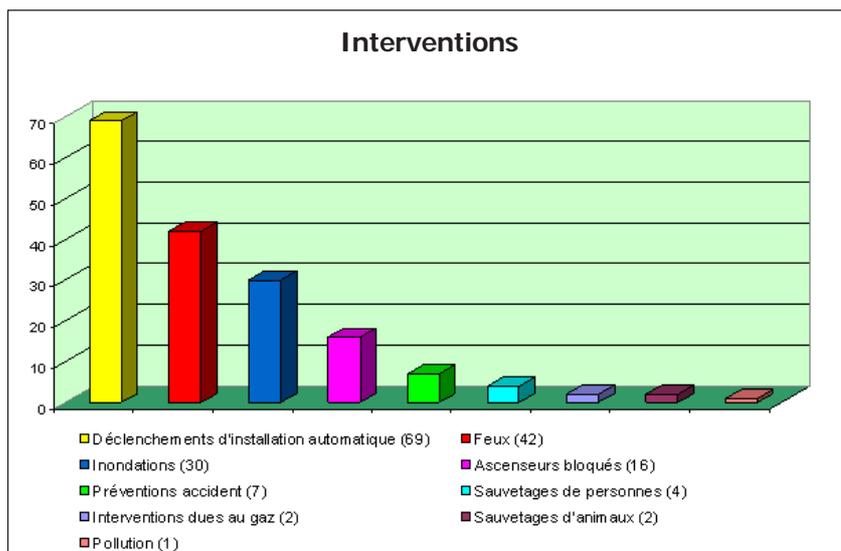
Interventions

Le nombre d'interventions suite à un déclenchement d'une installation d'extinction ou de détection incendie a augmenté de 68 % par rapport à l'année précédente. Cette forte hausse s'explique en partie par les travaux qui se sont déroulés au centre commercial Métropole, où le SDIS s'est rendu à 18 reprises.

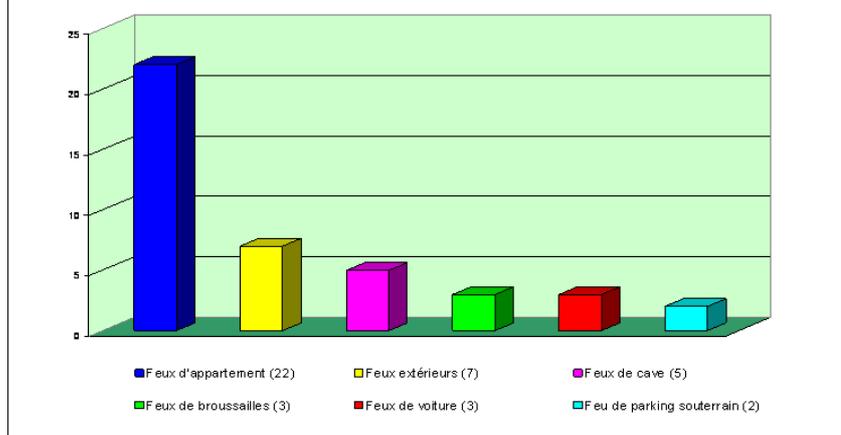
Suite à la mise en place des zones 30 km/h et, surtout, des aménagements destinés à ralentir et limiter le trafic, le SDIS a vu ses temps d'intervention allongés et a dû modifier son cheminement principal en direction du nord de la ville et de Prilly, car certaines rues ne permettent plus le passage des véhicules lourds sans risque élevé de se trouver bloqué. A cet égard, le SDIS regrette de ne pas avoir été associé à la mise en œuvre de ces mesures, ni même consulté ou informé.

Voici un échantillon des 173 interventions réalisées en 2010.

Le 15 mars à 11h32, le SDIS est alarmé pour un sauvetage d'animal à la rue du Bugnon 30. Un chat, qui se trouve dans un arbre à environ 6 mètres de hauteur, est attaqué par des corneilles. Une échelle télescopique est nécessaire pour atteindre le félin, qui se laisse facilement capturer, apparemment heureux d'être tiré de cette mauvaise posture. Comme il ne porte pas de collier et que son propriétaire est inconnu, il est conduit au refuge de la SPA par la Police.



Quant aux feux, ils se subdivisent ainsi :



Le 25 mars à 17h46, le Centre de traitement des alarmes (CTA) mobilise le SDIS pour un feu de cave à l'av. du Silo 24. De la fumée s'échappe du sous-sol et une partie des habitants a évacué l'immeuble. Plusieurs équipes de porteurs d'appareils respiratoires sont engagées pour sécuriser la cage d'escalier, pour éteindre l'incendie et pour ventiler les locaux. L'extinction s'avère difficile en raison d'une opacité totale, de l'exiguïté des lieux, des caves fermées à clé et de la densité de leur contenu. L'engagement de plusieurs ventilateurs et d'un extracteur est ensuite nécessaire pour évacuer les fumées qui ont envahi les sous-sols, la cage d'escalier et la pharmacie située au rez. Plusieurs caves sont détruites et l'origine du sinistre est suspecte.

Le 13 juin, un barbecue tourne mal à l'av. du Chablais 44. Une bouteille de gaz s'enflamme, bote le feu à une haie et menace un immeuble. Alarmé à 19h20, le chef d'intervention, après avoir alarmé des renforts, est con-

traint, en raison du risque d'explosion, de fermer l'av. du Chablais à toute circulation, d'interrompre la circulation du M1, de couper l'alimentation électrique de la caténaire et de créer une importante zone de sécurité. Plusieurs lances ainsi qu'un canon à eau sont engagés pour tenir la maison, pour éteindre la haie et la bouteille de gaz, puis pour refroidir cette dernière durant 30 minutes.

Le 29 juin à 15h37, le SDIS est mobilisé pour un feu de cave à l'av. du Silo 34. A son arrivée sur place, le chef d'intervention est informé qu'un deuxième feu de cave s'est déclaré à quelques centaines de mètres, à la rue du Censuy 7 B. Il alarme des renforts et envoie une partie des premiers intervenants sur le deuxième sinistre, où il s'avère finalement qu'un sapin brûle contre le bâtiment, à proximité d'un candélabre. A l'av. du Silo 34, une épaisse fumée s'échappe des sous-sols. De nombreux porteurs d'appa-

reils respiratoires sont nécessaires pour localiser le sinistre, l'éteindre et sécuriser les parties de l'immeuble envahies par la fumée. Un local à poubelles est endommagé, un contenant détruit, et quatre ventilateurs sont nécessaires pour évacuer les fumées. L'origine du sinistre semble intentionnelle, tout comme pour le feu de sapin à la rue du Censuy 7 B, où un candélabre est détruit.

Le 25 juillet peu avant 10h00, le SDIS de Prilly est alarmé, par erreur, pour une inondation à l'av. des Beaumettes 5 (bâtiment Siemens). Suite à la rupture d'une arrivée d'eau au 3^{ème} étage, l'aile centrale est entièrement inondée sur 6 niveaux. Des renforts sont demandés et une trentaine de sapeurs-pompiers des SDIS de Renens et de Prilly, ainsi que la quasi-totalité des aspirateurs des deux casernes, sont nécessaires pour évacuer cette eau, qui a notamment envahi les faux planchers ainsi que les fosses des ascenseurs et des monte-charge. Trois heures d'effort ont été nécessaires.

Le 2 novembre 2011 à 17h51, le SDIS est mobilisé pour un feu de cave à l'av. du 14 Avril 11. La fumée qui se trouve dans la cage d'escalier contraint les sapeurs-pompiers à évacuer les habitants au moyen de cagoules de sauvetage ou par l'extérieur avec une échelle-automobile. Un dispositif hydraulique est mis en

place pour procéder à l'extinction au sous-sol, alors que les ambulanciers contrôlent 31 personnes incommodées par la fumée. Les locataires peuvent réintégrer leur appartement peu avant 20h.00.

Le 5 novembre à 18h52, le SDIS est à nouveau alarmé pour un feu de cave à l'av. du 14 Avril 11. Un fort dégagement de fumée a envahi la cage d'escalier alors que les habitants tentent de quitter l'immeuble. De nombreux locataires sont évacués à l'aide de cagoules de sauvetage par des porteurs d'appareil respiratoire et grâce à la nacelle de l'échelle-automobile. Outre le SDIS de Prilly, le SPSL, la POL et la Gendarmerie, 3 ambulances sont mobilisées car plusieurs locataires ont été intoxiqués par la fumée. Quatre d'entre eux sont conduits au CHUV et les autres amenés en caserne, en attendant de pouvoir réintégrer l'immeuble. Ils y sont restaurés et la psychologue de la POL leur apporte le soutien nécessaire. Ce n'est qu'à 01h00 du matin qu'ils peuvent rejoindre leur logement, après évacuation des fumées, nettoyage de la cage d'escalier et contrôle de la qualité de l'air. Plus de 40 sapeurs-pompiers et 11 véhicules ont été engagés lors de cette intervention. Quant aux locataires emmenés au CHUV, ils ont tous pu le quitter au cours de la nuit.

Le 8 novembre à 18h54, nouvelle alarme pour un feu de cave à la même adresse. Heureusement, le départ de feu a été maîtrisé par le concierge avant l'arrivée des sapeurs-pompiers sur place. Les trois feux ont une origine apparemment intentionnelle.

Enfin, le 30 décembre peu avant 12h.00 au centre-ville, de la glace et de la neige menacent de tomber du toit de plusieurs immeubles, dont le Grand-Hôtel. Le secteur est sécurisé, puis une échelle-automobile lausannoise est engagée afin de supprimer tout danger pour les passants.

Des plaques de glace menacent de tomber du toit



Informatique-Population

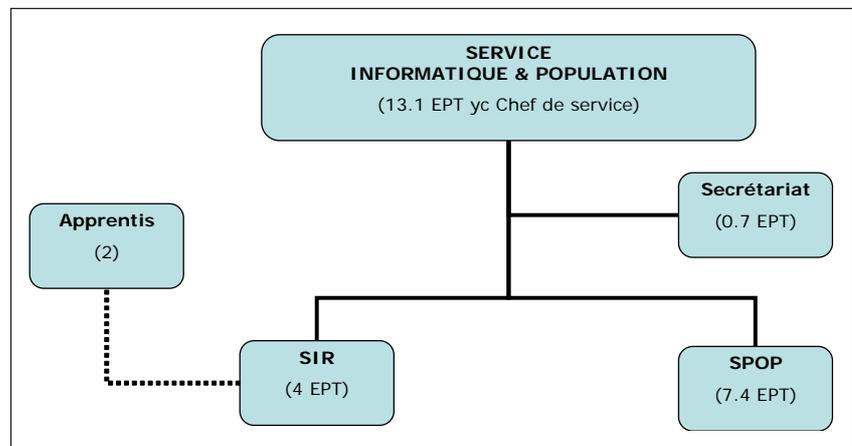
Le Service Informatique-Population gère les principales activités suivantes :

- Stratégie (Administration - Management)
 - Gestion des commandes et imputations comptables
 - Gestion des licences et des contrats
 - Mise en place de directives et contrôles
 - Recherche et développement/Conseils
 - Définition d'une stratégie adaptée aux besoins, conduite de projets

- Systèmes (Réseau - Serveurs - Téléphonie)
 - Achat et maintenance du matériel
 - Installation / Configuration / Surveillance
 - Sauvegardes / Sécurité / Droits d'accès / Anti-virus
 - Téléphonie (Centrale, appareils, facturation)
 - Helpdesk 2^{ème} niveau

- Software (Applications - Interfaces - Rapports)
 - Recherche de solutions / Outils de statistiques pour l'aide aux décisions
 - Mise en place de logiciels et suivi avec les fournisseurs
 - Administration des bases de données
 - Paramétrisation / Formation / Interfaçage
 - Helpdesk 2^{ème} niveau
- Support (Postes de travail - Bureautique)
 - Offres, livraisons des postes

- Maintenance du parc informatique
 - Installation / Configuration / Support aux utilisateurs
 - Gestion des périphériques (imprimantes, scanner, agenda, etc.)
 - Helpdesk 1^{er} niveau
-
- SPOP (Service de la population)
 - Accueil et renseignements à la population
 - Gestion des dossiers des habitants
 - Relations avec le Canton et la Confédération



Service Informatique (SIR)

Introduction

Les faits marquants de l'année ont été la fin du projet de la VoIP, l'adaptation de l'infrastructure du centre de calcul aux nouveaux besoins, la mise en place de points d'accès publics à Internet ... et la fin du partenariat avec Ecublens.

Partenariats

Comité de suivi pour le développement informatique intercommunal

La Commune d'Ecublens a résilié la convention informatique. Dès lors que

le projet SIA arrivait à terme, la Commune d'Ecublens a estimé que le partenariat n'avait plus de sens.

Raison pour laquelle le Comité ne s'est réuni qu'une seule fois (le 18 mars) pour la présentation des comptes 2009. Ce point n'a suscité aucun commentaire particulier.

SDIS-Chamberonne

La convention de prestations informatiques signée en janvier 2009 avec le SDIS-Chamberonne a été quelque peu remise en question suite à la fin du partenariat avec la Commune d'Ecublens. Toutefois, une solution assurant la connexion entre la caserne située à Ecublens et le centre de calcul de Renens a été trouvée à la satisfaction de tous les intéressés.

Réseau d'accueil de jour des enfants

Dans le cadre de la loi sur l'accueil de jour des enfants une nouvelle convention a été signée avec la garderie des Baumettes pour des prestations informatiques.

Par contre, la fin du partenariat avec la Commune d'Ecublens rend caduques, dès 2011, les prestations d'hébergement pour les structures d'accueil du réseau d'Ecublens, Chavannes et St-Sulpice (AJESOL).

Activités projet par projet

Projet SIA (Système d'Information Administratif)

Le projet, débuté en 2008, aurait dû se terminer en 2010. Hormis quelques points de détails et d'interfaces avec le SIT, il faut encore terminer la saisie des données du cimetière. Cette étape n'a pu être réalisée par manque de ressource du côté du service Environnement-Maintenance.

La gestion des arbres et des routes a été supprimée du périmètre de ce projet. En effet, les arbres sont déjà répertoriés dans le SIT et cette solution donne entière satisfaction aux intéressés. Il en sera fait de même pour la gestion des routes.

En principe donc, ce projet sera terminé en 2011.

Réservation - Location d'objets

Après formulation des besoins dans les différents services en matière de réservation et de location d'objets, la distinction entre les objets nécessitant un flux «factures» important des autres objets s'est avérée nécessaire.

Raison pour laquelle, la gestion de la salle de spectacles et de ses dépendances est assurée par un logiciel complet basé essentiellement sur le cahier des charges du gestionnaire de la salle de spectacles. Il inclut, entre autres, les notions de pré-réservation, de réservation, d'édition de contrats, de facturation et de consultation du calendrier par Internet. Sa mise en exploitation est prévue pour l'été 2011.

Le Centre électronique de la ville de Neuchâtel a développé un programme de gestion des locations et réservation d'objets qu'il propose en hébergement. A savoir, un accès par Internet aux données mémorisées dans leur centre de calcul. Ce logiciel répond aux besoins exprimés dans le cadre du plan mobilité (réservation de vélos, cartes Galaxy et cartes journalières CFF-CGN). Cette solution s'est révélée économique, flexible et simple à mettre en place. La consultation des disponibilités des cartes journalières CFF par Internet est en cours.

En ce qui concerne la réservation des différentes salles de conférence, Outlook s'est imposé comme largement suffisant.

Téléphonie

A quelques exceptions près, tous les appareils téléphoniques de la Commune sont de type VoIP; c'est-à-dire que la voix et les données informatiques utilisent le même réseau. Ceci a permis de diminuer, de manière générale, les coûts de maintenance.

Parmi les exceptions, on peut mentionner les structures d'accueil des enfants (Globe-Trotteurs, Tournesol, Farandole et APEMS-Nord). Pour l'instant, aucune solution proposée n'a été satisfaisante. Il y aura lieu à l'avenir de revoir la connectique de ces structures dans son ensemble.

La téléphonie des directions des écoles primaires et secondaires a été raccordée au Canton. La justification de certaines lignes louées avec certains collèges et autres pavillons est devenue caduque. De nouvelles solutions seront mises en place en 2011.

GED (Gestion Electronique des Documents)

En 2008, une première étude des besoins en matière de gestion documentaire dans l'administration com-

munale a montré la pertinence de mettre en place une gestion électronique des documents. En 2009, un étudiant en ingénierie des médias à la HES d'Yverdon, dans le cadre de son travail de diplôme, a installé et configuré le logiciel Open source Alfresco. Il a également mis en place une solution pour l'inventaire des archives ainsi que le prototypage du flux des Naturalisations.

En 2010, vu l'importance d'une gestion électronique des documents dans l'administration communale et en particulier dans le choix du logiciel, il était nécessaire de valider cette démarche par une société experte en la matière, et en particulier avec Alfresco. Cette démarche a, d'une part, validé le choix d'Alfresco et d'autre part permis l'élaboration des spécifications fonctionnelles et contraintes d'implémentation de trois sous-projets; à savoir les Naturalisations, les dossiers du personnel et les dossiers des habitants. Les offres parviendront au début 2011.

Copieurs multifonctions

Avec l'installation d'un copieur multifonctions dans les bureaux de l'Agence d'Assurances Sociales, dont les coûts sont partagés entre la Commune et le Canton, ainsi que tout récemment pour l'APEMS-Nord, le nombre de machines passe à 35 appareils.

Le nombre de copies Noir & Blanc demeure stable (1 million) par contre la couleur passe de 40'000 à 260'000 copies. Il faut, toutefois, relever que certaines impressions couleur étaient sous-traitées à l'extérieur; ce qui n'est plus forcément le cas.

Relevons par contre, qu'en général, le ratio Couleur / Noir & Blanc est de 1/4 à 1/5. Des améliorations peuvent être effectuées en rendant attentif les collaborateurs sur la pertinence de la couleur. Il est par contre évident que le nombre de 40'000 copies prévues était sous-estimé.

Infrastructure - Virtualisation

Après 5 ans de bon fonctionnement, le remplacement de la climatisation était incontournable. En effet, pour stabiliser la température à 25°C et ainsi éviter une usure prématurée du matériel, voire l'arrêt des serveurs, deux climatiseurs de 10 KW chacun

s'est avérée nécessaire. Cette solution tient également compte de l'augmentation régulière de la capacité de stockage à moyen terme.

En matière d'énergie, il a fallu remplacer l'onduleur. Le nouvel appareil délivre une puissance de 15 KVA et offre ainsi une autonomie électrique de 30 minutes.

Pour ce qui concerne la capacité de stockage, une nouvelle solution de disques en réseau (SAN) a été installée. Ceci a permis d'une part de palier les besoins à moyen terme d'espace disques. D'autre part, cette solution va permettre de créer un environnement de test, très pratique lors de la mise en place de nouvelle solution. Et enfin, cette infrastructure supplémentaire offre une solution redondante nécessaire en cas de panne majeure et initie le projet de mise en place d'un centre de calcul de secours.

Une solution consistant à mieux protéger le centre de calcul actuel contre l'incendie notamment, ainsi qu'à la création d'un centre de calcul de secours sont d'actualité. Une étude est prévue dans ce sens.

Avec le trend actuel du Cloud computing, une analyse a montré que les deux pré-requis pour obtenir une

offre intéressante d'hébergement d'un centre de calcul sont le catalogue des prestations et la virtualisation des machines.

Les serveurs sont virtualisés au fur et à mesure de leur remplacement. Cette solution est intéressante à plus d'un titre. On peut mentionner la facilité de créer, gérer et maintenir un serveur et son indépendance totale vis-à-vis du matériel.

La virtualisation des Pc a donné de bons résultats. Son exploitation débutera au premier semestre 2011.

WiFi

Dans l'optique d'offrir à tout usager de la future Place du Marché, mais également à d'autres endroits, un accès gratuit à Internet, il était primordial de trouver un véritable partenaire.

Dans la pratique, le principe est le suivant. Le prestataire fournit le matériel déjà paramétré. Celui-ci est fixé par un électricien de la région et connecté au réseau fibre par le Service informatique. Une fois opérationnel, tous les composants sont soumis à une surveillance active et le matériel est adossé au système principal du fournisseur.

Il est utile de rappeler que le prestataire filtre les accès aux sites à caractère illicite, pornographique, drogue, racisme, etc. il se porte également garant du respect de la loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LSCPT).

A la fin de l'année, on trouve des points d'accès à la Place du Marché, à la Bibliothèque du Léman, à la salle de Municipalité ainsi que sur l'Esplanade devant l'Hôtel-de-Ville.

La Salle de spectacles sera équipée au début 2011. Ensuite, le déploiement se poursuivra, dans les lieux semi-publics tels que salles d'attente, réceptions et salles de conférence dans les différents services de l'administration communale.

Formation

Dans l'optique de suivre l'évolution technologique et de mettre en place les nouveautés, des cours ont été dispensés aux collaborateurs sur le nouveau système d'exploitation Windows7 ainsi que sur la suite bureautique MsOffice-2010.

Des séminaires sur la virtualisation ont également été suivis par le responsable des systèmes.

Service de la Population (SPOP)

Introduction

Hormis les gros travaux de mise en conformité des données du contrôle des habitants dans le cadre de l'harmonisation des registres, 2010 a aussi été la mise en application de nouvelles directives émises par le Canton.

Il s'agit notamment des directives se rapportant aux visas de retour pour les ressortissants d'Etats tiers résidant en Suisse et désirant voyager alors que leurs titres de séjour sont en cours de renouvellement; aux documents biométriques remplaçant les titres de voyage; aux regroupements familiaux (nouvelle jurisprudence du TF) et à la nouvelle déclaration de prise en charge (les représentations suisses mentionnent si une assurance-voyage doit être exigée).

Par contre, du côté des locaux, il est toujours à déplorer qu'aucune solution n'ait vu le jour.

LHR (Loi sur l'harmonisation des Registres)

Pour rappel, l'harmonisation des registres a comme principaux objectifs d'identifier chaque individu de manière univoque, de connaître son adresse précise et de pouvoir en tirer des statistiques.

Les transferts des informations d'une administration à l'autre ou d'un registre à l'autre ont été normalisés selon des types de messages classés sous des acronymes eCH00xx.

Le premier élément a débuté en 2009 déjà pour l'attribution du nou-

veau numéro d'AVS à 13 chiffres. La mise à jour se fait automatiquement par la lecture d'un fichier selon le format eCH-0083.

Dans un deuxième temps, l'harmonisation s'est poursuivie au service de la population par la mise en conformité principalement des informations Noms-Prénoms-Filiations, Etat civil, Nationalité, Langue de correspondance, Ménage, Adresse, Permis, Rôle électoral et Confession.

Basée sur le registre communal des habitants, sur le registre cantonal des bâtiments et logements ainsi que sur les déclarations faites par les propriétaires et gérances, la Poste, sous mandat communal, a consigné le lien entre un habitant et son logement dans un fichier conforme au standard eCH-0087.

Avec sa «connaissance du terrain», la Poste aurait pu obtenir un meilleur taux d'attribution des logements que les 85% contractuels. A leur décharge, il faut relever que du côté des gérances, les données n'ont pas été communiquées de manière toujours très scrupuleuse.

Toutefois, il faut relativiser le problème si l'on sait que l'attribution définitive des logements à tous les habitants échoit au 31.12.2012.

Enfin, le 22 décembre, un fichier, au format eCH-0099, a été déposé sur

la plateforme sécurisée du Canton; constituant le 1^{er} recensement électronique. Cette opération sera répétée mensuellement. Les premiers retours d'information n'arriveront pas avant le 2^{ème} trimestre 2011.

Formation

Quatre collaborateurs ont suivi des cours de formation organisés par le Canton afin de mettre à niveau leurs connaissances et un collaborateur a pris part aux cours traitant de la LHR.

Statistiques

Durant l'année, les guichets ont traité 17'272 mutations et 6'027 encaissements. 11'388 convocations & courriers ainsi que 2'508 déclarations de domicile ont été envoyés.

Ce qui représente quotidiennement plus de 70 mutations et près de 50 convocations.

Pour les permis, l'évolution se présente selon le tableau ci-dessous.

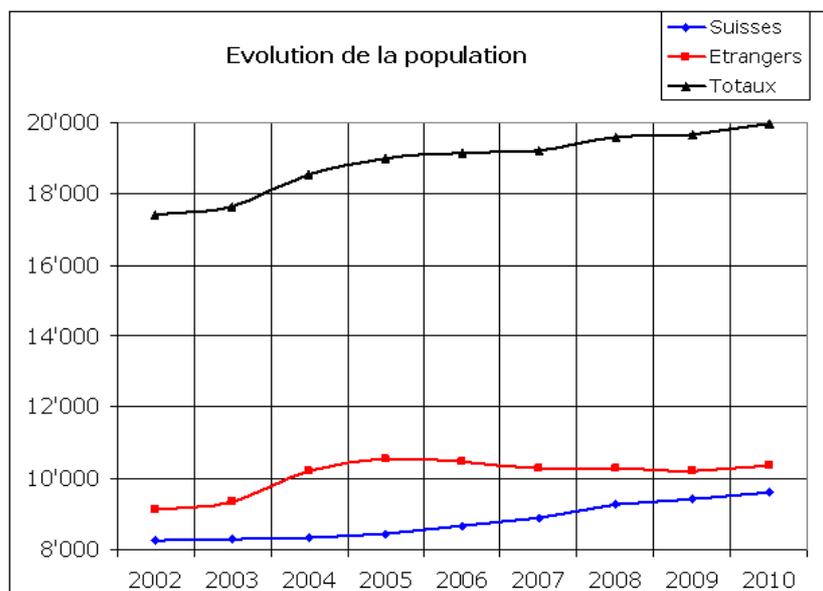
Permis délivrés	2010	2009	2008	2007	2006
Permis d'établissement étrangers (dont 142 B en C)	1'408	2'314	2'500	2'075	1'448
Permis de séjour étrangers	2'129	2'028	2'407	2'983	2'592
Permis frontaliers	72	98	114	350	240

La diminution du nombre de permis est lié au fait que depuis 2008, les permis C sont renouvelés tous les 5 ans (avant tous les 3 ans) et les permis B tous les 2 ans (avant tous les ans).

Evolution de la population

Au niveau de la population, de manière générale, on constate une augmentation des habitants légèrement supérieure à 1.5%, légèrement plus importante du côté des personnes de nationalité suisse.

La population étrangère demeure toutefois majoritaire (51.94%) pour atteindre les 10'369 étrangers de 116 nationalités différentes.



Population résidente réelle, selon le sexe et l'âge

	Hommes	Femmes	Enfants de moins de 16 ans		Total
			Garçons	Filles	
Bourgeois	682	728	250	246	1'906
Vaudois	1'457	1'822	275	224	3'778
Confédérés	1'538	1'828	313	233	3'912
Suisses	3'677	4'378	838	703	9'596
Etrangers	4'566	3'831	995	977	10'369
Totaux	8'243	8'209	1'833	1'680	19'965
Augmentation par rapport à l'année précédente					1.58%

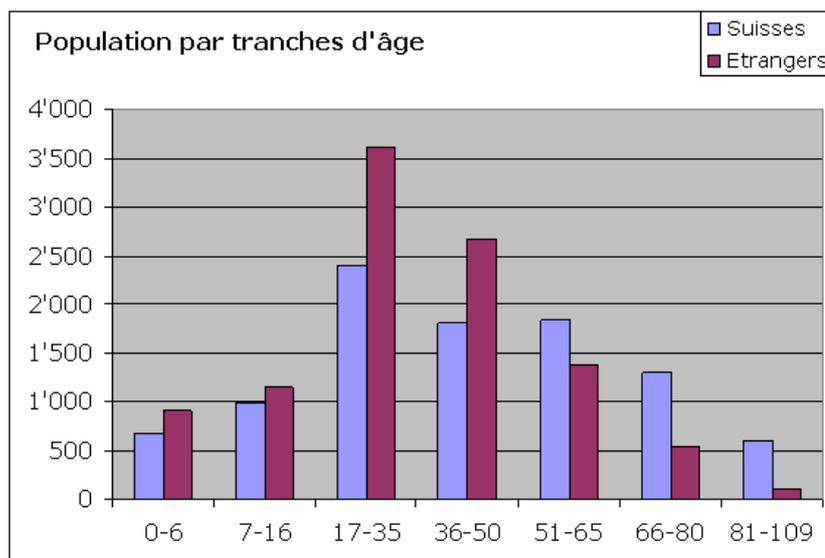
Répartition de la population étrangère par nation et par type de permis

Nationalité	Types de permis					En cours	Total	Nationalité	Types de permis					En cours	Total
	B	C	L	N	F				B	C	L	N	F		
Afghanistan	2	10			4		16	Lituanie	5						5
Albanie	1	1				1	3	Luxembourg	14	2					16
Algérie	17	21		6		1	45	Macédoine	36	146			1	3	186
Allemagne	37	43	1			8	89	Madagascar	6	2				2	10
Angola	26	11		2	16		55	Malaisie	3	2					5
Argentine	3	4					7	Mali			1				1
Australie	1	2					3	Maroc	31	41				3	75
Autriche	3	7					10	Maurice	5	11				1	17
Banladesh	1	3					4	Mexique	2		2				4
Belgique	21	23	1			2	47	Moldova	1	2					3
Bénin	3					1	4	Mongolie	1				3		4
Bhoutan					2		2	Mozambique		2					2
Bolivie	5	2				1	8	Népal	1						1
Bosnie-Herzégovine	92	96			21		209	Nicaragua	2						2
Brésil	96	32				25	153	Niger	1						1
Bulgarie	8	1				4	13	Nigéria	2	1					3
Burkina Faso	6				1		7	Norvège						1	1
Burundi	1	4					5	Ouzbékistan	2						2
Cameroun	31	20		1		10	62	Pakistan	9	3					12
Canada	9	6	5				20	Pays-Bas	8	9					17
Cap-Vert	11	21					32	Pérou	16	14				1	31
Chili	16	66				7	89	Philippines	2					1	3
Chine	59	8	2			4	73	Pologne	27	13	3				43
Chypre	1						1	Portugal	1260	1685	72			20	3037
Colombie	11	9	1			1	22	Rép. dominicaine	5	7				3	15
Congo (Brazzaville)	7	5			1	1	14	Rép. tchèque	1	1					2
Congo (Kinshasa)	42	46			12	5	105	Roumanie	23	10	1			4	38
Corée (Sud)	3	2				1	6	Royaume-Uni	9	15				1	25
Côte d'Ivoire	6	11			2		19	Russie	12	10	1		7		30
Croatie	8	24				1	33	Rwanda	4	9				1	14
Cuba	2	1					3	Sao Tomé-Principe		1					1
Danemark		4					4	Sénégal	5	6					11
Dominique		1					1	Serbie	41	114			11	4	170
Egypte	1	2					3	Serbie-Monténégro	95	422		2	38	2	559
El Salvador	1						1	Singapour	1						1
Equateur	55	12				34	101	Slovaquie	7	8	1				16
Erythrée	24	7		3	10	2	46	Slovénie	4	4	1				9
Espagne	56	649	3			6	714	Somalie	7	1		1	24		33
Estonie	1						1	Sri Lanka	53	47		5	5	1	111
Etats-Unis	18	8	1		1	1	29	Suède	6	2					8
Ethiopie	22	7			3		32	Syrie	4						4
Finlande	6	2					8	Tanzanie		1					1
France	353	291	13			14	671	Tchad	1						1
Gabon				1			1	Thaïlande	11	12					23
Gambie	1						1	Togo	15	9			1	1	26
Ghana	6					1	7	Tunisie	37	54	1			1	93
Grèce	3	7				1	11	Turquie	108	428		1		9	546
Guatemala	1						1	Ukraine	13	4					17
Guinée	7	1			2	1	11	Uruguay		1					1
Haïti	4	2	1			5	12	Venezuela	1	2	1				4
Hongrie	7	5	1			2	15	Vietnam	6	31	1				38
Inde	54	8	41			1	104	Zimbabwe						1	1
Irak	7	10		6	7		30	Apatride	3				1		4
Iran	26	1					27	Non-déterminé (*)	3				5		8
Irlande	4	2					6								
Italie	119	1576	4			8	1707	Totaux	3396	6381	159	37	179	217	10369
Japon	12	1					13	(*) Ressortissants étrangers n'ayant pu prouver sa nationalité de manière formelle (passeport / carte d'identité) au moment de son entrée en Suisse							
Kazakhstan	1						1	Permis B : Permis de séjour d'une durée supérieure à 1 an							
Kenya		1				1	2	Permis C : Permis d'établissement							
Kosovo	159	168		3	6	7	343	Permis F : Admission provisoire							
Lettonie	1						1	Permis L : Permis de durée inférieure à 1 an							
Liban	9	3					12	Permis N : Requérant d'asile							
Libye		1				1	2								
Liechtenstein		1					1								

La répartition par tranches d'âge montre notamment que 75% des retraités sont Suisses. La population active, étrangère à 56%, représente 68.66% de la population totale. Par ailleurs les étrangers représentent 54% des enfants en âge de scolarité obligatoire et près de 58% des enfants dans la tranche de 0 à 6 ans.

Mouvement de la population

Au 31 décembre 2010, la population de Renens recensée par le SCRIS est de 19'456. La différence, de 509, avec les données réelles provient des 179 permis F (admissions provisoires) et des 37 permis N (requérants d'asile) qui ne sont pas recensés au Registre Centrale des Etrangers à Berne. Les 76 permis L (permis de courte durée) soumis à approbation ainsi que les 217 autres cas qui n'ont pas encore fait l'objet d'une décision



à Berne viennent compléter la différence.

Le mouvement migratoire (20.26%) a retrouvé le taux de 2008 et se

trouve plus élevé que celui de 2009 (18.32% en 2009, 20.33% en 2008). Il est cependant nettement plus marqué chez les étrangers que chez les Suisses.

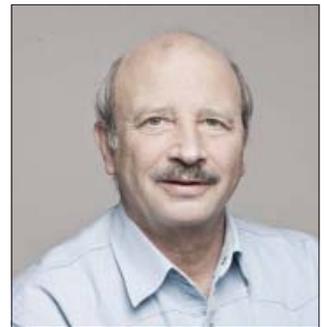
Mouvement migratoire	Suisses	Etrangers	Total
Personnes arrivées dans la commune	792	1'361	2'153
Personnes ayant quitté la commune	833	1'058	1'891
Totaux des migrations	1'625	2'419	4'044
	17.22%	23.68%	20.26%

Résidences secondaires

Population en séjour, selon le sexe et l'âge					
	Hommes	Femmes	Enfants de moins de 16 ans		Total
			Garçons	Filles	
Vaudois	41	38	1	4	84
Confédérés	333	246	3	3	585
Suisses	374	284	4	7	669
Etrangers	53	22	0	3	78
Totaux	427	306	4	10	747

Parmi les 747 personnes en résidence secondaire, 330 sont des étudiants.

Sécurité sociale



Directeur :

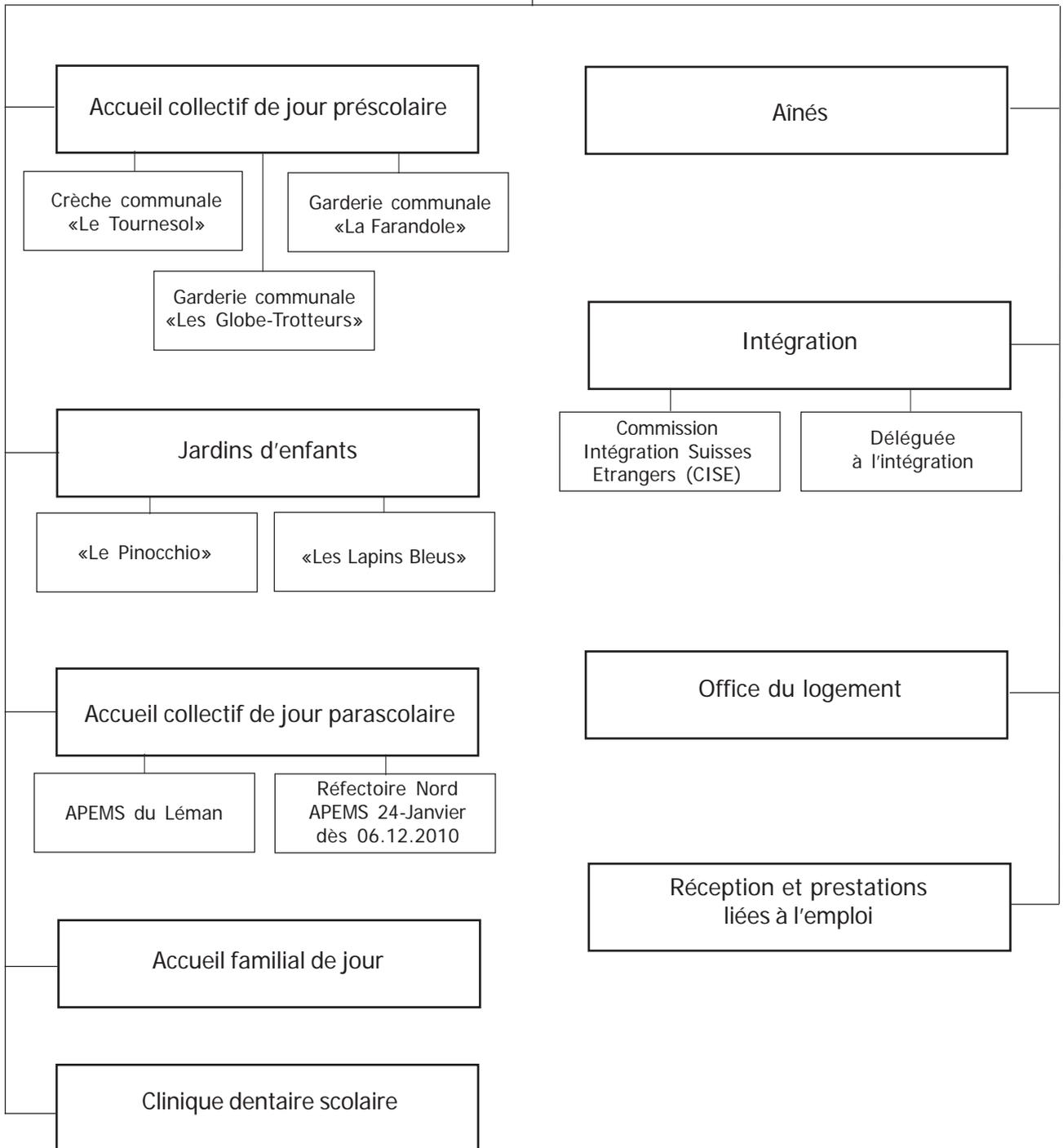
M. Jean-Pierre ROUYET, Conseiller municipal

Cheffe de service :

Mme Jacqueline SCHWAB

Conseiller municipal

Cheffe de Service



Sécurité sociale

La Direction de la sécurité sociale gère les activités principales suivantes :

- **Enfance**
 - Accueil collectif préscolaire; crèche, garderies, jardins d'enfants
 - Accueil collectif parascolaire; APEMS du Léman et du 24-Janvier
 - Accueil familial de jour
 - Relations avec les institutions privées liées à la petite enfance
 - Clinique dentaire scolaire

- **Prestations en faveur des Aînés**

- **Intégration**
 - Pôle de l'intégration
 - Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE)

- **Office du logement**

- **Prestations liées à l'emploi et au chômage**

- **Prestations sociales diverses**

- **Relations avec diverses institutions sociales communales et régionales**

- **Relations avec les organismes intercommunaux régionaux (CSR, CMS, ORP)**

Introduction

Les faits marquants de cette année ont été :

- le développement de l'office du logement
- la fête des Aînés
- le déplacement et l'agrandissement de la garderie «La Farandole»
- l'ouverture du 2ème APEMS de la ville au 24-Janvier.

Par ailleurs, une grande partie de l'année a été consacrée à la préparation inhérente aux travaux de réfection de l'immeuble de la rue de Lausanne 25 qui ont débuté en septembre 2010. Ces travaux dureront plusieurs mois et devraient se terminer en juin 2011. L'immeuble sera alors accessible aux personnes en situation de handicap, il réunira tous les services administratifs de la Sécurité sociale sous le même toit et offrira une réception unique aux usagers.

Enfance

Le réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier offre les trois types d'accueil prévus par la LAJE (loi sur l'accueil de jour des enfants), soit l'accueil collectif préscolaire, l'accueil collectif parascolaire et l'accueil familial de jour.

Au 31 décembre 2010, ses membres sont :

- les communes de Renens et Crissier
- la Fondation les Baumettes
- l'Entraide familiale de Renens et environs qui le quitte à fin décembre, sa garderie des P'tits mômes étant reprise par la commune de Crissier au 1^{er} janvier 2011
- l'entreprise Bobst.

L'année a été marquée par une forte augmentation du nombre de places proposées par le réseau, + 89 places, soit un accroissement de 23.6%. Cette augmentation concerne principalement l'accueil parascolaire, grâce à l'ouverture de deux APEMS, celui de la Vernie à Crissier et celui du 24-Janvier à Renens.

Au 31 décembre, le réseau propose 450 places réparties comme suit :

- 190 places d'accueil collectif préscolaire (yc 54 places pour des écoliers du cycle initial)
- 116 places d'accueil collectif parascolaire (destinées aux écoliers CYP 1 et 2)
- 144 places d'accueil familial de jour

Les structures d'accueil membres du réseau sont les suivantes :

- crèche communale «Le Tournesol» 18 places
- garderie communale «Les Globe-Trotteurs» 34 places
- garderie-UAPE communale «La Farandole» 62 places
- garderie des Baumettes 17 places
- garderie «La Roue enchantée» 13 places
- centre de vie enfantine «Les P'tits mômes» 46 places
- APEMS du Léman 40 places
- APEMS du 24-Janvier 40 places
- APEMS de la Vernie 36 places
- structure d'accueil familial de jour 144 places

Accueil collectif préscolaire

Crèche «Le Tournesol»

Chaque jour, 18 enfants entre 3 mois et 2 ans et demi sont accueillis à la crèche le Tournesol.

Tout au long de l'année 2010, c'est en priorité avec des activités d'éveil aux livres que les enfants ont découvert de nouveaux horizons, comme dans les autres lieux d'accueil de la petite enfance de la Commune.

A plusieurs reprises, des enfants d'autres garderies sont venus leur rendre visite pour vivre ces moments ensemble.

Au mois de mai, les enfants du Tournesol ont participé, avec cent trente petits, à la fête inter-garderies à la salle des spectacles. Un spectacle créé par une conteuse à partir de leurs récits préférés les a enthousiasmés !

En juin, les enfants, quittant le Tournesol avant les vacances, ont vécu, très fièrement, une journée de «course de garderie» dans la forêt.

Les parents ont été invités pour deux réunions, en soirée. Durant la première, une psychologue a parlé de la socialisation du petit enfant. Les parents se sont familiarisés avec les activités proposées régulièrement à leurs enfants, lors de la deuxième rencontre.

En juillet, les familles ont fait mieux connaissance autour d'un grand pique-nique canadien qui a eu lieu dans le jardin, moment toujours très apprécié par les familles.

Les parents ont aussi été invités, à plusieurs reprises, pour lire des livres avec leurs enfants, découvrant ainsi une des activités vécues.

Chaque parent a été reçu, au moins une fois dans l'année, pour un entretien.

Les éducatrices se sont réunies pour des colloques hebdomadaires en journée et une fois par mois en soirée. Elles ont approfondi des questions de pédagogie et ont réfléchi à mettre en place une communication toujours plus juste avec les parents.

Une soirée de formation continue pour toutes les équipes des lieux d'accueil de la petite enfance de la Commune a été organisée avec des psychomotriciennes, afin de préparer le thème de l'année suivante.

Deux stagiaires de l'école de formation d'éducatrices de l'enfance et plusieurs jeunes envoyés par l'orientation professionnelle, ou d'autres lieux de formation, ont été engagés pour des stages d'une durée d'une semaine à six mois. Une jeune fille a commencé, en août, un apprentissage de gestionnaire en économie familiale.

Le Tournesol a accueilli 53 enfants à temps partiel ou à plein temps, de 15 nationalités différentes, totalisant

3'730 journées d'accueil soit un taux d'occupation de 90 %. Le revenu moyen des parents a été de Fr. 9'247.-.

Garderie «Les Globe-Trotteurs»

Durant l'année 2010, 39 enfants, âgés de 3 mois à l'âge de l'entrée au cycle initial, ont été accueillis chaque jour du mois de janvier au mois de juillet. Dès le mois d'août, les 5 places des bébés ont été transférées à La Farandole, qui a déménagé dans des locaux plus spacieux. Ce départ a libéré deux pièces. Un espace fort bienvenu pour les activités avec les enfants a pu être aménagé, ainsi qu'un petit bureau pour les entretiens avec les parents ou le personnel.

L'équipe éducative a proposé des activités d'éveil aux livres aux enfants. Les parents ont aussi été associés à ces découvertes avec des «jardins aux livres» une fois par trimestre. Ces rencontres ont rencontré un très vif intérêt.

Une dizaine de livres ont voyagé de lieu d'accueil en lieu d'accueil et les enfants se sont rendus visite à plusieurs reprises.

Comme ceux du Tournesol, au mois de mai, les enfants des Globe-Trotteurs ont participé avec cent trente petits à la fête inter-garderies, à la salle des spectacles.

Une dizaine de familles ont apporté un goûter confectionné d'après une recette de leur pays, très heureux

Garderie - UAPE «La Farandole»

«La Farandole» a accueilli 112 enfants à temps partiel ou à plein temps, de 22 nationalités différentes. Totalisant 890 journées dans le secteur nursery-trotteurs, 3'600 dans le groupe des moyens et 5'009 journées pour les écoliers du groupe UAPE-cycle initial, soit un total de 9'499 jours de garderie. Le revenu moyen des familles a été de Fr. 7'537.-.

2010, année de changements, de chamboulements, de déménagement.

Cette année a été fortement marquée et influencée par l'agrandissement et le déménagement de «La Farandole» à la rue de l'Industrie 4 à Renens, en août 2010. L'équipe de «La Farandole» a consacré beaucoup d'efforts, dès janvier, afin de passer de 44 places à 62 places et proposer aux familles de Renens le premier lieu d'accueil petite enfance pour des enfants de trois mois à 6 ans, fin du CIN.

Tout au long de l'année, des activités ont été proposées, permettant aux enfants d'explorer le thème inter-garderie du livre, de se projeter dans la nature, de s'approprier le déménagement.

Lors du samedi pédagogique du mois de mai, les éducateurs de la nouvelle équipe «Farandole» ont travaillé sur des notions d'espace, créant des liens avec la pédagogie institutionnelle.

La Farandole a également participé à la fête inter-garderies du mois de mai.

La fête d'été fut une fête d'adieu. Après 43 ans passés dans les locaux du 24 Janvier 28, l'histoire de l'ancienne «Farandole» s'est terminée par des ateliers où parents et enfants purent investir les lieux différemment en peignant, décorant les murs et les sols de la garderie. La fête s'est poursuivie par un buffet pluriculturel au jardin.

Après l'accueil initial et une période d'adaptation des enfants et des parents dans les nouveaux locaux dès le mois d'août, l'inauguration officielle a eu lieu 13 novembre par une magnifique journée ensoleillée.

En partenariat avec l'école, les écoliers ont pu être accueillis dans le pavillon Sous-Biondes qui se trouve à proximité de la «nouvelle Farandole».

2010 c'est encore : plus de 110 entretiens de parents, 2 apprenties ASE qui ont terminé leur formation avec succès, de nombreux stagiaires, l'augmentation de l'équipe éducative, de nouvelles rencontres, une collaboration étroite avec le traiteur AFIRO, des activités parents-enfants.

Pour clore cette année, nous avons organisé une chantée de Noël dans nos nouveaux locaux et la fameuse soupe au caillou.

de partager ainsi quelque chose de leur culture.

La quinzaine d'enfants qui quittaient la garderie pour entrer à l'école est partie en course durant une journée, au mois de juillet.

En octobre, les Globe-Trotteurs ont reçu les enfants du quartier pour une fête autour du carrefour des chansons, ensemble d'instruments de musique qui embellit l'entrée de la garderie. Quelques adultes du quartier en ont profité pour se renseigner sur la garderie.

En décembre a eu lieu la traditionnelle fête de fin d'année. Avec leurs parents, les enfants ont confectionné une lanterne. C'est dans la nuit que petits et grands ont défilé en cortège avec émotion, bu le thé de Noël et chanté.

Lors des trois réunions de parents, le thème de la communication entre les enfants a été développé par une psychologue et l'équipe éducative a présenté des aspects de son travail. Les parents ont partagé beaucoup d'expériences.

De nombreux entretiens ont été organisés avec les parents, au minimum un par famille dans l'année. Pour certaines familles, en plus grande difficulté, les échanges ont eu lieu avec le pédiatre, l'assistant social ou le tuteur.

Une gazette, petit journal d'information sur la vie de la garderie, a été publiée pour les parents pour la première fois. L'expérience sera poursuivie en 2011.

L'équipe a poursuivi son travail de réflexion, lors des colloques hebdomadaires, ainsi qu' à l'occasion d'un samedi pédagogique, journée durant laquelle des spécialistes ont été invités pour parler de l'autorité et du monde imaginaire du petit enfant.

Deux stagiaires de l'école de formation d'éducatrices de l'enfance, ainsi que plusieurs jeunes encore à l'école obligatoire, ont été engagés pour des stages d'une semaine à six mois. Une apprentie effectue son apprentissage d'assistante éducative.

En 2010, la garderie a accueilli 85 enfants à temps partiel ou à plein temps de 23 nationalités différentes, totalisant 7'595 journées d'accueil, soit un taux d'occupation de 90%. Le revenu moyen des parents a été de Fr. 8'350.-.

Jardin d'enfants communal «Le Pinocchio»

En 2010, 72 enfants âgés de 2½ à 4½ ans ont été accueillis deux à quatre demi-journées par semaine au «Pinocchio», totalisant 4'007 demi-journées, ce qui représente 100% de sa capacité d'accueil.

Quinze enfants par demi-journée ont participé à de multiples animations ludiques, cognitives et créatives. Les éducatrices jonglant entre activités collectives et individuelles afin de répondre au mieux à l'individualité de l'enfant en collectivité. La course d'école annuelle a eu lieu en train au musée du Blé et du Pain, à Echallens.

Les enfants ont également exploré le thème inter-garderies du livre et ont participé à la fête du mois de mai, accompagnés de parents bénévoles.

Les éducatrices ont suivi des formations continues, ce qui leur a permis de réfléchir au réaménagement du jardin d'enfants et de réinterroger leur projet pédagogique.

A plusieurs reprises les éducatrices ont accueilli des parents en entretien et participé à des réseaux.

Pour clore l'année, «Le Pinocchio» a organisé un moment de contes, suivi d'un goûter canadien à l'extérieur, auquel de nombreuses familles ont participé.

Jardin d'enfants communal «Les Lapins bleus»

En août 2010 pour répondre aux exigences du SPJ, une éducatrice auxiliaire a été engagée afin de seconder l'éducatrice responsable du jardin d'enfants. «Les Lapins bleus» ont organisé des sorties dans la forêt, leur course d'école au musée d'archéologie et d'histoire au Palais Rumine, ainsi que de nombreuses activités créatrices et cognitives dans le respect du rythme de l'enfant en vue de son intégration future à l'école.

Les enfants des «Lapins bleus» ont partagé différents moments avec «la Farandole», cueillette de petits fruits, découverte de livres, piscine au jardin. Les plus grands enfants sont partis en camp à la ferme, dormir sur la paille, accompagnés de plusieurs bénévoles.

Les enfants ont participé à la Fête du printemps, et fabriqué comme chaque année le bonhomme hiver.

Durant 2010, le jardin d'enfants a accueilli une stagiaire préalable de longue durée, ainsi que plusieurs jeunes encore à l'école.

La grillade d'été a rassemblé en juin parents, enfants et équipe éducative pour un moment de partage festif, alors qu'en décembre, le Père Noël est venu leur rendre visite, sa hotte chargée de petits cadeaux.

En 2010, 89 enfants âgés de 2½ à 4½ ans ont été accueillis deux à quatre demi-journées par semaine aux «Lapins bleus», totalisant 4'859 demi-journées, ce qui représente 95% de la capacité d'accueil.

Accueil familial de jour

Le mode d'accueil familial de jour offre un accueil individualisé des enfants âgés de 4 mois à 12 ans au domicile d'accueillantes agréées en milieu familial.

La structure d'accueil familial de jour reçoit les demandes d'inscription des enfants dont les parents travaillent, sont en formation ou en recherche d'emploi. Les accueillantes en milieu familial ouvrent leur foyer et prennent soin des enfants qui leur sont confiés. Elles sont partenaires des parents et établissent une relation de confiance réciproque avec eux. La coordinatrice assure le contrôle et la surveillance de l'accueil. Pour les accueillantes au bénéfice d'une autorisation provisoire, la CIAFJ (communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour) assure la formation de base leur permettant de renforcer leurs compétences dans le domaine relationnel, aussi bien avec les enfants qu'avec les parents. Les accueillantes obtiennent, après validation de cette formation, une autorisation d'accueil, renouvelable chaque 5 ans. En complément, une formation continue, organisée par la coordinatrice sous forme d'un appui pédagogique, leur permet de rompre un certain isolement (du fait de leur travail à domicile), d'échanger des idées, de confronter des expériences, de trouver des réponses aux questions qu'elles se posent et de mieux s'organiser.

Cette année, la coordinatrice a enregistré 30 demandes de personnes désirant obtenir une autorisation d'accueillir des enfants à leur domicile, 4 candidates ont obtenu une autorisation, 4 sont en cours d'évaluation, 9 sont en attente d'évaluation, 10

ont renoncé à poursuivre les démarches, 3 ne correspondaient pas aux conditions requises pour exercer l'activité d'accueillante en milieu familial de jour.

Au cours de l'année 2010, 42 accueillantes en milieu familial au bénéfice d'une autorisation d'accueil d'enfants à la journée, ont accueilli un total de 224 enfants (168 pour Renens, 56 pour Crissier).

Accueil collectif parascolaire

Réfectoire scolaire

Le Réfectoire Nord de Renens, qui a accueilli durant de très nombreuses années des enfants à la salle de paroisse du Temple de Renens Village, a fermé ses portes le 3 décembre 2010. C'est avec une certaine émotion que le personnel et les enfants ont dit «au revoir» au premier réfectoire de Renens, qui avait été logé pendant plusieurs années à la buvette de la salle de spectacles.

APEMS du 24-Janvier

Le nouvel APEMS du 24-Janvier a ouvert ses portes le 6 décembre, dans les locaux de l'ancienne garderie «Farandole» à l'av. du 24-Janvier. Cette nouvelle structure «d'Accueil Pour Enfants en Milieu Scolaire» a remplacé le réfectoire Nord. Les locaux ont été entièrement rénovés et peuvent accueillir jusqu'à quarante élèves, sur le même mode de fonctionnement que l'APEMS du Léman.

APEMS du Léman

En cette année 2010 l'APEMS du Léman a soufflé sa toute première bougie. Pour clore l'année scolaire, les enfants ont présenté un petit spectacle à leurs parents, suivi d'un moment convivial autour d'un apéritif.

Dès la rentrée scolaire 2010-11, l'accessibilité des places APEMS a été

Chiffres au 31 décembre 2010

	Total	Renens	Crissier
Accueillantes en activité	38	34	4
Nouvelles accueillantes	4	4	-
Accueillantes en cours d'évaluation	4	1	3
Enfants placés	164	130	34
Enquêtes socio-éducatives	11		
Interdiction d'accueil	1		

élargie aux élèves du Cycle de transition (5 et 6^{ème}, degré secondaire), et la contrainte d'une inscription pour deux périodes d'ouverture quotidienne a été levée, afin de mieux répondre aux besoins des familles.

Ces changements ont porté leurs fruits, voyant les demandes d'accueil de midi et de l'après-midi fortement augmenter (en moyenne 36 élèves à midi et entre 20 et 25 enfants l'après-midi).

L'APEMS peut accueillir quarante élèves des cycles primaires I et II (1^{ère} à 4^{ème}) et CYT (5^{ème} et 6^{ème}) de 07h00 à 09h00, avant l'école, avec possibilité de prendre un petit déjeuner, de 11h30 à 14h00 pour le repas de midi et de 15h00 à 18h30 après l'école, ainsi que le mercredi après-midi dès 11h00.

Il est géré par une directrice, une assistante socio-éducative (ASE), deux animatrices et une employée de maison.

Les repas sont élaborés par un traiteur de la place, qui propose des menus variés et d'excellente qualité gustative. Le traiteur ainsi que la structure sont labélisés «Fourchette Verte».

L'espace repas mis à disposition des 7-9^{ème} remporte un vif succès. Les élèves ont la possibilité de se faire chauffer un repas au micro-onde, de pique-niquer ou de commander un repas chaud auprès de l'APEMS. Cette dernière solution n'est, cependant, que très peu utilisée, les enfants venant le plus souvent avec leur pique-nique ou un repas à réchauffer.

Relations avec les institutions privées liées à la petite enfance

Jardin d'enfants de Florissant

En 2010, 45 enfants âgés de 2½ à 4 ans (44 en 2009) ont été accueillis dans les locaux de la Grange de Florissant, les lundis, mardis, mercredis et jeudis matin de 08h45 à 11h15, sous la responsabilité d'une éducatrice.

Le jardin d'enfants de Florissant a reçu une subvention communale de Fr. 5'000.-- et a perçu les écolages payés par les parents.

APEMS du 24-Janvier, locaux



Année civile	2009			2010	
	Nord	Sud (fin juillet)	APEMS (dès août)	Réfectoire Nord*	APEMS Léman
Repas servis	4855	1778	1483	4035	4669
Jours d'ouverture	162	88	74	172	189
Moyenne journalière	30	20	20	24	25
Effectif maximum	43	24	24	36	36

Les statistiques relatives au mois de décembre 2010 n'ont pas été prises en compte pour l'APEMS du 24-Janvier

* Janvier à novembre

Association «Aux Quatre Coins»

Le lieu d'accueil «Enfants-Parents» établi Aux Quatre Coins depuis 15 ans est un espace destiné à l'accueil d'enfants de 0 à 5 ans, accompagnés d'un parent ou d'un adulte responsable, inspiré du modèle des Maisons vertes de Françoise Dolto.



Ce lieu est ouvert à raison de 5 demi-journées par semaine et permet l'accès à des familles de toutes nationalités pour favoriser la rencontre, la découverte de l'autre, la socialisation et ce dans le plus grand respect des particularités de chacun.

Sur les 213 demi-journées d'ouverture en 2010, les «Quatre Coins» ont reçu 3911 visites, dont 2185 visites d'enfants, ce qui représente une moyenne de 18 à 19 personnes accueillies (enfants+ accompagnants) par demi-journée.

La fréquentation qui avait connu une légère baisse en 2009 a augmenté de 12 % cette année, suite aux efforts d'information pour rappeler la présence de l'association dans l'Ouest Lausannois.

L'association est pilotée par un comité de 5 personnes dont 2 accueillantes représentantes de l'équipe, elle-même composée de 10 accueillantes.

Durant l'année 2010, l'association s'est fortement mobilisée afin d'organiser la journée de rencontre romande annuelle des Maisons Vertes, dont elle a choisi le thème de « la multi-culturalité : accueillir les différences, reconnaître les ressemblances ».

Le financement du Service de Protection de la Jeunesse associé à divers soutiens dont celui de la commune de Renens, permet à la structure de fonctionner de manière durable et de renforcer sa présence dans l'Ouest Lausannois en s'impliquant à titre associatif dans des événements organisés par la ville de Renens.

En lien avec l'accueil des familles de Renens et environs, les locaux des «Quatre Coins» se prêtent à des cours de préparation à la naissance. Chaque lundi soir, des rencontres ani-

mées par une sage-femme et des interprètes communautaires formées et expérimentées sont proposées en espagnol, portugais, turc, albanais et d'autres langues si demande.

7 cours ont été donnés en 2010 et 40 femmes enceintes ont bénéficié de ces rencontres hebdomadaires. Leur origine était variée : 9 albanophones (Kosovo, Albanie), 16 lusophones (Brésil, Portugal, Cap-Vert), 8 hispanophones (Equateur, Pérou, Chili, Espagne, Nicaragua), et 3 femmes de Turquie, 1 de Chine, 1 du Tibet, et 2 du Sénégal.

Par ailleurs 2 accueillantes animent un atelier «Aux Quatre Couleurs» destiné aux enfants qui ont dépassé l'âge de venir dans ce lieu d'accueil. Créé en 2008, l'atelier accueille des enfants de 5 à 8 ans, dans les locaux du jardin d'enfants Le Pinocchio mis à disposition par la commune de Renens, les lundis de 15h30 à 17h30. Les ateliers sont centrés sur l'expression verbale (en français) et créatrice, à travers des jeux de société, des jeux libres et des médiations artistiques.

En 2010, ce sont 498 enfants de plus de 5 ans, de différentes nationalités et provenant pour la majorité du quartier de Censuy, qui se sont répartis sur 40 ateliers, ce qui représente une fréquentation moyenne de 12 à 13 enfants par atelier.

Foyer Sainte-Famille

Le foyer Sainte-Famille offre 50 places pour des enfants âgés de 3 à 12 ans (20 places «moyens» et 30 places «écoliers»). La garderie est ouverte de 06h30 à 18h00 du lundi au vendredi. Une partie internat accueille entre 12 et 16 enfants, 7 jours sur 7, toute l'année.

Des contacts réguliers existent avec cette structure depuis plusieurs années et la ville soutient les activités du foyer Sainte-Famille par une subvention annuelle de Fr. 20'000.-. En 2010, cette subvention a été augmentée de Fr. 60'000.- afin d'aider le foyer à faire face à d'importantes difficultés financières. Une partie de cette aide extraordinaire a été financée par le fond du 700^{ème}.

Des discussions sont actuellement en cours afin d'envisager l'entrée du foyer Sainte-Famille dans le réseau d'accueil de jour des enfants, avec effet au 1^{er} août 2011.

Ludothèque le «Potiron» de l'EFRE

Le «Potiron» se situe à la rue de la Source 2. Il est ouvert les mercredis après-midi de 14h00 à 17h30 et fermé pendant les vacances scolaires.

La Ville de Renens subventionne la ludothèque à hauteur de Fr. 8'700.- par année.

Clinique dentaire scolaire

Le médecin-dentiste entré en fonction en août 2009 n'a pas poursuivi ses activités et a quitté la Clinique en septembre 2010. S'en est suivi une période de latence durant laquelle la Municipalité a, d'une part, confirmé son souhait de voir les activités de la Clinique se poursuivre, et d'autre part, tout mis en œuvre pour trouver un nouveau praticien, apte à reprendre les activités de la Clinique au plus vite. Fort heureusement, ces recherches ont abouti et une doctoresse a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2011.

En 2010, la Clinique dentaire scolaire a accueilli 509 patients. Les dépistages de l'année scolaire 2009-2010 ont été menés sur 2'260 élèves, répartis en 133 classes primaires et secondaires.

40% des élèves étaient sans carie ni obturation, 25% étaient sans carie mais présentaient des obturations, 32% avaient des caries et 3% présentaient une bouche négligée.

Le bus de prévention s'est installé à Renens du 21 septembre au 8 octobre 2010. Situé dans la cour du collège des Pépinières, il a accueilli les élèves des classes primaires de CYP1, CYP2, DES, OES, ainsi que toutes les classes enfantines. Par ailleurs, les enfants les plus âgés des crèches-garderies lui ont également rendu visite.

De plus, la Clinique a poursuivi ses activités de prophylaxie dans les classes et sa démarche auprès des parents des jeunes enfants atteignant l'âge de 2 ans, leur envoyant des recommandations d'hygiène buccale et une brosse à dents adaptée, afin de les encourager à entreprendre (ou poursuivre) des brossages de dents réguliers. C'est ainsi environ 240 familles qui ont été sensibilisées.

	Dépistages	Sans carie ni obturation	Sans carie avec obturations	Avec caries	Bouche négligée	Coûts dépistage et prophylaxie
2007-2008	2'184 élèves	42%	21%	34%	3%	35'662.00
2008-2009	2'241 élèves	29%	33%	37%	1%	43'706.25
2009-2010	2'260 élèves	40%	25%	32%	3%	23'899.60

	Soins effectués pour un montant de	Participation communale	Soins facturés aux parents ou à des tiers-payants
2008	190'914.40	32.2 % soit 61'639.75	129'534.65
2009	124'512.30	29.37% soit 36'574.25	87'938.05
2010	111'023.60	29,68% soit 32'961.60	78'062.-

Prestations en faveur des Aînés

Fête des Aînés

Chaque année, la Ville de Renens consacre un après-midi festif aux Aînés de la Commune, en les invitant à se retrouver à la salle de spectacles, pour découvrir une production, un spectacle, un film ou une conférence.

Cette invitation annuelle s'adresse à toutes les personnes en âge AVS et, cette année, 2'933 invitations ont été envoyées.

Pour l'édition 2010, les musiciens du «Band» d'Eben-Hézer ont entraîné les quelques 500 personnes présentes sur les rythmes de chansons des années 60 et 70.

A l'issue du spectacle, les invités se sont restaurés au buffet préparé par la boulangerie Fuchs de Renens et servi par des collaboratrices du service de la Sécurité sociale, ainsi qu'un groupe fidèle de bénévoles, composé de conseillères communales, actuelles ou anciennes.



Fête des Aînés
à la salle de spectacles,
le Band d'Eben-Hézer

Nonagénaires - Centenaires

En 2010, la Municipalité a fêté le nonantième anniversaire de 31 personnes (25 en 2009). A cette occasion, il leur a été remis un cadeau à choix, d'une valeur de Fr. 200.-, le livre «Renens de la campagne à la ville» et un bouquet de fleurs ou 2 bouteilles de vin.

Une délégation municipale a également fêté 7 centenaires (8 en 2009), le plus âgé célébrait ses 107 ans.

Bons de repas

Cette année, 341 bénéficiaires (373 en 2009) des prestations complémentaires ont utilisé 15'060 (15'516 en 2009) bons de repas, destinés à payer des repas dans les cafés et restaurants partenaires de l'opération, à Renens, Chavannes ou Ecublens.

Chaque bénéficiaire a droit à un carnet de 12 bons (Fr. 5.- l'unité, soit une valeur de Fr. 60.-) par trimestre, équivalent à Fr. 240.- par année.

A noter que cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux Aînés de la commune mais plus largement aux bénéficiaires des prestations complémentaires. Dans les faits, la très grande majorité des utilisateurs est en âge AVS.

Transports des personnes à mobilité réduite

Il s'agit d'offrir des transports au prix TL à des personnes à mobilité réduite qui ne peuvent utiliser les transports publics. Le droit à ces prestations est établi sur la base d'une évaluation ergothérapeutique ou médicale qui détermine le transporteur adéquat, THV ou taxis.

Ainsi, dès 2007, les communes partenaires attribuent toutes 96 bons par année et reconnaissent THV et Taxis Service comme transporteurs agréés. Le prix du bon à charge des bénéficiaires est de Fr. 2.60, le solde du coût des transports étant pris en charge par les communes selon que les courses sont thérapeutiques ou de loisirs.

Pour Renens, en 2010, 205 bénéficiaires (198 en 2009) ont effectué 5'631 courses (4'675 en 2009) soit 1'482 courses médicales et 4'149 courses loisirs qui ont été subventionnées par la Commune pour un total de Fr. 101'465.- (86'743.- en 2009).

Sur ces courses, 4'849 ont été assurées par Taxis Service, soit le 86,1% (81,7 % en 2009 - 78.9% en 2008 - 70.9% en 2007 et 58.7% en 2006).

L'analyse de ces chiffres montre une nouvelle fois une augmentation continue du nombre de courses et de bénéficiaires, témoignant du besoin confirmé de cette prestation.

Le coût moyen par bénéficiaire a également augmenté, se portant à Fr. 495.- (Fr. 438.- en 2009, Fr. 361.- en 2008, Fr. 394.- en 2007 et Fr. 412.- en 2006). Cette augmentation importante s'explique par le fait que l'augmentation du nombre de bénéficiaires est restée faible (+ 7), celle

des courses effectuées étant beaucoup plus marquée (+ 956). Le nombre moyen annuel de courses par personne est de 27.5 (23.6 en 2009 - 18.6 en 2008 - 19.3 en 2007 et 18.2 en 2006).

Du fait de l'utilisation croissante des taxis, le coût moyen de la course, continue de diminuer pour s'établir à Fr. 18.- (Fr. 18.55 en 2009, Fr. 19.30 en 2008, Fr. 20.45 en 2007 et Fr. 22.60 en 2006).

Comme pour les bons de repas, cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux Aînés mais est très largement utilisée par eux.

Diagnostic communautaire

Le diagnostic communautaire est une étude qui porte sur la qualité de vie des habitants de 55 ans et plus vivant dans les quartiers des Baumettes, du Bugnon et des Biondes. Mandaté par la fondation des Baumettes, l'APREMADOL et la commune de Renens, ce projet mené par Pro Senectute a commencé le 1^{er} mars 2010. Tout un travail s'est ainsi construit entre et avec les différents partenaires, associations locales comme le comité des Biondes «Soutien et Solidarité», «l'AVIVO», «Le Rayon de soleil», les habitants des quartiers concernés, le CMS de Renens nord Crissier, l'EMS les Novalles, la fondation du Relais et les institutions mandataires.

La déléguée à l'intégration et le Municipal de la Sécurité sociale font partie du groupe ressources du «Diagnostic communautaire». En effet, ce travail de proximité permet de travailler sur les liens sociaux et la cohésion collective pour une meilleure intégration de toutes et tous dans la cité.

Cette opération se concrétisera par un forum et un rapport en 2011.

Liens avec les associations partenaires

Plusieurs associations sont nos partenaires privilégiés pour les questions relatives aux Aînés et de nombreux contacts sont entretenus tout au long de l'année avec elles. L'AVIVO et Rayons de Soleil, notamment, sont membres du réseau des partenaires Aînés de la ville et bénéficient d'une subvention annuelle (Fr. 2'500.- chacune) contribuant à l'organisation

d'une fête de Noël pour chacune, auxquelles la Municipalité est souvent représentée.

L'une et l'autre proposent de nombreuses activités d'aide, de soutien et de loisirs à leurs membres. De plus, ces associations sont menées par des comités engagés et dynamiques avec lesquels la Municipalité collabore avec plaisir.



«Label intégration»

Intégration

Activités du secteur intégration

Politique d'intégration

L'année 2010 peut se caractériser par la reconduite des premiers projets du secteur intégration et par la poursuite de la consolidation de la politique communale d'intégration.

Le pôle de l'intégration a continué de mettre à disposition ses locaux à l'association Français en Jeu, tant pour ses tâches administratives que pour ses cours, mais aussi au Bureau cantonal pour l'intégration et la prévention du racisme, dans le cadre de son mandat de promotion de l'intégration pour l'Ouest lausannois.

La déléguée à l'intégration a reçu tout au long de l'année plusieurs étudiants travaillant sur les enjeux de l'intégration et de la naturalisation avec un focus sur Renens. Ces enquêtes ont fait l'objet de rédaction de travaux qui sont à disposition au secteur de l'intégration

Par ailleurs, la déléguée à l'intégration est intervenue comme experte dans le cadre d'une étude publiée par l'Office fédéral des migrations sur la diaspora portugaise. Elle a également eu l'occasion d'intervenir auprès des enseignants des classes d'accueil lausannoises pour traiter des problématiques concernant les élèves allophones.

Activités déployées et perspectives

Le début de l'année a été l'occasion d'organiser le vernissage au CRA des ateliers «Jeux d'Images» qui s'étaient déroulés sur l'année 2009. C'est ainsi plus d'une trentaine de jeunes qui se sont initiés au monde de l'image, tout en entrant en lien avec la population renanaise en s'interrogeant sur la relation à l'autre.

L'action «Label intégration» a été reconduite avec deux EMS (Les Baumettes et l'Oriel). Ce cours de perfectionnement de la langue française en milieu professionnel dans le cadre de l'horaire de travail permet de concilier emploi et perfectionnement des compétences linguistiques. Le cours a réuni plus d'une dizaine d'employés, une fois par semaine, entre janvier et juin aux Baumettes. Il a été dispensé par Mme Christine Hongler, formatrice à l'association Français en Jeu.

Le cours «Sur le chemin de l'école» s'est déroulé entre le mois de mars et de juin et a réuni une vingtaine d'enfants et autant de parents, sous l'égide de deux animatrices, Mmes Clara da Cruz Sage et Dominique Dupont. Le module vise à sensibiliser à l'oralité française les enfants démarrant le cycle initial à la rentrée scolaire.

La déléguée à l'intégration a collaboré avec les lieux de la petite enfance au projet «Communiquer autour du livre» soutenu également par l'ODM et le BCI. Le projet avait pour objectif d'encourager et de promouvoir la lecture auprès des familles. Une publication est à disposition auprès des lieux d'accueil de la petite enfance.

La déléguée à l'intégration a également pris part aux travaux de «De-

«Sur le Chemin de l'école»



main Florissant» et du «Diagnostic communautaire», cité plus haut.

«Demain Florissant» est un projet multi-disciplinaire mêlant à la fois transformations urbanistiques et réflexions sociales sur le quartier et les implications des changements. L'année 2010 a permis de travailler au niveau communal sur les besoins, les faiblesses et les points forts du quartier du Florissant. La mission de la déléguée à l'intégration étant de rester vigilante à la qualité du « vivre ensemble » dans le quartier et d'avoir un panel d'interlocuteurs diversifiés pour la ville. Des projets spécifiques seront par la suite développés au sein du quartier.

Le second semestre de l'année a été investi notamment par la préparation des actions pour l'année 2011. Ainsi, le premier semestre verra se dérouler un projet pilote de formation à la communication interculturelle pour des concierges non-professionnels. Des réflexions sont également menées quant à la mise sur pied d'un réseau intégration avec l'ensemble des partenaires renanais.

Projets soutenus par l'ODM et le canton (BCI)

Le programme de points forts, adopté au niveau fédéral, pour les années 2008-2011 prévoit un crédit de promotion de l'intégration des étrangers. Au plan vaudois, ce dernier est géré par le Bureau cantonal pour l'intégration et la prévention du racisme, dans le cadre du programme cantonal en matière de «langue et formation». Les objectifs du programme cantonal s'appliquent aux projets liés à l'«apprentissage linguistique» (priorité 1.1) et aux projets favorisant «la communication et l'accès à la formation» (priorité 1.2).

En octobre 2010, le secteur intégration a répondu à l'appel d'offres lancé par le canton, conjointement à la Confédération, en déposant des projets pour un financement cantonal et fédéral. Parmi les projets déposés, nous retrouvons le «Label Intégration» et «Sur le Chemin de l'école» qui repartiront pour une troisième édition en 2011. Un des lieux d'accueil de la ville a également déposé un projet avec l'appui de la déléguée à l'intégration «La nature dans tous ses états».

Par ailleurs, la déléguée a été consultée par le Bureau cantonal pour l'intégration pour les projets renanais déposés auprès du canton en vue

d'une demande de soutien financier. Parmi les associations ayant déposé des projets, nous pouvons notamment citer Globlivres, Aux Quatre Coins, l'Association Français en Jeu, l'Association des Parents d'Elèves, l'association Albano-Suisse l'Avenir.

Réseaux

La déléguée à l'intégration participe régulièrement aux séances de la Conférence suisse des délégué.e.s à l'intégration et de la Conférence latine des délégué.e.s à l'intégration. Au niveau local, elle a rencontré régulièrement ses partenaires au sein du tissu associatif de la Ville et a ainsi été informée des projets en cours et des attentes vis-à-vis du secteur de l'intégration.

Le secteur intégration reçoit également très régulièrement des habitants de la commune venant avec une panoplie de questions. Cette demande est en augmentation par rapport à l'année précédente et ce sont plus d'une soixantaine de personnes qui sont passées par le bureau et ont pu disposer du matériel de l'Espace Info.

Ces entretiens individuels sont centrés sur des thématiques telles que la procédure de naturalisation, le regroupement familial, les permis de séjour, les situations de discrimination mais aussi des questions autour de formalités administratives.

La déléguée à l'intégration procède donc à un travail d'orientation et de proximité avec la population. Cette approche permet d'avoir une vision spécifique des besoins des habitants et d'orienter ainsi les projets en fonction des besoins.

Permanence Info-Natu

L'année 2010 s'est caractérisée pour la permanence Info-Natu par un renforcement de son équipe. En effet, suite à la démission de Mme Farideh Bornak, deux nouveaux membres de la CISE sont venus renforcer les permanences mensuelles M. Maurizio Amoroso et M. Jacques Pardo. Ces derniers ont assuré les dix permanences annuelles, avec Mme Eva Gloor et M. Aydin Durmaz, fidèles animateurs de la permanence.

En 2010, plus de 185 personnes sont passées par la permanence Info-Natu, notons le pic de décembre où plus de 30 personnes ont participé à la permanence.

L'engagement des accueillants se doit d'être salué dans cette permanence où règne la bonne humeur. Les permanences ont également reçu la visite de quelques Municipaux et de conseillers communaux.

Elles se tiennent à Globlivres, ce qui permet également aux familles n'ayant pas de solution de garde, d'amener leurs enfants qui peuvent soit dessiner, soit feuilleter et lire des albums en attendant leurs parents.

Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE)



La CISE s'est réunie à cinq reprises en assemblée plénière en 2010, sous la présidence du Municipal, M. Jean-Pierre Rouyet. Deux sièges vacants de la Commission ont été repourvus, il s'agit de la communauté espagnole et italienne.

Tout comme les années précédentes, des soutiens financiers ont été accordés à des associations réalisant un projet d'intégration. Ont été soutenus en 2010 :

- Connaissance 3 pour le film «les années Schwarzenbach»
- le Centre espagnol Garcia Lorca pour sa fête de l'Andalousie
- l'association des Turcs de Lausanne et environs pour la réalisation de leur fête des enfants
- l'Institut Suisse d'Etudes Albanaises pour la tenue d'un symposium sur l'intégration des albanais en Suisse
- la publication bilingue d'un recueil de poèmes du poète espagnol Miguel Hernandes.

Plusieurs groupes de travail se sont réunis et ont permis la réalisation de diverses actions, parmi lesquelles :

- une conférence sur le thème du travail «travail et migration» avec le témoignage de plusieurs professionnels
- l'organisation d'une Fête des voisins dans le quartier des Biondes avec la collaboration du Groupe de solidarité des Biondes
- l'attribution du Mérite de l'intégration à l'Association «Franc Parler»

- la prise de position publique sur les votations du 28 novembre 2010 concernant «l'initiative sur le renvoi des étrangers criminels»
- une balade «Bienvenue dans l'Ouest» avec la Commission d'intégration et d'échange d'Ecublens pour les nouveaux arrivants des deux communes.

Par ailleurs, la CISE a participé à différentes manifestations telles que :

- la réception des nouveaux bourgeois et des jeunes de plus de 18 ans
- la participation au jury de la Piazzetta
- les 8èmes assises de l'immigration organisée par la Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI) avec les commissions consultatives d'intégration
- la journée nationale de la Commission fédérale pour les questions de migration (CFM).

Le rapport d'activité de la CISE pour l'année 2010 est également disponible auprès de la déléguée à l'intégration.

Office du logement

2010 aura été une année importante sur le plan de l'Office du logement puisque la Municipalité a concrétisé sa volonté de solidifier ces prestations et les développer à terme, en engageant une personne pour les seules activités dévolues à cet Office, auparavant assurées par la direction du service. Dès lors, le nouveau responsable a, d'une part, repris l'ensemble des activités de l'Office et, d'autre part, mis en place les collaborations nécessaires avec tous les partenaires, qu'ils soient internes à l'administration (CTC notamment) ou à l'extérieur, gérances, coopératives, services cantonaux, etc.

L'Office s'est également préoccupé des conditions d'attribution des logements subventionnés et un règlement en la matière sera soumis au Conseil communal en 2011.

Un document définissant la politique du logement de la Ville de Renens a été élaboré et diffusé aux autorités et à tous les partenaires logement.

Missions et activités de l'Office communal du logement

L'Office communal du logement est chargé des missions suivantes :

- établir la statistique annuelle des logements vacants
- préavisier les demandes d'autorisation concernant les travaux de démolition, transformation, rénovation ou changement d'affectation d'appartement ou de maison d'habitation conformément à la loi du 4 mars 1985 (LDTR)
- préavisier les demandes d'autorisation concernant l'aliénation d'appartements loués conformément à la loi du 11 décembre 1989 (LAAL)
- suivre l'évolution des charges liées au parc des logements subventionnés par la commune et préavisier les nouvelles demandes d'aide à la construction et à la rénovation de logements conformément à la loi du 9 septembre 1975 (LL)
- suivre l'occupation des appartements de secours.

Statistique des logements vacants 2010

Au 1er juin 2010, le nombre de logements vacants à Renens s'élevait à 9 sur un total de 9'521 logements, soit un taux global de vacance de 0,09% largement inférieur au seuil de pénurie fixé à 1,5% de logements vacants. Ce taux particulièrement bas signe une situation de crise majeure et persistante sur le marché locatif communal, avec un taux moyen de logements vacants inférieur à 1% depuis 2002. A titre de comparaison, le taux de logements vacants en juin 2010 était de 0,2% dans l'Ouest lausannois et 0,5% dans l'ensemble du canton.

Préavis LDTR et LAAL

En 2010, l'Office du logement a examiné 3 demandes d'autorisation fondées sur la LAAL (même nombre qu'en 2008 et 2009), et 2 demandes fondées sur la LDTR (4 en 2009 et 7 en 2008). Suivant les préavis favorables de la commune, le canton a délivré les autorisations requises, en fixant les montants maximum des loyers après travaux soumis au contrôle de l'Etat.

Logements subventionnés

Au 31 décembre 2010, la commune participait à l'abaissement des loyers

Balade «Bienvenue dans l'Ouest»

C'est sous un soleil radieux que se sont donnés rendez-vous le premier samedi matin de septembre, la CISE et la Commission d'intégration et d'échange d'Ecublens pour leur projet commun, à savoir l'organisation d'une balade pour les nouvelles et nouveaux arrivant.e.s dans les deux communes «Bienvenue dans l'Ouest». Un parcours commenté entre ville et campagne a été élaboré par les membres des Commissions. Plusieurs associations ont également pris part à l'action en tenant un stand et/ou en se promenant avec les nouveaux habitants. Ils méritent d'être chaleureusement remerciés pour leur engagement. Il s'agit des associations Franc Parler, Français en Jeu, Lire et Ecrire, de l'APE, de Femmes Solidaires sans Frontières, de Globlivres mais aussi Aux Quatre Coins, du Centre de Jeunes d'Ecublens, de Piccolo Voice, de la Grange de Dorigny et des TL. Sans oublier le soutien accordé par le BCI et l'ODM pour la réalisation du projet.

Pour cette première édition, ce sont plus d'une quarantaine de personnes qui se sont baladées. Les membres des commissions ont ainsi pu faire connaissance et rencontrer des habitants pour partager



autour du «vivre ensemble» dans l'Ouest lausannois. A l'arrivée de la balade, un petit concert du groupe «Swing de fou» et un buffet préparé notamment par l'EVAM ont permis de poursuivre le moment d'échange entamé sur le parcours.

Balade «Bienvenue à Renens»

de 117 appartements de 2,5 pièces à 4,5 pièces (121 en 2009) pour un montant global de Fr. 152'620.-. Essentiellement constitués d'immeubles en mains de propriétaires privés (coopératives et fondations d'utilité publique notamment), les logements subventionnés sont répartis entre l'avenue de l'Eglise-Catholique 1-3 (40 logements), l'avenue du Simplon 7A à E (45 logements) et le chemin des Corbettes 1 à 9 (32 logements).

L'Office communal du logement a déposé un préavis pour la création de 9 logements subventionnés supplémentaires dans le bâtiment Coop de la Place du Marché, qui seront mis en location au 1^{er} avril 2011. Préavis accepté par le conseil communal le 9 décembre 2010.

Appartements de secours

Depuis juillet 2007, la commune dispose de 4 logements de secours destinés prioritairement à l'accueil de familles provisoirement sans toit suite à une expulsion. En 2010, ces logements ont été occupés toute l'année par des familles suivies par le Centre social régional.

Prestations liées à l'emploi et au chômage

Accueil et statistiques

La réception de la Sécurité sociale informe tout demandeur d'emploi sur les démarches à entreprendre et lui remet l'attestation de domicile qui lui permet de s'inscrire auprès de l'ORPOL. En 2010, elle a délivré 1'152 attestations (1'315 en 2009).

Par ailleurs, la direction de la Sécurité sociale tient des statistiques mensuelles qui permettent de suivre l'évolution du chômage et des personnes en recherche d'emploi sur la commune.

Programme Bio+OL

Créé à l'initiative de Renens, en 2004, le programme BIO+OL bénéficie d'une subvention annuelle de Fr. 94'000.-. Sa mission est de recevoir rapidement et sans trop de démarches administratives, des jeunes en difficulté avec leur parcours de formation professionnelle, pour leur permettre d'établir en quelques semai-

nes un bilan complet de leurs compétences, aptitudes et intérêts et de les aider dans leurs recherches de formation.

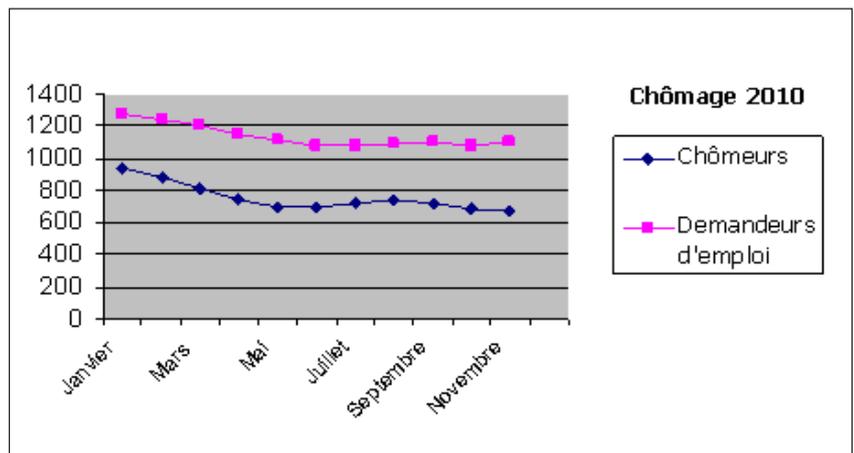
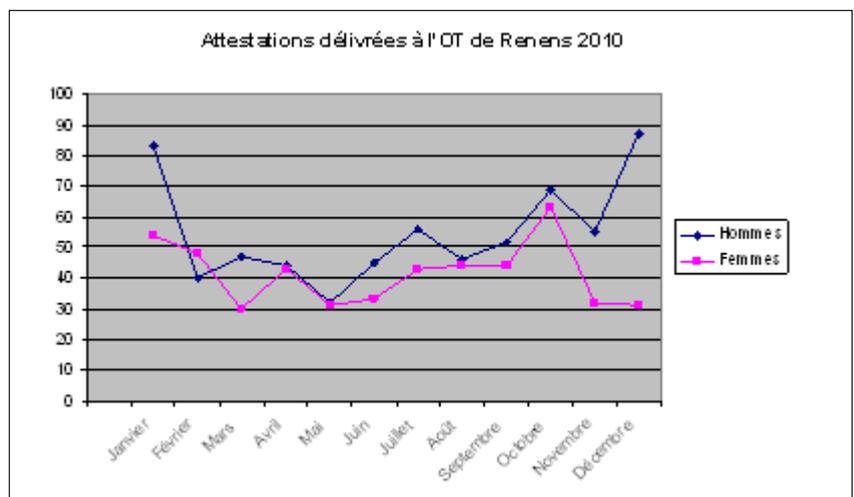
Au 31 décembre 2010, le BIO+ a accueilli 73 jeunes (70 en 2009) dont 32 Renanais. En comptant les renouvellements, ce sont 37 dossiers concernant des jeunes de Renens qui ont été suivis par le BIO+.

L'âge moyen des participants était de 17,6 ans (17,5 ans en 2009, 17,3 en 2007) c'est donc une donnée relativement stable, la répartition entre filles et garçons a été de 63% de garçons et 37 % de filles. La quasi moitié des participants était suisse (47%) et 36% se trouvait au bénéfice d'un permis B ou C et 7% d'un permis F, le nombre de permis F augmente lentement mais régulièrement.

Comme les années précédentes, une majorité des participants était issue de VSO (40), une partie de VSG (10), une participante de VSB et un groupe de classes D ou R (13), les 10 autres sortaient de classes d'accueil ou avaient suivi leur scolarité à l'étranger. La mesure continue de toucher principalement des participants avec un faible niveau scolaire. Par ailleurs, ce sont les jeunes qui ont le plus de difficultés à trouver des places de formation et qui sont le plus fragile, il est donc important de leur offrir un soutien afin d'éviter une précarisation plus profonde.

Les participants ont été adressés par leur entourage (30%), l'ORP (11%), l'OPTI (6%), le délégué-jeunesse de Renens ou les éducateurs de rue d'autres communes de l'Ouest (8%), le SPJ (5%), les centres d'orientations scolaire et professionnelle (4%) et depuis septembre 2010, par un nouveau partenaire incontournable, les guichets régionaux de la transition (21%); mais aussi d'autres mesures de transition et partenaires sociaux (15%); (ETML/services communaux/Foyer/SUPEA/TM/TEM/CSR/Ecole/SEMO/Jet Service). Tous ces contacts montrent que la mesure est bien implantée dans le panorama de l'insertion professionnelle et constitue un partenaire important.

La grande majorité des jeunes ayant fréquenté la mesure en 2010 a eu accès à un apprentissage (14%), une formation en école professionnelle (4%), une formation élémentaire (8%), un préapprentissage (4%) ou un emploi (2%), à une solution



préprofessionnelle (31% SEMO, 6% Mesure de transition, 8% Mesure sociale SPJ ou CSR), 23% ont abandonné. Le BIO+ montre ainsi qu'il est une voie d'accès privilégiée vers la formation, le SEMO de Mobilet et d'autres structures d'accompagnement préprofessionnel. Il constitue une plateforme qui est un plus considérable pour les jeunes et leur famille pour être orientés au plus près des besoins de chacun.

ETS au sein de l'Administration communale

Les quatre postes d'emplois temporaires subventionnés (ouverts en 2005 au sein de l'administration communale) ont été occupés par 8 personnes au Service Environnement-Maintenance et aux crèches-gardiennes des Globe-Trotteurs et Tournesol en 2010 (4 personnes en 2009).

La répartition a été la suivante :

- 1 ETS aide-concierge au CTC
- 3 ETS manutentionnaire au CTC
- 1 ETS aide - jardinier au CTC
- 3 ETS employées de maison au Globe-Trotteurs et Tournesol.

Dans les lieux d'accueil, l'engagement de ces personnes a été une aide appréciée par les employées de maison et par l'équipe éducative. Leur travail, dans un cadre qu'elles ont trouvé valorisant, a été d'une grande aide pour retrouver confiance en leurs capacités professionnelles.

Les employées de maison ont réalisé des activités très appréciées par les enfants, comme des goûters maison et des activités cuisine.

Dans le cadre de la section Environnement-Maintenance, le secteur conciergerie, l'ETS a travaillé exclusivement dans le nouveau complexe du Léman. Nettoyage des classes, des couloirs, des vitres et des sols ainsi que de la cour d'école et des extérieurs.

Les ETS «manutentionnaire» ont travaillé comme ouvriers polyvalents, aide au magasinier, aide aux montages d'infrastructures lors de manifestations communales, aide en conciergerie plus spécialement à l'administration communale à la rue de Lausanne 33 et 35, balayage de route et vidange des corbeilles.

Enfin, l'ETS du secteur espaces verts, a participé à divers travaux de jardinage (désherbage, nettoyage des

plates-bandes, tonte du gazon, balayage des feuilles, taille des arbres d'avenues).

Permanence EFRE «Contact-chômage»

Le Contact-chômage situé à la rue de l'Avenir 25, est ouvert tous les jeudis; le matin de 9h00 à 11h30 et l'après-midi de 14h00 à 16h30. Dès le 15 février, une ouverture supplémentaire a été ajoutée : le lundi de 15h30 à 18h00. Il propose un lieu d'échanges et de rencontres permettant aux chômeurs de trouver un soutien dans la rédaction de leurs CV et de leurs lettres de motivation. Ce service est gratuit pour les chômeurs de l'Ouest lausannois, puisque les huit communes du district le subventionnent.



En 2010, la permanence a effectué 126 (94 en 2009) ouvertures et accueilli 848 (776 en 2009) personnes. Ce service a établi 436 CV (344 en 2009) et rédigé 1'266 lettres de motivation (1'669 en 2009).

Ecrivain public - EFRE

Ce service payant reçoit sur rendez-vous en toute confidentialité, au bureau de l'EFRE à la rue de l'Avenir 25, à Renens. En 2010, 117 personnes y ont fait appel (128 en 2009).

Les lettres administratives représentent 51% de l'activité de l'Ecrivain public, suivis par les CV et lettres de motivation (22%), les justificatifs ORP (10%), l'aide à remplir un formulaire (14%). Le solde de 3% représente les recours à la caisse chômage.

Prestations sociales diverses

Agence d'assurances sociales

Les Agences d'assurances sociales des communes de l'Ouest lausannois sont rattachées à l'ARASOL par le Centre Social Régional. Pour Renens, ce changement organisationnel n'a toutefois pas eu d'incidence pour les usagers qui se rendent toujours dans les bureaux de la rue de Lausanne 25 et peuvent y obtenir les prestations dépendant des différents régi-

mes d'assurances sociales. Les chiffres relatifs à ces différentes prestations sont désormais centralisés dans le rapport d'activités de l'ARASOL. L'Agence est l'intermédiaire entre les assurés et les institutions suivantes :

- Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS
 - affiliation à l'AVS/AI/APG/AC/AF d'employeurs dont le siège est situé à Renens, d'indépendants dont l'activité principale est à Renens et de personnes sans activité lucrative
 - demande de prestations AVS/APG/PC
 - demande d'allocation maternité fédérale
- Caisse cantonale d'allocations familiales
 - demande d'allocations familiales ou de naissance
 - demande au Fonds cantonal pour la famille
 - demande d'allocation de maternité cantonale
- Office de l'assurance-invalidité pour le Canton de Vaud
 - demande de prestations
- Organe cantonal de contrôle de l'assurance-maladie et accidents
 - demande de subside
 - contrôle de l'obligation d'assurance.

Secours communaux

Ce fonds communal permet d'octroyer des aides financières ponctuelles et exceptionnelles, la plupart du temps dans des situations présentées par les assistants sociaux du CSR. Ces versements sont des aides qui ne dépassent en principe pas la somme de Fr. 500.- par demande, ne représentant donc que des «coups de pouce».

Ces demandes de secours communaux englobent également la prise en charge d'une partie des frais de camps d'école à la montagne et/ou de colonies de vacances ainsi que des devoirs surveillés lorsque les familles des élèves concernés ne disposent pas de revenus suffisants.

En 2010, 90 personnes (102 en 2009 - 97 en 2008) ont bénéficié de secours pour un montant de Fr. 21'900.- (Fr. 18'860.- en 2009 - Fr. 20'375.- en 2008).

Sur ces 90 personnes:

- 49 enfants (68 en 2009 - 58 en 2008) sont concernés pour des aides de financement aux camps et études surveillées pour un montant de Fr. 4'890.- (Fr. 6'180.- en 2009 - Fr. 5'825.- en 2008)
- 41 familles ou personnes seules (34 en 2009) sont concernées par des situations présentées par les assistants sociaux du CSR pour un montant de Fr. 17'010.- (Fr. 13'031.- en 2009).

Dons de Noël

En 2010, près de 14 personnes, adultes et enfants (23 en 2009 - 26 en 2008), ont pu bénéficier d'un coup de pouce bienvenu pendant les fêtes de Noël pour un montant total de Fr. 2'500.- (Fr. 2'950.- en 2009 - Fr. 3'950.- en 2008). Les montants varient entre Fr. 150.- et Fr. 400.- selon que les personnes sont seules ou en famille.

Fonds des activités sociales

Ce fonds n'a pas été utilisé en 2010.

Réseaux des différents partenaires sociaux

Depuis plusieurs années, les réseaux des partenaires professionnels et associatifs des secteurs de la petite enfance, des Aînés et du domaine social actifs sur la Ville de Renens ont coutume de se réunir régulièrement sous l'impulsion de la direction de la Sécurité sociale. En 2010, le réseau Petite enfance a mené son projet «intergarderies» sur le thème des livres. Le point d'orgue de ce travail a été la fête qui a réuni des enfants et des professionnel.le.s, à la salle de spectacles en mai 2010. Une soirée



Fête intergarderies à la salle de spectacles

a également eu lieu pour les professionnel.le.s, le 18 novembre 2010 sur le thème du développement psychomoteur de l'enfant.

Le réseau des Aînés s'est réuni en septembre et a principalement échangé sur les actualités de chacun, le Diagnostic communautaire, les logements adaptés de la Place du Marché, le livre de recettes intergénérationnel.

Le réseau «Domaine social» ne s'est pas réuni en 2010 et l'année prochaine devrait voir la création d'un réseau appelé «Cohésion sociale» qui réunira les intervenants du domaine social et de l'intégration.

Vestiaire de l'EFRE

Le Vestiaire de l'EFRE, situé à la rue de l'Avenir 25, est très apprécié par la population, car il permet d'acheter à très bon prix des habits, chaussures, jouets, vaisselle, etc. Une équipe de bénévoles accueillent, chaque mardi après-midi de 14h00 à 17h00 et le premier jeudi du mois de 17h00 à 19h30, une population multiculturelle qui vient pour mettre en vente ou acheter. Le Vestiaire est fermé pendant les vacances scolaires. La subvention annuelle de Fr. 22'500.- de la Ville de Renens couvre le loyer.

Relations avec diverses institutions sociales communales et régionales

Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO)

Le soutien annuel à la coopération et au développement est de Fr. 15'000.-.

En 2010, cette somme a été utilisée pour soutenir 2 structures:

- l'association Aide Haïti - 1ère année de contribution - dont le but est de restaurer la dignité humaine des enfants domestiques en Haïti au travers des activités d'un centre

socio-pédagogique et de parrainer des jeunes et des enfants pour leur permettre de mener à terme une formation professionnelle ou une scolarité

- la Fondation Bleu Ciel au Rwanda - 2ème année de contribution - qui vise la création d'emplois en zone rurale en donnant une formation en menuiserie et couture à des jeunes qui n'ont bien souvent pas eu de scolarité complète.

Français en Jeu



En 2010, les cours réguliers de Français en Jeu / Ouest sont passés de 15 à 17, dont la moitié à Renens. Cette augmentation a permis d'améliorer l'offre le matin et l'après-midi.

Sur les 275 personnes qui ont suivi les cours de français, 106 habitent à Renens.

Le Cours Semi-Intensif a été maintenu avec le même succès que les années précédentes.

Le cours «Apprendre l'école» qui avait démarré très fort en 2009 à l'initiative de l'APE 1020 a été dédoublé en 2010 sans pour autant atteindre la fréquentation escomptée. Avec l'aide des autorités scolaires, Français en Jeu a intensifié l'information auprès des parents d'élèves et espère qu'en 2011 ces cours justifient les attentes.

Pour la deuxième année consécutive, l'association a donné un cours de français au personnel de trois EMS de Renens dans le cadre du projet «Label Intégration» organisé par la Commune.

Bien que le nombre de cours soit en augmentation, ils n'arrivent toujours pas à satisfaire la demande croissante de la part des immigrés désireux mieux s'intégrer en apprenant le français.

L'association est toujours à la recherche de bénévoles désireux de partager la richesse de la langue française.

Association des Familles du Quart Monde



2010 a été l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion et d'élaboration de la stratégie nationale. L'associa-

tion, à travers une délégation, s'est engagée tout au long de ce processus, afin de transmettre les préoccupations des milieux confrontés à la précarité. Le jour de la conférence nationale ayant pour but de discuter de la stratégie de lutte contre la pauvreté et de la présenter au grand public, une membre de l'association a pris la parole, devant le conseiller fédéral, M. Didier Burkhalter, et l'ensemble des acteurs présents.

L'un des deux numéros du journal «Et Nous» a été consacré à cette stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et porte le message «Vivre et pas seulement survivre».

L'association a participé activement à l'exposition itinérante «Si Jamais», initiative de la Conférence suisse des institutions d'action sociale qui s'est déroulée en octobre à Lausanne. Elle a ainsi, par deux fois, déployé sur la place de l'Europe une exposition qui se présentait sous la forme d'un chemin didactique sur les causes de la pauvreté et les pistes pour en sortir. Ce support a permis de dialoguer avec les passants. Elle a aussi eu l'occasion de présenter l'esprit de sa démarche associative dans le cadre d'un colloque «Regards croisés sur les pauvretés» organisé par le canton et l'Université de Lausanne.

Un dossier œcuménique sur la pauvreté a été réalisé et diffusé en collaboration avec les églises du canton.

L'exposition de photos tirée de l'ouvrage «Richesse Invisible» a rayonné tout au long de l'année, notamment au CHUV, au théâtre de Vidy et à la bibliothèque de Chauderon, offrant l'occasion d'échanges et de sensibilisation avec un large public. L'exposition à la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne a permis de réactiver la participation de l'association à l'enseignement auprès des étudiants.

Le 17 octobre, une plaque commémorative avec le portrait du Père Joseph Wresinsky a été déposée, à la demande de l'association, par la ville de Lausanne au parc Derrière Bourg.

Son inscription : «Là où des Hommes sont condamnés à la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré».

Les activités régulières se sont poursuivies, avec parmi les clins d'œil de l'année, des ateliers de Karaoké, d'expression par le mouvement et un

partage avec le service de protection des animaux.

Une quinzaine de bénévoles ont soutenu plus particulièrement cette année le projet expo-photos, les permanences à l'Antenne, les samedis en famille, les sorties d'été et les activités avec les enfants.

L'accompagnement individuel vécu tout au long de l'année a nourri différentes réflexions au sein de l'équipe et a débouché sur un numéro du journal associatif.

Pour plus d'informations, le rapport d'activité de l'association est à disposition et vous pouvez consulter le site internet www.afqm.ch qui vient de voir le jour.

Consultation de santé sexuelle - Planning familial

Les liens officiels entre la Commune et le Planning familial se formalisent par la Commission consultative du planning familial (une vingtaine de membres provenant de toutes les communes de l'Ouest), qui est informée une fois par année du travail du Planning et aborde les sujets d'actualité.

Dans ce cadre, la Commission s'est réunie le 22 juin 2010 à Renens pour une présentation du rapport d'activité 2009 du Planning familial, ainsi que des informations utiles sur les activités du conseil conjugal et sexologie.

Dès janvier 2010, le centre Profa (consultation de santé sexuelle-planning familial, conseil en périnatalité, consultation de couple) a réintégré le nouveau bâtiment sis à la rue de Lausanne 21, remis à neuf suite à l'incendie de 2007. La Direction et l'administration de Profa pour tout le canton s'est également installée dans ce bâtiment au 2^{ème} étage.

Les événements marquants pendant cette année furent :

Au mois de janvier, une des conseillères en santé sexuelle-planning familial, Mme Catherine Huguenin Girardet a pris sa retraite. Elle a été remplacée par Mme Karin Bovon qui a poursuivi la collaboration avec Mme Anne-Lise Tombez.

Les visites de classes suite au cours d'éducation sexuelle dans les écoles pour les jeunes des 8^{ème} et 9^{ème} année de l'Ouest lausannois (Crissier, Bussigny, Renens, Ecublens, Chavan-

nes-Renens) se sont poursuivies, toujours en collaboration avec le service d'éducation sexuelle de Profa. Cette année, plus de 700 élèves ont passé dans les murs du centre.

Suite à la campagne « Attitudes Respect », la Consultation de santé sexuelle a participé à un dîner quizz sur le thème de la sexualité organisé par le service Culture-Jeunesse-Sport de Renens, auquel une quarantaine de jeunes de l'Ouest lausannois, de 16-20 ans, a pris part.

En 2010, le nombre de consultations s'est élevé à 2424 (2682 en 2009), qui se répartit comme suit : 1934 (2090) consultations médicales et 490 (592) entretiens par les conseillères (informations de prévention en santé sexuelle, dépistage VIH et IST (Infections sexuellement transmissibles), contraception, accompagnement lors de violence ou d'abus). Sur les 1263 personnes accueillies durant l'année 2010, 365 (373) sont des nouveaux clients.

Conseil en périnatalité (grossesse, maternité, paternité)

En 2010, 74 personnes (73 en 2009) ont été suivies par la sage-femme conseillère en périnatalité (SFC) et/ou l'assistante sociale (AS) et 264 entretiens de futurs parents ou parents ont été réalisés (240 en 2009). L'augmentation du nombre d'entretiens est surtout le fait de l'AS (199 contre 177 en 2009). Cela s'explique notamment par la présence de familles vulnérables nécessitant un accompagnement et un suivi en réseau.

Les femmes enceintes et/ou futurs parents sont orientés vers le conseil en périnatalité par le réseau social 21%, le centre de planning familial 16%, les médecins de la région 8%, et/ou par le réseau informel (amis, famille, connaissances) 39%.

Les objectifs principaux en 2011 : poursuivre la promotion de cette prestation auprès des futurs parents et développer les collaborations régionales avec le réseau des partenaires (Infirmières petite enfance, AS du CSR, médecins) ainsi que l'équipe de la maternité du CHUV (SFC et service social) dans le but de se coordonner sur le suivi des situations vulnérables et celles transmises après la naissance de l'enfant.

Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales

La Conférence s'est réunie cinq fois en 2010, sous la présidence de Saint-Sulpice lors du 1er semestre, puis de Renens, dès juillet.

Les principaux thèmes abordés durant l'année ont été le soutien aux activités des permanences «Contact-chômage» et celle du Défi, ainsi qu'au fonctionnement de Français en Jeu Ouest lausannois, les bons de transport pour personnes à mobilité réduite, le fonctionnement des réseaux d'accueil de jour des enfants et les liens avec la FAJE.

Le groupe de travail «logement» a repris ses travaux et remis un rapport à la Conférence dont il ressort principalement que la mise en place du but optionnel logement de l'ARASOL devrait être traitée en priorité en 2011 et que des collaborations intenses devront être mises en place entre le délégué logement de l'ARASOL et les différents responsables communaux.

Cependant, la Conférence est bien consciente que, quels que soient les efforts consentis, les situations de bien des familles resteront précaires tant que prévaudra la grave pénurie en matière d'appartements qui existe dans le district depuis plusieurs années maintenant.

Politique régionale en matière de toxicomanie

L'intervention de la direction de la Sécurité sociale en matière de prévention de la toxicomanie s'articule autour de la participation du municipal à la commission Toxicomanie de Lausanne Région et de l'organisation, en collaboration avec Rel'ier, d'une assemblée annuelle sur le sujet des addictions et leur prévention.

L'assemblée annuelle 2010 a été organisée sous une forme étendue et ouverte au public. Ainsi, le 4 mai, a eu lieu une conférence sur le thème «Cyberaddiction et jeux d'argent», à la salle de spectacles de Renens avec la participation d'intervenants du Centre du jeu excessif et du Groupe romand d'études des addictions. Bien qu'organisée en soirée et largement annoncée dans la presse et auprès des élèves potentiellement concernés, cette conférence n'a eu qu'un

succès mitigé puisque seules une vingtaine de personnes s'étaient déplacées.

La commission Toxicomanie de Lausanne Région s'est réunie à sept reprises. Ces séances ont permis de suivre les projets en cours, dont deux ont abouti en 2010.

L'étude «Femmes en marge, un genre à part», lancée en 2009 par un mandat à l'Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques s'est concrétisée par la réalisation d'une trentaine d'interviews de femmes en marge (par ex. en situation de dépendance) et de responsables de structures d'accueil afin de comprendre les difficultés du parcours de vie de ces femmes et les raisons pour lesquelles elles ne font que peu appel au réseau institutionnel de la région lausannoise. Il en ressort notamment que la prise en charge de ces femmes dépend fortement de la sensibilité des travailleurs sociaux et qu'une attention toute particulière doit être accordée au premier entretien. Il est également nécessaire de prévoir davantage de structures mixtes avec espace Femmes, comme seuls le proposent le Sleep in et la Marmotte. Il faudrait enfin prévoir davantage de structures utilisables pour le moyen terme. Le résultat de cette étude a été présenté lors d'une journée de réflexion réunissant 120 participants, professionnels du domaine ou politiques, le 11 novembre à Romanel s/ Lausanne.

Le projet «Animation Ados» réalisé par Addiction Info Suisse (anciennement ISPA) s'est concrétisé sous la forme d'un site internet www.estimate-de-soi.ch. C'est un nouveau volet du site www.ciao.ch, qui est une plate-forme romande pour les jeunes, consacrée à l'estime de soi. Il comprend des tests, des témoignages, des conseils de professionnels, ainsi qu'un «baromètre» permettant d'évaluer sa propre estime de soi et d'en faire le suivi.

Le 30 août, la commission a rencontré les préfets des districts de Lausanne, de l'Ouest et de Lavaux. Cette séance a permis d'échanger sur les différentes actions de la commission toxicomanie, le travail de l'Association Rel'ier, ainsi que sur le projet d'ordre de mission donné aux préfets par le conseil d'Etat pour coordonner, au niveau du district, la prévention des incivilités et des violences juvéniles (Constitution d'un Con-

seil Régional de Prévention et de Sécurité - CRPS).

Par ailleurs, il a été décidé de changer le nom «Commission Toxicomanie» en «**Commission Dépendances et Préventions**». En effet, le terme «toxicomanie» est apparu comme trop restrictif et la nouvelle dénomination correspond mieux aux domaines dont la commission se préoccupe.

Relations avec les organismes intercommunaux

Centre social régional (CSR - ARASOL)

Au-delà des indications concernant le RI, le CSR a souhaité informer sur la séparation des tâches entre assistants sociaux et gestionnaires administratifs, ce sont donc les deux thèmes traités dans le présent texte. Au surplus, le rapport d'activité de l'ARASOL est à disposition et renseigne complètement sur l'ensemble des activités du CSR et de l'Agence d'assurances sociales.

Revenu d'insertion (RI)

Le nombre de dossiers RI, traités au cours de chaque mois de l'année 2010, a évolué de la manière suivante :

Moyenne mensuelle au cours du 1 ^{er} trimestre	973
Moyenne mensuelle au cours du 2 ^e trimestre	1016
Moyenne mensuelle au cours du 3 ^e trimestre	966
Moyenne mensuelle au cours du 4 ^e trimestre	1032

Rappelons deux éléments essentiels à la compréhension de ces chiffres :

- derrière le vocable «dossier» se trouve, de manière indistincte, des personnes seules, des couples ou des familles avec enfants.
- un taux de rotation relativement élevé et qui dépasse fort heureusement les 10% mensuels, le volume important de dossiers qui se ferment et celui de nouvelles demandes nécessitant l'instruction complète et l'ouverture mensuelle de plus d'une centaine de dossiers.

Le constat est identique dans l'ensemble des régions du canton pour

le premier trimestre et est identifiable au fait que les treizièmes salaires sont versés en fin d'année et entraînent, pour les dossiers avec un revenu salarié, un arrêt de l'aide pour le mois suivant.

Par ailleurs, des emplois précaires, saisonniers, expliquent en bonne partie la baisse au cours des mois d'été, qui se reflète dans le troisième trimestre.

Bien évidemment, les dossiers financiers ne sont qu'un aspect du travail réalisé. Toutes les demandes d'appui et de soutien qui parviennent au CSR journallement (en moyenne environ 145 demandes chaque mois) touchent bien sûr à des aspects humains difficiles voire tragiques de la vie.

Difficultés liées à la santé, problèmes de violence conjugale, conflits de couple, dépendance (jeu, alcool, stupéfiants), maladies et souffrance physique, troubles et souffrance psychique, endettement, conflits et/ou inquiétude par rapport aux enfants, absence de formation professionnelle pour les jeunes après la scolarité, deuil, conflit avec assurances sociales ou privées, perte de logement, impossibilité de trouver un logement, sont les déterminants principaux qui amènent les habitants de nos communes à venir solliciter aide, conseil, orientation et prise en charge.

Séparation des tâches assistants sociaux/gestionnaires administratifs

Ce projet, qui a été mis en place dès 2008, a été pleinement déployé dans notre CSR au cours du deuxième semestre 2010.

Rappelons que cette évolution décidée pour l'ensemble des CSR vaudois

a visé à réorienter les deux métiers principaux dans les Centres Sociaux, sur leurs tâches spécifiques.

Précédemment, les assistants sociaux étaient en première ligne pour examiner le droit au RI et évaluer l'évolution de la situation sous l'angle social et financier.

Le poids, dans la prise en charge, des aspects financiers et administratifs, chronophage pour eux, avait pour conséquence que les préoccupations de suivi et d'appui social, de réinsertion et de soutien aux démarches pour autonomiser les usagers en étaient prétéritées.

Le processus nouveau implique que chaque personne sollicitant notre intervention voit en premier lieu un/e assistant/e social/e qui procède à une analyse de la demande et de la situation.

Si la demande implique l'évaluation d'un soutien financier, un rendez-vous est alors fixé rapidement avec un gestionnaire de dossiers pour procéder au rassemblement des éléments nécessaires.

Une fois le droit à une aide financière établie et si la problématique sociale présentée nécessite un soutien et un appui social, un Plan d'Action Personnalisé (PAP) est défini par l'assistant social et proposé au bénéficiaire. Ce plan résume les problématiques selon des priorités et les démarches que le bénéficiaire et l'assistant social vont entreprendre respectivement. Il est signé par chacun d'eux et représente une sorte de fil rouge des étapes pour permettre au bénéficiaire de retrouver son autonomie personnelle, de santé, d'insertion sociale ou professionnelle et finalement, bien sûr, son autonomie financière.

D'une manière plus spécifiquement destinée aux Jeunes Adultes en Difficultés (JAD), des projets d'insertion sociale et professionnelle sont priorisés au moyen de bilan de compétence, de Mesures d'Insertion Sociale (MIS) ou d'Insertion Professionnelle (MIP) en collaboration, dans ce dernier cas également, avec l'ORP pour certaines situations.

Une conseillère en insertion fait intégralement partie de l'équipe sociale, ses connaissances des mesures et des lieux de formation, comme son expérience en faveur de ce groupe de bénéficiaires sont forts utiles pour coordonner les actions et également permettre aux jeunes concernés d'entrevoir et de comprendre ce qui est possible quant à leur insertion professionnelle.

Centre médico-social (CMS - APREMADOL)

Les prestations d'aide et soins à domicile visent à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé, d'une personne dépendante ou atteinte dans sa santé, tout en permettant de préserver et de maintenir:

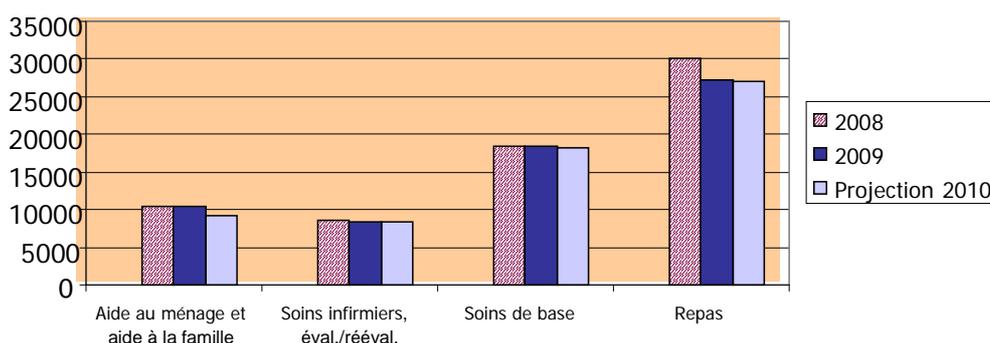
- son niveau d'autonomie
- son intégration sociale
- l'appui de son entourage.

Ces prestations sont définies avec le client lors de l'évaluation de la situation.

Les services d'aide et soins à domicile ont également pour mission d'accompagner la fin de vie des personnes suivies et le processus de deuil de leur entourage.

Pour tenir compte des prestations à fournir toujours plus complexes et maintenir une qualité de ces presta-

Evolution heures prestations - CMS Renens Nord et Renens Sud



tions, au plus près des besoins et ressources du client, le CMS favorise le développement des expertises. C'est ainsi que des professionnelles ont effectué des formations post-grade, et ont développé des nouvelles compétences et/ou mises à jour de compétences en diabétologie, en soins palliatifs, en santé mentale des personnes âgées, en santé communautaire et en psychiatrie. Ces compétences permettent de renforcer la promotion de la santé et la prévention auprès des clients.

Ces expertises sont aussi mises à profit dans des projets au niveau local.

- Le CMS de Renens Sud, l'Association Avril et la Commune de Renens ont eu l'opportunité de collaborer au sein d'une commission d'attribution pour 12 appartements protégés situés à la rue de la Savonnerie.
- L'infirmière spécialisée en action communautaire et promotion de la santé de Renens nord a travaillé en étroite collaboration avec la fondation des Baumettes en participant, entre autre, à la commission d'attribution pour les logements à Eterpy qui a accueilli, dès mars, trente-trois nouvelles personnes.

Des collaborations interinstitutionnelles se poursuivent et se développent par ailleurs avec différents services, comme dans le cas du diagnostic communautaire cité plus haut.

L'activité des centres médicaux sociaux s'est aujourd'hui développée en termes d'expertise et de complexité des situations clients sur le plan social et sanitaire. Les équipes pluridisciplinaires se sont agrandies et le nombre de clients recourant à leurs services est en augmentation. Le vieillissement de la population prévu, ainsi que le déploiement du schéma directeur de l'Ouest lausannois, ont poussé les centres médicaux à recon-

naitre leur actuelle et future augmentation d'activité et à finaliser le dédoublement du CMS de Renens, ainsi que l'extension de leurs locaux. Le CMS de Renens Sud a déménagé au premier étage de la même adresse et a accueilli en même temps le service de biotélégilience de Secutel Centre jusqu'ici situé dans le quartier des Baumettes.

Les locaux ainsi développés ou réaménagés leur permettent d'entrevoir sereinement le déploiement de leurs activités pour ces prochaines années malgré le contexte en évolution et les enjeux futurs du maintien à domicile.

Pour rappel les consultations «Petite enfance» ouvertes à tous sans rendez-vous ont lieu au CMS de Renens au 1^{er} étage, les mardis et vendredis de 9h00 à 11h00.

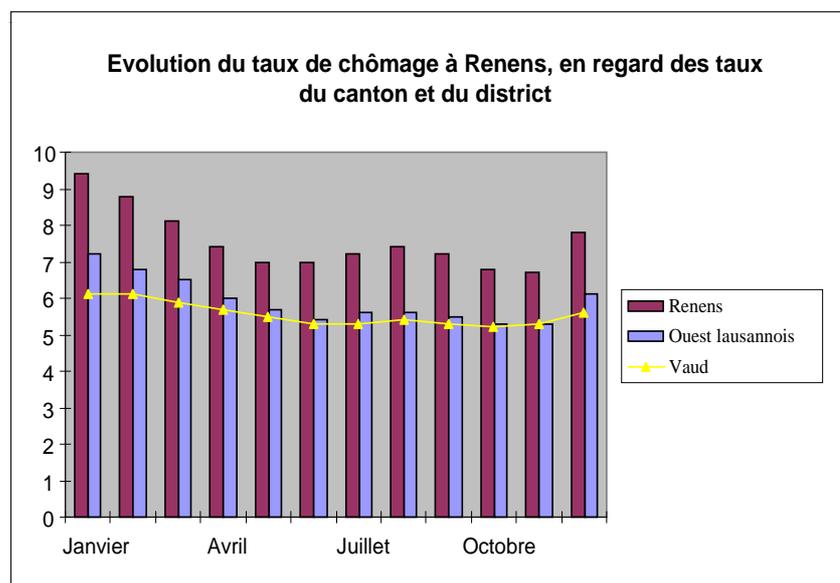
Office régional de placement de l'Ouest lausannois (ORPOL)

L'Office régional de placement de l'Ouest lausannois, situé à Renens, couvre les communes de Bussigny, Chavannes, Crissier, Ecublens, Prilly,

Renens, Saint-Sulpice et Villars-Ste-Croix. Il offre ses prestations tant aux demandeurs d'emploi qu'aux entreprises de sa région. La régionalisation choisie par le SECO permet à l'ORPOL de toucher environ 3'000 entreprises réparties dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Cet office est notre partenaire privilégié pour toutes questions relatives aux conditions du chômage, aux droits de la personne sans emploi et aux statistiques générales relatives au chômage sur l'Ouest lausannois. A cet égard, et dans le cadre du maintien de contacts réguliers, l'ORPOL est représenté au sein du réseau «domaine social».

Concernant les statistiques transmises, précisons que depuis 2009, l'ORPOL ne nous fournit plus de données «maison» spécifiques à la commune mais nous transmet mensuellement les statistiques établies par le SCRIS pour le district de l'Ouest lausannois. Ces statistiques sont régulièrement transmises au Conseil communal dans le cadre du communiqué de la Municipalité pour les mois d'avril et d'octobre.



Conclusions

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous concluons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,

Où le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2010 et en donne décharge aux organes responsables.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 11 mars 2011

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La Syndique :

Marianne Huguenin

(LS)

Le Secrétaire :

Jean-Daniel Leyvraz